DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - Nº 13613 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 3 NOVEMBRE 1988

Après la percée des formations religieuses aux élections législatives israéliennes

M. Itzhak Shamir va chercher à gouverner avec d'autres partis de droite

Au lendemain des élections législatives israéliennes, qui ont, une fois de plus, renvoyé dos à dos les deux formations – Likoud (droite) et travailliste – qui dominent la vie politique, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, n'a pas attendu d'être pressenti par le chef de l'Etat pour engager, dès mercredi 2 novembre, des pourparlers avec les grands vainqueurs du scrutin de mardi : les religieux. Ceux-ci occupent, en effet, aujourd'hui plus que jamais, une position-clé pour la constitution d'une coalition gouvernementale. La stagnation des travaillistes représente un nouvel échec pour le parti de M. Shimon Pérès.

JÉRUSALEM
de nos envoyés spéciaux

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a de sérieuses chances de se succéder à lui-même. Au lendemain des élections législatives, son parti, le Likoud, semblait, mercredi matin 2 novembre, en bonne posture pour former dans les prochaines semaines l'ossature d'une large coalition, qu'elle englobe ou non le Parti travailliste de M. Shimon Pérès.

Selon des chiffres qui proviennent d'un dépouillement de 95 % des suffrages, le Likoud remporte trente-neuf mandats sur un total de cent vingt, contre trente-huit aux travaillistes ; le parti de M. Shamir perd deux sièges par rapport à 1984. En revanche, celui de M. Pérès reste stable si l'on exclut le MAPAM qui se présentait cette fois-ci indépendamment du Parti travailliste.

Le verdict des urnes a donc pratiquement renvoyé dos à dos les deux grandes familles politiques du pays. Mais il s'agit d'un match nul en trompe-l'œil. Car, sur l'échiquier national dans son ensemble, le bloc des droites *l'emporte sur celui des gauches.* Sur le papier, M. Shamir pourrait disposer d'une majorité parlementaire d'au moins quatre députés si, toutefois, tous les religieux le rejoignent.

Le vote des soldats, qui sera connu en fin de semaine, devrait apporter à la droite un siège supplémentaire. L'expérience d'union nationale, menée de 1984 à 1988, n'a plus les faveurs du public et devrait, en bonne logique, prendra fin – encore que personne ne s'aventurait, mercredi matin, à en exclure le prolongement.

Ainsi, Israël poursuit un glissement à droite commencé avec la victoire de M. Begin en 1977. Le scrutin de mardi est une nouvelle preuve que celle-ci, loin d'être un accident, a bien marqué un véritable tournant dans l'histoire de l'Etat hébreu. La gauche est désormais assez nettement minoritaire dans le pays. Les petits partis, qui avaient déjà progressé en 1984, continuent de rogner l'électorat des deux grands.

ALAIN FRACHON
et JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite et nos informations page 3.)

Radicalisation

Une fois de plus, l'Etat hébreu se trouve, au lendemain *d'un scrutin législatif*, profondément divisé. En renvoyant pratiquement dos à dos les deux grandes formations rivales – le Likoud à droite, les travaillistes à gauche, – *l'électeur israélien* a refusé de trancher entre les deux visions du sionisme qu'elles incarnent. En votant plus massivement que naguère pour les *partis ultra-orthodoxes, défenseurs* intransigeants de l'identité judaïque du pays, il a tout de même, au bout du compte, fait pencher la balance en faveur de *la droite, qu'elle soit nationaliste* ou religieuse.

Au terme de l'un de ces marchandages post-électoraux dont la classe politique israélienne a le secret, Itzhak Shamir devrait donc, grâce au soutien des religieux, garder en main les rênes du pays. Cette perspective n'est pas de bon augure pour le processus de paix, en panne depuis de longs mois. Elle consacre un indéniable échec de la gauche. Shimon Pérès avait, au fil de la campagne électorale, sollicité des Israéliens un contrat de confiance l'autorisant à négocier, le jour venu, un compromis territorial en Cisjordanie et à Gaza, avec une délégation jordano-palestinienne, et sous l'égide d'une conférence internationale.

Ce « mandat pour la paix », le dirigeant travailliste ne l'a pas obtenu. Sensibles aux arguments d'une droite pour qui la sécurité d'Israël suppose *le maintien* d'une « profondeur stratégique » face à un monde arabe hostile, une bonne moitié d'Israéliens ont préféré conserver leur appui, sur ce chapitre, à Itzhak Shamir, dont l'attachement obstiné au « Grand Israël » les rassure. Ce réflexe est, au demeurant, classique de la part d'une communauté qui se sent menacée.

Ce choix sera évidemment ressenti comme un « désaveu » par le roi Hussein de Jordanie, qui « cédant aux appels peu discrets » de M. Pérès, s'était résolu à intervenir en sa faveur.

La poussée de la droite israélienne ne contribuera pas non *plus à renforcer, au sein de* l'OLP, le clan des partisans du réalisme et de la modération. A dix jours de l'ouverture à Alger d'un Conseil national palestinien annoncé *depuis des mois comme* décisif, l'organisation de Yasser Arafat risque de voir dans l'immobilisme d'Israël l'alibi idéal l'autorisant à repousser une fois encore *le choix crucial, mais douloureux*, de la reconnaissance de l'Etat juif.

La déception risque aussi d'être vive à Washington, où l'on avait ouvertement opté pour les travaillistes. Qu'il soit démocrate ou républicain, le prochain président *ne* trouvera pas à Jérusalem le partenaire espéré. Il aura d'autant plus de mal à tempérer M. Shamir que celui-ci sera l'objet d'inévitables pressions venant d'une extrême droite convaincue que seule la force peut venir à bout de la révolte des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza.

Il est vrai que c'est un homme du même parti Likoud, Menahem Begin, qui a fait la paix avec l'Egypte, et non un travailliste. Mais il faudrait que M. Shamir opère une révision véritablement déchirante pour apparaître soudain aux Arabes comme un homme de paix.

M 0147 - 1103 0- 4,50 F



3790147004500 11030

Les Pays-Bas et la drogue

Après des années de « permissivité » la société néerlandaise aspire à un « tour de vis » contre les trafiquants et les usagers

PAGE 16

La violation des droits de l'homme en Turquie

Un rapport accablant d'Amnesty International

PAGE 8

L'essence au prix... de 1973

Le prix des carburants, en francs constants, est revenu au niveau d'avant le premier choc pétrolier

PAGE 30

Le retour de Michel Platini



L'ancien capitaine de l'équipe de France de football remplace Henri Michel au poste de sélectionneur

PAGE 14

Le sommaire complet se trouve en page 38

L'ENQUÊTE : huit années à la Maison Blanche

L'héritage en trompe-l'œil de Ronald Reagan

Après le traumatisme iranien et le fiasco économique de la présidence Carter, Ronald Reagan, le populaire « grand communicateur », a su, pendant huit ans, exorciser la peur du déclin qui s'était emparé des Américains. Son héritage, fait de succès inattendus et de promesses inachevées, sera lourd à assumer.

WASHINGTON
de notre correspondant

Miracle ou mystification ? Mystère en tout cas : l'« acteur de série B », le « cow-boy » aux idées simplettes, l'homme-image qui a peine à soutenir la conversation et semble perdu sans ses fiches, en un mot le président qui, de toute évidence, « n'était pas à la hauteur », arrive tranquillement au terme de son second mandat. Sa popularité est en hausse, supérieure à celle d'Eisenhower en 1960. L'Amérique est en paix et paraît prospère.

Après une longue série d'échecs au goût amer - Johnson, Nixon, Ford, Carter - cette présidence-là est déjà comptée au nombre des réussites, et *« Reagan le Magnifique »*, pour reprendre l'expression, à peine ironique, d'un commentateur, est communément comparé à Kennedy, un homme dont le souvenir fait chaud au coeur de l'Amérique. *« Comme John Kennedy, Ronald Reagan s'est battu avec des résultats remarquables pour permettre aux Américains d'être à nouveau satisfaits de leur pays. »* Le compliment ne vient pas précisément d'un thuriféraire, mais du gouverneur démocrate de l'Etat de New-York, Mario Cuomo.

Le rapprochement peut paraître étrange, entre le jeune président sanctifié par son assassinat et *le vieil homme* qui, *un quart* de siècle plus tard, s'achemine vers une sortie beaucoup plus paisible. Et leurs idées - en dehors de leur puissante foi en l'Amérique - *n'étaient vraiment pas les mêmes.* Mais l'un comme l'autre ont su les faire partager à leurs compatriotes, l'un comme l'autre ont marqué leur époque, et peut-être même un peu au-delà : Kennedy par la grâce du mythe qu'il est devenu, Reagan parce que, à en croire tous les observateurs politiques et les sondages, sa présidence devrait être couronnée , la semaine prochaine, par l'élection du candidat qu'il soutient et qui fut son fidèle coéquipier. Que George Bush soit élu, et un même parti - le parti républicain - se sera assuré le contrôle de la Maison Blanche pendant au moins trois mandats successifs. Cela ne s'est *jamais produit depuis la guerre.*

Il y a, bien sûr, l'envers du décor : l'Amérique de 1988 est dure aux faibles. Les pauvres sont *restés pauvres ou n'ont eu* droit qu'à quelques miettes du gâteau, et certains quartiers, au coeur des plus grandes villes du pays, offrent un spectacle indigne de la première puissance mondiale. Quelques plaies ont été pansées, d'autres se sont ouvertes.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 6.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma : « Pelle le Conquérant »
Un entretien avec Max von Sydow
■ Théâtre : le siècle Stanislavski. ■ Jazz : Carla Bley au Festival de Paris.
Pages 19 à 21

CAMPUS

TV : heureux petits Britanniques
Grâce à BBC 1, les enfants et adolescents britanniques disposent d'un large éventail d'émissions télévisées *« éducatives et distractives »*, spécialement faites pour eux.
L'anxiété des étudiants américains - Le passé nazi des universités allemandes
Pages 17 et 18

Le rapport de l'Institut d'études démographiques

La France féconde mais vieillissante...

La France sera, dans le début du troisième millénaire, le pays le plus peuplé de l'Europe de l'Ouest. Une étude, publiée le mardi 1er novembre par l'ONU, indique même qu'elle sera le seul de ces pays à demeurer dans le peloton de tête des vingt-cinq plus grandes nations. En 2025, selon ce rapport, la Chine et l'Inde compteront chacune 1,5 milliard d'habitants, l'URSS 351 millions, *les Etats-Unis 300 millions... tout* comme le Nigéria. Tout cela malgré une fécondité restreinte mais qui, comme le montre le rapport annuel de l'Institut national d'études démographiques (INED), la place en tête des pays de la Communauté européenne, Irlance exceptée.

Avec ses 60 millions de citoyens à la même époque, la France fera figure de petit avant-dernier dans la classe des grands, d'où *seront sorties* l'Allemagne fédérale, l'Italie, la Grande-Bretagne et l'Espagne. Cette simple constatation est-elle de nature à nous procurer quelque fierté ? Sauf à se réjouir du déclin des voisins, c'est plutôt la modestie qui devrait être de mise.

Les performances de notre pays ne seront pas dues, en effet, à un accroissement des naissances, mais à des progrès sanitaires qui, non seulement maintiendront le taux de mortalité infantile à son plus bas niveau, mais feront aussi des Français des gaillards nonagénaires. L'espérance de vie à la naissance, selon la belle expression des démographes, ne cesse d'augmenter, au point que certains experts s'interrogent sur les comportements de vie des plus que *centenaires à la fin du* prochain millénaire... Et, en attendant, quel système de retraite envisager, si l'on passe deux fois plus de temps hors de la vie active, qu'au travail ?

Avant d'aborder ces épineux problèmes, la France devra composer avec une population vieillissante. Le rapport annuel de l'INED indique que les plus de soixante ans représenteront près de 21 % de la population après 2006.

Cela pourrait nous faire quelque vingt millions de retraités à la fin du premier quart du vingt unième siècle. Faut-il pleurer, faut-il en rire ? Certains répondent que mieux vaut s'organiser en conséquence, et que déjà apparaissent – au moins pour le troisième âge – des formes nouvelles de société.

A travers les universités inter-âges et les multiples activités des plus de soixante ans, la France ne serait-elle pas en train de reconstituer son collège des anciens, dont on peut attendre, tant sur le plan économique que social, d'intéressants *bouleversements* ?

F. S.

(Lire page 34 les articles de GUY HERZLICH.)

Immobilier

Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.

Pages 28 et 29

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,80 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

URSS

« Monsieur Gorbatchev, c'est moi ! »

par ANDRÉ GLUCKSMANN

LA Russie est une femme que l'opinion éclairée poursuit avec la grâce pataude d'un policier syndiqué épluchant le dossier Mélusine. Innocente ou fatale ? Perverse ou démunie ? Abandonnée aux amoureux transports des pédagogues et programmateurs, civilisable donc, ou bien continent noir, proie d'un passé sanglant et indépassable ? A chaque début de règne, l'énigme rebondit.

Diderot depuis trois siècles l'agita devant une éternelle *Grande Catherine qu'effara* l'insondable bizarrerie de son ingouvernable empire. L'est de l'Europe s'occidentalisera-t-il un jour ? Est-ce souhaitable ? Le débat partage l'intelligence russe dès l'origine et pas même Gorbatchev n'en semble détenir le fin mot.

Transgresser les secrets

Les quotidiens mystères du Kremlin bloquant la curiosité des gazettes, inutile de paraître mieux informé que quiconque. Faute de pouvoir interroger en vérité les intentions des hiérarques du Politburo, que les experts, diplomates et soviétologues, s'interrogent eux-mêmes. Il faut chercher la Russie comme Flaubert quête Emma, en transgressant les secrets voulus impénétrables des boudoirs et des comités centraux, quitte à oser un péremptoire et fantastique « *Madame Bovary, c'est moi !* ». Que chacun interviewe son Gorbatchev intérieur ou antérieur, *fiat lux*.

Jusque dans ses détours les plus propagandistes et en apparence purement soviétiques, le *discours gorbatchévien ne manifeste* rien qui soit intrinsèquement étranger ou étrangement marxiste. Il eût pu être émis dans l'entre-deux guerres par n'importe quel centriste français adhérent au Parti radical-socialiste ou militant de la Ligue des droits de l'homme.

Incisif et parfaitement documenté, le livre de Christian Jelen — *Hitler ou Staline* — démontre combien tout était écrit, bien avant la « perestroïka » *et* les Verts allemands. Le pacifisme des officiels soviétiques n'est que la *répétition morale* de vieilles litanies fleurant bon la Troisième République, tout comme le *révolutionnarisme mondial du vingtième* siècle exporta seulement tous azimuts les métaphysiques parisiennes et berlinoises du dix-neuvième.

L'alerte essai de Jelen montre combien il est inutile d'incriminer des agents d'influence omnipotents et des techniques de désinformation quasi sataniques. Les idéologies qui paraissent souffler de Moscou à Paris et Francfort font simplement retour à l'envoyeur, Gorbatchev est bien de chez nous, il parle de la « *maison commune européenne* » aussi doucement et rêveusement qu'Aristide Briand hier. Ariès pour prolonger Jelen : l'Europe depuis le vingtième siècle écarte la maladie, éloigne ses vieillards, ignore la mort, masque ses conflits et occulte souverainement tout mal : les millions de pacifistes d'hier ne constituent que le dernier avatar de cette insatiable soif de sécurité mentale.

Une projection européenne

Occidental par les vœux pieux et sa rhétorique bien pensante, *Gorbatchev le demeure quand il* passe aux décisions qui coûtent. Le retrait soviétique d'Afghanistan vaut le retrait américain du Vietnam, le chaos s'installe dans le sillage mais les états-majors les plus présomptueux de la planète *découvrent les limites de leur supposée* toute-puissance. Le maître de l'atome ne maîtrise pas l'ordre du monde, lequel n'existe pas : avec vingt ans de retard, l'URSS s'initie aux fragiles équilibres dissuasifs, lesquels tiennent en échec toute volonté impériale, fût-elle matérialiste dialectique.

Exit l'interminable commentaire de la « coexistence pacifique » selon les cinquante volumes *du père fondateur, il faut imaginer* désormais des stratèges soviétiques ignorant Vladimir, empruntant les concepts de leurs collègues américains, voire français, lesquels doivent à leur tour calculer à « *M. Gorbatchev, c'est moi si* », *formule qui* à bien l'entendre rassure moins qu'on l'eût espéré.

Cosaques et western

Poudre aux yeux euphorique et salubre réalisme désabusé, en ses ambivalences mêmes, le premier soviétique demeure une projection de l'esprit européen. Mais projection sur un écran hostile. La Russie n'est pas une page blanche prête à supporter n'importe quel scénario. Au réformisme des responsables, elle objecte qu'elle veut du « saucisson » (1) et milite pour la libération de la vodka.

Chaque tentative d'occidentalisation réveille une réaction de rejet que les progressistes d'antan attribuaient à un atavisme réactionnaire et « asiatique » tandis que les slavophiles y discernaient le signe d'une élection providentielle, la chance d'une re-évangélisation de l'Ouest *mercantile et athée. Le temps qui* passe renvoie dos à dos les deux écoles, l'hostilité est grand-russe plutôt qu'ouzbek ou tatar, elle n'est pas pour autant messianique puisqu'elle subsiste populaire et indéracinable sur une terre pour l'essentiel déchristianisée. La question russe est celle d'une négation intra-européenne de l'Europe.

L'Occident sans cesse peuple ses marges d'individus baroques et inquiétants. A l'origine les cosaques ressemblent à d'équivoques pionniers de western, ce sont des « *outlaws* » sauf qu'ils combattent à fronts renversés, leur « nouvelle frontière » n'est pas tournée sur l'extérieur mais vers l'intérieur du Vieux Continent, *leurs* « *Indiens* » — ô Tarass Boulba ! — ce sont les Polonais et les juifs.

Sensuelle, sauvage, roublarde, mystique, enthousiaste, la Russie ne constitue ni un Empire du mal, ni une Terre promise, pas davantage en retard qu'en avance, elle renvoie les messagers de la civilisation sous une forme inversée. Déjà les Grecs évacuaient symboliquement aux frontières des cités une faune pré-dostoïevskienne où se mêlaient adeptes éthérés d'Eleusis et possédés de Dionysos, ascètes pythagoriciens et prêcheurs cyniques. La radicalité ouest-européenne et la spiritualité russe se font miroir, Bakounine gauchit Hegel, et Nietzsche découvre un frère en Dostoïevski, tous pris par un vertige unique et tournoyant.

Une Russie qui incendia ses églises, ses palais et sa capitale plutôt que d'y tolérer un Napoléon provisoire n'a jamais fini d'interroger : pourquoi vous plutôt que le saucisson et l'ivresse, pourquoi la culture européenne plutôt que rien ? C'est probablement la plus originelle question que l'Europe pose à elle-même, celle qu'Homère déléguait aux « Troyens », nos semblables, nos *pères. Gorbatchev est un fantasme*, celui du cheval de Troie.

(1) Ainsi la foule à Krasnoïarsk lors d'une tournée du numéro un. Voir *le Monde* du 14 septembre.

ALGÉRIE

Pour un Helsinki Nord-Sud

par SAMI TAWIL (*)

LES leçons de la crise algérienne sont pour la diplomatie française fort douloureuses. Une fois de plus la cécité de nos diplomates aura conduit à occulter une réalité politique pour le moins tragique. S'en tenant aux apparences, connaisseurs et spécialistes d'opérette vantaient, il y a encore quelques mois, la solidité du régime algérien, le sérieux de ses dirigeants. La réconciliation entre dirigeants maghrébins a été présentée comme un grand succès (un de plus) pour M. Chadli, alors qu'à y regarder de près elle consacrait l'échec d'une stratégie régionale agressive.

En vérité, même la diplomatie algérienne n'est plus aujourd'hui que l'ombre d'elle-même. Hormis le Sahara occidental, ses initiatives internationales restent limitées. La frange la plus dynamique de la diplomatie d'Alger est en réalité représentée par ses services secrets. Cette évolution pourra sembler naturelle, compte tenu de la nature policière du gouvernement algérien. Mais cette explication ne suffit pas. Sous le président Chadli, « l'État fort » s'est délabré. Le clientélisme régional et administratif est apparu au grand jour. Chacun défend son clan, sa région, ses hommes. Les services secrets n'ont fait que leur travail. Ils ont infiltré les ambassades après avoir noyauté les mosquées.

De tout cela, il faut tirer une conclusion. Le « mur de Berlin » entre la politique extérieure d'un gouvernement et sa conduite interne doit être détruit. Cet objectif ne relève pas de la seule salubrité morale ; c'est aussi un impératif d'efficacité.

Ces jours-ci, la question du gaz algérien a été remise sur le tapis. Faut-il consentir un « surprix » afin de sauver ce qui peut l'être du réformisme de M. Chadli ? Faut-il au contraire attendre de manière que ce coup de pouce ne redonne pas du poil de la bête aux maîtres locaux de la répression ?

Ma suggestion est la suivante : oui à un « surprix » gazier, mais à une condition : que le gouvernement algérien s'engage sur la voie de réformes politiques garantissant le respect des droits de l'homme. Plus facile à dire qu'à faire, diront certains. Peut-être. Mais la position de faiblesse dans laquelle se trouve le régime d'Alger devrait faciliter la définition des conditions d'un dialogue politique comparable à celui qui existe avec Moscou. Il y a d'ailleurs fort à parier que la majorité des Algériens comprendraient et approuveraient un tel choix dans la mesure où il renforcerait le pouvoir de négociation de la société civile face à un Etat affaibli.

Pour arriver à cet Helsinki Nord-Sud, il faudra beaucoup de doigté et de réalisme. *Mais* le jeu en vaut la chandelle. D'ores et déjà, Paris pourrait prendre deux mesures relevant de sa stricte souveraineté : levée de l'interdit inacceptable qui pèse sur la diffusion en France des revues de l'opposition algérienne, et ouverture, *par l'entremise des partis*, d'un dialogue officieux avec toute force politique ou sociale algérienne représentative. Au plan diplomatique, l'évolution vers le multipartisme devra être posée.

M. Mitterrand ne semble pas peu fier de son discours de Jérusalem et de sa référence à Sakharov sous les lambris du Kremlin. Nous attendons tous une référence aux victimes de la répression lors de sa prochaine visite à Alger. Oui, M. Dumas, il n'y a pas qu'à Santiago que les droits de l'homme sont bafoués. Il faudra le dire à votre collègue algérien. Il serait même souhaitable d'aller au-delà *en liant implicitement l'accord* gazier à un calendrier de réformes intérieures crédibles et réalistes.

A Alger comme à Paris, de telles propositions provoqueront l'ire des uns et l'amusement des autres. Mais toutes les atteintes au conformisme international ont initialement connu pareil accueil. « *Ici, c'est pire qu'au Chili, écrivez-le !* », disaient les manifestants d'Alger au correspondant du *Monde*. Ces mots ont un sens. Les Algériens ont besoin du soutien international pour vivre enfin libres.

(*) Professeur d'université.

BIBLIOGRAPHIE

Ni Hitler ni Staline

SOUCIEUX de tirer du passé des leçons pour le présent, Christian Jelen, ancien journaliste à l'*Express*, s'est penché sur les années 30 en se faisant tour à tour pamphlétaire, historien et archiviste. Passons rapidement sur le pamphlet, qui n'est pas la partie la plus intéressante de ce travail. La thèse de Jelen est simple : les socialistes s'étant montrés il y a un demi-siècle, en raison de leur pacifisme invétéré, d'une faiblesse insigne à l'égard de l'Allemagne hitlérienne, ils pourraient bien aujourd'hui, les mêmes causes produisant les mêmes effets, faire le lit de l'impérialisme soviétique par leur complaisance coupable. Sans doute la France est-elle restée à l'écart des récents mouvements pacifistes européens, mais « *le vieux pacifisme des années 30 n'a pas disparu* », affirme l'auteur. Acceptons donc l'appel à la vigilance, mais constatons que la comparaison entre les deux époques mériterait, au moins, d'être approfondie.

L'historien, lui, tente d'établir la responsabilité des socialistes dans la défaite de 1940. La France, estime-t-il, a été « *rongée de l'intérieur par le pacifisme* », et si la droite, à l'approche du conflit, a été gagnée par cette idéologie, c'est la gauche qui en a fait un dogme en considérant la guerre comme la conséquence du capitalisme. Tous les socialistes ne sont pas également condamnables, mais les uns et les autres ont contribué à l'affaiblissement de la France : les « *pacifistes radicaux* », minoritaires, en se ralliant au nazisme par peur du communisme, et les « *pacifistes démocrates* » majoritaires, en cédant, sous l'influence des communistes, aux illusions du désarmement et de l'arbitrage international.

Christian Jelen suit l'itinéraire de ces militants, leurs débats, voire leurs antagonismes, au sein de la SFIO, de la CGT ou de la Ligue des droits de l'homme, leurs réactions contradictoires à l'occupation de l'Ethiopie par l'Italie ou à celle de la Rhénanie par l'Allemagne, à la guerre d'Espagne ou à Munich, enfin leur entrée dans la collaboration pour les uns, dans la Résistance pour les autres. Un rappel utile, qui nous vaut des portraits bienvenus de personnalités encore mal connues comme Michel Alexandre, Léon Emery, Félicien Challaye ou Ludovic Zoretti.

Mais l'apport le plus neuf de Christian Jelen est sans doute son choix de la Ligue des droits de l'homme comme « *lieu d'observation privilégié* ». L'auteur, en archiviste consciencieux, a dépouillé les comptes rendus de tous les congrès de cette organisation de 1916 à 1939 et analysé avec justesse, à travers les controverses dont elle fut le théâtre, l'évolution du pacifisme de l'entre-deux-guerres. Il dénonce notamment, face à l'ultrapacifisme d'une minorité de ses membres, l'attitude ambiguë de la majorité, incarnée par son président Victor Basch, dont il souligne à la fois « *la lucidité* » dans son jugement sur Hitler et « *l'irréalisme* » puisque « *de son diagnostic implacable sur le nazisme il ne tire aucune conséquence militaire* ».

Christian Jelen fait aussi observer *que la Ligue, qui s'était élevée* contre la violation des droits de l'homme en URSS en 1919, est restée muette sur les procès de Moscou près de vingt ans plus tard. Certes. Mais ce fâcheux silence annonce plus, semble-t-il, l'aveuglement manifesté après la guerre à l'égard de Staline qu'il n'explique les erreurs commises avant à l'égard de Hitler. Le polémiste prend ici, de nouveau, le relais de l'historien.

THOMAS FERENCZI.

★ *Hitler ou Staline — Le prix de la paix*, de Christian Jelen. Flammarion, 290 p., 95 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Etranger

Le résultat des élections israéliennes

M. Shamir va chercher à gouverner avec d'autres partis de droite

(Suite de la première page.)

La dérive droitière d'Israël traduit avant tout une poussée des partis religieux. A gauche, les deux bénéficiaires du scrutin sont le Parti communiste et le Mouvement des droits civiques RATZ, qui, chacun, recueillent cinq sièges contre, respectivement, quatre et trois dans le parlement sortant.

Cet enseignement du scrutin ne fait que confirmer le rôle accru des juifs religieux dans la société israélienne. Leurs partis sont plus que jamais maîtres du jeu politique en raison d'un mode de scrutin qui leur accorde une influence sans commune mesure avec leur audience réelle. Nombre d'Israéliens relèvent avec une ironie amère que les grands choix d'Israël dépendront encore un peu plus des caprices d'un groupe grandissant de députés, *« non sionistes »*, représentant un électorat juif ultra-orthodoxe.

Naturellement, M. Itzhak Shamir a tiré, le premier, des conclusions optimistes de cette dérive à droite de l'électorat. Même si son parti ne devance finalement les travaillistes que de justesse, c'est bien le Likoud qui est le mieux placé pour former le prochain gouvernement, en constituant *une coalition* avec l'extrême droite laïque (le parti Tehiya) et, surtout, avec la droite religieuse (notamment le PNR, Parti national religieux).

Le premier ministre, cravate défaite et large sourire, avait un air vainqueur lorsqu'il est apparu, tard dans la nuit de mardi à mercredi, devant les sympathisants du Likoud dans un grand hôtel de Tel-Aviv. Il a tenu un discours décidé : *« Le Likoud a été désigné par les électeurs pour former le prochain gouvernement; nous ne les décevrons pas »*. Il a dénoncé la campagne menée par ses adversaires travaillistes — *« des campagnes de calomnies »* — et, à aucun moment, ne leur a fait le moindre appel du pied pour constituer un nouveau gouvernement d'union nationale. *Le Likoud*, a-t-il dit, est en mesure de former *« un gouvernement homogène »* avec ses alliés de la droite. M. Shamir a martelé le programme du *« camp national » : « Garder toute la terre d'Israël* (c'est-à-dire les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza) *tout en faisant la paix avec les Arabes. »*

M. Shamir n'a pas tort : tactiquement, il est sans doute bien placé pour que le président de l'Etat, M. Haïm Herzog, s'adresse d'abord à lui afin qu'il tente de constituer une coalition de gouvernement. A y regarder de près, pourtant, le Likoud n'a pas de quoi pavoiser. Avec trente-neuf mandats, il n'obtient qu'un médiocre résultat, ne coiffant les travaillistes que d'une courte tête. Les discours musclés tenus au lendemain de l'attentat de Jéricho (*le Monde* du 1er novembre) ne paraissent guère lui avoir profité : le Likoud perd des suffrages au profit de la droite religieuse. Dans les rangs du parti, certains faisaient la moue — comme le député Eliahou Ben Elissar, qui se disait *« déçu »* de *ne pas devancer plus nettement les* travaillistes.

M. Shamir ne s'est pas véritablement imposé et il se retrouve dans une situation politique difficile, obligé de composer et négocier avec des alliés qui entendent faire chèrement payer leur ralliement au Likoud dans une éventuelle coalition gouvernementale de la droite. Le chef du PNR, le professeur Shaki, a déjà annoncé la couleur : il exige une augmentation des implantations juives en Cisjordanie et à Gaza — *« c'est une condition préalable »* — et un renforcement de la législation religieuse. Côté laïque, le parti Tehiya n'en demande pas moins et appelle à l'*« annexion »* immédiate des territoires.

« Ingérences grossières »

Pour former un *« gouvernement homogène de droite »*, c'est avec de tels alliés qu'il faudra négocier. Le Likoud, qui entendait se donner des allures de Parti centriste, risque de se trouver entraîné très à droite et d'être aligné sur un programme radical augurant mal des relations futures d'Israël avec les Etats-Unis et les pays d'Europe occidentale. Pourtant, pragmatique, M. Shamir est un partisan du *statu quo*. L'alliance avec les travaillistes allait dans ce sens ; y renoncer, c'est risquer de perdre une respectabilité internationale en gouvernant franchement à droite. *Le* pari n'est pas facile. Si ses « alliés » se montraient trop gourmands dans les semaines à venir, qui sait si M. Shamir ne sera pas obligé d'aller frapper à la porte de M. Shimon Pérès...

L'échec du Parti travailliste, et d'abord celui de son chef, M. Shimon Pérès, est indéniable. Pour la quatrième fois en onze ans, les héritiers de Ben Gourion ne parviennent pas à l'emporter, et la gauche israélienne dans son ensemble enregistre une nouvelle érosion de son électorat.

Pour pouvoir prétendre déloger le Likoud, les travaillistes avaient besoin de constituer une minorité de blocage. Or le parti de M. Pérès, avec trente-huit sièges, est loin du compte.

M. Pérès et ses amis avaient pourtant bien des atouts. Leur parti a entrepris une cure de jouvence et de démocratie interne. Il s'est ouvert plus largement à des candidats séfarades, représentatifs du pays réel. A l'extérieur, les appuis ne lui ont pas manqué. L'administration Reagan *n'a cessé, au fil des mois, de manifester* sa préférence pour un dirigeant travailliste réceptif à ses propositions de paix. Le roi Hussein lui-même alla jusqu'à «voter travailliste» en déclarant, le 20 octobre, qu'une victoire de M. Shamir serait un *«désastre»*. L'OLP, qui avait coutume de traiter les jeux de la démocratie israélienne par l'indifférence ou le mépris, appela les Arabes israéliens à voter — sans autre précision — pour les *«forces de la paix»*. Mais ni le roi Hussein ni l'OLP n'ont sans doute rendu service à M. Pérès en donnant l'occasion à la droite de dénoncer *« leurs ingérences grossières »*.

L'insuccès des travaillistes est d'autant plus étonnant que leur chef n'a pas démérité, bien au contraire, pendant les deux années où il fut le patron du gouvernement d'union nationale. Le retrait de l'armée israélienne du Liban et le spectaculaire redressement économique à l'actif de M. Pérès auraient dû lui assurer deux ans plus tard la gratitude d'une partie des électeurs. C'était compter sans deux aspects importants de la société israélienne : les citoyens de l'Etat hébreu ont la mémoire courte ; les éventuels «déçus du Likoud» n'ont pas été jusqu'à déserter un parti à qui ils vouent une loyauté inébranlable, quasi viscérale. Au surplus, la tourmente du soulèvement palestinien a constitué un échec pour l'ensemble de la classe politique, dévalorisant du même coup les succès du règne travailliste.

Malgré tout, M. Pérès ne s'avoue pas vaincu : *« Nous gardons le moral. Tout n'est pas perdu*, a-t-il dit. *Le Likoud chante trop tôt victoire. »*. Sa mine sombre et son ton grave semblaient cependant démentir cet optimisme forcé. M. Pérès assure vouloir, pour barrer la route à la droite, *« convaincre les formations religieuses de rallier le camp de la paix »*. En fait, les travaillistes ont une très faible marge de manœuvre. Seul le Parti Shas pourrait éventuellement leur prêter une oreille attentive. Mais le prix qu'il ferait payer pour une éventuelle alliance avec les travaillistes s'annonce si élevé en matière de législation religieuse qu'une telle alliance semble improbable. On voit mal la gauche laïque, notamment Ratz, soutenir un parti travailliste qui aurait baissé pavillon face aux ultra-orthodoxes.

Le rôle-clé du chef de l'Etat

Il reste aux travaillistes à envisager un retour pur et simple à l'opposition, comme ce fut le cas de 1977 à 1984. Certains le font déjà avec une relative sérénité en soulignant que leur parti gagnerait ainsi en vigueur, et en cohérence, et pourrait se battre à nouveau librement pour ses idées après s'être trop longtemps compromis dans les ambiguïtés de l'union nationale. Beaucoup se demandent aussi si ce nouvel échec électoral ne marquera pas, cette fois, la fin de la carrière de M. Pérès. Mais le numéro un travailliste, à soixante-cinq ans, n'a sans doute pas dit son dernier mot. D'autant qu'aucun membre de la jeune génération ne possède encore l'autorité suffisante pour prétendre prendre sa place.

Les grandes manœuvres post-électorales n'ont pas tardé à commencer. Les tractations, promesses et surenchères, rythmeront dans les prochaines semaines la chronique politique du pays. Dans la procédure à venir, le rôle-clé reviendra au chef de l'Etat, M. Haïm Herzog. C'est la seule occasion, pour ce personnage aux attributions surtout honorifiques, d'exercer une fonction hautement politique. Il aura pour mission de charger le chef de parti de son choix de mettre sur pied un cabinet de coalition apte à gouverner. Sa préférence ira vraisemblablement à celui qui paraît le mieux placé pour cela, en l'occurrence M. Shamir.

M. Herzog ne commencera sans doute pas ses consultations avant la publication, dans quelques jours, des résultats officiels et définitifs des élections. Le premier ministre pressenti par M. Herzog aura droit à deux fois vingt et un jours pour constituer un cabinet.

ALAIN FRACHON
et JEAN-PIERRE LANGELLIER.

La composition de la nouvelle Knesset selon les dernières estimations

Voici la composition de la future Knesset (le Parlement), selon les estimations annoncées par la presse israélienne, à l'issue du scrutin, dont les résultats officiels ne seront pas connus avant plusieurs jours. La projection porte sur 95 % des 4 840 bureaux de vote. Les résultats de 1984 pour les partis en lice cette année figurent entre parenthèses.

PARTIS DE DROITE : 46		
Likoud	39	(41)
Tehiya	3	(5)
Tsomet	2	(1)
Moledet	2	(0)
FORMATIONS RELIGIEUSES : 18		
Shas	6	(4)
Parti national religieux	5	(4)
Agoudat Israel	5	(2)
Degel Hathora	2	(0)
PARTIS DE GAUCHE : 48		
Travaillistes	38	(38)
Mapam	3	(6)
Mouvement des droits civiques	5	(3)
Shinui (Mouvement pour le changement)	2	(3)
FORMATIONS D'EXTRÊME GAUCHE ET PRO-ARABES : 8		
Hadash (communiste)	5	(4)
Liste progressiste pour la paix	2	(2)
Parti démocratique arabe	1	(0)

Lors des élections de 1984, le Mapam s'était associé avec le Parti travailliste. Cette fois-ci, il a constitué une liste séparée.

Où sont passées les voix des extrémistes du Kach ?

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Où sont passées les voix du Kach, le parti du rabbin raciste Meir Kahane, qui prône le *« transfert »* des Palestiniens de l'autre côté du Jourdain et qui avait cette fois été exclu du scrutin par la Cour suprême ? Ces suffrages ont sans doute essaimé un peu partout à droite, mais d'abord au profit d'une nouvelle formation, Moledet (patrie), créée par M. Rahavam Zeevi, général à la retraite et actuel directeur du Musée d'Israël à Tel-Aviv.

Ancien compagnon de route des travaillistes dans les années 50, il s'est fait le nouvel avocat du *« transfert »*, sur un ton plus *« modéré »*, jouant non pas sur des thèmes racistes comme le faisait le Kach, mais développant une rhétorique sécuritaire apparemment plus *« respectable »*. A la télévision, M. Zeevi martelait un message sans ambiguïté sur des images du soulèvement dans les territoires occupés : *« Si nous ne voulons pas partir, eux* [les Palestiniens] *devront le faire; le transfert est la réponse à l'Intifada. »* A en croire les premières estimations données mardi soir, Moledet obtiendrait deux sièges — ce qui représente quelque 50000 suffrages.

Toujours dans le camp de l'extrême droite laïque, le parti Teyiha du physicien Yuval Neeman semble regresser. Avec le vote des jeunes appelés du contingent, qui ne sera connu que dans vingt-quatre heures, Teyiha pouvait obtenir quatre sièges contre cinq dans l'Assemblée sortante. Cette formation paraît victime d'un de ses dissidents, tout aussi à droite, l'ancien chef d'état-major « Rafoul » Eitan, dont le nouveau parti, Tsomet, est crédité de deux mandats.

Al. Fr.

Les religieux grands vainqueurs

JERUSALEM
de notre envoyé spécial

Si le moral était bas chez les travaillistes et l'humeur mitigée du côté du Likoud, le camp religieux était en fête. C'est donc lui qui sort grand vainqueur d'un scrutin qui devrait porter un coup supplémentaire au principe de la laïcité de l'Etat ; c'est lui, une fois de plus, que chacun s'apprête à courtiser, lui qui va dicter ses conditions et entamer un peu plus encore l'idéal des pères fondateurs, au moment où Israël célèbre ses quarante et un ans. La *« maturité »* n'est pas à tendance laïque.

Tous les partis religieux représentés à la Knesset progressent, qu'ils appartiennent à la mouvance sioniste ou au camp des non-sionistes (les ultra-orthodoxes). Dans le premier groupe, le vieux Parti national religieux passe de quatre à cinq sièges, ne laissant aucune chance ni aucun mandat à certains qui venaient de le quitter pour constituer une formation religieuse modérée (Meimad). Chez les ultra-orthodoxes, le Shas (rassemblant un électorat séfarade) enregistre un triomphe : il passe de quatre à six députés et devient ainsi le troisième parti de cette douzième Knesset (derrière le Likoud et les travaillistes). Une nouvelle formation proche du Shas (mais plutôt ashkenaze), *Degel Hathora, entre au* Parlement avec au moins deux représentants. Enfin, le plus ancien des bastions de la mouvance orthodoxe, Agoudat Israël, fait plus que doubler sa représentation, obtenant cinq mandats.

Les religieux ont mordu sur tous les électorats. Ils ont mené campagne sur les thèmes du retour à la tradition juive, tel grand rabbin, à la télévision, n'hésitant pas, à *« maudire »* l'Israël laïc ; tel autre stigmatisant pêle-mêle la drogue, la permissivité sexuelle et autres dangers qui menaceraient la jeunesse du pays. C'est dans le camp des plus orthodoxes — les *« noirs »*, comme on les appelle — que la mobilisation a été la plus nette, alors que l'abstentionnisme y est traditionnelle*ment élevé. Les sympathisants* d'Agoudat Israël, souvent repliés dans les écoles talmudiques des États-Unis, ont afflué à l'aéroport Ben-Gourion, sommés de venir voter pour le parti... Jamais le quartier de Mea-Shearim et la ceinture « noire » qui cerne Jérusalem n'avaient connu pareille campagne : bataille d'affiches et rues jonchées de tracts.

Certes, les religieux ne forment pas un bloc homogène mais, tout de même, la dominante est nette : ils sont dans l'ensemble plus proches du camp nationaliste que des travaillistes. C'est incontestable pour le PNR, qui, depuis quelques années, a viré à l'extrême droite, devenant un des plus ardents défenseurs du Grand Israël. C'est peut-être moins clair dans le cas du Shas, sur lequel M. Shimon Pérès semble fonder quelques espoirs.

J.-P. L.

A Genève

Les pourparlers irano-irakiens se poursuivent en séance plénière

Genève. — Les pourparlers de paix entre l'Iran et l'Irak ont repris mardi après-midi 1er novembre, au niveau ministériel, dans une atmosphère aussi froide que le jour où ils ont commencé, le 25 août.

Le protocole a également été, en tous points, identique : le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, et ses collaborateurs, sont arrivés dans la salle du conseil du Palais des nations, suivis, deux minutes plus tard, par les délégations iranienne et irakienne, qui ont fait leur entrée à la même seconde par des portes opposées.

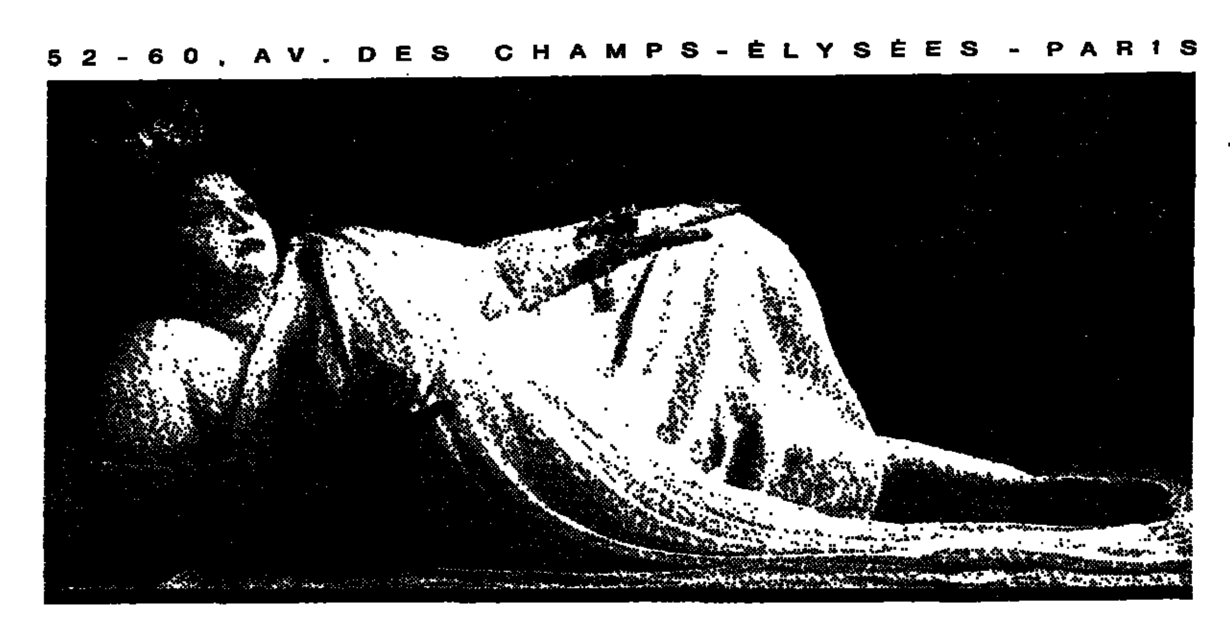
Les ministres des affaires étrangères d'Iran et d'Irak, MM. Ali Akhbar Velayati et Tarek Aziz, ont continué à s'ignorer ostensiblement : pas un regard échangé, pas un salut poli. Les tables avaient été disposées en triangle, les représentants de l'ONU occupant la base et les deux délégations les deux côtés, les dix-huit Iraniens à la droite du secrétaire général et les quatorze Irakiens à sa gauche.

A l'issue de la réunion, M. Javier Perez de Cuellar a indiqué que l'atmosphère avait été *« polie »* et que les pourparlers se poursuivraient mercredi, toujours en séance plénière, avec la participation des deux ministres des affaires étrangères irakien et iranien, MM. Tarek Aziz et Ali Akhbar Velayati. Le secrétaire général a précisé qu'il avait obtenu des deux parties que toutes les séances se déroulent désormais en plénière et que cela était dicté *« par le sentiment d'urgence »*. Il a ajouté que son objectif était d'obtenir d'ici à la fin de la semaine *« des éléments positifs »*. — *(AFP.)*

● **LIBAN : raids israéliens.** — Quatre combattants palestiniens ont été tués et dix-sept autres blessés au cours des raids de représailles effectués mardi 1er novembre sur des positions palestiniennes au Liban, à l'est de Saïda et au sud de Beyrouth. — *(AFP.)*

(Publicité)

52-60, AV. DES CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS



DIX MILLIARDS D'OREILLES SUR LA TERRE. POUR LA MUSIQUE. FANATIQUEMENT POUR. TOUJOURS PRÊTES À ENTENDRE LES DERNIÈRES NOUVELLES DU PLUS GRAND BOUCHE À OREILLE DU MONDE. PLUS FORT LA MUSIQUE ! NUMÉRIQUE, MAGNÉTIQUE, SUR LES ONDES OU DANS UN SOUFFLE, QU'ELLE NOUS FASSE DANSER COMME ELLE VEUT. ELLE NOUS VEUT VIVANTS, C'EST L'ESSENTIEL. ELLE VEUT DES REGARDS ÉLECTRISÉS, DES CHEVEUX DRESSÉS, DES FOULES ENTIÈRES SOULEVÉES. OU DES YEUX FERMÉS. ELLE PASSE EN COURANT, ÉLECTRIQUE. IL FAUT LA SUIVRE. TRENET PEUT CHANTER COMME UN FOU, GLENN GOULD ENVOÛTER SON PIANO, PRINCE RAMPER SUR LE DOS, NOUS N'IRONS JAMAIS PLUS VITE QUE LA MUSIQUE. A CONDITION QU'ELLE NE S'ARRÊTE JAMAIS. QU'ELLE CONTINUE EN RYTHME, COMME NOTRE POULS. NOUS VOULONS ÊTRE SÛRS QU'IL Y A UNE MUSIQUE APRÈS LA MORT, DE LA MÊME MANIÈRE QU'IL Y A DES SILENCES BOULEVERSANTS DANS LA MUSIQUE. NOUS N'AVONS JAMAIS SU GARDER LA MESURE. UN PIED SUR TERRE ET L'AUTRE EN L'AIR, NOUS VOULONS RESTER ÉTERNELLEMENT LES ENFANTS DE LA PREMIÈRE GRANDE PUISSANCE DU MONDE.

VIRGIN MEGASTORE
ON NE FERA JAMAIS ASSEZ DE PLACE
A LA MUSIQUE.



BDDP

Proche-Orient

SOUDAN : deux millions et demi de personnes victimes de la guerre civile et de la famine

M. Perez de Cuellar lance un appel d'urgence à la communauté internationale

Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, a appelé, mardi 1er novembre, la communauté internationale à fournir 70 millions de dollars pour sauver deux millions et demi de Soudanais victimes de la guerre civile et de la famine. Il a jugé leur situation *« effrayante »*. Pour sa part, le secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, est rentré mardi de Khartoum, où il a proposé aux autorités soudanaises un programme d'assistance française. Un député français qui accompagnait le docteur Kouchner, M. Bertrand Gallet, a estimé que les blocages qui empêchent l'aide internationale de parvenir dans de nombreuses régions du Sud sont *« politiques et administratifs »*. *« Cela fait six mois que les tentatives de la Croix-Rouge et de l'ONU sont bloquées. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le massacre des populations animistes chrétiennes du Sud n'empêche pas les musulmans du Nord de dormir »*, a-t-il ajouté.

Un village aux portes de l'enfer

ABYEI (sud du Soudan)
de notre envoyé spécial

A Abyei, ces jours-ci, des centaines d'enfants au corps décharné se chamaillaient le matin autour des chaudrons remplis d'une bouillie blanchâtre. Certains, trop faibles pour participer à la mêlée, restaient à l'écart, l'air hagard, le bol vide au bout d'un bras squelettique. D'autres, ravagés au-delà de toute rémission par les privations et la maladie, n'étaient pas venus : la force qu'il faut pour se lever les a quittés, pour toujours.

Au « dispensaire » du village, une bâtisse verdâtre d'une saleté et d'un dénuement absolus, quelques-uns de ces gosses-là, ou du moins ce qu'il en reste : la peau, les os et la souffrance, n'en finissaient pas de mourir. Sans médecin, sans soins, dans une misère abjecte.

Pourtant, dans ce gros bourg aux confins du sud du Soudan, la situation s'améliore. Il y a encore quinze jours, nous disait un témoin, *« quand les premiers secours alimentaires sont arrivés, des centaines d'enfants se battaient comme des chiens pour manger. C'était affreux et certains ne se relevaient pas. A la mi-octobre, la mortalité restait très élevée »*.

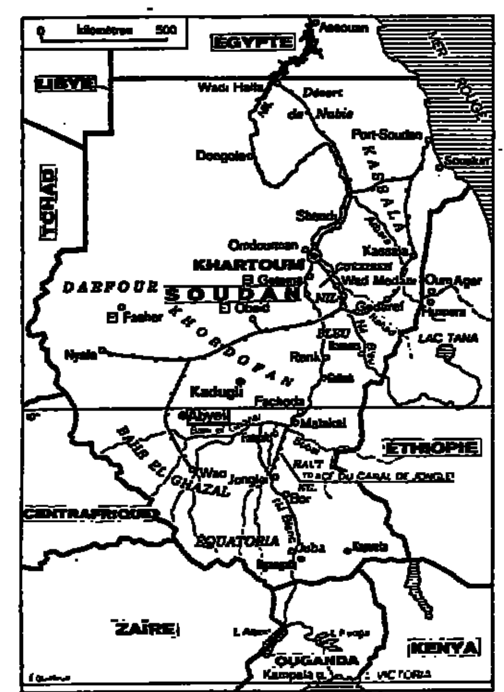
Avec six mois de retard, l'aide est enfin arrivée. La mort recule. Quelque 25 000 personnes appartenant à l'ethnie dinka, en grande majorité des femmes et des enfants, émergent, titubants et hébétés, d'un long voyage au bout de l'horreur. Mais le bilan apparaît bien lourd. D'autant que le drame d'Abyei, loin d'être un cas isolé, est le révélateur d'une tragédie immense qui doit plus à la fureur humaine qu'aux caprices du climat.

Fuyant, comme des millions d'autres Soudanais du Sud, les dangers combinés de la guerre (entre l'armée de Khartoum et la guérilla du Sud), de la famine, du chaos et des razzias meurtrières de bandes arabes armées, de milliers de Dinkas sont arrivés à Abyei en avril dernier. A la limite du Nord (islamisé) et du Sud (christianisé), le village présente des caractéristiques augurant mal de l'accueil.

D'abord, il est dans le « camp » arabo-musulman ; ensuite, il se trouve dans une zone frontière où la possession des troupeaux fait traditionnellement l'objet d'affrontements sanglants entre marchands arabes et pasteurs dinkas ; enfin, situé dans une zone d'insécurité, sa garnison est menacée par la progression des guérilleros du Sud. Or la guérilla, commandée par un Dinka, recrute surtout chez les Dinkas, et le gros des fugitifs, justement, se compose de femmes et d'enfants dinkas...

Une solution aurait été de laisser passer, comme de coutume, ces *« familles ennemies »*, plus pitoyables que dangereuses, vers le nord. Mais les bidonvilles de Khartoum sont déjà gros d'un million de déracinés du Sud. On n'en veut plus.

Il semble bien que les autorités d'Abyei aient décidé de ne rien faire. Et les pluies sont arrivées, isolant la région. De mai à septembre, cette foule misérable est restée là, sans abris, à la merci des intempéries, affamée et vulnérable. *« Les Dinkas étaient agglutinés sous la pluie. Chaque matin, dans la boue, on ramassait entre trente et quarante morts. Ils étaient jetés un peu plus loin. En juillet et août, des épidémies de diarrhées et de rougeole ont décimé les enfants. »*



La guerre toute proche...

On dit aussi, que même dans ce malheur extrême, les Dinkas sont restés la proie des maraudeurs arabes armés qui opèrent dans le secteur en toute impunité ; que ces derniers sont venus rafler une centaine de jeunes Noirs *« pour les vendre »*. On montre une femme enlevée qui a réussi à s'enfuir.

Qu'ont fait pendant tout ce temps les habitants du village, les Arabes, les Dinkas et les deux missionnaires italiens établis là depuis longtemps ? La vigilance officielle et le temps limité ne laissent guère le loisir de l'apprendre. La guerre toute proche, les difficultés d'approvisionnement, l'isolement, et, sans doute, des consignes officielles, semblent avoir paralysé les velléités de solidarité.

Qu'ont fait, à Khartoum, les autorités soudanaises, les représentants des gouvernements et des organisations internationales ? Beaucoup de réunions, pas mal d'efforts dans certains cas, mais pas grand-chose de concret, en vérité, bien que l'alerte ait été donnée régulièrement depuis le mois d'avril. Notamment par les deux agences françaises : Action internationale contre la faim (AICF) et Médecins sans frontières (MSF) et par l'un des missionnaires italiens, le Père Silvano Gottardi.

En mai-juin, MSF, l'AICF et l'agence irlandaise « Concern » avaient obtenu l'autorisation de travailler dans les localités voisines d'El-Meiram, de Kadugli, de Muglad, elles aussi submergées, à la veille de la saison des pluies, par une marée de dinkas venus du Sud. Là aussi, la situation est rapidement devenue épouvantable et le taux de mortalité très élevé : dix pour cent les premiers mois ! Mais, au moins, un minimum d'assistance médicale a permis de limiter les dégâts.

Limiter les dégâts

Pour Abyei, au contraire, les autorités ont opposé un refus absolu, invoquant l'isolement et l'insécurité. Il semble pourtant que, malgré les pluies, la garnison du village ait été ravitaillée par hélicoptère militaire. Quoi qu'il en soit, le bilan des morts aura été ici particulièrement lourd : plus de 3 000 morts. D'autant plus qu'une partie des premiers secours alimentaires (la moitié, affirme-t-on dans les milieux informés) a été sur le champ confisquée par l'armée. *« A tel point que la situation avait empiré vingt jours après le premier ravitaillement »*, estimait un expert européen.

« La situation s'est bien améliorée », dit Christian, un logisticien de MSF, qui avait tenté, en vain, pendant la saison des pluies, d'atteindre Abyei en tracteur depuis El-Meiram. Sans doute, mais on y meurt encore beaucoup ; les enfants de moins de quatre ans, les plus vulnérables, sont rares ; les symptômes mortels des grandes carences qui transforment des gamins en *« petit vieux »* à la fois gonflés et squelettiques restent visibles. On attendait, ces jours-ci, la première équipe médicale internationale...

Tout cela faisait dire au secrétaire d'Etat à l'Action humanitaire, qui s'est rendu à Abyei le lundi 31 octobre, accompagné du député socialiste Bertrand Gallet et de sœur Emmanuelle connue pour son action dans les bidonvilles du Caire : *« Lorsque j'ai vu ces centaines d'enfants dans un état de malnutrition plus ou moins avancé, je me suis revu, il y a vingt ans jour pour jour, au Biafra. Je sais que cette comparaison peut être exagérée, mais nous n'avons vu qu'Abyei, aux portes de l'enfer. Nous ne connaissons pas l'étendue du désastre, mais on peut craindre qu'elle soit immense. »*

En effet, tout semble aujourd'hui indiquer, qu'à Wau, Aweil et tant d'autres localités au sud du Soudan, des centaines de milliers de victimes oubliées dans le grand ravage attendent, désespérément, qu'une main secourable passe enfin à leur portée.

R.-P. PARINGAUX.

EGYPTE

Ouverture, en son absence, du procès du fils de Nasser

Le procès de l'organisation Révolution égyptienne, responsable de plusieurs attentats contre des diplomates israéliens et américains, s'est ouvert, mardi 1er novembre, au Caire, devant la Cour supérieure de la sécurité de l'Etat.

Alors que dix-huit des vingt accusés étaient présents, l'accusé numéro 2, M. Khaled Abdel Nasser, brillait par son absence. Le fils aîné du président Nasser avait affirmé, à partir de Belgrade, où il s'est réfugié, qu'il rentrerait en Egypte pour son procès. Le procureur général avait réclamé, en février, la peine de mort contre M. Khaled Abdel Nasser et dix autres membres présumés de Révolution égyptienne.

Le principal accusé, M. Mahmoud Nourel Din, a déclaré à la presse qu'il ne regrettait rien. *« Je n'ai fait que mon devoir en combattant les services de renseignement israélien et américain. »*

Amériques

BRÉSIL

La « Phalange rouge » a fait tuer treize détenus dans les prisons de Rio-de-Janeiro

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Rio de Janeiro. – Depuis des années, la Phalange rouge fait parler d'elle dans les prisons de Rio-de-Janeiro. Ce nom pour poseurs de bombes désigne une association de détenus hautement organisés. Ces derniers jours, la Phalange a sévi une fois de plus, à sa manière : huit cadavres ont été découverts lundi 31 octobre dans plusieurs établissements pénitentiaires de la ville. Cinq autres mardi matin.

Les victimes ne sont pas des gardiens, mais des détenus ordinaires. Ils n'avaient pas suivi, semble-t-il, le mot d'ordre de grève lancé par les caïds de l'organisation. Ces derniers, enfermés dans une prison de haute sécurité, se plaignent de leurs conditions d'incarcération. Ils ont demandé leur transfert, et, pour appuyer leur revendication, décidé que le travail s'arrêterait dans les prisons. Comme ils « tiennent » la plupart des établissements de la ville, ils n'ont pas eu de mal à se faire obéir : sauf, apparemment, de certains détenus affectés au service de nettoyage, dont on a retrouvé les corps dans une galerie désaffectée - les uns avaient été tués à coups de couteau, les autres pendus. Le massacre commencé à la prison Frei Caneca, dans un quartier du centre, s'est poursuivi dans celle d'Ilha grande, une île très touristique située au sud de Rio. Il n'est pas sûr que les victimes aient été des prisonniers récalcitrants. Il a très bien pu être perpétré uniquement pour attirer l'attention.

Des journalistes sont allés sur les lieux. Ils ont parlé avec des détenus. *« Nous sommes une grande famille*, ont dit ces derniers. *Nous avons arrêté le travail par solidarité avec nos chefs. Ils doivent être transférés. Là où ils sont, ils n'ont que de la nourriture avariée et sont privés de tout contact avec l'extérieur. »*

Les chefs en question sont pour la plupart des trafiquants de drogue, qui ont leur Q.G. dans les favelas (bidonvilles) de Rio. Leur gang s'est formé dans les prisons au temps du régime militaire, quand les détenus politiques cohabitaient avec les délinquants de droit commun. Au contact des militants incarcérés, les voyous ont appris qu'ils ne devaient pas se voler, ni se violer entre eux, qu'ils devaient au contraire s'entraider. D'où le nom de Phalange rouge qu'ils ont donné à leur organisation, en souvenir de leur coexistence avec des gauchistes.

Aujourd'hui, les phalangistes ont oublié les règles de bonne moralité apprises avec les « politiques », mais ils restent parfaitement organisés : ils suivent leurs affaires depuis leurs cellules. Ils programment des hold-up, dirigent le trafic de cocaïne, et se constituent des trésors de guerre, qui servent à acheter les gardiens et financer des évasions. Il leur arrive aussi de fomenter des mutineries ou de lancer des grèves, comme celle, ponctuée de meurtres, qui a lieu en ce moment.

C.V.

VENEZUELA

Enquête sur un massacre de paysans

L'armée vénézuélienne a ouvert une enquête, mardi 1er novembre, sur la mort de quatorze villageois qui auraient été tués, selon des témoins, par des soldats samedi dernier. *« La justice militaire va enquêter sur cette affaire et ira jusqu'au bout »*, a déclaré à la presse le ministre de la défense, le général Italo Valle de Alliegro. Environ 1 500 personnes ont assisté à l'enterrement, lundi, des quatorze paysans tués près de la frontière colombienne, à El Amparo, à 800 kilomètres au sud-ouest de Caracas.

Des témoins ont raconté avoir vu les soldats ouvrir le feu sans sommation, samedi, sur un groupe d'hommes qui préparaient un festin pour le lancement d'un nouveau bateau.

Deux survivants, tous deux pêcheurs, ont affirmé dimanche aux enquêteurs que toutes les victimes étaient des civils désarmés.

Selon un officier supérieur, les personnes tuées, samedi, étaient des guérilleros colombiens qui s'apprêtaient à saboter des installations pétrolières. Lundi, M. Teodoro Petkoff, ancien rebelle pro-cubain devenu l'un des dirigeants du troisième parti du Venezuela, le Mouvement pour le socialisme (MAS), a accusé l'armée d'avoir perpétré un *« massacre effroyable contre des gens sans défense »*. – *(Reuter.)*

SALVADOR

La guérilla a attaqué le QG de la garde nationale

Des guérilleros du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) ont attaqué au mortier, le mardi 1er novembre, le quartier général de la garde nationale salvadorienne, au nord de la capitale. Quatre soldats ont été tués et au moins trente-sept autres blessés lors de cette opération, la plus audacieuse que les rebelles de gauche aient tentée depuis plusieurs années. La moitié de la caserne – dont l'arsenal – a été détruite. La veille, les guérilleros avaient assassiné le maire de droite du chef-lieu de la province d'Usulutan. L'état-major de l'armée a décrété l'état d'alerte générale en prévision de nouvelles attaques.

Ce regain de tension survient après que le nouveau chef militaire du pays, le colonel René Emilio Ponce – qui a remplacé le général Adolfo Blandon, – eut rejeté les offres de négociations des rebelles. *« Nous les voyons se servir du dialogue comme d'une tactique pour accéder au pouvoir. S'ils le veulent, ils doivent se soumettre au processus démocratique et aux joutes parlementaires »*, a déclaré le colonel, en ajoutant toutefois que l'armée respecterait la volonté du gouvernement civil si ce dernier souhaitait reprendre les pourparlers interrompus en octobre 1987. – *(AFP, Reuter.)*

Enquête

Les huit années à la Maison Blanche

Un héritage en trompe-l'œil

(Suite de la première page.)

L'inflation a été réduite, le chômage ramené à un niveau remarquablement bas (sauf pour les Noirs), mais la drogue a été promue au rang d'ennemi public numéro un. Enfin, l'administration a tiré bien des traites sur l'avenir, laissant s'accumuler une dette colossale et de graves déficits budgétaires et commerciaux — qui, il est vrai, commencent enfin à se contracter.

Mais l'Amérique « moyenne » semble fondamentalement satisfaite : 56 % des Américains, selon une récente enquête de *Time*, estiment que la politique économique de M. Reagan *« a été bonne pour le pays »*, et une très forte majorité approuve la manière dont il a géré le problème majeur de la politique étrangère américaine : les relations avec Moscou.

On peut contester le bilan du « reaganisme », estimer que M. Reagan a ignoré ce qui ne cadrait pas avec ses principes, et hypothéqué l'avenir. Mais on ne conteste plus la surprenante réussite « personnelle » de cet homme qui, malgré un corps robuste et de solides convictions, a semblé souvent si fragile. Ce président a parfois frôlé la catastrophe, comme au sommet de Reykjavik ; il s'est embarqué, tête la première, dans des entreprises incertaines, comme l'initiative de défense stratégique (IDS) et a connu des échecs pitoyables, comme l'« Irangate ». Mais il a toujours rebondi.

« Paix et prospérité »

Question de chance ? Chance de survivre à un attentat, chance de profiter d'une conjoncture mondiale favorable, chance de trouver un interlocuteur comme M. Gorbatchev ? Sans doute, mais on peut aussi bien considérer que M. Reagan a eu le mérite d'avoir quelques idées simples, mais efficaces, et de s'y être tenu : réarmer l'Amérique, et ne négocier qu'en position de force, ne pas céder sur les droits de l'homme, mais ne pas, non plus, tout mélanger dans les négociations Est-Ouest, comme son prédécesseur avait tendance à le faire. Et puis, au plan économique, libérer les forces *« naturelles »* des Etats-Unis en essayant d'alléger le poids de diverses contraintes — au premier chef, les impôts.

Quelle que soit la part de la chance ou de la justesse des idées, certains résultats peuvent paraître impressionnants. En dépit de tous les sarcasmes suscités par ce qu'on a appelé, par dérision, les *« reaganomics »*, l'expansion en est à sa sixième année consécutive ; et l'homme que naguère la presse soviétique comparait à Hitler, et que bien des Européens de l'Ouest eux-mêmes considéraient comme un dangereux va-t-en-guerre, est allé prêcher à Moscou les mérites de la liberté après avoir signé le premier traité sur l'élimination d'une catégorie d'armes nucléaires. *« La paix et la prospérité »* ne sont pas que le refrain des discours républicains : pour une majorité d'Américains, *c'est une réalité, à laquelle* M. Reagan est, par la force des choses, associé.

C'est peut-être l'essentiel, mais, pour le reste, la « révolution reaganienne » ne s'est guère traduite dans les faits. Le rôle de l'Etat n'a pas vraiment diminué. Au contraire, concède un ancien conseiller économique de M. Reagan, *« le gouvernement fédéral pèse d'un poids plus lourd sur l'économie américaine qu'au moment où Carter a quitté ses fonctions »*.

La plupart des Américains subissent, au total, autant de prélèvements, la hausse des cotisations sociales (et des taxations locales) ayant compensé, et au-delà, la diminution des impôts. Dans tous ces domaines, M. Reagan et ses amis idéologues n'ont pas vraiment réussi à renverser la vapeur. Tout au plus ont-ils donné un coup de frein.

Quant à la *« révolution morale »*, elle en est restée au stade des intentions, pour la bonne raison que les Américains n'ont pas suivi, et que M. Reagan lui-même n'a guère insisté, tant pour ce qui concerne l'avortement que la prière à l'école.

Le diable fiscal

Au bout du compte, l'empreinte du reaganisme ne sera pas forcément très profonde, ni très durable — et même les objectifs pour lesquels le président sortant s'est battu avec le plus de *conviction risquent de ne guère* lui survivre : le projet de « bouclier spatial » qu'était censée fournir, à long terme, l'IDS a toutes chances de se réduire comme une peau de chagrin, dès que M. Reagan aura quitté la Maison Blanche.

Mais l'heure des remises en cause et des réexamens n'a pas encore sonné, et, pour l'essentiel, le « message » reaganien continue à être entendu et à donner le ton. Le principe d'une défense forte reste acquis, et aucun homme politique sérieux ne se risque à plaider pour une réduction drastique des dépenses militaires, en dépit des contraintes budgétaires. M. Dukakis lui-même s'applique à apparaître *« ferme »* en matière de défense, quitte à revenir sur certaines de ses prises de positions passées, et M. Bush chausse pour l'instant les bottes de M. Reagan, même s'il ne nourrit de toute évidence pas le même enthousiasme pour l'IDS.

Même consensus en matière d'impôts. M. Bush jure tous les jours qu'il ne les augmentera pas. M. Dukakis affirme qu'il ne le ferait qu'en tout dernier ressort, mais il refuse absolument la moindre précision, et fait semblant de croire qu'une lutte plus sévère



AFP

George Bush et le président Reagan à la Convention nationale républicaine.

contre la fraude suffira. La plupart des spécialistes — et la majeure partie de l'opinion — estiment qu'aucun des deux candidats n'est crédible sur ce point, mais aucun d'entre eux ne s'est aventuré à s'attaquer à ce dogme reaganien de base : les impôts, c'est le diable.

Corollaire, il est impératif d'économiser sur les autres dépenses de l'Etat. C'est même là l'un des héritages majeurs de la présidence Reagan. En « institutionnalisant » le déficit budgétaire, l'actuel président prive de fait les démocrates de leurs outils préférés : les programmes sociaux, puisque toute dépense nouvelle ne peut qu'aggraver les choses.

Plus fondamentalement encore, l'Amérique de la fin des années Reagan reste convaincue que le conservatisme est une vertu et le libéralisme une tare — un libéral américain étant, en gros, un homme de gauche. Tout au début des primaires, M. Dukakis s'était bien défini comme *« un progressiste libéral »*, mais depuis qu'il affronte son adversaire républicain il s'efforce de convaincre qu'il est, en réalité, plus conservateur que M. Bush.

Ce dernier ne renonce pas pour autant à broder sur le thème du *« mot qui commence par un l »* — comme s'il s'agissait d'une obscénité, tandis que M. Reagan va répétant que l'élection de novembre sera, *comme l'ont été celles de* 1980 et de 1984, *« un référendum sur le libéralisme »*.

Jamais, jusqu'à ces tout derniers jours, M. Dukakis n'a relevé le défi, jamais il n'a répondu qu'il était libéral et fier de l'être. Au contraire, il a affirmé cet été que l'élection 1988 portait *« non sur l'idéologie, mais sur la compétence »*, — manière de concéder d'emblée la défaite sur le plan des principes. Ce n'est que dimanche 30 octobre, à dix jours de l'élection, qu'il s'est décidé à sortir enfin son drapeau de sa poche, comme beaucoup de ses partisans l'enjoignaient de le faire depuis longtemps, pour déclarer, sans insister outre mesure : *« Oui, je suis un libéral, au sens où je suis fidèle à la tradition de Roosevelt, Truman et Kennedy. »*

Vulgate reaganienne

L'excessive prudence du gouverneur du Massachusetts n'est pas seule en cause : c'est bien l'ensemble du Parti démocrate qui se trouve mis en porte à faux, placé sur la défensive en matière d'idéologie, comme il l'est à propos des recettes et des dépenses budgétaires, ce qui est un bien curieux paradoxe pour un parti d'« opposition ».

D'ailleurs M. Reagan, comme pour couper ce qu'il reste d'herbe sous les pieds de ses adversaires, proclame que le Parti républicain d'aujourd'hui est l'héritier légitime du *« parti de Truman »* (auquel lui-même a appartenu jadis). C'est aussi l'actuel président qui, à la convention de La Nouvelle-Orléans, s'est écrié : *« Que personne ne l'oublie, le changement, c'est nous. »*

M. Bush a repris la formule, sans vraiment la développer, sinon pour dire qu'il voulait *« une Amérique plus gentille, plus douce »*. Mais c'est bien sûr avant tout à M. Dukakis qu'il revenait de définir ce que, lui, voulait changer. Il n'est jamais parvenu à le faire, par manque d'audace, de conviction, ou peut-être parce que M. Reagan, *beaucoup plus que* M. Bush, se trouvait sur son chemin.

Les problèmes de société — la drogue, le crime, l'éducation — auraient dû fournir aux démocrates un excellent terrain d'attaque. Mais *c'est précisément là* qu'ils ont reçu les coups les plus douloureux, leurs adversaires républicains jouant efficacement sur la réputation de « permissivité » associée dans l'esprit du public aux libéraux des années 60.

En politique étrangère, même les échecs les plus flagrants de l'actuelle administration — l'Amérique centrale, le Proche-Orient — n'ont pas été l'occasion d'exposer d'autres projets, d'autres idées, ces deux sujets étant, pour *diverses raisons, pratiquement* exclus de la campagne.

Sur les relations Est-Ouest, la place de l'Amérique dans le monde, comme sur l'économie, M. Dukakis n'a pas non plus dit grand-chose de notable. Peut-être parce qu'il n'avait rien à dire, mais peut-être aussi parce qu'il avait choisi, jusqu'à ces derniers temps, de faire campagne au centre, et que le centre — ou ce qu'on appelle ici la *« mainstream America »*, le *« courant principal »* de l'Amérique — reste, au terme de ces huit années, assez largement acquis à la vulgate reaganienne.

JAN KRAUZE.

Une morale à la carte

APRÈS les désordres du Watergate et le « malaise » des années Carter, il est admis que Ronald Reagan fit à nouveau rêver l'Amérique. Un rêve codifié, bien sûr. Car ce président, qui, la main sur le cœur, saluait le drapeau et faisait qu'un *« jour nouveau »* se levait chaque matin sur des millions de *« petites maisons sur la colline »*, incarnait pleinement un certain idéal moraliste et bien-pensant. Tout rentrait dans l'ordre donc, un peu trop même.

En 1980, devant les cris de victoire anticipé des chantres de la révolution morale qui avaient fait de Ronald Reagan « leur » candidat, les organisations de défense des droits civiques s'offrirent une pleine page de publicité dans le *New-York Times* pour constater : *« Il ne reste plus qu'à faire ses prières !... »*

Huit ans après, alors que le vindicatif révérend Falwell, la voix mouillée, qualifie le vieux président qui s'en va de *« meilleur leader depuis Lincoln »*, les manifestations contre l'avortement, qui se multiplient à l'heure actuelle, montrent qu'à l'évidence la croisade morale n'a pa été si efficace. Elle connut même son pire échec l'an dernier lorsque le juge ultra-conservateur, Robert Bork, fut écarté de la Cour suprême — ce régulateur ultime de la société, — où M. Reagan entendait le placer.

« Grand communicateur » ou *« grand prestidigitateur » ?* Ce président divorcé, peu pratiquant et père d'une famille aux *liens* relâchés, a réussi jusqu'au bout à entretenir l'illusion, alors même que le *« jour nouveau »* promis à l'Amérique était chaque fois plus brumeux, et que la Maison Blanche, tiraillée entre les intérêts particuliers, n'avait *plus* rien d'immaculé.

Il y eut bien sûr l'« Irangate », ce complot au sein du cabinet, révélé en 1986 et destiné à vendre des armes en secret à l'Iran *pour mieux financer la Contra* antisandiniste au Nicaragua. Et l'on découvrit comment des membres peu scrupuleux du Conseil national de sécurité réussirent à court-circuiter et George Shultz, secrétaire d'Etat, et Caspar Weinberger, secrétaire à la défense. Un scandale national dans lequel Ronald Reagan, bafouillant, se contredit plusieurs fois sur le rôle qu'il avait lui-même joué. Election aidant, l'heure des éclaircissements sur cette affaire a été repoussée au lendemain du scrutin, où devrait se tenir le procès du principal protagoniste, l'ex-lieutenant-colonel Oliver North.

Plus de cent scandales !

Il y eut enfin et surtout une profusion rare de petits « scandales » à l'intérieur même de l'équipe Reagan. Et *Time Magazine*, qui s'amusa à les compter, en trouva plus de cent en huit ans ! Certains ténors de la politique furent les premiers touchés, dont Raymond Donovan, l'ancien secrétaire au travail qui, soupçonné d'avoir des liens avec la mafia et d'avoir « escroqué » 7,4 millions de dollars au métro new-yorkais, fut, en 1985, le premier membre à part entière *du cabinet à démissionner* dans l'histoire américaine sous des accusations criminelles.

L'ancien ministre de la justice et ami très proche du président, Edwin Meese, avocat fervent d'une éthique rigoureuse qu'il était le premier à enfreindre, finit par partir lui aussi après avoir longtemps tenu tête à la cabale menée contre lui. Compromis dans une fumeuse affaire d'oléoduc irakien jamais construit, pour lequel il avait envisagé de donner des pots-de-vin (jamais versés) aux Israéliens en échange de leur « protection », il fut blanchi de justesse par la commission d'enquête.

Par ailleurs, sans même attendre les révélations du journaliste Bob Woodward sur la CIA, il était de notoriété publique que William Casey, l'ancien directeur de l'Agence, *aujourd'hui décédé, avait réussi* quelques jolis coups de Bourse grâce aux renseignements confidentiels auxquels il avait accès. Sa mort mit fin à toute chance de connaître la vérité sur cet « Irangate » dont il fut le personnage-clef.

Enfin, forts du principe que servir l'Etat n'exclut pas de s'enrichir personnellement, beaucoup se sont donné bonne conscience en soulignant qu'ils étaient, ou seraient, mieux payés dans le privé. Ce qui valut à deux *anciens conseillers de la Maison* Blanche, MM. Deaver et Nofziger, d'être condamnés pour « trafic d'influence » après avoir un peu trop monnayé leur intimité avec la présidence.

Dans pareil contexte, on pourrait s'étonner de cette « morale à la carte » du public américain, si indulgent à l'égard de ceux qui ignorent ou tournent la loi et si rigoureux pour la moindre entorse aux bonnes mœurs. En témoignent les mésaventures de l'ex-favori démocrate Gary Hart, contraint de quitter la course à la présidence pour un week-end extraconjugal avec un mannequin de Miami; ou, dans une moindre mesure, celles de Jo Biden, cet autre démocrate obligé de se retirer pour avoir « emprunté » quelques lignes à l'éloquence d'un leader travailliste britannique, alors que les livres récemment écrits par les peu reconnaissants amis de M. Reagan *décrivent* à l'envi un président « préfabriqué » pour la télévision, dont chaque trait d'esprit est préparé à l'avance.

Après pareil examen de passage, si tatillon que bien peu d'actuels leaders de par le *monde l'auraient réussi*, on peut aussi s'interroger sur une campagne électorale qui monte en épingle le peu de goût de M. Dukakis pour le drapeau ou le peu d'empressement de M. Quayle (colistier de M. Bush) *à aller le servir au Vietnam*, alors que sont laissées en suspens des questions, autrement plus graves, sur le rôle peu clair joué par le vice-président Bush dans cet « Irangate » qui fut après tout le plus grand scandale de la *présidence qui s'achève*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

L'envers du décor

SEPT cent cinquante mille sans-abri (dont cent mille enfants), un Américain sur sept dépourvu de toute forme d'assurance-maladie, 13,5 % de la population vivant au-dessous du « seuil de pauvreté » — avec une proportion beaucoup plus forte pour les Noirs et les Hispaniques : l'Amérique est peut-être prospère, mais bien des Américains ne le sont pas, et huit années de présidence Reagan n'ont nullement comblé les lacunes d'une société profondément inégalitaire.

Au contraire, les contrastes se sont aggravés, les revenus des plus riches ont progressé nettement plus vite que ceux des plus modestes, tandis que l'administration poussait le Congrès à tailler dans toutes sortes de programmes sociaux, réduisant à la portion congrue les subventions destinées à la construction de logements à bas prix... Si l'on ajoute à cela que l'équipe Reagan a semblé pour une grande part se désintéresser de la promotion des droits des Noirs et des Hispaniques, qu'elle a échoué dans sa lutte pour enrayer le trafic et la consommation de drogue, et que les prisons se sont remplies sans que les rues des villes américaines soient devenues plus sûres, on peut sans mal composer un tableau sinistre des Etats-Unis d'aujourd'hui.

Si le pasteur Jackson a suscité un tel écho au cours de la campagne des primaires, ce n'est pas seulement parce qu'il est noir et doué d'un charisme personnel infiniment supérieur à ceux des deux « finalistes » de la compétition. C'est aussi parce que lui seul s'est vraiment fait le porte-parole de l'Amérique des laissés-pour-compte, et que cette Amérique-là existe, tel un remords, même pour beaucoup.

Mais l'administration Reagan refuse le procès qu'on lui fait, en affirmant d'abord que la réduction du chômage et de l'inflation était le plus grand service à rendre aux *« pauvres »*. *De fait, le fameux « indice de* misère » (qui est la somme des taux d'inflation et de chomage, et fut « inventé » par M. Carter pendant la campagne de 1976 avant d'être retourné contre lui par M. Reagan en 1980) a diminué *de plus de moitié* : 21 % en 1980, environ 10 % aujourd'hui.

En matière de logement, les responsables font valoir que, au cours des sept années écoulées, un million de personnes supplémentaires ont bénéficié d'une assistance de l'Etat, d'une aide financière du type allocation-logement, l'administration actuelle estimant que la construction d'ensembles de logements trop subventionnés favorise la création d'îlots de pauvreté et de délinquance. Et au pasteur Jackson qui affirme que *« la moitié des Noirs sont pauvres »*, l'administration rétorque que le chiffre réel n'est que de 33 %, en baisse - très légère, 1 % - par rapport à 1980.

Rattraper le temps perdu

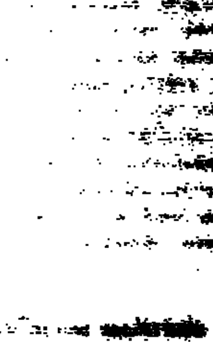
On pourrait aussi faire valoir que les fonds budgétaires consacrés aux remboursements des frais médicaux des plus défavorisés sont aujourd'hui deux fois plus élevés qu'au début du premier mandat de M. Reagan : mais c'est là le résultat de l'action du Congrès, à majorité démocrate, beaucoup plus que de la Maison Blanche, qui a essayé de s'y opposer.

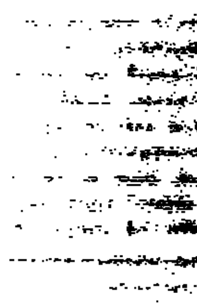
Les deux candidats ont insisté, chacun à sa manière, sur la nécessité d'aller de l'avant ou, si l'on préfère, de rattraper le temps perdu. Mais les contraintes budgétaires limitent beaucoup les marges de manœuvre : M. Dukakis essaie de tourner la *difficulté* en insistant sur la contribution des entreprises, par exemple en matière d'assurance-maladie ou de crèches. Mais la plupart de ses propositions seraient surtout favorables aux classes moyennes, et n'amélioreraient guère le sort des vrais pauvres.

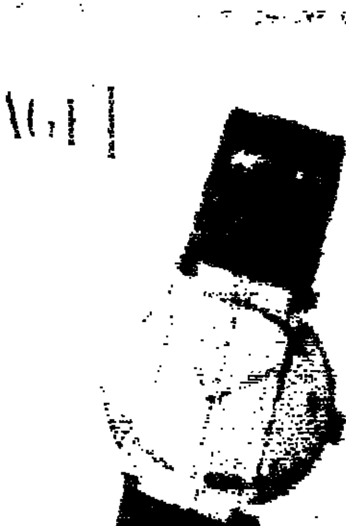
M. Bush, fidèle en cela à son tempérament personnel et aux traditions de son parti, insiste sur l'initiative individuelle, les dons et le bénévolat, et il a lancé l'idée d'une sorte de « service » qui donnerait l'occasion aux jeunes gens des milieux aisés de soulager le sort des plus modestes. Il a aussi à plusieurs reprises évoqué le sort des *« enfants du centre des villes »* (c'est-à-dire des quartiers noirs souvent à moitié en ruine), mais les idées avancées ne paraissent pas, pour l'instant, à la mesure de l'émotion manifestée.

J. K.

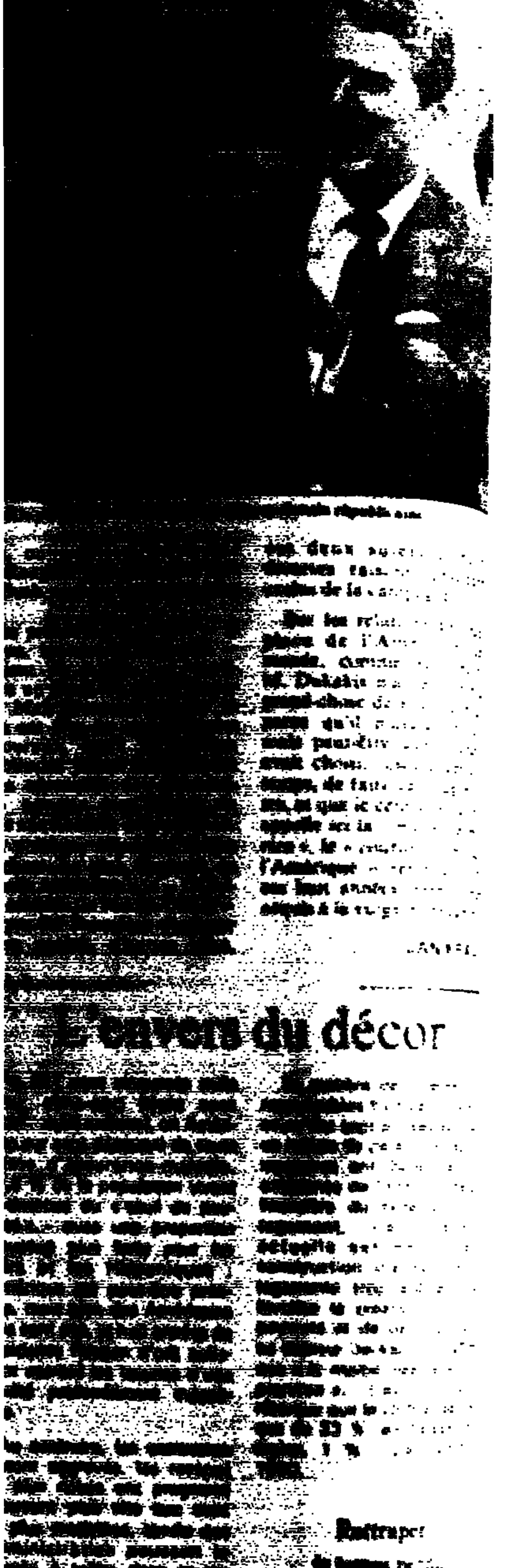












Enquête

du président Ronald Reagan

Prospérité économique sur fond de déclin...

IL était venu pour célébrer une ère de croissance, et de confiance retrouvée, d'une Amérique humiliée peu avant par les Iraniens ; Ronald Reagan va quitter la présidence sur le grand air du déclin. Il n'est jusqu'à Henry Kissinger qui, dans son « mémo » adressé au futur président des Etats-Unis, ne remarque qu'en 1950 les Etats-Unis produisaient 52 % de l'ensemble des biens et services du monde. Aujourd'hui, ils n'en produisent plus que 22 %. *« Cela fait encore de nous,* souligne l'ancien secrétaire d'Etat, *la nation la plus forte du monde. Mais nous ne pouvons plus assurer seuls l'équilibre des forces. »*

Cette idée abstraite d'un déclin de l'Amérique a été alimentée par le livre *Montée et déclin des grandes puissances* (1) de l'historien britannique, disciple de Toynbee, Paul Kennedy, qui concluait qu'*« instinctivement les grandes puissances en déclin relatif dépensent davantage pour leur sécurité, au détriment des investissements productifs »*. Mais elle n'aurait jamais reçu l'écho qu'elle a eu si les Américains n'avaient eu le sentiment d'être confrontés à une compétition qu'ils ne gagnaient pas toujours et à un déferlement, sur leur sol, des investissements japonais et européens. Non seulement une part importante des automobiles qu'ils achètent est japonaise. Mais décident-ils de structurer leur industrie automobile par des coupes claires dans les effectifs et par des investissements colossaux qu'ils ne parviennent toujours pas à rattraper leur retard. L'écart de prix d'un modèle « compact » vendu à San-Francisco est aussi élevé entre Ford ou GM et Toyota ou Nissan en 1987 qu'en 1979.

Des pans entiers de l'industrie américaine ont ainsi vu croître la concurrence étrangère aux Etats-Unis : le textile, la machine-outil, les produits électroniques ou la sidérurgie ont dû céder le pas, depuis 1980, dans des proportions, parfois importantes (jusqu'à 30 %). Quand des touristes américains veulent passer leurs vacances à l'hôtel à Hawaii, ils n'ont pratiquement aucune chance de le faire ailleurs que dans un hôtel japonais. Comme si les Japonais avaient décidé d'acheter Pearl-Harbor à défaut de le prendre. Des bâtiments aussi prestigieux que le siège d'Exxon à New-York, le Citicorps Center à San-Francisco ou l'Arco Plaza à Los Angeles sont désormais japonais. Quand un journaliste du *New York Times* écrit « Buying into America », il démontre que ces avoirs détenus par les étrangers aux Etats-Unis – quelque 1 500 milliards et une progression de 150 milliards par an – conduisent *« insidieusement »* à une perte de contrôle politique de l'Amérique.

En fait, comme le dit Félix Rohatyn, l'un des penseurs démocrates, associé gérant chez Lazard Frères, *« les Etats-Unis deviennent une puissance de second ordre. On mesure mal le degré de dépendance à l'égard du capital étranger auquel nous sommes arrivés. Non seulement pour financer les investissements mais aussi, ce qui est nouveau, pour financer le gouvernement américain lui-même. »*

Le dilemme américain est celui d'un pays passé, en un lustre, de premier créditeur du monde à premier débiteur. Il est simple : les déficits (extérieur et budgétaire) obligent à attirer des capitaux étrangers qui, en se plaçant non seulement en bons du Trésor mais aussi en actifs industriels ou immobiliers, soulèvent de plus en plus de réticences internes. La loi sur le commerce (Trade Bill) finalement adoptée en août 1988, qui élargit la notion de pratiques commerciales déloyales à celle visant à améliorer la compétitivité et celles – nombreuses – tendant à limiter les investissements étrangers, n'a pas d'autre origine. Le protectionnisme n'est peut-être pas la manière la plus inélégante de réduire le déséquilibre américain, car une purge qui comblerait rapidement les déficits américains entraînerait inévitablement une récession dans les autres pays industrialisés. Il y a donc quelque hypocrisie à réclamer une telle politique.





Dessin extrait de « The Economist ».

Inflation maîtrisée

C'est un peu injuste, il est vrai, de ne retenir de la politique économique menée par Ronald Reagan que ces deux monstrueux trous du budget et des échanges extérieurs. La *« reaganomie »*, puisque tel fut le nom donné à cette politique, était fondée sur le rejet des politiques keynésiennes qui avaient conduit l'Amérique, à la fin des années 60, à la stagnation des gains de productivité, au recul de l'épargne, à l'insuffisance des investissements productifs, au dérapage continu des dépenses publiques, à une inflation montante et à une croissance pénible. Vaincre l'inflation et relancer la croissance passaient donc par une réduction simultanée des dépenses publiques et des impôts.

Dès son arrivée au pouvoir, en 1981, le président a fait approuver la réduction de 25 % en trois étapes de l'impôt sur le revenu (avec notamment un abaissement du taux marginal de 70 à 50 %). L'autre grande réforme fiscale, entrée en vigueur le 1er janvier 1987, a poursuivi la politique d'abaissement des taux (barème ramené à deux taux – 14 et 28 % – pour les personnes physiques, et taux réduit de 46 à 34 %).

Le « moins d'Etat » a aussi été sensible dans une déréglementation engagée par Jimmy Carter mais systématisée sous Ronald Reagan. Commencé par la dérégulation du transport aérien, ce mouvement a touché ensuite les transports routiers et ferroviaires, les télécommunications et le secteur financier. Pour le meilleur et pour le pire : les coûts des transports et des télécommunications ont été abaissés pour les usagers, l'épargne a été mieux rémunérée, mais des lignes aériennes non rentables ont été fermées, des caisses d'épargne ont fait faillite, retards et files d'attente paralysent les aéroports. Sans parler du krach du 19 octobre 1987 issu des excès de la Bourse, nourris par une vague de prises de contrôle financées à crédit.

Les économistes libéraux (2) mettent pourtant en exergue les résultats de cette politique : repartie en 1982, l'économie américaine a enregistré depuis lors sa plus longue phase d'expansion depuis la guerre ; elle a créé de ce fait plus de quinze millions d'emplois et ramené le taux de chômage de 9,5 à 5,4 % de la population active. Quant à l'inflation, enrayée par la politique monétariste de la banque centrale au début des années 80 et par la détermination manifestée par la Maison Blanche à l'occasion du conflit salarial avec les contrôleurs aériens, elle n'a toujours pas reparu. Enfin, en termes de productivité, l'industrie américaine a regagné un peu du terrain perdu, du moins sur les Européens.

Mais les dépenses publiques, dont la réduction devait être corrélative à la baisse des impôts, n'ont pu être maîtrisées. Les dépenses militaires ont continué de croître. Comme le rappelle Henry Kissinger dans son « mémo », les engagements des Etats-Unis hors de leurs frontières sont énormes : plusieurs centaines de milliers de soldats répartis dans quelque trente pays, l'appartenance à quatre pactes de sécurité régionaux, des traités de défense mutuelle avec plus de quarante pays, la fourniture d'une aide économique et militaire à une centaine d'Etats. De quoi étayer largement la thèse de Paul Kennedy.

Les dépenses civiles n'ont pas été réduites autant qu'elles devaient l'être, et il a fallu une loi Gramm-Rudman pour contraindre la Maison Blanche et le Congrès à un peu plus de rigueur. L'ancien directeur du budget de Reagan, David Stockman, montre bien l'évolution de certains libéraux. Dans un livre intitulé *le Triomphe de la politique* publié en 1986, il reconnaît qu'il était fou de remettre en question les dépenses d'intervention sociale et économique de l'Etat : *« Le refus que les hommes politiques opposent à une réduction significative de l'Etat-providence n'est pas arbitraire, il correspond bien aux préférences des électeurs. »* Des organismes comme le département de protection sociale, dont la destruction était annoncée, n'ont donc pas été remis en cause.

Retour de l'Etat ?

Or cela n'a pas empêché les inégalités de s'aggraver. Les vingt premiers pour cent de la population reçoivent 43,7 % de tous les revenus, tandis que les vingt derniers n'en obtiennent que 4,6 %, soit une différence aussi forte qu'au lendemain de la guerre. Et comme l'écart de salaires entre Blancs et Noirs s'est élargi depuis huit ans, un Noir sur trois vit aujourd'hui au-dessous du seuil de pauvreté (11 500 dollars par an pour une famille de quatre enfants) contre un Blanc sur dix. Tous les ferments d'un société duale à fondement racial sont de nouveau en place.

L'autre échec majeur de Ronald Reagan, c'est que le revenu disponible laissé aux Américains par les deux réformes fiscales ne s'est pas transformé en épargne mais en une consommation qui a fait écrire à Alfred Malabre, du *Wall Street Journal*, que l'Amérique vivait *« au-dessus de ses moyens »*. Bon an, mal an, le pays a ainsi un déficit d'épargne de 140 milliards de dollars qui oblige à faire appel à l'extérieur pour boucher les trous. Et comme les Japonais ont, eux, un excédent d'épargne de 100 milliards de dollars, cela fait dire à Jean-Claude Trichet, le directeur français du Trésor, que si cela devait durer les Japonais pourraient en vingt ans acheter l'ensemble des sociétés cotées à Wall Street. Une manière de dire que cela ne peut pas durer.

Voilà pourquoi le nouveau président américain devra attaquer plus vivement le problème des déficits pour accélérer un infléchissement de tendance trop lent à se manifester. Ne serait-ce que parce que le dollar, monnaie de réserve internationale, ne peut durablement être fondé sur des déficits.

Certes les admirateurs du modèle reaganien, tel Paul Mentré, président du Crédit national, ont-ils raison de souligner que personne ne parle de traiter ce problème par la résurrection de l'Etat-providence ou par la « reréglementation ». Mais le protectionnisme renaissant ou la dévaluation compétitive du dollar à laquelle nous assistons depuis deux ans ne sont-ils pas les prémices d'un certain retour de l'Etat ?

BRUNO DETHOMAS.

(1) *Le Monde* du 22 avril.
(2) Au sens économique et non au sens politique selon lequel un « libéral » est, aux Etats-Unis, « de gauche ».

Europe

La remise du prix Charlemagne à MM. Kohl et Mitterrand

Les bons élèves de la classe européenne

AIX-LA-CHAPELLE
de notre envoyé spécial

Cela ressemblait à une distribution solennelle des prix dans un collège de Jésuites d'une ville de province : prélats en camail violet et calotte pourpre, notables endimanchés, discours de circonstance,musique bien tempérée. La remise à François Mitterrand et à Helmut Kohl du « prix Charlemagne » de la ville d'Aix-la-Chapelle devait rappeler de très vieux souvenirs scolaires au président français. Provinciale jusqu'au bout des ongles et soucieuse d'assurer sa promotion aux moindres frais, la municipalité d'Aix-la-Chapelle utilise, depuis 1949, un sponsor *dont la fidélité ne s'est jamais démentie* : l'empereur à la barbe fleurie, Karl der Grosse pour les Allemands, Charlemagne pour les Français, qui installa il y a plus de mille ans sa résidence principale dans ces lieux.

Ce prix, destiné à récompenser des personnalités politiques ayant *oeuvré pour l'unification européenne*, compte parmi ses lauréats d'illustres personnalités : Jean Monnet et Konrad Adenauer dans les années 50, plus près de nous Simone Veil et le roi Juan Carlos d'Espagne. La mode, instaurée par les Nobel, des prix collectifs ou accordés conjointement à deux personnalités a également inspiré le comité, qui a honoré *« la Commission européenne »* et *« le peuple luxembourgeois »*. L'usage veut que les anciens lauréats assistent, chaque année, à la Toussaint, à la remise du prix, ce qui permet au bourgmestre de la ville d'attirer sur lui les feux de l'actualité et de parader en compagnie de grands de ce monde et *de têtes couronnées sans grever* par trop le budget communal : la frappe d'une ou deux médailles et un banquet suffisent.

Le président de la République avait cependant provoqué quelques sueurs froides chez les organisateurs. Comme à son habitude, il n'avait pas transmis par avance *son discours de remerciements*. M. Ottmar Braun, responsable du service de presse de la ville, ignorant que la parole de Dieu n'est révélée que du haut de la chaire, s'était permis une mesquine vengeance proche du blasphème : l'insertion, *dans le* dossier de presse, de la lettre de l'ambassade *de France regrettant de ne* pas pouvoir faire parvenir le texte du discours et agrémentée d'un gros point d'exclamation vengeur.

Figures imposées

Le président de la République avait invité les amis et la famille — son frère Robert et sa belle soeur, Roland Dumas, Michel Tournier, Antoine Vitez et quelques journalistes triés sur le volet — à participer à l'ensemble des cérémonies, dont un office pontifical de soixante-dix minutes où l'on put voir un Ivan Levaï victime d'un claquage musculaire au jogging suivre la messe sans broncher, appuyé sur une béquille, et un roi d'Espagne pleurer derrière ses Ray-Ban : une méchante branche lui avait fouetté l'oeil, la veille, au cours d'une partie de chasse.

L'éloge des deux meilleurs élèves de la classe européenne *avait été confié au président fédéral*, Richard von Weizsäcker, qui se tira avec brio de ces figures imposées,dans un discours très politique appelant les Européens à l'union monétaire dans l'esprit de Charlemagne : celui-ci avait mis en circulation le denier d'argent, ancêtre du pfennig allemand, qui avait cours sur tout le territoire de l'Empire. Richard von Weizsäcker, évoquant la situation dans la partie orientale de l'Europe — celle qui ne fut jamais carolingienne, — lança un vibrant appel à ne pas oublier le destin des peuples de *« l'autre Europe »*.

Les réponses des récipiendaires furent, on pouvait l'imaginer en une telle circonstance, sans surprise. Le chancelier Helmut Kohl vanta l'esprit de compromis qui permet les grandes avancées européennes ,comme l'Acte unique, et François Mitterrand, s'appuyant sur l'image de ce Charlemagne inventeur de l'école glorifiée par les livres scolaires de la troisième République et tournée en dérision par France Gall, mit en garde ses auditeurs : *« L'Europe de la culture se défait ! »* s'écria-t-il avant de se lancer dans un plaidoyer pour la coopération européenne en matière de création audiovisuelle. *« L'Europe de la culture est un ciment trop inutilisé »*, ajouta le président de la République, qui se préparait ainsi aux négociations du prochain sommet franco-allemand de Bonn, où, jeudi et vendredi, cette question sera à l'ordre du jour.

LUC ROSENZWEIG.

URSS

M. Sakharov s'inquiète de la concentration des pouvoirs résultant des réformes politiques

Plusieurs intellectuels soviétiques partisans de la « pérestroïka », dont l'académicien Andreï Sakharov, se sont déclarés inquiets, au cours d'une réunion avec des soviétologues américains, mardi 1er novembre, de la concentration des pouvoirs qu'entraînent les réformes politiques élaborées par M. Mikhaïl Gorbatchev.

Les historiens Iouri Afanassiev et Leonid Babkine, le dramaturge Alexandre Guelman, se sont faits l'écho des préoccupations de M. Sakharov lors de cette réunion, organisée à Moscou par l'hebdomadaire soviétique *Ogoniok* et dont le *New York Times* a rendu compte. Bien que le projet de loi électorale et les projets d'amendements à la Constitution publiés les 22 et 23 octobre aient en principe pour but de démocratiser le système politique, ils aboutissent en fait à investir le numéro un d'un *« pouvoir absolu »*, a souligné M. Shakarov.

« Aujourd'hui, cela va être Gorbatchev, a poursuivi l'ancien dissident. *Demain, ce sera quelqu'un d'autre, et il n'existe aucune garantie, il faut le dire franchement, aucune. »* Le Prix Nobel de la paix a également fait remarquer que le projet de loi électorale restreignait le rôle de mouvements politiques alternatifs tels que les fronts populaires récemment créés dans les républiques baltes. *« Tout cela est une question extrêmement sérieuse, dont dépend probablement le destin du pays »*, a ajouté M. Sakharov.

Ces intellectuels, tous de fervents supporters de M. Gorbatchev, ont, en outre, attiré l'attention sur plusieurs aspects des réformes politiques qui leur paraissent contestables : le président et l'Assemblée législative ne seront pas élus directement, mais choisis par le nouveau Congrès, dont un tiers des membres ne sera pas non plus élu, mais désigné par diverses organisations du *Parti communiste* : seuls les mouvements fédéraux pourront proposer des candidats ; et le président pourra légiférer par décret entre les sessions législatives. Ils ont enfin regretté les récents décrets limitant le droit de manifester.

Les projets de loi sur ces réformes doivent être soumis au vote du Soviet suprême le 29 novembre.

Par ailleurs, les principaux dirigeants de l'Opposition ouvrière dont Alexandre Chliapnikov, victimes des répressions staliniennes à la fin des années 30, ont été réhabilités, a annoncé, mardi, la télévision. L'Opposition ouvrière avait été constituée en 1921, lors d'une réunion de représentants syndicaux, mais son programme avait été rejeté par le dixième congrès du PC (mars 1921). A la fin des années 20, les leaders de ce courant avaient été persécutés pour activités antisoviétiques. Chliapnikov et S. Medvedev avaient été condamnés à mort en 1937. Des *« accusations infondées »*, de même que pour treize de leurs amis, reconnaît aujourd'hui la Cour suprême.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Neuf opposants toujours détenus en dépit de l'amnistie

Neuf opposants arrêtés à la mi-octobre en Tchécoslovaquie sont toujours en détention, malgré l'amnistie, décrétée le jeudi 27 octobre pour les délits passibles de moins de deux ans de prison (*le Monde* du 29 octobre), a indiqué, mardi 1er novembre, à Prague, le VONS (Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies).

Les chefs d'inculpation retenus contre plusieurs de ces personnes auraient, selon leurs avocats, été *« requalifiés »* à la veille de l'amnistie, de manière que les peines encourues dépassent les deux ans de prison.

Quatre de ces opposants sont poursuivis pour avoir signé une lettre ouverte accusant, notamment, les dirigeants du pays d'être responsables de la mort en prison, le 26 avril dernier, du détenu politique Pavel Wonka. Quatre autres sont inculpés pour avoir diffusé des tracts appelant à la manifestation interdite du 28 octobre (*le Monde* daté 30-31 octobre). Le dernier de ces accusés éditait à Brno (Moravie) une revue culturelle indépendante.

Les avocats estiment cependant que certains autres prisonniers politiques devraient pouvoir bénéficier de réductions de peine en vertu des mesures d'amnistie décrétées à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la République.

Enfin, le dramaturge Vaclav Havel, de la Charte 77, un des derniers opposants détenus depuis jeudi — à la veille de la manifestation marquant cet anniversaire, — a été libéré dans la nuit de lundi à mardi. — (*AFP.*)

RFA : les liaisons avec Berlin-Ouest

La création d'une compagnie franco-allemande aérienne suscite d'intenses controverses

Euroberlin-France, la nouvelle société de transport aérien franco-allemande qui doit assurer la desserte de Berlin-Ouest au départ des principales villes de RFA pourra-t-elle faire décoller ses appareils la semaine prochaine, comme prévu ? Les négociations entre les attachés de l'air représentant les Alliés — garants du statut de l'ex-capitale du Reich et responsables de l'organisation du trafic aérien — ont été intenses ces derniers jours et n'ont pas encore abouti.

BONN
de notre correspondant

Au mois de juin 1988, Américains, Britanniques, Français et Soviétiques s'étaient entendus pour que d'autres compagnies aériennes que les trois actuellement autorisées à desservir Berlin-Ouest (Panam, British Airways et Air France) puissent avoir accès à la desserte de cette ligne. Dans cette perspective, Air France et la compagnie nationale ouest-allemande Lufthansa fondaient une filiale commune, Euroberlin France, pour aborder ce marché dans les meilleures conditions (*le Monde* du 22 juin). Dans cette compagnie de droit français, dont Air France détient la majorité du capital et dont le directeur est l'ancien représentant d'Air France en RFA, M. Jean Signoret, la *présence minoritaire de Lufthansa* inquiète les Soviétiques. Ceux-ci, si l'on en croit le magazine *Der Spiegel*, voient dans cette entreprise franco-allemande une manière de détourner la réglementation en vigueur depuis la fin de la guerre, qui n'autorise qu'aux compagnies aériennes des Etats garants du statut de la ville l'accès aux couloirs aériens vers Berlin-Ouest.

Cette inquiétude soviétique a pu être nourrie par une présence insuffisante d'Air France sur le terrain ces dernières semaines. Le soupçon s'est installé : Euroberlin-France ne serait-il qu'un paravent pour Lufthansa ? Selon les milieux diplomatiques occidentaux, les demandes d'informations soviétiques sur Euroberlin-France ont été formulées *« à un niveau assez bas »* et l'on se montre assez confiant quant à une solution.

Mais aux objections soviétiques, s'ajoutent aujourd'hui les obstacles mis par les compagnies américaines à l'entrée sur le marché d'Euroberlin. Ceux ci ne sont pas d'ordre politique, mais commercial. Panam et TWA, qui assurent 70 % du trafic, estiment que cette nouvelle société, qui emploie des pilotes britanniques,moins « chers » que le personnel français ou américain, leur fait une concurrence déloyale. Toutefois, les négociateurs français se montrent optimistes sur l'issue du marchandage avec les compagnies américaines. Dans ce domaine, les choses ont cependant peu de chances d'évoluer avant le 8 novembre, date de l'élection présidentielle américaine ; on saura alors si le nouvel élu à la Maison Blanche doit remercier Panam pour ses contributions à la campagne électorale...

« Tout est prêt pour le démarrage d'Euroberlin-France », déclare-t-on au siège d'Air France à Paris *« mais les vols ne commenceront qu'une fois l'accord signé »*. Le Sénat de Berlin-Ouest manifeste une certaine irritation devant ces discussions interalliées qui ressemblent, selon le chef du groupe parlementaire chrétien démocrate de cette assemblée, *« à une discussion de marchands de tapis »*.

La compagnie British Airways n'a pas attendu la conclusion de l'accord pour mettre en service une ligne Francfort-Berlin dans son horaire d'hiver, alors que, depuis treize ans, cette liaison était un monopole de Panam.

L. R.

TURQUIE

Amnesty International dénonce les violations des droits de l'homme

Selon un rapport d'Amnesty International publié, mercredi 2 novembre, à Londres, plus de 250 000 personnes ont été arrêtées pour des raisons politiques en Turquie au cours des huit dernières années. La plupart ont été torturées. En dépit de la diminution du nombre des interpellations, aucun changement fondamental n'est intervenu dans la nature des violations des droits de l'homme dans ce pays depuis le rétablissement du pouvoir civil en novembre 1983. L'année dernière, 17 prisonniers politiques seraient morts après avoir été torturés.

Bien que la Turquie ait ratifié la convention des Nations unies contre la torture en août 1988, l'organisation de défense des droits de l'homme affirme avoir reçu, depuis, plus de vingt rapports faisant état de tortures (passages à tabac systématiques, *suspensions par les poignets*, décharges électriques, sévices sexuels, privations de nourriture, de boisson et de sommeil).

Amnesty International note que les tribunaux militaires continuent, malgré la fin de l'état d'urgence, à examiner les affaires politiques. En avril 1988, plus de 5 300 personnes, dont 1 400 étaient toujours en prison, attendaient leur comparution devant des cours militaires. L'organisation demande enfin au gouvernement d'Ankara d'abolir la peine de mort. 700 condamnés à mort sont actuellement dans les pénitenciers mais aucune exécution capitale n'a eu lieu depuis 1984.

● **M. Marcelino Oreja, « Européen de l'année ».** — La Fondation européenne des sciences, des arts et de la culture vient de désigner Marcelino Oreja, ancien ministre espagnol des affaires étrangères, secrétaire général du conseil de l'Europe, comme l'« Européen de l'année ». Le professeur André Lwoff, prix Nobel de médecine, et Mme Simone Veil lui remettront cette distinction, le mercredi 30 novembre, dans les salons du Sénat à Paris.

Asie

SRI-LANKA : sous le contrôle de l'armée indienne

Drôle de guerre à Jaffna

JAFFNA
de notre envoyé spécial

De Colombo, il faut environ treize heures pour rejoindre Jaffna par rail ou par route. A partir de Vavuniya, la grosse bourgade qui marque le début de la province du Nord et de la zone tamoule, on commence à rencontrer de forts contingents de la Force indienne de maintien de la paix (IPKF), qui compte de cinquante à soixante mille hommes. On comprend aussi pourquoi New-Delhi a globalement échoué dans sa politique dite de *« saturation du terrain »*.

La « jungle » où serpente, avec une désespérante lenteur, le train brinquebalant semble parfois impénétrable, et les patrouilles indiennes, pourtant innombrables le long de la voie ferrée, sont souvent victimes de tireurs embusqués. Au cœur de cet enchevêtrement d'épineux, les Tigres tamouls sont dans leur élément. Curieusement, le train parviendra jusqu'à la gare de Jaffna sans être contrôlé le moins du monde, comme si les leçons du passé (des mines sous les rails) n'avaient pas porté. A l'arrivée, deux haies de soldats sont très occupés à fouiller minutieusement la population tamoule.

Plus tard, au cours d'une rencontre fortuite, le « commandant de la ville », le général indien Kahlon, s'en étonnera : *« Personne ne vous a arrêté ? »* Rencontre instructive aussi dans les rues silencieuses de cette cité labyrinthe qui se confond avec la campagne : une vingtaine de soldats sautent en voltige des véhicules d'escorte pour mettre en joue tout le périmètre immédiat. La situation à Jaffna est devenue presque normale, dit-on pourtant à New-Delhi.

A Elephant Pass, étroit goulet qui relie la péninsule au reste de l'île, un important dispositif de fouilles est en place : *« IPKF : Inconvenience regretted »* (« Nous regrettons ces désagréments »), est-il écrit sur un large panneau planté à quelques mètres d'un nid de mitrailleuses. Plus loin, à la sortie de ce *no man's land* situé au milieu des marais salants, sur un autre écriteau un simple mot, bien visible : *« Merci. »*

Ce n'est pas la seule manifestation de l'*« humour »* indien. A la sortie de Vavuniya, on passe devant un gigantesque camp militaire comptant plusieurs centaines de tentes et de camions. Sur un mur entouré de barbelés et de casemates trouées de meurtrières, un message s'adresse à la population : *« IPKF, Happy New Year. »* Parfois, les militaires indiens en font *« un peu trop »* dans le registre de la convivialité. Kankesanturai est un petit port situé sur la côte nord de la péninsule en face du détroit de Palk qui sépare Sri-Lanka de l'Inde. C'est là, ainsi qu'à Mannar, localité de la côte ouest, qu'arrivent les réfugiés tamouls qui se sont expatriés dans l'Etat indien du Tamil-Nadu et qui, aujourd'hui, fortement incités par New-Delhi, acceptent de rentrer, il est vrai au compte-gouttes.

Le chemin de l'exil

Le 25 août dernier, cinq cent huit d'entre eux ont été accueillis à Kankesanturai. Il y avait une sorte de vin d'honneur avec fanfare, discours et éloquence fleurie à l'appui ; et puis aussi une grande banderole avec cette inscription : *« IPKF, nous vous souhaitons la bienvenue dans votre patrie. »* Ceux qui rentrent sont pris en charge par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Ils reçoivent un baluchon de première urgence, de la nourriture et une somme de 2 000 roupies (1) par famille. Avec un peu de chance, ils pourront prendre possession de l'une des petites maisons qui, grâce à l'aide internationale, vont être construites sous l'égide du HCR.

Le retour au pays de ces réfugiés n'est pourtant guère enviable, et l'on comprend que seuls vingt-cinq mille d'entre eux, sur un total d'environ cent vingt mille, aient choisi de rentrer. Les Tigres tamouls sont hostiles à ces opérations de rapatriement et l'armée indienne, qui a déjà bien du mal à tenir la population, y renoncerait volontiers. D'autres, dans le même temps, partent. Ce soir-là, entouré de sa femme et de ses deux enfants, M. X... explique pourquoi, en février prochain, avec regret, il partira pour le Canada avec toute sa famille. Beaucoup d'autres « riches » Tamouls de Jaffna, profitant des facilités de visa accordées par le Canada et l'Australie, prennent le chemin de l'exil.

Nous discutons sous la véranda, là où, quelques jours plus tôt, une douzaine de soldats indiens avaient fait irruption, braquant leurs armes sur toute la famille. Un soldat en patrouille avait été tué d'une balle dans la tête par un Tigre, et l'IPKF tentait d'obtenir d'impossibles témoignages. *« Je ne veux plus rester dans mon pays, où il n'y a aucun avenir immédiat pour mes enfants ; mais j'y reviendrai quand cela ira mieux »*, nous dira notre hôte. Pour lui, le fossé ethnique qui sépare aujourd'hui la minorité tamoule (2) de la majorité cinghalaise est définitif. Parce que la politique constante des Cinghalais a été de faire des Tamouls des *« citoyens de seconde zone »*, explique-t-il. La seule solution est l'EELAM, cet Etat séparé tamoul circonscrit aux provinces du Nord et de l'Est.

La liste des massacres commis contre la population cinghalaise ne l'émeut guère puisqu'il s'agit de la *« propagande indienne et cinghalaise »*. La tuerie du 10 octobre, au cours de laquelle quarante-cinq civils cinghalais (dont treize femmes et dix-neuf enfants) ont été exterminés au fusil automatique et à l'arme blanche par des *« Tamouls »* — dont tout porte à croire qu'ils étaient aussi des Tigres — fait partie, selon lui, de la même stratégie consistant à dénigrer les Tamouls.

Violence « ordinaire »

A Jaffna, la violence est plus *« ordinaire »*. Lundi était jour de Hartal (cessation de toutes les activités) : à l'appel des Tigres, Jaffna célébrait à sa façon le premier anniversaire de l'offensive du 10 septembre 1987. Pour l'armée indienne, c'était une journée comme les autres, faite d'une multitude de patrouilles de routine, qui peuvent se transformer brusquement en bain de sang.

Jaffna est une ville en principe ouverte mais qui se ferme sans préavis au moindre incident : les multiples barrages de troncs d'arbres qui encombrent les rues et que gardent quelques soldats deviennent alors infranchissables. Ce jour-là, tout le quartier de la Kacheheri (la mairie), qui est aussi celui du haut commandement indien, était interdit, et la plupart des habitants n'ont pas attendu l'heure du couvre-feu — de 19 heures à 5 heures du matin — pour rentrer chez eux.

En cas d'*« alerte »*, l'armée cerne un quartier, fouille les maisons, arrête plusieurs dizaines de personnes, obligeant parfois des familles entières à rester groupées pendant plusieurs heures, sous un soleil de plomb. Parfois aussi, un soldat nerveux lâche une rafale, et les « bavures » s'ajoutent les unes aux autres. Il y a en moyenne une dizaine de morts par semaine à Jaffna, une partie d'entre eux étant les victimes de règlements de comptes entre groupes séparatistes tamouls (la plupart du temps, les Tigres exécutent un *« traître »*, coupable de *« collaborer »* avec les Indiens).

La population compte ses *« martyrs »*, et cette répression, devenue institutionnelle, interdit toute réconciliation future avec l'armée d'*« occupation »* indienne. Venue en juillet 1987 protéger les Tamouls contre les excès des soldats sri-lankais, la force indienne a réussi la contre-performance de faire presque regretter ces derniers. *« Avec les Cinghalais*, explique un représentant municipal, *on pouvait toujours s'arranger ; les soldats indiens, pour la plupart, ne parlent pas un seul mot d'anglais. »*

Les Cinghalais invisibles

Militaires ou civils, les Cinghalais sont invisibles. Il y a bien longtemps que plus un seul fonctionnaire du gouvernement de Colombo ne s'est risqué à pénétrer dans le bastion tamoul, et le détachement de l'armée sri-lankaise à Jaffna est reclus dans le camp de Pallali, jouxtant l'aéroport. Ses deux automitrailleuses font des exercices dans un périmètre réduit. *« Nous ne savons même pas ce qui se passe en ville »*, nous avoue piteusement un officier sri-lankais, qui n'a même pas l'honneur d'être relié au réseau téléphonique mis en place par l'armée indienne à Jaffna et qui seul fonctionne.

La population tamoule peut suivre dans de bonnes conditions les émissions de la télévision indienne (grâce à un réémetteur de l'IPFK). Le bureau des affaires civiles de l'armée indienne enregistre les plaintes. On peut s'y enquérir du sort des personnes arrêtées et détenues dans l'un des nombreux camps militaires indiens. On peut également obtenir un *passe* (un permis de circuler) pour un véhicule.

Selon plusieurs témoignages, la situation semble nettement moins grave à Jaffna-ville que dans le reste de la péninsule. Le comité de citoyens, une institution officieuse qui soutient activement les Tigres tamouls, y est en effet une institution forte, quoique non officielle, qui dispose de relais à Colombo, à Madras et à New-Delhi, et la répression dans la « capitale » tamoule est sans doute plus « douce » que dans les zones rurales. La vie économique y suit, peu ou prou, son cours, et, parfois, des rapports de relatif bon voisinage avec l'état-major indien se sont créés. C'est le cas avec le personnel de l'hôpital de Jaffna ou avec le Comité des citoyens.

Le général Khalon, qui le sait, laisse faire. Dans cette drôle de guerre, où le « front » est partout et nulle part et l'ennemi invisible, il est parfois utile de « faire passer » des messages.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Un franc fançais vaut environ 4,8 roupies sri-lankaises.

(2) La population sri-lankaise est composée de Cinghalais (74 %), de Tamouls (18 %) et de musulmans (7,6 %).

Asie

AFGHANISTAN

Washington dénonce l'installation de missiles SS-1 à Kaboul

Les Etats-Unis ont dénoncé, mardi 1er novembre, l'introduction de missiles soviétiques SS-1 sol-sol (SCUD) en Afghanistan, affirmant qu'elle mettait en question la sincérité des promesses de Moscou. *« Ces missiles ont une portée qui permet d'atteindre la frontière occidentale du Pakistan et la plus grande partie de l'Afghanistan »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman. Leur introduction, ainsi que le déploiement de Mig-27 en Afghanistan et l'utilisation de bombardiers Backfire (TU-26) basés en URSS pour défendre Kandahar *« mettent en question la volonté déclarée des Soviétiques de parvenir à un véritable règlement politique en Afghanistan et la promesse qu'ils nous avaient faite* (en décembre dernier) *de ne pas lancer d'opérations offensives »*, a-t-il ajouté. *« Si le but des derniers développements militaires est de menacer le Pakistan, l'Union soviétique sait que nous soutenons totalement ce pays »*, a déclaré le porte-parole.

Plus tôt, mardi, un communiqué de l'Etat-major des forces armées afghanes avait annoncé que les troupes de Kaboul avaient été a quipées de *« missiles à long rayon d'action ayant une grande force destructrice »*. *« L'état-major a averti les habitants de Kaboul que des essais de cette nouvelle arme étaient prévus pour ce soir »*, avait souligné l'agence Tass. Tass avait auparavant annoncé que l'armée afghane avait reçu une *« nouvelle arme puissante »* de *« moyenne portée »* que la population de la capitale a pu voir mardi matin dans un convoi militaire.

L'état-major afghan a affirmé que l'apparition dans l'armée afghane de ces missiles a pour but *« la défense de l'intégrité territoriale, de la souveraineté nationale et la mise en échec des agressions extérieures. Ils seront utilisés pour réprimer les actions criminelle des groupes extrémistes »*.

L'installation de ces missiles tactiques terre-terre, à moyenne portée, est intervenue seulement à deux jours de la réunion de l'assemblée générale des Nations unies à New-York qui devrait adopter une résolution appelant à une solution pacifique au conflit afghan. Sur le plan diplomatique, ce renforcement spectaculaire vise surtout à montrer que l'URSS est prête à continuer à soutenir le régime pro-soviétique de Kaboul.

Les missiles qui étaient transportés dans des camions MAZ 543 ont été placés sur une base soviétique du centre ville. Des officiers supérieurs soviétiques attendaient l'arrivée du convoi devant la base. — *(AFP.)*

CHINE

Nouvelle manifestation au Tibet et accusations de torture

Selon des informations parvenues à Pékin, de violents incidents entre lamas, paysans et policiers se sont produits, le 3 octobre, au monastère de Rato, non loin de Lhassa. Les forces de l'ordre auraient tiré des coups de feu contre les manifestants qui jetaient des pierres et incendiaient des voitures de police. Cette manifestation est intervenue quelques jours après que les lamas aient chassé un groupe d'officiels venus leur demander de dénoncer les activités *« séparatistes »* au Tibet. Une vingtaine de lamas auraient été arrêtés.

Cet incident fait suite à une série d'autres depuis la première grande manifestation antichinoise de Lhassa le 27 septembre 1987. Selon un rapport compilé par des sources occidentales à Lhassa, la répression a été brutale (*le Monde* du 2 septembre) et des lamas et des nonnes ont été dévêtus, passés à tabac et torturés à l'électricité lors de leur détention. *« Il est courant que le prisonnier se retrouve nu, assis sur le sol, pendant ces interrogatoires musclés »*, précise ce rapport rédigé à partir d'entretiens avec une trentaine d'anciens détenus. Interrogé sur ces allégations de torture, comme sur la manifestation du 3 octobre, le porte-parole de la commission chinoise des nationalités a affirmé ne rien savoir. — *(UPI, Reuter.)*

[Les autorités chinoises, qui n'aiment évidemment pas que l'on parle de la répression au Tibet, empêchent les journalistes étrangers d'y faire leur travail et restreignent les visites individuelles dans la région. Pourtant, ce ne sont pas seulement les informations provenant de Dharamsala, en Inde, où réside le dalaï-lama, qui font état de tortures. Le panchem-lama, le numéro deux de la hiérarchie religieuse tibétaine et vice-président de l'Assemblée chinoise, avait publiquement dénoncé en mars : *« Les gens qui disent qu'il faut taper sur les lamas, qu'il faut détruire les temples. J'attire votre attention sur cela, avait-il ajouté. Ne tombons pas dans les erreurs du passé. »* (le Monde du 31 mars).]

EN BREF

● **INDE : trois attentats, vingt et un morts.** — Vingt et une personnes au moins ont été tuées et plus de cinquante blessés, mardi 1er novembre, à la suite de l'explosion de deux bombes à Pathankot, *dans l'Etat du Pendjab, et d'une troisième* dans l'Etat voisin de Jammu et Cachemire, à bord d'un autocar en provenance de cette ville.

Le couvre-feu a été décrété à Pathankot. Les autorités n'ont pas fait état, mardi, de preuves liant ces trois attentats au séparatisme sikh. — *(AFP.)*

● **JAPON : des chalutiers japonais dépouillés de leur équipement de haute technologie par des garde-côtes soviétiques.** — Les garde-côtes soviétiques ont dépouillé des chalutiers japonais de *leurs appareils de navigation de* haute technologie après les avoir arraisonnés pour avoir pêché illégalement, a rapporté, le 30 octobre, l'agence Kyodo. Ces équipements font partie de ceux dont l'exportation vers un pays communiste est soumise à l'autorisation spéciale du COCOM. — *(AFP.)*

Afrique

TUNISIE

M. Habib Ammar perd ses fonctions de ministre de l'intérieur

TUNIS
de notre correspondant

Ce n'est probablement pas de gaieté de cœur que le président Ben Ali a dû remplacer, mardi 1er novembre, au ministère de l'intérieur, M. Habib Ammar, son ami de toujours, qui avait, dit-on, pris une part active à la destitution de l'ex-président Bourguiba, le 7 novembre 1987. A l'évidence, M. Ammar garde d'ailleurs la confiance du chef de l'Etat, puisqu'il demeure le seul ministre d'Etat du gouvernement, mais, désormais, avec le titre assez vague de conseiller spécial auprès du président de la République.

Pourquoi ce départ qui, apparemment, n'a aucune motivation politique ? Les milieux officiels s'abstiennent de fournir toute explication, alimentant ainsi un peu plus les rumeurs qui circulent depuis que l'absence — persistante depuis une dizaine de jours — de M. Ammar de la scène politique a été remarquée et abondamment commentée. Selon dles sources sérieuses, son fils Doureid, âgé d'environ vingt-cinq ans, serait impliqué dans un trafic de marchandises diverses qui ferait actuellement l'objet d'une enquête. Dès lors, et ne serait-ce que pour une question d'éthique, il devenait difficile pour M. Ammar de conserver ses fonctions de ministre de l'intérieur. Au lendemain du 7 novembre, le président Ben Ali ne s'était-il pas engagé à moraliser le vie publique, si souvent entachée par le passé de scandales qui défrayaient la chronique, mais demeuraient sans suite dès qu'ils touchaient aux milieux proches du pouvoir ? M. Chedli Neffati, jusqu'alors secrétaire d'Etat à la sûreté nationale, succède à M. Ammar à la tête du ministère de l'intérieur.

MICHEL DEURÉ.

ALGÉRIE

Les autorités semblent redouter une forte abstention au référendum

Alger. — Le président Chadli a fait, mardi 1er novembre, sa première apparition publique depuis trois semaines en se rendant au Maqam El Chahid (Sanctuaire du martyr), où il a déposé une gerbe à l'occasion du trente-quatrième anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération.

Le chef de l'Etat ne s'était pas montré depuis son discours du 10 octobre, qui avait marqué la fin des émeutes sanglantes de la semaine précédente.

L'anniversaire du soulèvement de 1954 était célébré deux jours avant le référendum du 3 novembre portant sur des amendements constitutionnels aux termes desquels le gouvernement sera désormais responsable devant l'Assemblée nationale. Dans la relation qu'elle a diffusée de l'événement, l'agence officielle APS a donné deux versions, dont la dernière ne fait plus mention de la présence à cette cérémonie des membres du bureau politique, la plus haute instance politique du pays avant les émeutes. Cette seconde version fait, en revanche, mention de la présence aux côtés du président Chadli des membres de la Commission nationale chargés de la préparation du prochain congrès du FLN, prévu en décembre. Le président de l'Assemblée nationale, des membres de l'état-major de l'armée et du gouvernement, dont plusieurs font partie du bureau politique, participaient à la cérémonie, mais pas en cette qualité.

Les préparatifs matériels du référendum se poursuivent à travers tout le pays. Les opérations de vote se dérouleront dans les écoles primaires dont les élèves sont mis en vacances. La supervision de ce scrutin a été retirée au FLN et confiée aux collectivités locales et au ministère de l'intérieur. Les autorités semblent redouter un fort taux d'abstention, qui serait interprété comme un désaveu.

Des mots d'ordre d'abstention ont été donnés par le PAGS (Parti de l'avant-garde socialiste — Parti communiste clandestin) et par l'aile intégriste des islamistes.

Les premiers, influents dans les organisations syndicale et étudiante, déclarent qu'ils refusent ainsi de *« donner un chèque en blanc au pouvoir »*. Les autres, qui restent divisés, estiment en substance que les réformes politiques annoncées ne vont pas à l'essentiel : l'établissement de la charia (la loi islamique).

On s'interroge, d'autre part, sur l'attaque des militants du FLN à l'égard de ce test électoral. La plupart de ses responsables affichent une ostensible indifférence. Selon des rumeurs insistantes à Alger, des militants du parti feraient même circuler de bouche à oreille un mot d'ordre d'abstention. L'appareil du parti, qui compterait quelque quatre-vingt-dix mille permanents, est d'ailleurs absent de la scène : pas de réunion électorale, pas d'animation, aucune activité dans les structures *locales* ou *régionales*. Telle inertie pourrait jouer en faveur des abstentions.

Aucune fièvre électorale n'est perceptible dans la rue : les conversations sur le prochain scrutin sont plutôt rares dans les cafés, souvent par crainte des oreilles indiscrètes. Le bouillonnement d'idées qui a saisi l'Algérie depuis début octobre semble s'être arrêté ces jours-ci aux cercles intellectuels et politiques. — *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Suspension de l'hebdomadaire « Weekly Mail »

Le ministre des affaires intérieures, M. Stoffel Botha, a ordonné, le mardi 1er novembre, la fermeture pour quatre semaines de l'hebdomadaire *Weekly Mail* en application de la réglementation de l'état d'urgence. La mesure est justifiée par *« la menace sur la sécurité et le maintien de l'ordre public »* que fait peser ce journal d'audience libérale, lu principalement par des intellectuels.

Créé en juin 1985 après la fermeture du quotidien *Rand Daily Mail*, le *Weekly Mail* diffusait à environ vingt-cinq mille exemplaires. Ses articles très critiques de la politique gouvernementale lui avaient déjà valu trois avertissements et une saisie en août. Deux autres journaux, *South* et *New Nation*, avaient aussi été suspendus. La veille, les autorités avaient interdit toute activité à deux mouvements anti-apartheid, Port Elizabeth Youth Congress et Transvaal Students Congress, portant ainsi à vingt-quatre le nombre des organisations dans l'incapacité d'exercer toute contestation depuis le 24 février. A cette date, dix-sept mouvements avaient été réduits au silence, et le COSATU, la plus importante confédération de syndicats noirs, avait vu son champ d'action considérablement limité. — *(Corresp.)*

Ogilvy & Mather

Une Assurance jusqu'à présent inconcevable. Aujourd'hui un *privilège*.



Assurance Automatique Achats.
Exclusivement, automatiquement, sans frais supplémentaires.

L'Assurance Automatique Achats est une toute nouvelle manière de protéger virtuellement tout ce que vous achetez.
Parce qu'à partir du 25 octobre 88, vos achats effectués avec la Carte American Express seront automatiquement assurés pendant 90 jours contre perte, vol et casse. Dès l'achat. Où que vous l'ayez effectué.
L'Assurance Automatique Achats vous rembourse là où les autres polices d'assurance ne vous protègent pas contre la perte, le vol ou la casse.
En tant que Membre d'American Express, cette protection est sans frais supplémentaires. Votre achat est automatiquement couvert dès que vous utilisez la Carte.
Ainsi, par exemple, si vous perdiez votre nouvelle montre en rentrant chez vous, elle vous serait remplacée rapidement et avec le minimum de formalités.
L'Assurance Automatique Achats est un nouveau privilège exclusivement réservé aux Membres d'American Express.
Pour de plus amples informations concernant l'Assurance Automatique Achats, ou pour devenir Membre d'American Express appelez le: (1) 47.77.70.70.

Etre Membre a ses Privilèges.



L'Assurance Automatique Achats est un Privilege reserve exclusivement aux Membres d'American Express pour une periode initiale d'un an, renouvelable, a compter du 25 octobre 1988. L'Assurance Automatique Achats ne couvre pas les chèques de voyage, les titres négociables, les tickets de toute nature, les titres de transport, les billets de banque ainsi que les animaux et les plantes. En outre, la perte des bijoux et des montres dans les bagages n'est pas assurée, à moins qu'ils soient portes a la main et sous la surveillance personnelle du Membre d'American Express ou d'une connaissance l'accompagnant. Il n'y a pas d'assurance pour la perte ou les degats occasionnes par la fraude, l'abus, la guerre ou hostilite de toute sorte - par exemple: l'invasion, la rebellion ou l'insurrection - la confiscation par ordre d'un gouvernement, autorite publique ou fonctionnaire des douanes, l'usure normale, la contamination nucleaire, l'inondation ou le tremblement de terre, les disparitions mysterieuses ou les vices de fabrication. Il y a une assurance maximale de 267000 F par an et par Membre, sans tenir compte du nombre de Cartes American Express détenues. Les declarations doivent être faites dans un delai de 45 jours a partir de la perte. L'Assurance est souscrite aupres de Cigna-France - Compagnie d'assurance. Pour plus d'informations, appelez le: (1) 47.77.70.70.

Politique

La campagne pour le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Tjibaou estime que la polémique entre M. Rocard et le RPR a eu le mérite de « faire pointer l'oreille de ceux qui roupillaient »

Par le même avion, MM. Jean-Marie Tjibaou et Dick Ukeiwé *sont rentrés, mardi* 1er novembre, en Nouvelle-Calédonie pour y animer les derniers jours de la campagne sur le référendum. Tirant les enseignements de celle qu'il a menée en métropole, le chef du FLNKS a estimé que le taux de participation avoisinerait les 40 %, compte tenu d'une mobilisation de l'opinion qui lui semble plus forte qu'auparavant.

Selon M. Tjibaou, la polémique suscitée entre la majorité et l'opposition *« a fait pointer l'oreille de ceux qui roupillaient tranquillement »*. *« Je pense,* a-t-il dit, *qu'ils se sont posé la question : qu'est-ce qui se passe ? »* De son côté, M. Ukeiwé a appelé les Calédoniens *« à tous voter « oui » pour la confirmation et la consécration des accords de Matignon »*. Le sénateur RPR a regretté particulièrement les récentes déclarations de M. Bernard Pons. *« Ce n'est pas le moment,* a-t-il dit, *de déterrer des morts en tenant des propos qui ne sont plus conformes à la situation politique actuelle en Nouvelle-Calédonie. Les Calédoniens n'aspirent qu'à retrouver la paix et oublier tout ce qui s'est passé, même si quelquefois les cicatrices font mal (...). » « Nous saurons dans les jours qui viennent,* a conclu M. Ukeiwé, *renseigner, informer à nouveau les Calédoniens pour que disparaissent ces ambiguïtés et ces inquiétudes qui quelquefois tournent à une perte de confiance. »*

Descendant du même avion, le député wallisien du RPR, M. Benjamin Brial, a, à son tour, pris quelques distances avec sa formation politique en annonçant que ses amis et lui se prononceraient pour *« un oui massif »*. Consigne qui aura sans doute des répercussions auprès de l'importante communauté wallisienne du territoire. M. Brial a indiqué que cette décision avait été prise *« après avoir beaucoup réfléchi »* et en *« solidarité avec Jacques Lafleur, Dick Ukeiwé et tous nos amis de Nouvelle-Calédonie »*.

En revanche, invité mardi de RTL, M. Nicolas Sarkozy, député RPR des Hauts-de-Seine, a étayé l'argumentation du RPR en faveur de l'abstention en revenant sur la composition du corps électoral telle qu'elle est prévue pour le scrutin d'autodétermination de 1998. Selon M. Sarkozy, on ne peut *« envisager qu'un certain nombre de nos compatriotes soient exclus du droit de vote »*. D'autre part, M. Sarkozy s'est dit d'accord avec M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, pour souligner que *« ce qu'a fait une loi, une autre loi peut le défaire »* et qu'*« une loi référendaire n'a pas plus de force qu'une loi adoptée par le Parlement »*.

En termes moins châtiés, le délégué à l'outre-mer du Front national, M. Roger Holleindre, présent aussi sur le territoire, a appelé, mardi, les électeurs à donner *« une bonne tarte »* aux signataires des accords de Matignon par *« un « non » colossal »*. *« Pas un « non » aux Mélanésiens,* a-t-il déclaré, *pas un « non » aux gens de couleur, mais « non » à l'aventure, « non » à l'abandon. »*

D'autres prises de position se sont également exprimées. SOS-Racisme *« appelle l'ensemble de la jeunesse française à se mobiliser et à participer massivement au référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie »*. Le Syndicat des avocats de France (SAF) se prononce *« résolument »* en faveur du *« oui »*.

L'association Coup de soleil regroupant des pieds-noirs, des Français musulmans, des juifs et des Maghrébins de France se prononce également pour le « oui » : *« Rapatriés, immigrés originaires du Maghreb, nous avons tous connu la douloureuse expérience de l'incompréhension et de la déchirure entre nos communautés. Le courageux accord passé entre les deux populations de la Nouvelle-Calédonie leur permet de saisir une chance qui ne nous a pas été donnée. »*

Se reportant aux deux articles (80 et 81) de la loi référendaire prévoyant l'amnistie des infractions commises avant le 20 août 1988, les familles des gendarmes tués le 22 avril dernier lors de l'attaque de la gendarmerie de Fayaoué ont en revanche justifié, mardi sur TF 1, leur *« non »* au référendum. *« Si on me demandait aujourd'hui de voter « oui »* a déclaré la veuve de l'un des gendarmes, *« c'est comme si je décidais, moi, de libérer l'assassin de mon mari. »*

Les socialistes reprochent à la Cinq son refus de diffuser les appels du Centre d'information civique

Le refus de la Cinq de diffuser les annonces publicitaires du Centre d'information civique (CIC), appelant les citoyens à participer au référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, a été sévèrement critiqué, le mardi 1er novembre, par les socialistes. « *Le dossier de la Cinq, qui était déjà lourd, va devenir accablant* », a déclaré M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, devant les Jeunes Socialistes réunis pour leur université d'automne à Rennes-les-Bains (Aude).

M. Jean-Marie Cambacérès, membre du secrétariat national du Parti socialiste, a publié un communiqué affirmant qu'« *il n'appartient pas à une chaine de télévision d'empêcher le CIC de remplir sa mission* ». Selon M. Cambacérès, « *le CIC est parfaitement dans son rôle, puisqu'il a toujours appelé les citoyens à participer aux élections* ».

M. Nicolas Sarkozy, membre du secrétariat national du RPR, qui préconise l'abstention le 6 novembre, a défendu un point de vue opposé. Pour M. Sarkozy, qui s'exprimait sur Antenne 2, il n'est « *pas normal* » que « *des spots financés par l'argent du contribuable annoncent toutes les cinq minutes, sur toutes les chaînes de télévision, que s'abstenir est coupable* », alors que « *la première formation d'opposition de ce pays dit le contraire* ».

La Cinq avait justifié sa décision « *dans un souci de strict pluralisme* », car « *le CIC appelle à voter alors qu'une grande formation parlementaire appelle à ne pas le faire* ». La direction de la chaîne avait souligné, en outre, qu'il n'existe « *pas d'obligation de diffuser ce spot, qui est programmé gratuitement* » (*le Monde* du 2 octobre).

Oui, non, ou blanc, mais votez!

M. Jean-Christian Barbé, président du CIC, a déclaré « *ne pas comprendre* » la position de la Cinq, qui, selon lui, « *prend implicitement position en faveur de l'abstention* ». L'annonce du CIC proclame : « *Oui, non, ou blanc, mais votez !* » M. Barbé a indiqué que le coût de la campagne menée par le CIC, association déclarée conformément à la loi de 1901, s'élève à 2 millions de francs. Il a précisé que le CIC avait fait campagne dans les même termes lors du référendum d'avril 1972 sur l'Europe, pour lequel le Parti socialiste préconisait, alors, le refus de vote.

La campagne du CIC, en 1972, avait été dénoncée par le Parti socialiste, et M. François Mitterrand, alors premier secrétaire du PS, avait saisi, à ce sujet, le Conseil constitutionnel. Le président de celui-ci, M. Gaston Palewski, avait répondu à M. Mitterrand que « *l'activité du Centre d'information civique n'était pas de nature à justifier une intervention* » du Conseil.

Le CIC avait fait valoir, à l'époque, la nécessité d'« *officialiser* » le vote blanc, en mettant des bulletins blancs à la disposition des électeurs et en décomptant séparément, à l'issue du scrutin, bulletins blancs et bulletin nuls, cela afin de distinguer le refus de vote motivé de l'abstention d'indifférence.

POINT DE VUE

Oui !

par Michel Durafour

ministre de la fonction publique et des réformes administratives

Dans son message aux Français, le président de la République situe clairement l'enjeu du référendum du 6 novembre : *« Il ne marquera ni le triomphe d'un camp ni la défaite d'un autre, aussi bien en Nouvelle-Calédonie qu'en Métropole. Il consacrera la victoire de la paix. »*

La victoire de la paix — et de l'amour. Sommes-nous capables et avons-nous la volonté de dépasser nos médiocres querelles quotidiennes, de partager les angoisses et les espoirs de nos concitoyens d'outre-mer, d'aider des hommes responsables et courageux qui ont décidé de bâtir ensemble un pays fraternel ? Ne cherchons pas ailleurs l'interpellation qui nous est faite : il s'agit d'apporter notre pierre à une œuvre humaine passionnante, la nouvelle jeunesse d'un peuple multiple, rassemblé et solidaire.

Aucun domaine n'était plus propre à une grande manifestation de concorde et d'union. On était donc *en droit d'attendre qu'à la question* posée par le projet de loi, une réponse fuse de toutes les lèvres, spontanée et positive : la droite, sacrifiant une fois de plus à ses *démons manichéens*, a *brisé cette* espérance ; elle refuse même d'aborder le sujet, comme si toutes les *violences commises ne la* concernaient pas, comme si elle était étrangère à un drame qu'elle a vécu en situation d'acteur.

Le référendum sur la Nouvelle-Calédonie est une ambition pour la France. Il prend acte de l'effort des communautés déchirées afin de renouer le dialogue. C'est l'honneur *du gouvernement de donner à cette* réconciliation la forme authentique d'un vote populaire. En regard des objectifs, les arguties, les dérobades, les petites phrases assassines tendant à écarter les électeurs des urnes apparaissent comme dérisoires et attristantes.

Pourquoi, feignent de s'inquiéter certains, une procédure aussi inhabituelle ? Tout cela ne cacherait-il pas des arrière-pensées ? Il n'en est rien, évidemment. Le vote du 6 novembre n'est pas un moyen de manifester un soutien au président de la République, suffisamment conforté par son net succès aux élections ; il ne s'agit pas davantage de donner un satisfecit au gouvernement. Des événements douloureux, présents dans toutes les mémoires, ont rendu le dossier calédonien urgent, prioritaire. De nombreux statuts ont été votés depuis 1945 — quelques-uns n'ont *jamais été appliqués. La sanction* d'un choix qui engage personnellement chaque Français apportera au *texte proposé une garantie de* durée : en dix ans, les forces vives de ce pays auront le temps de définir leur avenir, de mettre en place un système politique et social assurant *l'égalité des chances*, d'organiser ensemble l'administration et le développement économique.

Le partage des responsabilités

Voter oui au référendum n'est pas voter l'indépendance de la *Nouvelle-Calédonie : les habitants*, toutes ethnies confondues, détermineront eux-mêmes et librement leur destin. Je souhaite, en ce qui me concerne, que des femmes et des hommes, très divers, l'heure venue de se prononcer, acceptent de rester *dans la communauté française*, au nom d'un même idéal démocratique, d'une culture partagée, d'une longue tradition de vie en commun. Cela exigera, de la part de tous, des concessions, une volonté très ferme de se comprendre, le partage des *responsabilités. Mais ce serait un* signe qu'à l'autre bout du monde des peuples d'origine différente se réunissent et fraternisent dans l'amour de la liberté que notre nation a enseignée au monde.

On mesure, si l'on est conscient de l'enjeu, le risque pris par ceux qui *prônent le non ou l'abstention ou ne* disent oui qu'à contrecœur : une participation et un nombre de oui jugés non significatifs par les signataires de l'accord de Matignon pourraient entraîner une relance de l'agitation, de nouveaux désordres. Or la *Nouvelle-Calédonie doit* panser ses plaies. En même temps, la France a l'obligation vis-à-vis des Etats étrangers de cette partie du monde, d'affirmer à la fois sa présence et son image de nation décolonisatrice. Ces actions à conduire *sont nécessairement* jointes et liées.

Plus le passé a été amer, plus précieuse est la douceur susceptible de lui succéder. En accordant un *court moment d'un dimanche de* novembre, en votant oui, nombreux et enthousiastes, nous témoignerons d'une fraternité agissante envers nos concitoyens lointains, encore en état de choc et qui ont leur regard rivé sur nous. Ne les *décevons pas*.

● ***Le Parti occitan pour le « oui ».*** — Le Parti occitan se prononce pour le « oui » au référendum du 6 novembre. Il affirme son soutien au FLNKS *« dans ses actions pour assurer un développement économique, social, culturel et lui permettre d'exercer son droit à l'autodétermination »*.

« Le Dossier calédonien », de Jean-Paul Besset, « Hienghène, le désespoir calédonien », de Lionel Duroy

Deux livres pour comprendre l'enjeu

Voilà deux livres complémentaires qui tombent à pic parce qu'ils aident à mieux comprendre l'enjeu du référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Le Dossier calédonien, de Jean-Paul Besset, est, sans conteste, de tous les ouvrages récents consacrés à ce territoire des antipodes, l'un des plus complets et des mieux documentés sans que la clarté du style soit affectée par sa densité.

L'auteur sait de quoi il parle. Avant de faire partie de l'équipe rédactionnelle de *Politis*, il a été, en qualité de rédacteur en chef, l'un des principaux acteurs de la plus passionnante aventure journalistique que la Nouvelle-Calédonie ait vécue ces dernières années. Son *Journal de Nouvelle-Calédonie* — le *Journal bleu*, comme on l'appelait là-bas à cause de la couleur de son titre — a *connu, en 1984-1985, une gloire* qui, pour être éphémère, n'en a pas moins été authentique.

S'il n'avait pas été victime d'un blocus économique total de la part des annonceurs potentiels du territoire, priés par M. Jacques Lafleur de boycotter ce quotidien jugé trop proche, à l'époque, du délégué du gouvernement socialiste, M. Edgard Pisani, il aurait continué à prendre des lecteurs aux *Nouvelles calédoniennes*, qui a retrouvé une position de monopole depuis son sabordage, faute de publicité commerciale, en pleine ascension de ses ventes.

Sans aucun esprit de revanche, Jean-Paul Besset apporte des réponses précises aux questions qui conditionnent le destin du territoire : que fait la France en Nouvelle-Calédonie ? Les caldoches sont-ils des colons ? Les Canaques sont-ils français ? Peut-on parler de réalité coloniale en Nouvelle-Calédonie ? Qu'est-ce que la France a apporté à la Nouvelle-Calédonie ? Le maintien dans la République française constitue-t-il la seule façon de résoudre pacifiquement les problèmes ? L'indépendance de la Nouvelle-Calédonie est-elle réaliste ? Que veulent les indépendantistes ?

Sa conviction est faite : « *Un peuple* — le peuple français, depuis la « *prise de possession* » *de 1853 — a fait violence à un autre* » — le peuple canaque ; et il incombe aujourd'hui à la République française de réparer ses erreurs passées en préparant l'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance. Car Jean-Paul Besset croit au « sens de l'histoire » qui rend inéluctable l'émancipation politique de ce pays.

Il ne s'agit pourtant pas d'un livre militant au sens étriqué que cet adjectif reçoit *généralement*. Ou plutôt, si cet ouvrage milite, c'est pour que l'intelligence prévale sur le territoire. « *Pour être utile, l'aide de la France doit rompre avec le système qu'elle a institué en Nouvelle-Calédonie*, souligne Jean-Paul Besset. *Encourager la production plutôt que l'importation, l'agriculture plutôt que le négoce, l'arrière-pays plutôt que la ville, les relations régionales plutôt que les liens avec la métropole. Appuyer une dynamique économique et sociale de développement autocentré dont la responsabilité centrale aura changé de main et dont les mécanismes n'aboutiront plus à reproduire les privilèges et la domination d'une minorité ethnique. C'est au prix de ce changement de cap que la Calédonie se verra offrir la chance de vivre son indépendance. Et c'est à ce changement que la France devra de pouvoir maintenir sa présence dans le Pacifique, car cette présence sera perçue comme tournée vers la paix et le développement.* »

Hienghène le microcosme absolu

Sans doute, Jean-Paul Besset sera-t-il accusé par le lobby local du *statu quo* de prolonger les orientations d'Edgard Pisani, pour lequel il ne cache pas une certaine tendresse. Mais l'opportunité de ce livre apparaît d'autant plus aiguë qu'il développe avec lucidité une analyse décapante, implacable pour tous les poncifs dont tous les conservateurs affublent ce dossier calédonien.

Si l'électeur indécis ne devait emporter qu'un seul livre dans l'isoloir, ce serait celui-ci et il ne s'ennuirait pas avant de voter « oui ».

Lionel Duroy, lui, ne connaissait pas la Nouvelle-Calédonie quand il a cherché à comprendre, en tant que spécialiste des affaires judiciaires, comment cette extraordinaire société du bout du monde avait pu engendrer un jour l'effrayant verdict d'acquittement des auteurs de l'embuscade du 5 décembre 1984 *qui fit dix morts parmi les militants* indépendantistes de la vallée de la Tiendanite, à Hienghène, dont deux des frères de M. Jean-Marie Tjibaou. Et le bilan de son exploration sur le terrain donne un fulgurant coup de projecteur sur les absurdités de cet univers calédonien, où Caldoches et Canaques se côtoient depuis un siècle et demi sans se connaître et sans même vraiment essayer de se comprendre ; sur cette pitoyable tragédie dont les racines rendent dérisoires les recherches sur le partage des responsabilités.

Sous la plume alerte de Lionel Duroy, la vallée de Hienghène apparaît soudain comme le microscome absolu, le lieu où se résume l'histoire folle de deux communautés sombrant lentement dans le désespoir, puis l'horreur, faute d'avoir su, ou voulu mutuellement, s'apprivoiser.

A moins que la vallée de Hienghène ne soit au fond, plus que toute autre, hantée par la fatalité. Il y avait quelque chose d'inexorable dans le destin de la famille Lapetite, dont le père et les fils ont massacré ce soir-là plusieurs de leurs amis canaques. Tout était écrit, sans doute, depuis ce jour de 1899 où son patriarche, François, débarquant de Loire-Atlantique avec sa famille nombreuse, prit possession à Hienghène d'une plantation de café qui lui avait été attribuée par le gouverneur Feillet, *en tant que colon volontaire*, sans savoir que la veille les gendarmes avaient chassé *manu militari* les Canaques qui l'avaient plantée et à laquelle elle appartenait jusqu'à son arrivée...

Et comment s'interroger encore sur les motivations nationalistes des Canaques de Hienghène, dont M. Tjibaou est le chef, en découvrant la longue litanie des exactions en tout genre commises contre eux au fil de la colonisation ? Pourtant, qu'ils ont aimé la France ! A l'exemple d'Aman, ce chef de la tribu des Poyes, coupable d'insubordination caractérisée, aux yeux de l'administration et de l'Eglise catholique, parce qu'il persistait dans un paganisme heureux, et qui, après avoir été emprisonné par ruse, au cours d'une réception en son honneur, se porta volontaire pour les environs de Verdun où l'armée perdit sa trace en 1917...

Quelle actualité dans ce récit passionnant, nourri d'anecdotes ! En racontant l'aventure des modestes pionniers caldoches de Hienghène, abandonnés par la France au milieu d'une population *canaque humiliée*, Lionel Duroy dresse, sans le vouloir, avec une sensibilité exempte de manichéisme, le plus terrible des réquisitoires contre l'inconséquence criminelle d'un pouvoir central inapte, à travers le temps, à maîtriser les processus enclenchés en son nom. Et en *nous faisant partager* les rêves, les peines, les peurs, les fantasmes de ces hommes, qu'ils soient *canaques et victimes*, caldoches et meurtriers d'un soir de démence, Lionel Duroy réussit la gageure d'apporter au débat politique actuel le meilleur des plaidoyers pour la paix des cœurs, qui vaut bien, après tout, celle des consciences.

ALAIN ROLLAT.

★ *Le Dossier calédonien*, de Jean-Paul Besset, la Découverte, 175 p., 85 F.

★ *Hienghène, le désespoir calédonien*, de Lionel Duroy, Barrault, 320 p., 98 F.

● **L'Œuvre française pour l'abstention.** — L'Œuvre française, mouvement d'extrême-droite de M. Pierre Sidos, s'est prononcée, dimanche 30 octobre, pour une *« abstention franche et massive »* au référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie. Selon l'Œuvre française, seule cette abstention peut *« enlever la caution des urnes à une démarche déjà nationalement illégitime »*.



Politique

Le Sénat débat à son tour de la création d'un revenu minimum d'insertion

Plus de responsabilités et moins de dépenses pour les collectivités locales ?

Les discussions sur le projet de loi créant un revenu minimum d'insertion (RMI) qui, après son adoption par l'Assemblée nationale le 12 octobre, devait être examiné par le Sénat le mercredi 2 novembre, ne sont pas près d'être terminées.

Si la commission sénatoriale des affaires sociales a moins bouleversé le texte du projet que ne l'avait fait celle de l'Assemblée, certaines propositions d'amendement risquent de remettre en cause l'équilibre entre l'Etat et les collectivités locales obtenu à l'Assemblée. Ces propositions ayant par leur nature même de grandes chances d'être votées par le Sénat la réunion de la commission mixte paritaire s'annonce d'ores et déjà animée.

La commission sénatoriale propose notamment que la commission locale d'insertion, celle qui déterminera les actions d'insertion pour les bénéficiaires du revenu minimum, soit composée pour moitié d'élus locaux et que la commission départementale – qui met au point les programmes d'insertion dans le département – soit composée pour moitié de représentants des communes et du département, alors que le texte adopté par l'Assemblée ne prévoyait pas de proportions fixes ni pour les uns ni pour les autres.

Derrière, ce sont les responsabilités respectives de l'Etat et des collectivités qui sont en cause. Le gouvernement, par crainte de clientélisme et des surenchères locales – les collectivités ne payant pas de leur poche, – avait confié aux préfets l'attribution du RMI et la présidence de la commission départementale d'insertion, contre le vœu de ceux qui, comme M. Delebarre, souhaitaient donner le maximum de responsabilités aux collectivités locales, afin de les impliquer davantage, comme ce fut le cas pour les TUC.

Attitude parcimonieuse

L'Assemblée nationale avait déjà obtenu que la commission départementale d'insertion soit coprésidée par le préfet et le président du conseil général. La commission sénatoriale va plus loin en accordant *de facto* une majorité aux représentants des collectivités locales. Malheureusement, et dans le même mouvement, elle entend limiter la participation financière des départements à 40 F par habitant et en prévoyant une compensation de l'État lorsque les dépenses du département dépassent ce que le RMI lui fait économiser sur les dépenses d'aide sociale.

Cette attitude de parcimonie rend peu crédible la revendication de responsabilité accrue pour les collectivités locales. Elle augure mal de leur effort d'insertion et, plus généralement, de leur volonté de lutter contre la pauvreté. En outre, de telles dispositions ouvrent la voie à d'interminables disputes sur le montant réel des économies que l'Assemblée nationale a voulu éviter en imposant un pourcentage fixe des dépenses de revenu minimum.

L'argument de principe avancé par la commission – l'aide sociale relevant de la compétence des départements on ne peut leur imposer une contribution – est contradictoire avec l'idée d'un plafonnement des dépenses. D'ailleurs, M. Adrien Zeller, ex-secrétaire d'État chargé de l'action sociale dans le gouvernement de M. Chirac, défenseur de l'implication des collectivités locales, a vigoureusement soutenu l'idée d'une participation financière proportionnelle au montant du RMI versé dans le département, afin que celui-ci ne se désintéresse pas de l'insertion.

Considérations de boutique

Sans doute, le principe risque de peser davantage sur les départements pauvres. Mais, à situations économiques et sociales comparables, les sommes consacrées à la lutte contre la pauvreté varient beaucoup d'un département à l'autre, qu'il s'agisse de « compléments locaux de ressources » créés par M. Zeller en 1986 ou des allocations de l'aide à l'enfance. Récompense à la vertu : ceux qui économiseront le plus sont ceux qui dépensent déjà le plus.

De même, la proposition de réserver « l'instruction » des demandes aux centres communaux ou intercommunaux d'aide sociale, alors que le texte de l'Assemblée permettait aux demandeurs de s'adresser aussi bien à des associations ou au service social départemental, paraît inspirée par de pures considérations de boutique. Elle va à l'encontre du souci manifesté par M. Jean-Pierre Fourcade, président de la commission, *« d'aller au plus près du terrain pour toucher le mieux les bénéficiaires potentiels du RMI »*. Beaucoup de centres communaux connaissent mieux les personnes âgées que les demandeurs potentiels de RMI, ou sont plutôt portés à faire des sélections entre eux. Et certains demandeurs ne tiennent pas nécessairement à le faire savoir dans leur commune.

D'autres amendements, proposés par la commission, risquent également de provoquer des discussions soit avec les membres de l'Assemblée nationale, soit avec le gouvernement ; le retour au texte gouvernemental pour l'attribution du RMI aux étrangers – l'exigence d'une carte de séjour de dix ans (1) – de peur de créer un *« effet d'appel »* sera sans doute vivement combattu par les députés socialistes, qui avaient été sensibles aux interventions de nombreuses associations caritatives ou de chômeurs aussi bien que d'immigrés sur ce point.

En revanche, sur le calcul des ressources des candidats au RMI, c'est plutôt le gouvernement qui risque d'être réticent. Sensible aux demandes des associations familiales et d'ATD Quart-monde – le rapporteur, M. Pierre Louvot, préside l'amicale sénatoriale de soutien à ATD – la commission a souhaité que les allocations familiales ne soient pas totalement incluses dans les ressources des demandeurs au même titre que l'allocation logement.

Prise à la lettre, cette proposition élargirait considérablement le nombre des bénéficiaires du RMI et rapprocherait par trop celui-ci du revenu des smicards. En fait, M. Louvot a expliqué qu'il souhaite surtout que la règle de calcul des ressources soit assouplie pour les familles nombreuses, ce qui est plus restreint.

Cette même implication du rapporteur explique que la commission veuille assouplir les exigences en matière d'insertion et la notion de « contrat » avec le bénéficiaire du RMI : *« A vouloir insister sur le contrat, on risque de manquer la cible,* déclare M. Louvot. *C'est une notion juridique qui n'a pas de sens pour une partie de ce public. Le lien avec l'insertion doit être proclamé, car c'est l'essence même de la loi, mais il faut être modeste dans les objectifs. Beaucoup de projets n'aboutiront pas. »*

Curieusement, à l'Assemblée, ce sont les centristes et la droite – majoritaires au Sénat – qui avaient insisté sur la contrepartie à apporter au revenu minimum et sur le lien entre revenu minimum et insertion...

GUY HERZLICH.

(1) Et même l'exigence pour les enfants d'être en situation régulière en France depuis la « loi famille » du 29 décembre 1986.

L'épouse de M. Marchais plaide pour l'éducation des cadres du PCF

Liliane fait la leçon

« Je pense que la conférence nationale devrait fortement attirer l'attention de tout le parti sur notre travail d'éducation. » Cette recommandation est formulée par Mme Liliane Marchais, adhérente du PCF à la cellule Croizat-Thimbaud, section de Champigny, fédération du Val-de-Marne.

L'Humanité, du mercredi 2 novembre, publie une contribution de Mme Marchais dans le cadre de la « Tribune de discussion » préparatoire à la conférence nationale du PCF des 12 et 13 novembre, dont le thème est *« Faisons de chaque cellule, de chaque communiste, un artisan décisif de l'union pour se défendre, de l'union pour que ça change. »*

« Certes, l'activité de la cellule constitue un creuset où les adhérents du parti acquièrent une bonne connaissance de notre stratégie, écrit l'épouse du secrétaire général, tout en soulignant que cette activité, *ne saurait, pour autant, conduire à sous-estimer la nécessité d'un immense et spécifique travail d'éducation pour la formation des cadres du parti. »*

Mme Marchais développe l'idée selon laquelle *« les nombreuses campagnes électorales »* de *« ces dernières années »* ont entravé le *« travail d'éducation »* du PCF en direction de ses jeunes adhérents, parmi lesquels se recrutent les futurs animateurs du parti, alors même, selon l'auteur, que, *« dans nos derniers congrès, nous avons procédé à un profond renouvellement de notre stratégie »*. En clair, le PCF n'aurait pas les cadres nécessaires à sa politique.

[Rendue célèbre en janvier 1980 par une expression de son mari – *« Liliane, fais les valises, on rentre à Paris »*, – qui avait donné, à la télévision, sa version de la rupture de l'union de la gauche intervenue durant l'été 1977, Mme Marchais avait précisé, en lançant une initiative du PCF pour le Nicaragua, en mai 1982, que son rôle ne se bornait pas à *« faire les valises »*. Compagne du secrétaire général avant leur mariage, en février 1977, elle est membre de la direction de la fédération communiste du Val-de-Marne depuis 1959, département où M. Marchais est élu député depuis 1973.]

O. B.

● **Le « non » de M. Noir à M. Delors.** – M. Michel Noir, député RPR du Rhône, ancien ministre du commerce extérieur, a décliné une proposition de M. Jacques Delors, président des Communautés européennes, qui souhaitait le voir succéder à M. Claude Cheysson dans cette instance au poste qui vient d'être attribué à Mme Christiane Scrivener. Interrogé sur les raisons de son refus, M. Noir a répondu qu'il *« aime Lyon »* et n'a *« pas envie »* de quitter cette ville.

Société

FOOTBALL : l'ancien sélectionneur écarté après une série de mauvais résultats

Michel Platini remplace Henri Michel à la tête de l'équipe de France

Villeurbanne, mardi 1er novembre, 22 heures, au siège de la Ligue du Lyonnais de football. Jean Fournet-Fayard, président de la Fédération française de football (FFF), confirme officiellement que Michel Platini remplace Henri Michel au poste de sélectionneur de l'Equipe de France.

Quelques heures auparavant, il avait pourtant démenti des informations faisant état de ce changement à la tête de la sélection nationale. Le limogeage d'Henri Michel avait été annoncé le *matin même sur les ondes* des radios périphériques. France-Infos avait, à la mi-journée, donné en exclusivité le nom de son successeur.

Débordé par une information qu'il ne souhaitait pas voir divulguée si tôt, Jean Fournet-Fayard avait voulu gagner du temps par le biais d'un démenti. En fin d'après-midi, il rencontrait Henri Michel pour lui annoncer ce qu'il savait déjà.

Depuis l'élimination sans gloire du championnat d'Europe des nations 1988, ses jours à la tête de la sélection nationale paraissaient comptés. Ne l'avait-il pas portée que deux fois à la victoire lors des dix rencontres officielles disputées depuis la fin du Mundial *mexicain en* 1986 ? Encore ces deux succès avaient-ils été acquis à domicile contre l'Islande et la Norvège.

Le nul concédé à Chypre le 22 octobre, catastrophique dans la perspective de la qualification pour la prochaine Coupe du monde, a précipité sa chute. L'absence de mesures radicales après cet échec a confirmé l'image d'un Henri Michel incapable d'enrayer la spirale de l'échec dans laquelle l'équipe de France s'était engagée.

M. Jean Fournet-Fayard qui, au retour de Chypre, ne semblait pas décidé à tailler dans le vif, a convoqué un « conseil de crise » pour le 2 novembre. On voyait mal alors qui aurait pu succéder à Henri Michel et, sans doute, est-ce là la principale raison du sursis qui lui fut accordé.

C'est alors que Michel Platini et Claude Bez *sont arrivés à la rescousse*. Au cours d'une rencontre avec le président de la Fédération française de football, à l'Hôtel George-V à Paris, le lundi 31 octobre, ils lui ont présenté leur projet. M. Fournet-Fayard a sauté alors sur la planche de salut qui lui était offerte à deux mois du renouvellement de son mandat de président. *« Depuis Chypre, je me suis peu à peu convaincu qu'il fallait faire quelque chose. Frapper un grand coup. Maintenant, s'il n'y avait pas eu un Platini dans le pays, je ne peux assurer qu'Henri Michel aurait été remplacé. »*

Le rôle de Claude Bez

A ses côtés, l'ancien capitaine de l'équipe de France devrait disposer du soutien de Gérard Houllier, ex-entraîneur du Paris-Saint-Germain, qu'il emmena au titre de champion de France avant d'entrer dans la direction technique de la Fédération en août dernier, et de Claude Bez, le président des Girondins de Bordeaux, qui est nommé intendant général.

Ce dernier semble être l'instigateur du putsch de la Toussaint. En septembre dernier, il avait affirmé que la France n'avait que deux chances sur dix de se qualifier pour la Coupe du monde. Il avait ouvertement critiqué les conceptions du sélectionneur. L'échec de Chypre, où aucun joueur bordelais n'avait été retenu alors qu'on avait envisagé une équipe de France bâtie sur une ossature girondine, a renforcé la position de Claude Bez et amoindri d'autant celle d'Henri Michel.

Le président des Girondins de Bordeaux avait pris contact avec Michel Platini le mercredi 26 octobre, lors du match de Coupe d'Europe entre Ujpest Dosza et Bordeaux. Entre New-York et Turin, où il disputait deux matches d'exhibition, Michel Platini s'était arrêté à Paris lundi pour donner son accord au président Fournet-Fayard. Une aubaine pour ce dernier, qui devait prouver aux nouveaux sponsors de la sélection nationale (Perrier, Canal Plus) sa volonté de faire bouger les choses.

Or, avec Platini triple ballon d'or, il dispose maintenant d'un sélectionneur qui présente toutes les caractéristiques du « patron » que la France recherchait justement depuis sa retraite, en 1987. Meneur de jeu et *d'hommes, il a été le pilier des campagnes* mondiales d'Espagne en 1982 et du Mexique en 1986, et surtout du championnat d'Europe des nations, gagné en 1984.

A trente-trois ans, il devient le plus jeune sélectionneur qu'ait connu le football français. En sortant de sa retraite sportive, il prend un risque dont il paraît bien conscient. N'écrivait-il pas, après le nul de Chypre, dans la chronique hebdomadaire qu'il tient dans le journal *l'Equipe : « Qui peut sérieusement croire qu'il suffirait de remplacer Henri Michel pour que soudain notre équipe nationale retrouve des ailes ? »*

Il s'est tout de même doté de quelques garanties avant de s'engager dans ce nouveau pari. Ainsi Jean Tigana devrait-il porter le brassard de l'équipe de France en Yougoslavie, le 19 novembre, lors du troisième match qualificatif pour la Coupe du monde. Le capitaine bordelais n'a fait aucun commentaire sur un éventuel retour dans une sélection nationale qu'il a *quittée il y a plus* d'un an.

Il s'est plusieurs fois déclaré réticent devant une telle proposition. Mais on le voit mal dire non à un appel de son ami Platini. Surtout lorsque l'on sait la détermination de Claude Bez, le président du club de Tigana, à faire respecter des règlements qui stipulent que tout joueur est tenu d'accepter les sélections. Le retour de Tigana en appellera-t-il d'autres parmi ceux qui avaient quitté l'équipe de France après le Mundial mexicain ?

Michel Platini, auquel on a souvent prêté certaines responsabilités dans la composition des équipes de France, que ce soit avec Michel Hidalgo ou avec Henri Michel, a désormais tous les pouvoirs pour rendre âme et confiance en elle à la sélection nationale.

THIERRY CERINATO.

[Michel Platini est né le 21 juin 1955 à Jœuf (Meurthe-et-Moselle). De 1966 à 1972, il joue à l'AS Jœuf ; de 1972 à 1979, à l'AS *Nancy-Lorraine* : de 1979 à 1982, à l'AS Saint-Etienne ; puis de 1982 à 1987, à la Juventus de Turin, où il termine sa carrière. Il a *été* soixante-douze fois sélectionné en équipe de *France A, et cinquante fois capitaine de* l'équipe de France (37 victoires, 17 nuls, 18 défaites, 41 buts). La première, à Paris le 27 mars 1976, contre la Tchécoslovaquie, la dernière à Paris le *29 avril 1987*, contre *l'Islande. C'est le* joueur français qui a disputé le plus de matches de Coupes d'Europe (52 matches, 31 victoires, 10 nuls, 11 défaites, 28 buts).

Platini a *été* champion d'Europe des nations (1984) ; deux fois demi-finaliste de la Coupe du monde (1982, 1986) ; vainqueur de la Coupe des champions (1985) ; vainqueur de la Coupe des coupes (1984), champion de France (1981), deux fois champion d'Italie (1984, 1986), vainqueur de la Coupe de France (1978), trois fois Ballon d'or européen (1983, 1984, 1985). Michel Platini collabore à Canal Plus, *l'Equipe* et le mensuel *Mondial* (dont il est actionnaire). Il possède 49 % de la société Michel Platini Production (ligne de vêtements de sport) et préside la fondation antidrogue qui porte son nom.]

[Henri Michel est né le 29 octobre 1947 à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Jusqu'en 1966, il joue à l'AS Aixoise. De 1966 à 1982, au Football-club de Nantes. Trois fois champion de *France avec Nantes (1973, 1977,* 1980), Henri Michel est vainqueur de la coupe de France (1979), cinquante-huit fois sélectioné en équipe de France, la première le 17 septembre 1967 à Varsovie contre *la* Pologne, *la* dernière *le* 11 octobre 1980 à Limassol contre Chypre, il a été six fois capitaine de l'équipe de France.

*De 1982 à 1984, Michel est entraî*neur de l'équipe de France, médaille d'or à Los Angeles, après être restée invaincue pendant tout le tournoi olympique. Sélectionneur national depuis juillet 1984 et directeur technique national (DTN) depuis 1984. Il a été sélectionné pour trente-six matches de l'équipe A (17 victoires, 11 nuls, 8 défaites) et son équipe a obtenu une troisième place lors de la coupe du monde au Mexique en 1986. Henri Michel conserve le titre de directeur technique national.]

L'homme providentiel

Comme l'a fait remarquer Guy Roux, l'entraîneur d'Auxerre, la France comptait 54 millions de *sélectionneurs* à la veille des matches de l'équipe nationale de football. C'est désormais le *« plus illustre »* d'entre eux, si l'on en croit le « fils de pub » Jacques Séguéla, qui tiendra ce rôle : *Michel Platini a en* effet accepté de remplacer Henri Michel pour former une équipe capable d'arracher sa sélection à la prochaine coupe du monde.

Platini, Platoche, c'est un mythe, l'incarnation du football champagne, la *cristallisation* de l'intelligence du jeu, le symbole d'une France qui peut gagner. Un mythe qui n'a jamais été aussi fort depuis qu'il a décidé, le 17 mai 1987, de prendre sa retraite et que l'image de l'équipe nationale s'est *effilochée au gré des déceptions* et des échecs. Qu'on ait pensé à lui pour provoquer un sursaut salutaire de l'équipe nationale va dans le sens d'une logique toute hexagonale, *celle de l'homme providentiel*, quasiment du magicien, censé par sa seule personnalité régler tous les problèmes.

Mais qu'on fasse appel à Michel Platini dans ces circonstances particulières montre aussi la profondeur de la crise qui mine la première et la plus puissante *fédération sportive française*. Car avant de provoquer un choc, la manière dont cette décision a *été* prise a été choquante. Dans cette affaire, le président Jean Fournet-*Fayard a montré son incapacité à* traiter les problèmes dont il a la charge. C'est en effet de son bureau qu'aurait dû sortir une solution au manque de résultats de l'équipe de France depuis le Mundial mexicain. Est-ce parce que ses affaires personnelles le retiennent trop à Lyon ? En tout cas, la solu*tion lui a été fournie « clé en main »* par le président des Girondins de Bordeaux, Claude Bez, qui avait clamé son hostilité à Henri Michel. Et la façon dont l'information a fini par être confirmée, au cours d'une conférence de presse nocturne, alors qu'elle avait été annoncée le matin sur France-Info par un journaliste qui avait suivi son montage depuis le début, n'est qu'une confirmation de cette incapacité à gérer les événements. Le monde du football devrait donc décider rapidement s'il peut ou non continuer à être dirigé à mi-temps.

Dans ce contexte, comment apprécier si Michel Platini sera la roue de secours qui permettra à l'équipe de France de prendre un nouveau départ, ou une simple rustine sur un vieux pneu qui crèvera à nouveau rapidement ?

En premier lieu, l'ancien capitaine de l'équipe de France n'a pas les diplômes d'entraîneurs chers à Guy Roux. Le travail sur le terrain devra donc être fait par Gérard Houllier. Et il y a peut-être dans la division des fonctions de sélectionneur et *d'entraîneur* les prémices d'un disfonctionnement. Le choix des joueurs doit en effet correspondre à une conception du jeu. Platini et l'ancien entraîneur du PSG ont-ils les mêmes ? *Il ne* semble pas qu'ils aient eu le loisir d'en discuter.

Deuxième difficulté : la situation personnelle de Michel Platini. Depuis qu'il a pris sa retraite de joueur, celui-ci a de multiples activités professionnelles. Tout d'abord, Platini devra abandonner *les collaborations qu'il* entretient avec des médias comme l'*Equipe*, Canal +. Ensuite, il devra mettre en veilleuse ses fonctions de vice-président de l'AS Nancy-Lorraine. Enfin il lui sera difficile de rester au premier plan pour la promotion de la ligne de vêtements qu'il a lancée l'été dernier en association avec *Lee Cooper. Bref, Platini qui a déjà* un agenda très chargé devra faire des sacrifices importants pour s'occuper de l'équipe nationale.

Mais le principal obstacle qui se dresse sur sa route est l'urgence dans laquelle il se trouve : il n'a que deux semaines pour former une équipe capable de ramener de Yougoslavie *le point qui la* maintiendra en course pour la coupe du monde. En fait parce qu'il est appelé comme un sauveur Platini n'a pas droit à l'erreur. Le 19 novembre il jouera sur un match toute sa crédibilité comme sélectionneur. C'est un pari risqué. Même si des anciens comme Jean Tigana ont accepé de reprendre leur place sous le maillot bleu.

ALAIN GIRAUDO.

Société

JUSTICE

Le congrès du Syndicat des avocats de France

La menace d'une grève programmée

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyée spéciale

Plafonnée, l'aide judiciaire ; dérisoires, les commissions d'office. La situation du « secteur assisté » de la justice, celle faite aux justiciables les plus défavorisés, mais aussi à leurs habituels défenseurs, ne manquent pas d'inquiéter les avocats du SAF (Syndicat des avocats de France). Le thème retenu pour leur XVe congrès, qui s'est tenu à Clermont-Ferrand du 29 au 31 octobre (*le Monde* du 1er novembre), « Défense et précarité », ne pouvait, en période d'austérité budgétaire, que déboucher sur un coup de colère. Ainsi le congrès a-t-il adopté une motion assez provocatrice appelant en réalité à une grève de l'aide légale — en dernier recours — au printemps prochain.

Rémunérés sous forme d'indemnités forfaitaires dérisoires (275 F pour une commission d'office, 2 040 F pour une procédure devant le tribunal de grande instance, 870 F devant le tribunal d'instance, un peu plus de 1 000 F pour une affaire d'assises, etc.), les avocats du SAF en ont assez : non seulement pour eux-mêmes mais aussi pour leurs clients. Ils estiment que, dans ces conditions, une défense décente ne peut être assurée. C'est pourquoi ils ont décidé de demander à leurs adhérents de chiffrer systématiquement le coût de leurs dossiers d'aide légale, du 1er janvier au 31 mars, « *en faisant apparaître la perte en frais et en honoraires subie par les avocats* », en se fondant sur un coût horaire de 500 à 1 000 F. Les barreaux centraliseront ces chiffrages, seul moyen d'évaluer à l'échelon national le poids du secteur assisté sur la profession. Un document comptable sera ensuite établi et adressé à la chancellerie et au ministère du budget, dans la perspective de l'ouverture de négociations sur « *un mode de financement équitable de l'aide légale* ». Le SAF est décidé, « *faute d'engagement précis, concret et acceptable des pouvoirs publics* », à engager au printemps un mouvement de grève de l'aide légale.

Parallèlement, le SAF invite l'ensemble de la profession d'avocat — et notamment les ordres — « *à mettre en œuvre la publicité des honoraires moyens usuellement pratiqués sans attendre l'élaboration d'un barème national* » et demande à ses adhérents de refuser les conditions de règlement imposées par les compagnies d'assurances, qui proposent des contrats de protection juridique, dès lors que ces tarifs seraient inférieurs au coût économique réel. Conscient de la nécessité d'adapter et de moderniser la profession — malgré des divergences internes — le SAF se déclare attaché au « *rapprochement* » (c'est le terme utilisé par le garde des sceaux), des professions d'avocat et de conseil juridique mais avec des « *clauses de sauvegarde* » touchant notamment à un strict respect de la déontologie de la profession.

Enfin, en matière pénale, déçu par la réforme de la détention provisoire présentée par M. Pierre Arpaillange, le SAF propose une charte de 25 propositions (information de la personne gardée à vue sur ses droits, suppression du secret de l'instruction, suppression de la détention provisoire, respect du contradictoire en matière d'expertise, etc.) et annonce qu'il « *s'opposera à toute réforme de façade et dénoncera les gadgets procéduraux qui donnent l'illusion d'une amélioration de la justice pénale sans promouvoir les droits de la défense et sans se soucier de garantir le principe selon lequel la détention provisoire doit être l'exception* ».

AGATHE LOGEART.

● **Un skinhead écroué au Havre.** — Un consommateur et le propriétaire d'un bar du Havre, le Restobar, ont été frappés par un groupe d'une douzaine de skinheads, dimanche 30 octobre, vers 3 heures, la bande a aussi endommagé le mobilier du café. Un des agresseurs, Régis Kerhuel, vingt-trois ans, a été écroué et trois autres skinheads, tous domiciliés en Seine-Maritime, ont été placés en garde de vue.

Du beaujolais dans la Saône

Après avoir rempli sa citerne de 30 000 litres de beaujolais nouveau dans une cave située près d'Anse (Rhône), le 1er novembre, un camionneur a raté un virage et enfoncé une maison inhabitée. Le contenu de la citerne s'est déversé dans un caniveau se jetant dans la Saône. Le vin, dilué dans un cours d'eau du débit de la Saône, ne devrait pas nuire aux poissons.

Trois réactions après la disparition de Casamayor

Dans un télégramme de condoléances adressé, lundi 31 octobre, à Mme Fuster, veuve du magistrat décédé samedi, chroniqueur du *Monde* sous le pseudonyme de Casamayor (*le Monde* du 1er novembre), M. François Mitterrand écrit notamment : « *Casamayor a lutté toute sa vie pour une justice toujours plus indépendante et ouverte sur les réalités sociales.* »

Dans un autre télégramme, M. Michel Rocard, premier ministre, rend lui aussi hommage à Casamayor qui, déclare-t-il, « *demeurera un guide pour tous ceux qui recherchent de nouveaux chemins pour les libertés. Nous lui devons beaucoup. Sa disparition nous touche profondément* ».

De son côté, M. Pierre Arpaillange, ministre de la justice, souligne dans un texte publié par la chancellerie : « *Toute sa vie, Casamayor a réfléchi aux problèmes de la justice. Il a été l'un des initiateurs de pistes nouvelles à défricher. Casamayor laissera un grand souvenir dans le monde judiciaire.* »

Après le refus de révision de l'affaire Mis et Thiennot

La difficile poursuite d'un combat pour une proclamation d'innocence

MÉZIÈRES-EN-BRENNE (INDRE)
de notre envoyé spécial

Cette année-là Jean Lebaudy, le magnat du sucre, avait fait dresser au château un arbre de Noël pour les enfants des métayers et des garde-chasse. Deux ans après le départ des Allemands, l'industriel, maître de 2 800 hectares et d'une quinzaine de métairies, avait voulu ressusciter les traditions des temps ordinaires. C'est ce jour-là, 29 décembre 1946, tandis que les enfants riaient de joie dans le château du Blizon illuminé dans le brouillard, que disparut le garde-chasse Lucien Boistard.

Toute la journée du lendemain, on ratissa en vain bois et brandes. Et on ne le retrouva qu'au matin de la Saint-Sylvestre, flottant entre deux eaux dans l'étang glacé des Saules, non loin de la ferme Prends-garde-à-toi, le montre arrêtée à 5 h 05. Le commissaire Daraud accourut de Limoges, et prit quartier avec ses hommes à la mairie de Mézières. Et, quasi biologiquement, les soupçons se portèrent sur un groupe de chasseurs qui, toute la journée du 29, avaient couru les bois.

Deux groupes, plutôt. Christian Grosjean, un fermier du coin, avait invité deux amis dont Gabriel Thiennot, un ouvrier maçon de Mézières. Et les frères Mis, fermiers eux aussi, avec les amis d'amis et les cousins de cousins, s'étaient retrouvés à onze. Les deux groupes s'étaient réunis entre voisins à l'heure du café, et avaient décidé de chasser ensemble l'après-midi.

Querelle de braconniers

Très vite, les témoignages affluèrent. Désiré Brunet, fermier de Prends-garde-à-toi, avait entendu à 500 mètres, dans le brouillard, les échos d'une algarade entre Lucien Boistard et un groupe de chasseurs, dont un sonore « *je t'emmerde* ». Quant au régisseur du château, Henri Béthune, il se souvint opportunément que Gabriel Thiennot, deux ans auparavant, s'était accroché avec les Boistard, les accusant de l'avoir dénoncé aux Allemands pour détention clandestine d'un fusil. Bref, avant même que le corps de Lucien Boistard ne fût retrouvé, les gendarmes, assistés de Jean Lebaudy en personne, montaient déjà la garde à toutes fins utiles autour de la ferme des Mis.

La mairie fut réquisitionnée comme annexe à la gendarmerie et les interrogatoires y durèrent huit jours et huit nuits. L'époque ne connaissait pas encore une limitation des temps de garde à vue. Les policiers firent preuve de tellement d'ardeur que les voisins durent calfeutrer portes et fenêtres pour pouvoir dormir malgré les hurlements. Aujourd'hui encore, les interrogés se souviennent surtout de la « prière des juifs ». Entre les doigts des mains jointes, on glisse de petites baguettes de bois. Et on presse. Au bout de huit jours, ils auraient avoué le meurtre du pape.

D'emblée les enquêteurs avaient placé à part un des quatorze chasseurs, Albert Niceron, domestique de Christian Grosjean, à qui Jean Lebaudy avait offert pension complète au Bœuf couronné. Ils furent récompensés. Au troisième jour, Niceron avoua avoir assisté au meurtre du garde par Raymond Mis et Gabriel Thiennot.

Les deux « coupables » avaient alors quarante ans à eux deux, et concentraient tous les défauts. Mis était polonais — ses parents étaient venus à pied d'Odessa, de quoi avaient-ils donc vécu pendant le voyage ? — et Thiennot devait bien être un peu communiste, puisqu'il avait rejoint le maquis en janvier 1944, à dix-sept ans. Jean Lebaudy, qui avait ressenti le meurtre de son garde, en ces temps troublés encore, comme une menace sur ses terres de chasse, voulait des coupables. Présent matin et soir à la gendarmerie, il offrit, le 4 janvier, 100 000 F (200 000 F d'aujourd'hui) aux policiers pour leurs bonnes œuvres. Deux jours plus tard, les chasseurs passaient des aveux complets, et le commissaire Daraud n'avait plus qu'à peaufiner les détails du scénario.

Une toute simple querelle de braconniers, donc. Dès 15 h 30, le groupe, maraudant sur les terres Lebaudy, rencontre le garde. Insultes, dont le fameux : « *Je t'emmerde.* » « *Si tu ne veux pas que l'on chasse ici, on va à l'étang des Rondières* », lance un chasseur. « *J'y serai aussi* », rétorque Boistard. Les Rondières font aussi partie du domaine Lebaudy. On s'y suit. On s'y retrouve. Et Mis et Thiennot, de sang-froid, font feu sur le garde. Retour précipité à la ferme Mis. Conciliabules, casse-croûte — oui, casse-croûte. Et quatre des jeunes gens retournent transporter le corps dans l'étang des Saules, plus distant de la ferme des Mis, où ils le jettent à 17 h 05, heure d'arrêt de la montre.

Une version si cohérente que l'on ne fit jamais de reconstitution complète, pas d'avantage que l'on ne creusa les témoignages établissant la présence d'autres chasseurs, le même jour, dans les brouillards de la Brenne. On se passa aussi de preuves. On avait d'abord fait grand cas de traces de sang trouvées sur une veste des Mis, avant que les analyses ne révèlent qu'il s'agissait de sang de lapin. Mis et Thiennot furent inculpés d'assassinat, six de leurs partenaires de chasse de complicité.

Le boucher et le haut magistrat

Dès leur première comparution devant le juge d'instruction, les huit inculpés rétractèrent leurs aveux d'une seule voix, ce qui n'empêcha pas la justice de faire diligence. En juin, Mis et Thiennot s'entendaient infliger quinze ans de travaux forcés par les assises de l'Indre. L'arrêt fut cassé. A Poitiers, la cour d'assises de la Vienne les condamna à vingt ans. Re-cassation. A Bordeaux, celle de la Gironde revint à quinze ans.

Le président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, Maurice Patin, était tout disposé à casser une troisième fois. Intimement persuadé de l'innocence des condamnés, il l'avait assuré à l'un d'entre eux, Emile Thibault, à qui une perforation du poumon à la suite des interrogatoires, en lui épargnant la prison, avait laissé le temps d'entreprendre des démarches à Paris. Ces entrevues entre un boucher berrichon condamné pour complicité d'assassinat et l'un des plus hauts magistrats de France, au domicile de ce dernier, ne sont pas le moindre paradoxe de l'affaire. La bonne volonté de Maurice Patin fut inutile. Les trois procès avaient ruiné Emile Thibault, seul des accusés à posséder « un peu de bien ». Mis et Thiennot purgèrent sept ans et furent grâciés en 1954 par le président René Coty.

L'affaire ne resurgit qu'un quart de siècle plus tard. En 1979, un jeune instituteur de la région, Léandre Boizeau, se passionne et publie un pamphlet chez un éditeur régional (1). Humbles victimes d'une erreur judiciaire évidente aux yeux de la quasi-totalité de l'opinion locale, brutalités policières : tout est réuni pour enflammer les indignations. Dix mille exemplaires s'arrachent dans la Brenne et alentour. Un comité de soutien est constitué qui, entre 1980 et 1984, dépose trois demandes de révision.

Il s'en est passé des choses, entre-temps ! Le principal témoin à charge, Albert Niceron, a été reconnu débile profond dans les années 50, à la suite de l'incendie volontaire d'une grange. Depuis le 29 décembre 1946, il n'a jamais cessé de varier dans ses déclarations — « *J'ai tout vu* », « *Je n'ai rien vu* », — au gré de ses interlocuteurs du moment. Face à lui, le groupe compact des chasseurs — l'un d'entre eux est aujourd'hui devenu général, — qui n'ont jamais cessé de protester de leur innocence.

Deux témoignages nouveaux ont été exhumés grâce à la pugnacité du quotidien communiste local, *la Marseillaise*. Un gendarme, Fernand Sarrazin, se souvient avoir vu Gabriel Thiennot sur la place de Mézières à 17 heures. Heure où il était censé jeter à l'étang le corps du garde. Une voisine, Juliette Dessart, a reçu des confidences et surpris des conversations ne laissant aucun doute : l'assassin est le fermier de Prends-garde-à-toi, décédé depuis.

Mais comment, aujourd'hui, passionner l'opinion pour ce meurtre préhistorique ? Et comment, si longtemps après, convaincre les magistrats de la Cour de cassation ? Nul ne le reconnaît officiellement, mais seule, aujourd'hui, la révélation du nom du vrai coupable, assortie de preuves irréfutables, pourrait convaincre la justice de se déjuger. Et ce n'est pas le cas de la version dont se sont progressivement convaincus les amis de Mis et Thiennot — la culpabilité de Désiré Brunet, fermier de Prends-garde-à-toi — qui pèche, elle aussi, par trop d'invraisemblances.

Tant d'années ont passé ! Quarante-deux ans après, les souvenirs de chacun se sont figés. « *Aujourd'hui, remuer cette affaire, c'est remuer du sable* », dit un haut responsable de la chancellerie qui eut à traiter les demandes de révision. Comment distinguer encore la vérité des mille légendes de la Brenne, que quarante-deux ans ont comme solidifiées dans les esprits ?

Pour tout arranger, la politique s'est emparée de la cause. Le comité de soutien ne sert bien souvent que de prétexte aux communistes et aux socialistes locaux pour pousser leurs querelles en sourdine, les uns paralysant les initiatives des autres. Les communistes proposent-ils d'aller manifester devant un dignitaire du PS en visite ? Les socialistes s'en effarouchent, tout comme les communistes s'effrayèrent d'aller déployer des banderoles lors d'une visite d'Anicet Le Pors, alors ministre PCF de la fonction publique.

Le fondement de l'accusation

Après plus de deux ans de réflexion, la chambre criminelle de la Cour de cassation a donc rejeté, le 15 juin dernier, la demande de révision balayant le témoignage du gendarme Sarrazin. Il ne prouverait rien, car « *l'heure de la mort n'a jamais été établie avec précision* », assure soudain la Cour, en contradiction complète avec le fondement essentiel du dossier d'accusation : l'horaire.

« *C'est comme si nous avions été condamnés une quatrième fois* », soupire Gabriel Thiennot, dans son pavillon de Châteauroux, en bordure de la route de Paris. Sur les conseils d'un avocat médiatique, Me Gilbert Collard, accouru de Marseille le temps d'une conférence de presse, Mis et Thiennot ont entrepris, en septembre dernier, une grève de la faim dans le pavillon, interrompue après deux jours. Tous les chasseurs survivants de cette journée-là sont, aujourd'hui, d'ardents retraités. Tous les mois, ils se retrouvent pour pleurer ensemble aux réunions du comité de soutien, et évoquer de fantasmatiques « pressions des Lebaudy » sur l'univers en général, et sur la Cour de cassation en particulier.

Parfois, ils « montent » en autocar spécial à Paris, où ils déploient des ruses de braconniers pour tromper les CRS et aller manifester sous les fenêtres du garde des sceaux, au risque de se perdre dans les rues parisiennes. Ils continuent d'emplir d'espoirs et de démarches les années qui leur restent, et veulent croire encore que leur réhabilitation viendra un jour.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) « *Ils sont innocents !* », Léandre Boizeau, Ed. Le Cercle d'Or.





Société

Une politique de répression plus sévère

Les Pays-Bas ne veulent plus apparaître comme un « paradis de la drogue »

LA HAYE
de notre envoyé spécial

Dans ce bar à l'enseigne du Parapluie blanc, les « joints », remplacent sur le comptoir les œufs durs de nos bistrots. Nous sommes en plein centre de La Haye la respectable, à quelques enjambées du Parlement, des ministères et des ambassades. D'autres cafés affichent les tarifs des différentes qualités d'« herbe » en sachet, et leurs rayonnages proposent tous les accessoires nécessaires aux fumeurs.

Il y a longtemps que ces pratiques, considérées comme sans conséquences, ne choquent plus personne ici. Mais dans les rues chaudes d'Amsterdam, où les filles en sous-vêtements fluorescents minaudent en vitrine, le marché des stupéfiants est autrement plus sérieux. Aux touristes en goguette, les dealers offrent à voix haute *« un quart de gramme d'héroïne pour 100 florins »*. A vouloir dédramatiser le problème de la drogue et « normaliser » la situation des toxicomanes, les autorités néerlandaises n'ont-elles pas versé dans la complaisance ?

Distribution gratuite de méthadone

M. E.L. Engelsman, chef de la division drogue au ministère du bien-être, reconnaît que la politique de son pays, qu'il qualifie de réaliste et de pragmatique, a aussi un aspect paradoxal. L'objectif affiché est évidemment de réduire simultanément *l'offre et la demande de stupéfiants.* Mais, pour y parvenir, les Hollandais répugnent à brandir l'arme de la répression. Certes, du côté de l'offre, on poursuit les importateurs et les trafiquants, mais les peines qu'ils encourent sont modérées au regard de ce qu'ils risquent ailleurs. En outre, on établit un subtil distinguo entre, d'une part, les dealers de drogues dures, comme l'héroïne, la cocaïne et les amphétamines, et, d'autre part, les revendeurs de drogues douces, comme le hachisch. Les premiers sont pourchassés, les seconds tolérés. Ce qui aboutit à la situation suivante, qui ne manque pas d'hypocrisie : les douanes ont saisi en 1987 près de 50 tonnes de hachisch et de cannabis, et leurs importateurs ont été emprisonnés, mais personne ne demande aux *coffee shops* comment et où ils se procurent les sachets d'herbe qu'ils vendent ouvertement. Bien des familles qui craignent pour leurs enfants ne comprennent pas ce double jeu.

Du côté de la demande, c'est-à-dire des consommateurs, même ambiguïté. On fait le pari que les amateurs de joints ne seront pas accrochés par des drogues beaucoup plus dangereuses. Ce qui justifie qu'on les laisse fumer. Mais on se garde également de traiter les vrais toxicomanes comme des coupables, car on estime que cela ne servirait en rien leur éventuelle guérison. L'esprit de tolérance, traditionnel aux Pays-Bas, triomphe ainsi sur toute la ligne.

On y ajoute celui de l'assistance. Les adeptes des drogues dures sont soignés, suivis et comme pris en charge par un réseau d'institutions exceptionnellement serré. Ont-ils besoin d'une aide quelconque ? Ils trouvent toujours à moins de 20 kilomètres de chez eux un bureau officiel, cofinancé par la santé et la justice, qui joue les SOS drogue. Chaque commune est tenue d'avoir au moins une antenne de ce genre. Les toxicomanes ont-ils des enfants ? Ceux-ci sont visités une fois par trimestre et, en cas de danger, immédiatement recueillis et placés. Leurs parents sont-ils décidés à tenter une désintoxication ? Une cinquantaine d'établissements s'offrent à les traiter, et trente autres à leur assurer une post-cure confortable. Veulent-ils atténuer l'enfer de leur existence quotidienne ? Les héroïnomanes peuvent s'inscrire sur les listes de bénéficiaires de distribution gratuite de méthadone. Cet opium synthétique n'est ni un substitut ni une thérapeutique, mais une substance de confort qui passe pour diminuer la dépendance et améliorer l'état général. A Amsterdam, comme à Rotterdam, des bus faisant quotidiennement le tour de la ville en délivrent des milliers de doses. Ils en profitent pour proposer l'échange standard des seringues.

Un drogué écope-t-il de quelques mois de prison pour un larcin ? Il est sevré en douceur, à la méthadone, puis, s'il accepte de se faire désintoxiquer, il est placé dans une section spéciale dotée d'un régime de faveur. Lors de sa libération, on l'aide à trouver logement et travail. Amsterdam, par exemple, dépense une fortune et utilise les serres municipales pour apprendre un nouveau métier à quelques dizaines de rescapés que l'on s'efforce de placer ensuite dans des entreprises compréhensives.

Décourager les « touristes »

Cette « gestion », qui mélange astucieusement l'assistance et la mise sous contrôle, semble porter ses fruits. Selon les autorités, le nombre *total des toxicomanes résidant aux* Pays-Bas serait stabilisé autour de vingt mille. Leur âge moyen est passé de vingt-six à vingt-neuf ans, ce qui voudrait dire que le recrutement diminue chez les adolescents. Enfin, la propagation du SIDA est tenue en lisières. Parmi les héroïnomanes qui se piquent, 30 % seulement sont séropositifs (contre environ 55 % en France).

Il n'empêche qu'une telle politique est trop originale pour être bien comprise. Elle suscite même de vives critiques. Les commerçants du centre d'Amsterdam manifestaient récemment contre le *« cancer de la drogue »*. Les policiers et les douaniers grognent contre la mansuétude des juges. Tenus pour le ventre mou de l'Europe dans la défense contre les trafiquants, les Pays-Bas ont mauvaise réputation auprès des gouvernements étrangers. Treize d'entre eux ont installé à La Haye des policiers, spécialistes des stupéfiants, qui font office de guetteurs en première ligne.

Ceux-ci font observer que les superbénéfices des vendeurs de *drogue douce peuvent financer* des trafics beaucoup moins innocents, que la surveillance de Rotterdam – le plus grand port du monde – est insuffisante, que la police néerlandaise est trop pauvre en effectifs et surtout trop parcellisée (cent cinquante corps municipaux) pour traiter les affaires qu'elle découvre, que les peines infligées aux trafiquants (douze ans au maximum, seize en cas de récidive) sont inférieures à celles de tous les pays voisins. Conséquence : les drogues semblent se précipiter dans la brèche. En cinq ans, les saisies annuelles d'héroïne sont passées de 150 à 500 kilos, celles de cocaïne de 60 à 400 kilos, et celles d'amphétamines de 65 à 125 kilos.

Piqué au vif, le gouvernement néerlandais s'est lancé dans une campagne d'explication. Premiers touchés : les journalistes étrangers qu'on invite à venir juger sur place et sur pièces. L'opération séduction ne suffira évidemment pas. Il faut sinon changer de politique au moins la rapprocher des normes internationales beaucoup plus sévères. Selon le procureur Alexandre Van Capelle, trente-cinq ans, le « M. anti-drogue » des Pays-Bas, la vis se resserre. Avant la fin de l'année, vingt-trois brigades régionales et une unité nationale de policiers anticrime seront constituées. Puisque dans les prisons néerlandaises la moitié des cellules sont occupées par des délinquants de la drogue, on va en construire deux mille de plus. Très prochainement, devrait s'ouvrir enfin le procès très attendu des patrons de *coffee-shops vendeurs de hachisch qui* ont manifestement abusé de la tolérance ambiante. On menace de les frapper là où ça fait mal : au portefeuille. Cent soixante-dix experts comptables recrutés tout exprès vont se pencher sur leurs livres, et la loi sera modifiée de manière à pouvoir confisquer les fortunes mal acquises.

Enfin, les autorités veulent décourager les « touristes de la drogue » qui accourent de l'Europe entière. Déjà on leur refuse les soins et mesures d'assistance dont bénéficient les toxicomanes néerlandais. Demain, s'ils se font pincer, ils seront reconduits à la frontière *manu militari*. Un premier accord a été conclu avec l'Allemagne fédérale pour que celle-ci récupère ses drogués exilés. On espère convaincre d'autres voisins d'en faire autant. Les Pays-Bas attendent avec intérêt l'ouverture des frontières inter-européennes, mais, auparavant ils tiennent à se débarrasser de leur réputation de « paradis de la drogue ».

MARC AMBROISE-RENDU.

● **Saisie de drogue au Mexique.** – Quarante-cinq kilos de cocaïne pure ont été saisis au Mexique par des soldats de l'infanterie de marine qui ont arrêté quatre trafiquants de nationalité colombienne à Puerto-Penasco dans l'Etat septentrional de Sonora, près de la frontière avec les Etats-Unis. La drogue avait été parachutée d'un avion de tourisme qui était revenu se poser à Puerto-Penasco.

● **Huit revendeurs d'héroïne et de cocaïne arrêtés à Cannes.** – La police a interpellé, lundi 31 octobre, dans un bar de Cannes, Le New-York huit revendeurs d'héroïne et de cocaïne dont sept ont été écroués à Nice et à Grasse. Il s'agit de Giuseppe Colloca, dit « Jo », trente-huit ans, considéré comme le chef du groupe ; Pascal Albanese, trente-trois ans, chargé de distribuer la drogue aux revendeurs, Nordine Saguia, vingt-six ans, Robert Kermann, dit « Bob », vingt-six ans, Nicole Chiesa, trente-huit ans, Xavier Poli, vingt-quatre ans, et Yves Rajmond, vingt-neuf ans.

Tous, ainsi que le gérant du bar, Robert Moura, quarante-six ans, ont été inculpés d'infraction à la législation sur les stupéfiants par M. Jean-Paul Renard, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Grasse.

REPÈRES

Environnement

Les criquets pèlerins autour du Golfe

Les criquets pèlerins continuent leur progression vers l'Est. Après les côtes de la mer Rouge, de l'Arabie Saoudite, ils ont atteint la région de Médine et les montagnes de l'Asir (au sud-est de La Mecque). A partir du 30 octobre, on les a signalés dans le sud de l'Irak, du côté de Bassorah, le 31 octobre, dans le nord du Koweït et le 1er novembre autour de Bouchir, en face du Koweït, sur la côte iranienne du golfe Aarabo-Persique. – *(AFP.)*

Religions

L'Eglise brésilienne sous surveillance

La tension remonte entre le Vatican et la puissante conférence épiscopale brésilienne (CNBB). Selon la presse nationale, un mouvement de *« restauration conservatrice »* serait en cours au Brésil. *La Folha de Sao Paulo va jusqu'à écrire qu'un « plan 1992 »* serait en préparation à Rome pour *« casser l'épine dorsale des secteurs progressistes de l'Eglise latino-américaine »*. En 1992, l'Eglise catholique du sous-continent doit célébrer le cinq centième anniversaire de son évangélisation.

Ces informations font suite à un récent séminaire théologique qui a réuni, près de Sao-Paulo, une trentaine d'évêques brésiliens autour du Père Gustavo Gutteriez, inspirateur péruvien de la théologie de la libération. Outre Mgr Casaldaliga, évêque de Sao-Felix-do-Araguaia, qui a reçu l'ordre du Vatican de mettre fin à certaines de ses activités, notamment ses visites au Nicaragua (*le Monde* du 29 septembre), cinq autres évêques auraient reçu des menaces de sanction. Mais pour Mgr Luciano Mendes de Almeida, archevêque de San-Salvador-de-Bahia et président de la CNBB, cette campagne autour d'une prétendue *« offensive conservatrice »* du Vatican serait dénuée de tout fondement.

SIDA

Un hémophile gagne son procès

Pour la première fois depuis le début de l'épidémie de SIDA aux Etats-Unis, un jury fédéral d'Atlanta (Georgie) a décidé d'accorder 1,6 million de dollars (10 millions de francs environ) de dommages et intérêts à un hémophile contaminé par le virus du SIDA après avoir absorbé un *médicament coagulant fabriqué à* partir de sang. M. Randy Jones, trente-cinq ans, avait décidé en 1985 de poursuivre en justice les laboratoires Miles dont l'une des filiales fabrique ce coagulant, après avoir appris qu'il était séropositif. Le tribunal lui a accordé 1,1 million de dollars et 500 000 à sa femme. Les laboratoires Miles qui ont été accusés de négligence par le tribunal ont décidé de faire appel. – *(AFP, AP, UPI.)*

Le Carnet du Monde

Naissances

– Agnès et Luc ZARALLE
ont la joie d'annoncer la naissance de

Florent,

le 24 octobre 1988.

Décès

– M. et Mme Roger Altieri,
Isabelle,
Georges-Edouard,
Florence,
Caroline,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère,

Charles-Henri ALTIERI,

survenu le 28 octobre 1988, à l'âge de dix-huit ans.

17, avenue de la Planche,
13008 Marseille.

– M. et Mme Roger Altieri,
Isabelle,
Georges-Edouard,
Florence,
Caroline,
Mme A. Giraudon,
M. et Mme J. Biaggi,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme G. Altieri,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme D. Germoni
et leurs enfants,
Mme F. Bagnis
et ses enfants,
M. et Mme G. Giraudon
et leurs enfants,
M. et Mme J.-C. Christin
et leurs enfants,
Les familles, J.-B. Pietri, J. Ferreyrolles, *R. Reynard, M. Altieri, J. Calizi,* J. Pietri.
M. et Mme J. Pietri,
M. J. Casanova,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et filleul,

Charles-Henri ALTIERI,

survenu le 28 octobre 1988.

Les obsèques ont eu lieu à Barrettali, le 31 octobre.

– Mme Jacques Coiffard,
son épouse,
Mme Annie Sussel,
Mme Monique Laskar,
M. et Mme Jean Coiffard,
Mlle Nicole Coiffard,
ses enfants,
Mme Rivaud,
sa sœur,
M. et Mme Roger Réauté,
Mme Brigitte Réauté,
ses belle-sœur, beau-frère, nièce,
Agnès, Nadine, Lise et Delphine,
ses petites-filles,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques COIFFARD,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 octobre 1988.

L'inhumation a eu lieu à Blanzac (Charente).

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

Le président,
Les administrateurs,
Le personnel de SOFRACIM,
font part avec tristesse du décès, le 28 octobre 1988, de

M. Jacques COIFFARD,
leur ancien président,
fondateur de la société.

Le président,
Les administrateurs,
Le personnel du groupe Fougerolle,
ont la tristesse de faire part du décès, le 28 octobre 1988, de

M. Jacques COIFFARD,
ancien administrateur de Fougerolle,
ancien président
de Fougerolle Construction.

– Ivry-la-Bataille.

Mme Anthony Norman Davis,
son épouse,
Isobel et Fadhel Akrout,
Pierre Norman Davis,
Katrina Norman Davis,
ses enfants,
Charles et Edward Akrout,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Air Commodore
Anthony Norman DAVIS,
D.S.O., D.F.C.,
Royal Air Force (C.R.),

survenu le 28 octobre 1988, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Martin de Rouvres (Eure-et-Loir), le mercredi 2 novembre.

59, L'Ile-Royale,
27540 Ivry-la-Bataille.

– Mme Maurice Fayein,

M. et Mme Denis Fayein,
M. et Mme Vincent Fayein,
M. et Mme Laurent Fayein,

Dorothée, Mathilde, Jérémie,
Alice, Juliette, Guillaume,
Pauline, Domitille et Marie,
ses petits-enfants,

Le docteur André et Claudie Fayein,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques de Tovar,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Dominique Labie,
M. et Mme Jean-François Labie
et leurs enfants,
Mme Daniel Labie,
ses frères et sœurs,

ont la douleur de faire part du décès de

Maurice FAYEIN,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 octobre 1988, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, à Paris, le 2 novembre.

15, rue Charles-V,
75004 Paris.
2, avenue Franklin-Roosevelt,
92330 Sceaux.
14, rue Pelouze,
75008 Paris.
8, rue des Fougères,
76130 Mont-Saint-Aignan.

– **Serge FUSTER CASAMAYOR,**
est mort d'un cancer, le samedi 29 octobre.

Son corps a été enterré ce lundi 31 octobre, à Labbeville (Val-d'Oise).

Hélène Fuster,
son épouse,
Jean-Michel Fuster,
son fils.

63 *bis*, rue Damrémont,
75018 Paris.

(*Le Monde* du 1er novembre.)

– Paris. Rouen. Bourdainville.

Mme Georgette Launay,
M. et Mme René Bonnard-Launay,
M. et Mme Bernard Launay,
Valentin et Anna,
Et toute la famille Launay-Béchu,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marc LAUNAY,
inspecteur des télécommunications,
inspecteur principal au CNET,

décédé dans sa trente-neuvième année.

Levée du corps le 4 novembre, à 9 h 30, au 2, place Mazas, Paris-12e.

L'inhumation aura lieu à Bourdainville (Seine-Maritime), à 14 h 30, le 4 novembre.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Biarritz.

Mme Guy Petit,
M. et Mme Jean Dilhan,
M. Pierre Petit,
et sa famille,
M. Francis Petit
et ses enfants,
M. et Mme Georges Dies
et leur fils,
M. et Mme Henri Pelagahe
et leur fils,
M. et Mme Michel Harcot
et leur fils,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy PETIT,
avocat honoraire,
membre honoraire du Parlement,
maire honoraire de Biarritz,
ancien ministre,
ancien conseiller régional,
ancien conseiller général,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 3 novembre 1988, à 16 heures, en l'église Sainte-Eugénie de Biarritz, où l'on se réunira.

La famille ne recevra pas de condoléances.

Un registre sera ouvert à l'entrée de l'église.

5, rue Louison-Bobet,
64200 Biarritz.

(*Le Monde* du 2 novembre.)

– M. Jean-Paul Schoendoerffer,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Nicole Schoendoerffer,
Le général et Mme Maurice Bley,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Pierre Schoendoerffer,
membre de l'Institut,
et Mme,
et leurs enfants,
M. et Mme François Schoendoerffer
et leurs enfants,
font part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Marie-Louise SCHOENDOERFFER,
née Friesé,

survenu le 26 octobre 1988, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Conformément à son vœu, elle a été enterrée, dans l'intimité familiale, au cimetière de Stosswihr, en Alsace.

« Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. »
(Jean, XVII, 24.)

Anniversaires

– En ce jour du quatrième anniversaire du décès de

Henri BLAUSTEIN,

tous ceux qui ont eu pour lui amitié et affection lui donneront une pieuse pensée.

– Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu de

Pierre DUC,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Le Monde

CAMPUS

TV : heureux petits Britanniques

Infos, dessins animés, magazines, documentaires, jeux... la BBC offre aux jeunes Britanniques toute une gamme d'émissions de qualité. Une seule crainte : que la situation évolue « à la française ».

IL existe une télévision pour enfants sans robots hurlants, ni poupées sponsorisées, sans dessins animés minables, ni pitreries débiles... Ce conte de fées qui peut faire rêver les parents français est vécu quotidiennement par neuf millions d'enfants et d'adolescents britanniques.

Allumez BBC 1 en rentrant de l'école. Vous verrez une émission de sensibilisation à la poésie, puis un dessin animé adapté de Laurel et Hardy. Pas de publicité entre les émissions et encore moins à l'intérieur. Ensuite commencera « Beat the Teacher ! » une sorte de Jeu des 1 000 francs où s'affrontent professeurs et élèves sur un questionnaire de culture générale. Le vainqueur gagne un chèque pour son école. Vers 17 heures, c'est « Newsround », un vrai journal d'actualités destiné aux enfants et aux jeunes, qui passionne l'Angleterre depuis seize ans. En huit minutes, « Newsround » concentre les éléments de la qualité BBC : professionnalisme, clarté, refus de la démagogie, mais aussi émotion et humour.

Amuser les animaux qui s'ennuient

Une fois par semaine, un magazine diffuse des reportages d'actualité, effectués sous la houlette d'enfants de différents pays, en particulier du tiers-monde. Le journal quotidien est conçu par une équipe d'une dizaine de journalistes attachés au service jeunesse, mais qui utilise les studios du journal télévisé adultes et les images envoyées des quatre coins du monde par les reporters de la BBC.

Ce soir-là l'ouragan qui sévit au Nicaragua, le sauvetage des baleines et l'actualité du cinéma figurent au sommaire. Des cartes claires situent les lieux dont on parle. On voit aussi une séquence sur le soixantième anniversaire d'un célèbre restaurant de *fish and ships* et, sourire final, un documentaire sur le gardien spécialement embauché par le zoo de Londres pour amuser les animaux qui s'ennuient.

Les bêtes et les bons sentiments sont les ingrédients de base des programmes pour enfants. Les animateurs de l'émission « Blue Peter », qui bat tous les records de popularité depuis trente ans, apparaissent toujours accompagnés d'un chien, d'un chat ou d'une tortue. Ils ont reçu vingt mille lettres, lorsque leur chienne fétiche, Petra, est morte après quatorze ans de bons et loyaux services.

Le courrier est à la base du succès de l'émission. Il est répondu à chaque lettre de façon personnalisée, grâce à un fichier sans cesse complété. « Blue Peter » est spécialisée dans les appels en faveur des « grandes causes », comme la pollution et la pauvreté. Les enfants vendent de vieux habits, des timbres-poste ou de la ferraille et envoient à la BBC le fruit de leur collecte. Mais l'émission n'évite pas les sujets plus proches, comme l'automobile, le rafting ou le bricolage. Elle a invité un collégien qui avait inventé un ouvre-boîtes pour manchot. Pour le quarantième anniversaire du service national de santé, elle a installé ses caméras dans un hôpital pour enfants de Manchester.

Le samedi matin, « Going Live » offre un patchwork bigarré, une sorte de mariage entre le « Top 50 », « Intervilles » et « Le téléphone sonne ». Au bout du fil, les téléspectateurs peuvent interroger les vedettes du moment et parfois des hommes politiques, comme le ministre de l'éducation, qui est venu s'expliquer sur la réforme controversée du baccalauréat.

La force du cocktail télé servi aux enfants anglais semble tenir à une réelle proximité avec la vie quotidienne et une certaine spontanéité. Quand Tina Heath, l'une des présentatrices de « Blue Peter », a été enceinte, son médecin est venu expliquer sur l'antenne le développement du fœtus, et les battements du cœur du bébé ont été diffusés en direct. Certaines œuvres de fiction produites par la BBC se distinguent par le même réalisme, avec, toutefois, quelques limites. Le feuilleton « Grange Hill », chronique à succès de la vie d'une *comprehensive school* londonienne particulièrement agitée, n'a pas hésité à aborder le vandalisme, le racisme ou la drogue.



BBC

Le courrier, que montre une animatrice du club des « fans », est à la base du succès de l'émission.

Certains parents et éducateurs ont accusé la série de propager un « *mauvais exemple* ». Mais ses promoteurs démontrent que chaque épisode est porteur d'un message « *positif et moral* ». « *Rien ne sert de servir un prêche aux enfants. Au contraire, c'est une bonne chose de leur apprendre à ne pas tout accepter* », affirme Anna Home, directrice des programmes pour enfants à la BBC.

Mais la permissivité et le réalisme ont une limite claire : « *Les parents doivent pouvoir laisser leurs enfants devant la télévision sans aucune crainte.* » La série « Running Scared », qui décrit notamment la délinquance dans les quartiers est de Londres, n'évite pas toujours le sang, mais la mort n'est jamais montrée à l'écran. Autre principe : jusqu'à douze ans, « *Love but not sex* ». Un épisode de « Grange Hill » où il était question de lesbiennes et même un autre montrant une collégienne enceinte ont été censurés. « *On n'est jamais sûr que les parents sont derrière pour expliquer* », remarque un producteur. Et pour les jeunes téléspectateurs anglais, le SIDA reste une maladie de drogués et d'hémophiles.

Des tranches d'âge bien ciblées

Ces principes ne peuvent s'appliquer que parce que les programmes s'adressent à des tranches d'âge bien ciblées et différenciées, contrairement à ceux de nos chaînes, tentées de ratisser large sous la pression des publicitaires. Le poids historique de la BBC, qui vit sans aucune recette publicitaire, le comportement de quasi-service public des chaînes privées excluent la concurrence sauvage et la course à l'audience. Les responsables des départements jeunesse des chaînes françaises connaissent par cœur le taux d'écoute du moindre dessin animé. Anna Home l'ignore. Elle sait seulement que ses deux chaînes partagent l'audience avec le réseau privé, dont les émissions ne sont jamais plus populaires que lorsqu'il programme des dessins animés, alors que la BBC diffuse des émissions culturelles ou de fiction. Mais cette situation tranquille n'est pas immuable. Les projets de déréglementation du gouvernement de Mme Thatcher pourraient bientôt favoriser l'éclosion de chaînes privées totalement livrées aux impératifs commerciaux. Cette perspective « à la française » effraie les responsables actuels, partisans farouches de programmes « *à valeur éducative et distractive* ».

Avec un budget annuel de 20 millions de livres sterling, la BBC dispose, pour son secteur jeunesse et ses chaînes, de moyens quatre fois supérieurs à ceux des deux chaînes publiques françaises. Pour neuf cents heures de programme jeunes diffusées annuellement, dont les trois quarts sont des produits maison, la BBC emploie deux cents personnes contre... vingt à Antenne 2, pour sept cent cinquante heures programmées.

On comprend mieux pourquoi les Anglais, qui disposent en outre de l'énorme marché anglophone pour rentabiliser leurs productions, peuvent dispenser leurs enfants des dessins animés japonais, diffusés chaque matin avec « Playbus », une émission d'éveil pour les tout-petits. Et même s'offrir le luxe, pendant les vacances scolaires, d'une émission sur les livres, les jeux et autres passe-temps présentés par les enfants, dont le titre est tout un programme : « Pourquoi ne fermez-vous pas la télé pour faire quelque chose de bien plus intéressant à la place ? »

PHILIPPE BERNARD.

— A propos des émissions télévisées pour les jeunes en France, on peut lire le très intéressant dossier : *la Télévision des enfants*, publié par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) en mai-juin 1988. INA-Publications. Tél. (1) 40.04.63.72.

L'anxiété des étudiants américains

Obsession de la réussite, préférence pour les études immédiatement rentables, crainte du risque... En vingt ans, l'état d'esprit des campus américains a bien changé.

DEPUIS 1966, plus de 200 000 étudiants américains de première année répondent à une enquête de 200 questions. Cette étude est dirigée par le Higher Education Research Institute (HERI) de l'université de Californie (Los Angeles), en collaboration avec 500 universités et collèges. Cet observatoire de la population estudiantine (opinions, projets de carrière, études, consommation, styles de vie, etc.) permet aux établissements, aux pouvoirs publics et aux grandes entreprises de suivre, voire d'anticiper, les tendances d'une population considérée comme « stratégique » pour l'avenir de la société américaine.

L'observatoire de l'UCLA a publié récemment une étude de synthèse dressant l'évolution du profil de l'étudiant-type (entre 1966 et 1986) à partir de données recueillies auprès de six millions d'individus (1). Que s'est-il passé sur les campus, de la pétulance des « sixties » à la tranquillité des années Reagan ?

Première constatation : depuis 1985, les étudiantes sont majoritaires sur les campus (51,8 %). Cette croissance quantitative s'accompagne de la montée de nouvelles attitudes. Les indicateurs qui, traditionnellement, caractérisaient les étudiantes baissent. Une majorité, sans cesse en extension, rejette le destin de la femme au foyer et revendique une égalité tous azimuts. Mais, surtout, l'étudiante contemporaine fait sienne des valeurs qui, jusqu'alors, étaient propres aux jeunes gens : réussite professionnelle, argent, pouvoir, compétition.

Ces tendances se traduisent par des « *variations dramatiques* » dans le choix des spécialités et des projets de carrière : chute des filières habituelles (comme les études littéraires) ; attrait des professions juridiques ou médicales ; bond des carrières commerciales (le pourcentage de filles souhaitant s'orienter dans cette voie est passé de 3 % à 23 %).

Cette évolution, s'inquiètent les experts de l'HERI, menace deux secteurs d'activité. Il y a vingt ans, plus de 40 % des étudiantes envisageaient de faire carrière dans l'enseignement ; l'an passé, 9,5 % seulement. Depuis 1983, la baisse du choix d'une profession paramédicale s'accentue (– 50 %). En 1986, pour la première fois, le nombre des étudiantes désireuses de devenir médecins est supérieur à l'effectif des aspirantes infirmières. Selon les estimations de l'HERI, l'Amérique « produira » annuellement, après 1990, plus de docteurs (16 000) que d'infirmières (14 500).

Ces tendances correspondent à des mouvements plus généraux. Chez les garçons comme chez les filles, l'intérêt pour les sciences humaines et sociales diminue ; il en est de même pour les disciplines scientifiques fondamentales – en particulier dans les domaines de la biologie et des mathématiques. Les choix se portent de préférence sur des filières ouvrant la voix à des formations professionnalisées (carrières commerciales et gestionnaires, droit, etc.). Conséquence : les effectifs projetant de poursuivre des études longues menant au doctorat baissent de 20 %.

L'attrait du centre

Ces phénomènes s'accompagnent de bouleversements dans les échelles de valeurs. Au terme des années 60, 43,8 % voyait dans « *la réussite matérielle le but ultime de la vie* » ; aujourd'hui, 75,6 % partage cette opinion. A l'inverse, la quête d'un « *art de vivre personnel et équilibré* » recueille moins de 40 % des suffrages, contre 80 % en 1970. Une panoplie d'indicateurs confirme cette orientation : fréquenter l'université est considéré avant tout comme un investissement pour gagner de l'argent ; l'audience des valeurs altruistes et collectives, y compris celle des intérêts artistiques, périclite.

Paradoxalement, cette évolution n'entraîne pas un conservatisme sur le plan politique. Les conservateurs affichés oscillent au fil du temps autour de 20 %. Le phénomène essentiel est une migration de la sphère démocrate-libérale (– 20 %) vers le centre (« *middle of the road* ») : 60 % des étudiants. Toutefois, ces variations n'affectent pas le soutien de la population étudiante aux politiques libérales-réformistes. Bien au contraire. La popularité de mesures éloignées du reaganisme ambiant demeure (taxation des grandes fortunes, réduction des dépenses militaires, extension de la couverture sociale, protection de l'environnement). Seuls deux domaines témoignent de la diffusion des sentiments de la droite conservatrice : le laxisme présumé des autorités judiciaires et l'abolition de la peine de mort. En 1969, 53,9 % étaient favorables à l'abolition ; 26,6 % en 1985.

Enfin, l'observatoire de l'UCLA éclaire sous un angle inédit la crise – réelle – du système éducatif américain. Les notes moyennes obtenues au terme des études secondaires s'améliorent, mais simultanément les scores d'auto-évaluation par les étudiants de leurs capacités intellectuelles déclinent. Une majorité dénonce aujourd'hui la facilité des études secondaires, le manque de rigueur des activités d'éveil et l'inflation des bonnes notes. Plus de 40 % des étudiants attendent des universités et des collèges qu'ils améliorent leurs « *aptitudes à lire et à étudier* » – moins de 20 % exprimaient ce souhait en 1966. La demande de tuteurs personnels double.

En résumé, au cours de la période, l'anxiété gagne les campus. Les étudiants découvrent que, selon toute vraissemblance, ils n'atteindront pas le bien-être relatif de leurs parents. Dans ces conditions, ils « *gèrent leur vie comme un portefeuille* » : obsession de la sécurité matérielle, recherche des enseignements et des carrières perçues comme accessibles et « porteurs » à court terme, crainte du risque...

J.-G. PADIOLEAU.

(1) A.W. Astin, K.C. Green, *The American Freshman : Twenty Years Trends*, 140 pages.

Business et BD

SOURIRE béat aux lèvres, un étudiant arpente les couloirs d'HEC, le dernier recueil de Plantu sous le bras. En première page, rien que pour lui, le croqueur du *Monde* a crayonné Lecanuet avec son cactus. Une douzaine de dessinateurs de bandes dessinées — parmi lesquels Morchoisne, Battelier, Juillard, Gine, Godard, Kisler... — ont dédicacé fiévreusement leurs ouvrages lors du premier Festival BD des grandes écoles, mercredi 26 octobre. Organisée par des étudiants d'HEC, de Polytechnique et de Supélec, cette manifestation a montré que l'image de sérieux d'une grande école de commerce et celle, plus ludique, des remplisseurs de bulles n'étaient pas forcément incompatibles.

« *Ce festival est un vieux rêve*, confie Vincent Henry, étudiant en deuxième année à HEC. *Fanatique de BD, j'avais envie de faire partager ma passion, d'offrir aux dessinateurs et aux éditeurs une journée de qualité et de plaisir.* » Autour de lui, une vingtaine d'élèves ont préparé cette journée. Ils ont monté les panneaux exposant les planches, contacté des éditeurs comme Glénat, Dargaud, Vent d'Ouest pour participer à une table ronde autour du thème « Business et BD », mis en place la projection des dessins animés de Tex Avery...

Si les dessinateurs ont accepté sans difficulté de participer au festival, la recherche des sponsors s'est avérée plus délicate. Mise à part une contribution d'EDF, qui a déboursé 15 000 francs, des messages publicitaires gratuits sur la radio Oui-FM et quelques dons en nature, la chasse aux mécènes ne fut guère fructueuse, le mariage bande dessinée-grandes écoles paraissant à beaucoup comme un pari risqué. Il a fallu vaincre aussi les réticences de certains enseignants, voire d'étudiants, pour qui la bande dessinée ne fait vraiment pas sérieux.

Reste que les retombées positives de cette opération ne sont pas négligeables. « *Comme les étudiants ont appréhendé ce projet avec professionnalisme, c'est valorisant pour tout le monde* », admet Joël Pinkham, sous-directeur d'HEC.

La direction d'HEC accueille volontiers ce type d'initiative, parce qu'elle y voit des vertus pédagogiques. Tout projet extrascolaire élaboré s'apparente à des travaux pratiques grandeur nature. Certains professeurs voient plus loin, expliquant que les éditeurs de BD ont aussi besoin de gestionnaires et qu'ils peuvent offrir des débouchés intéressants.

Le succès étant au rendez-vous, les organisateurs préparent déjà la prochaine édition. Elle sera plus ouverte encore, puisqu'ils sont en pourparlers avec l'ESCP, l'ESSEC et Centrale.

THIERRY BILLARD.

ÉTRANGER

Le passé nazi des universités allemandes

Le philologue Rudolf Schottlaender raconte comment les nazis ont mené « la chasse aux juifs » dans les universités allemandes. Un témoignage qui a attendu vingt-cinq ans avant d'être publié.



Une réunion de l'association des étudiants devant l'université Guillaume-III (actuellement université Humboldt) à Berlin en 1935.



Fritz Haber, prix Nobel de chimie en 1918, émigra en Angleterre en 1933.

NÉ dans une famille juive allemande un jour de l'été 1900, mort en janvier dernier, Rudolf Schottlaender a connu cinq Allemagne : celle de Guillaume II, qui abdique en novembre 1918 ; la République de Weimar ; le Reich nazi, auquel il survit miraculeusement ; enfin, les deux Allemagnes d'aujourd'hui. Sur le conseil de Karl Jaspers, il est nommé professeur de philosophie à Dresde en 1947. Deux ans plus tard, trop indépendant et rebelle au marxisme d'Etat, il s'installe à Berlin-Ouest, où il enseigne le grec et le latin dans un lycée. Lorsqu'en 1959 il se distingue par son pacifisme et un désir intempestif, en pleine guerre froide, d'incarner des liens entre l'Est et l'Ouest, les autorités de la RFA le suspendent de ses fonctions.

A soixante ans, le voilà au chômage, lorsque l'université Humboldt l'invite à enseigner à l'Est la philologie classique. Faisant d'abord la navette, il sera obligé de s'installer en 1962 à l'Est, un an après la construction du mur qui divise toujours Berlin. Schottlaender a traduit, entre autres, les tragédies de Sophocle, après avoir été le premier, en 1925, à traduire Proust en allemand — suivi par Walter Benjamin en 1927.

Dès son arrivée à l'Est, Schottlaender l'insoumis propose de mener un enquête sur les persécutions subies par les scientifiques de Berlin au temps du nazisme. La faculté de philosophie accepte le projet, en accord avec le recteur de l'université. Nous sommes en 1960. Lorsque, deux ans plus tard, il propose de publier quelque six cents pages de documents, son manuscrit est refusé. Bien que ce livre retrace l'histoire de tous les scientifiques de Berlin poursuivis par l'Allemagne nazie — incluant donc la minorité d'« Aryens », opposants politiques au régime, — il y avait là, aux yeux des autorités académiques de Berlin-Est, une proportion trop élevée de savants d'origine juive. Dans ses Mémoires, publiés (à l'Ouest) en 1986, Schottlaender rapporte la raison du refus, telle qu'elle lui fut signifiée oralement seulement : *« Les sionistes pourraient tirer trop de profit »* d'un tel livre (1). Il note alors, avec ironie, qu'un des rares savants berlinois persécutés qui fut sans doute en effet sioniste s'appelait... Albert Einstein.

C'est donc un livre enfoui depuis plus d'un quart de siècle (1962-1988) qui paraît aujourd'hui sous la double égide des universités de Berlin-Est et Berlin-Ouest (2). Sans doute peut-on y voir un signe d'ouverture parmi d'autres, à la veille des cérémonies, prévues à l'Est, pour le cinquantenaire de la « nuit de cristal », le 9 novembre.

Retraite forcée pour les non-Aryens

De cette descente aux archives berlinoises, l'auteur rapporte un volume de témoignages et de photographies. On y découvre, auprès de quelques visages célèbres, les nombreux inconnus de l'immigration universitaire berlinoise. On peut aussi lire des extraits de leurs œuvres.

C'est le 7 avril 1933 que le cabinet d'Adolf Hitler, en fonction depuis soixante-huit jours, institue l'antisémitisme en doctrine d'Etat. Un paragraphe d'une loi stipule alors que *« tout fonctionnaire qui n'est pas d'origine aryenne »* sera soumis à une retraite forcée. Dans ses Mémoires publiés récemment, Karl Löwith, qui enseigne alors à Marbourg, se souvient de ces licenciements et de l'ampleur de *« la chasse aux juifs »* (3). Sans l'activisme de certains « collègues » universitaires et sans la passivité des autres, le régime aurait sans doute eu de la peine à mettre ainsi au pas l'Université allemande. Avec Francfort et Heidelberg, c'est l'université de Berlin, fondée en 1810, qui fut la plus touchée par la loi du 7 avril.

A la fin de l'année 1935, au moins deux cent trente professeurs et chercheurs sont exclus des institutions scientifiques berlinoises. Parmi eux, certains sont des opposants au régime. Mais la majorité des proscrits, nés dans des familles juives, sont étiquetés *« non-Aryens »*, indépendamment de leurs opinions politiques. Schottlaender précise quels furent les effets administratifs de la *Verfolgung* — du verbe *verfolgen*, « donner la chasse à », « poursuivre », « persécuter » — et ce qu'il faut entendre par ce terme. Il s'agit de la perte d'un emploi ou du droit d'exercer sa profession ; de l'obligation d'émigrer, ou *« pis encore »* ; de la privation d'un titre académique.

Aucune réponse favorable

Le volume reproduit des lettres adressées aux autorités nazies pour intercéder en faveur de savants juifs soudain démunis de tout. Parmi les signataires, Max Planck, qui tente de faire parler le droit, la loi, la raison, l'intérêt même du pays, sans jamais obtenir de réponse favorable. Au cours d'une rencontre avec le Führer, Max Planck tente d'intervenir pour Fritz Haber (1868-1934), prix Nobel de chimie en 1918. Hitler lui réplique alors que l'Allemagne peut vivre durant cent ans sans chimie et sans physique.

A la fois mine d'informations et mémorial pour un temps futur, ce livre-document veut aussi restituer, aux deux Allemagnes d'aujourd'hui, leur commune mémoire de ces années de haine et de mépris. Simplement pour que demain on puisse en écrire l'histoire.

MAURICE OLENDER.

(1) *Trotz allem ein Deutscher. Mein Lebensweg seit Jahrhundertbeginn* (Allemand malgré tout. Ma vie depuis le début du siècle). Fribourg-en-Brisgau, Herder-Taschenbuch, 1986.

(2) La dactylographie a circulé dans quelques bibliothèques académiques. Ce ne sont ici que les deux tiers du manuscrit qui sont publiés.

(3) *Ma vie en Allemagne avant et après 1933*, Hachette, 1988.

★ RUDOLF SCHOTTLAENDER. *Verfolgte Berliner Wissenschaft* (la Persécution de la science berlinoise). Edition Hentrich Berlin Albrechtstrasse 112, 1000 Berlin, 41 RFA, 218 pages, 48 DM.

LIVRES

MATHÉMATIQUES

Des livres qui se soucient des lecteurs...

LES méthodes d'enseignement des mathématiques, comme le contenu des programmes, évoluent lentement. Parmi les efforts récents, signalons les qualités pédagogiques du cours de M. Zisman et F. Liret, qui présente en cinq tomes — les deux derniers viennent de paraître — le programme des deux premières années du DEUG scientifique ; le manuel peut aussi être utilisé par les étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles. Les auteurs ne proposent pas seulement un cours abstrait, mais aussi une méthode de travail permettant d'assimiler les fondements théoriques... et de réussir aux examens.

Chaque livre est divisé en leçons de quelques pages, à la manière des Assimil, où s'intègrent des exercices commentés, des révisions, des conseils de relecture. Les points délicats sont amplement soulignés et illustrés d'exercices... Le manuel — c'est l'une de ses originalités — peut être utilisé à plusieurs niveaux, selon que l'étudiant cherche à développer sa pratique des calculs ou à comprendre en profondeur les théorèmes et leurs démonstrations.

Ainsi le lecteur est-il guidé à travers les subtilités de la convergence uniforme, de la géométrie dans l'espace (tome 4), ou bien initié aux séries de Fourier ou aux beautés des solutions d'équations différentielles (tome 5). On ne peut que recommander un tel instrument de travail : voilà un manuel où on se soucie vraiment du lecteur !

L'évolution en cours, dans l'enseignement comme dans la science elle-même, apparaît déjà dans certains manuels, où la théorie est illustrée, parfois même remplacée, par la présentation des algorithmes et des programmes de résolution des problèmes. C'est le cas du livre d'algèbre de J.-L. Jardrin, qui donne, à destination des étudiants en sciences et élèves des écoles d'ingénieurs, les principales méthodes de l'algèbre linéaire, sous forme d'algorithmes et programmes en Turbo Pascal. L'ordinateur permet aujourd'hui un nouveau type de pédagogie et d'expérimentation. Il faut espérer que les manuels sauront intégrer cette dimension sans copier l'aridité des listings informatiques.

Signalons enfin un manuel d'initiation, de lecture plus facile, destiné à donner, en un semestre, aux étudiants américains des disciplines non scientifiques un aperçu du rôle des mathématiques dans la civilisation industrielle : *For all Practical Purposes* (Pour toutes sortes d'usages). Citons quelques titres de chapitres : les statistiques, les choix sociaux, la dimension et la forme, la science du management ; tous ces sujets étant traités du point de vue des mathématiques. Un livre à la fois utile et passionnant : à quand son analogue français ?

JEAN-MICHEL KANTOR.

— F. LIRET, M. ZISMAN, *Maths*, cinq tomes, Dunod Université.

— J.-L. JARDRIN, *Algèbre, Algorithmes et programmes en Pascal*, Dunod-Bo-Pré.

— *For all Practical Purposes, Introduction to Contemporary Mathematics*, W.H. Freeman, New-York.

DROIT

Sûretés et publicité foncière

par Philippe Théry.

Les sûretés, mécanismes juridiques *« qui permettent de ne pas souffrir de l'insolvabilité d'un débiteur »*, sont traitées dans ce manuel sous deux aspects : les droits sur un patrimoine tiers, et les droits contre le débiteur. Un chapitre est également consacré à la publicité foncière, définie comme *« l'ensemble des règles destinées à faire connaître aux tiers intéressés la situation juridique des immeubles »*.

★ Presses universitaires de France, collection « Droit fondamental — droit civil », 437 p., 143 F.

ÉDUCATION

Bien choisir son école d'ingénieurs

par Sylvie Karsenky.

Cent soixante-quinze écoles sont habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur. Ce guide expose leur système de sélection (admissions normales et parallèles), leurs traits communs et leurs spécificités (niveau d'entrée, spécialités dominantes, place de la recherche, cote auprès des entreprises, localisation), les caractéristiques de la scolarité et de la vie extra-scolaire des étudiants (stages, associations, etc.), les métiers auxquels ils sont préparés, ainsi que les formations complémentaires.

★ L'Etudiant, collection « L'étudiant pratique », 222 p., 69 F.

HISTOIRE

L'auteur des Girondins, ou les cent vingt jours de Lamartine

par Antoine Court.

Une étude sur la destinée politique de Lamartine, poète, mais aussi historien de la révolution de 1789, avec notamment son *Histoire des Girondins*, et figure de proue de l'« autre » révolution française, celle de 1848.

★ Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'expression contemporaine de l'université de Saint-Etienne, 290 p.

Les parentés fictives en Espagne (XVIe-XVIIe siècle)

études réunies et présentées par Augustin Redondo.

Actes d'un colloque international organisé en 1986 par le Centre de recherche sur l'Espagne des seizième et dix-septième siècles (CNRS), dans le cadre de son cycle d'études sur les relations amoureuses, et les liens de parenté sous le règne des monarques de la Maison d'Autriche. Des historiens, des anthropologues et des spécialistes de la littérature y analysent notamment les parentés dites « spirituelles », telles que le parrainage ou les confréries.

★ Publications de la Sorbonne, 288 p., 150 F.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

«Pelle le Conquérant», un film de Billie August

L'attrape-cœur

Au siècle dernier, un père et son fils émigrent de Suède au Danemark pour trouver du travail. Une saga magnifique qui évite tous les pièges du naturalisme et du misérabilisme pour célébrer des sentiments aussi vastes que les paysages.

SUR le quai des grandes espérances, où ils sont arrivés joyeux et étonnés, parmi une foule pleine de vitalité, ils se retrouvent seuls avec leur maigre baluchon. De Suède, où en cette fin de siècle dernier la misère est lourde, ils sont venus ici, au Danemark, comme tant d'autres pour chercher du travail. Mais Pelle est trop petit, et Lasse, son père, trop âgé. Ils restent là, laissés pour compte dans la nuit qui vient. Le vieil homme et l'enfant, dès l'« ouverture » du film symphonique de Billie August, nous attrapent le cœur, et tout au long de la projection, qui durera deux heures trente sans qu'une seule minute ne pèse, ils ne nous lâcheront plus.

Finissant par trouver un emploi de vachers dans une grande ferme glaciale, logés dans un réduit avec les bêtes, terrifiés par un régisseur sadique, mal nourris, Pelle et Lasse n'ont qu'eux-mêmes sur qui compter et peu de mots pour se le dire.

Bientôt, c'est à travers les yeux de l'enfant que cette vaste fresque nordique des travaux et des jours se déroule et nous parvient. Pelle voit tout, apprend beaucoup. Il voit les adultes grouillant autour de lui se heurter et s'étreindre en de curieux élans de haine ou de désir. Une jolie fille de ferme aime au-dessus de sa condition, avorte et meurt. Son lâche amoureux ne s'en console pas. Lors d'un naufrage nocturne, on sauve le cochon du bord, mais pas tous les marins. Le seul ami de Pelle, le joyeux et rêveur Erik, qui lui promettait l'Amérique, est foudroyé dans une bagarre et demeure idiot.

Le soir parfois, dans la maison des maîtres, il y a de grands cris. C'est Mme Kongstrup qui hurle sa souffrance de femme trompée... Lorsque son salace époux aura violé une timide nièce venue prendre l'air de la campagne, Mme Kongstrup se fâchera tout rouge et émasculera son volage époux. Celui-ci finira ses jours comme un gros chat castré qu'il est devenu, allongé sur des coussins et suçotant des douceurs...

Brutale et essentielle, la vie – où les femmes n'ont pas vraiment la part belle – va son cours dans une nature aussi brutale et essentielle qu'elle. L'eau y joue un grand rôle, elle ondoie ou elle noie. C'est dire à quel point chaque rayon de soleil est reçu comme une offrande nécessaire. Il y en a. Ainsi un matin dans leur réduit, Lasse, le père, avec des gestes humbles et maladroits offre à son fils un canif pour son anniversaire. Scène bouleversante où tout est dit en quelques regards. La joie et le sacrifice de celui qui donne. La fierté et la gratitude de celui qui reçoit. La rareté du cadeau qui en augmente le prix, l'échange d'amour si fort qu'il fait monter les larmes.



Max Von Sydow. D.R.

Trouvant sa chaleur, sa vivacité, son rythme dans l'alternance de moments très sombres et d'éclaircies plus légères, *Pelle le Conquérant* ne tombe pourtant jamais dans la démonstration naturaliste ou dans le mélodrame larmoyant. Pelle, du haut de ses neuf ans, n'a rien d'une image pieuse, c'est un enfant, un vrai, que rien, même la misère, ne privera d'enfance. Qui aborde la vie avec la santé et la cruauté de son âge, qui trouve, par exemple, lui qu'on fait souffrir, à faire souffrir plus faible que lui : un autre garçon de ferme, personnage magnifique d'une difformité allègre, gnome tout droit sorti d'une toile de Brueghel l'Ancien.

Au fil des saisons, Pelle prendra de la force et du courage. La force d'accepter la fatigue et la lâcheté de son père, sa tendresse impuissante, sa résignation. Le courage de grandir, d'apprendre à rire. Et de partir...

Billie August a reçu la Palme d'or à Cannes pour *Pelle le Conquérant*. Récompense méritée, sans restriction. Ayant su manifestement élaguer à merveille sans l'affadir la grosse saga en quatre tomes du Dickens danois, Martin Andersen Nexo, qui avait déjà tenté Carl Dreyer, Roman Polanski et Bo Widerberg, il donne un film qui a le souffle des grands espaces et l'émotion d'un drame intimiste. Avec une fluidité totale, il suit ses nombreux personnages, les campe en trois plans, ne les abandonne plus. Le contenu social est fort mais apporté, emporté par l'action, jamais imposé.

On ressent le froid du long hiver, on surprend le « sourire d'une nuit d'été », on est avec Lasse, avec Pelle. Qui ont trouvé en Max Von Sydow et Pelle Hvenegaard des interprètes idéaux.

D'une justesse époustouflante, d'une grâce constante, Pelle Hvenegaard (qui doit son prénom à l'enthousiasme éprouvé par sa mère enceinte à la lecture du livre de Martin Andersen Nexo) est pour Von Sydow un fils génial. Il a du mérite. Résister à la performance d'un tel père de cinéma tient du miracle. Joues râpeuses, dents gâtées, mains calleuses, regard las, Max Von Sydow a la modestie opaque, la douloureuse dignité des humiliés. Il donne tout avec son corps, avec ses gestes, la tendresse inexprimable, l'espoir inguérissable, la défaite inexorable. Il est ingénu et profond, irrésistible.

Merci à Billie August, qui a su le convaincre d'être Lasse, qui a su filmer avec vigueur, avec rigueur, avec bonheur des sentiments assortis aux paysages. Qui nous fait aimer le Nord, les choses, la vie, le cinéma.

D. H.

Max Von Sydow, le balladin du monde septentrionnal

LA façade blanche de l'Old Vic Theater se détache sur le ciel londonien avec la précision onirique d'un tableau de Magritte. Dans une loge impersonnelle où règne un ordre conventuel se tient un homme affable et beige que l'âge n'a pas touché, bien qu'il approche la soixantaine.

Cet homme va entrer en scène pour une représentation de *la Tempête*. Jouer Shakespeare en ces lieux, quoi de plus normal, évident, salutaire. Mais l'homme, bien qu'il le montre peu, est émerveillé d'être ici, car, tout de même, il est suédois, et un Prospero suédois, ça ne s'était jamais vu à l'Old Vic. Il le dit avec un mélange bien dosé d'humilité et de fierté : « *Il y a longtemps que je joue en anglais, mais Shakespeare, c'est autre chose, c'est une autre langue, c'est un autre monde.* »

Londres, cet automne, est la ville des *Tempête*. Pas moins de quatre versions de l'ultime pièce de Shakespeare en sont données simultanément. Celle de l'Old Vic, celle du National Theater, celle de la Royal Shakespeare Company à Stratford-sur-Avon. Sans oublier une tournée qui vient de démarrer avec une *Tempête* néo-hollywoodienne en forme de comédie musicale.

A l'Old Vic Theater, la tradition est respectée. La mise en scène de Jonathan Miller dans un décor sablonneux où la cellule de Prospero est un cube, sorte d'aérolithe largué du ciel par le grand géomètre, privilégie les arrière-plans « coloniaux » de la pièce. Caliban et Ariel sont noirs, tout comme Iris, Cérès et Junon, déesses tutélaires. Max Von Sydow, maîtrisant la langue avec une aisance altière, est un magicien très doux, d'une sagesse ironique et quelque peu désabusée, d'une secrète séduction...

Comme dans la vie. Où il ne se départit jamais d'un air paisible d'artisan qui connaît sa valeur mais n'en tire pas de gloire excessive. Il est acteur. Voilà. Pour toujours et à jamais. Comment a-t-il rencontré Billie August ?

« *A New-York. Par hasard. Je prenais un petit déjeuner dans un hôtel. Il m'a abordé pour me parler de son grand projet,* Pelle, *et me dire qu'il ne le ferait qu'avec moi. J'étais un peu surpris, un peu méfiant, l'homme était si jeune... Mais six mois après, je recevais le script. Il m'a fallu vingt pages pour savoir que oui, je le ferai. C'est si rare, vous savez, de tomber sur un matériau de cette qualité, sur un personnage qui vous permette d'exprimer plusieurs choses... J'ai eu d'excellents rapports avec « mon fils ». Ça peut être si difficile avec les enfants... Ils sont très rarement professionnels et préoccupés de leur propre importance, en rajoutent souvent lamentablement. Mais le jeune Pelle avait du talent, de l'intelligence, de la maturité, il a tenu le coup six mois loin de ses amis, de son environnement habituel, on s'entendait vraiment bien...* »

Pelle le Conquérant marque le retour en Scandinavie de Max Von Sydow. Quelle étrange carrière que la sienne, d'une diversité surréaliste. Dix films avec Ingmar Bergman, et puis Hollywood, où il démarre en 1965 dans le rôle de Jésus (*la Plus grande histoire jamais contée*, de George Stevens) et où on le retrouvera avec John Huston ou John Boorman mais aussi dans un James Bond ou dans *Conan le barbare*, avec des séjours en France (pour Bertrand Tavernier ou Claude d'Anna) ou en Italie (Rosi, Zurlini, Lattuada, etc.)

Oui, bizarre carrière ! Max Von Sydow en convient en souriant poliment. Il dit qu'il a été poussé par la curiosité et par la nécessité « *Je pense qu'un acteur suédois est contraint au changement. Nous sommes petits... Très petits, habitués à tout faire pour survivre : théâtre, cinéma, télévision, radio. A jouer tous les rôles dans des compagnies de répertoire : des grands, des moins importants. Il n'y a pas de star-system chez nous. J'étais heureux ainsi. Heureux avec Bergman. Mais il devenait de plus en plus célèbre à l'étranger, et ses acteurs par la même occasion. C'est alors qu'ont commencé les propositions... Bergman... Il a changé ma vie. Si je ne l'avais pas rencontré, je ne serais pas assis là, à vous parler.* »

Max Von Sydow, quand on lui demande des nouvelles de Bergman, dit qu'elles sont bonnes, confirme que son maître en a fini avec le cinéma, mais qu'il vient de monter un O'Neil, et prépare *Madame de Sade*, de Mishima. Retravailleriez-vous au théâtre avec lui s'il vous appelait ? Quelque chose qui ressemble à un séisme souterrain a fait bouger le calme visage : « *Ah ! Oui ! Certainement.* » Lorsqu'il débutait avec Bergman, il y a trente-cinq ans, pouvait-il soupçonner que cela serait si important ? « *Pas le moins du monde. A l'époque du* Septième Sceau *ou de* la Source, *Bergman était observé comme quelqu'un d'incontestablement nouveau dans le plat paysage du cinéma suédois. Nouveau mais dérangeant. Il était discuté. Controversé.* »

Le discret M. Von Sydow a-t-il une famille ? « *J'ai une femme. Deux fils, l'un met des films en scène en Suède, l'autre est journaliste à New-York. C'est tout.* » Où habite le discret Mr. Von Sydow ? Là où le conduit son travail. A New-York, il a un appartement. Ainsi qu'à Paris d'ailleurs. Il a vécu à Rome. Il aime l'été dans la campagne suédoise avec « *les mains pleines de terre...* » En voyage, il essaie de demeurer un touriste, d'être toujours au diapason du pays qui l'accueille, il lit en V.O. l'allemand, l'anglais, l'italien, le français, et ne se sépare jamais de la musique qu'il aime, des extraits d'opéras italiens enregistrés sur cassette.

A-t-il des regrets ? « *Oui, de ne pas avoir joué avec Marlon Brando... De ne pas avoir eu le temps d'accepter un rôle dans* Fanny et Alexandre *de Bergman...* » Pourquoi s'est-il récemment lancé dans la mise en scène avec *Katinka* ? « *Je n'en avais pas vraiment l'ambition. Mais le livre de Herman Bang dont le film est tiré est une de mes vieilles amours. Il y a plus de vingt-cinq ans que j'ai commencé à le proposer à mes amis réalisateurs ou producteurs, en Suède.*

» *Je proposais aussi de jouer un des deux rôles masculins. Mais le livre, danois, n'avait pas été traduit. Et lire le danois pour un Suédois représente un effort que mes amis n'ont jamais fourni... C'est finalement un producteur (danois) rencontré à New-York il y a cinq ans qui a dit oui. Mais j'étais désormais trop vieux pour tenir un des rôles... Il m'a proposé de mettre en scène, c'était l'unique chance... Je l'ai saisie.* »

Quel genre de directeur d'acteurs êtes-vous ?

– *Mon ambition ? Essayer d'être avec les comédiens tel que je voudrais qu'un metteur en scène soit avec moi...* »

Parmi les metteurs en scène de cinéma du monde entier qui l'ont dirigé, y en a-t-il un qui lui ait paru proche d'Ingmar Bergman ? La réponse fuse : « *Oui. Woody Allen, évidemment.* »

Ses projets ? L'homme lisse accuse soudain une légère fatigue. Il dit qu'il est temps... Ou qu'il n'a plus tant de temps... Qu'il est lassé de faire et défaire des bagages, qu'avant de reprendre *la Tempête* (il avait déjà joué Prospero « *trop tôt* » en Suède) il s'était arrêté de faire du théâtre pendant quatorze ans. Que c'est beaucoup. Et voilà, peut-être bien qu'il « *s'apprête à rentrer chez lui...* »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN

THÉATRE

Le Siècle Stanislavski

En attendant la vérité

Stanislavski est mort il y a cinquante ans. Occasion de faire le point sur ce qu'il représente, encore ou à nouveau. Avec la collaboration du Centre d'action culturelle de Montreuil, en coproduction avec le Centre Georges-Pompidou, Lew Bogdan – ex-codirecteur du Festival de Nancy avec Jack Lang, ex-directeur du Théâtre de Bochum, où il avait mis sur pied un séminaire Lee Strasberg – et Valérie Lumbroso, comédienne, metteur en scène et directrice d'une structure de stages, organisent jusqu'au 6 novembre une série de manifestations « Le Siècle Stanislavski » – séminaires, témoignages, ateliers, conférence du cinéaste Sydney Pollack. Quinze pays sont représentés.

ON a dit que le metteur en scène russe, pédagogue et théoricien, Constantin Stanislavski, fondateur du Théâtre d'Art de Moscou, est le père de tout le théâtre contemporain. On a glosé sur ses polémiques avec Tchekhov, dont il a créé les pièces, et qui lui reprochait de ne pas en dégager le caractère *satirique*. On sait qu'il a prôné la « vérité », l'a cherchée dans le réalisme, l'authenticité des décors, l'expression des sentiments. Profitant d'une querelle de personnes, on l'a opposé idéologiquement à Brecht. En URSS, *où il avait organisé* parallèlement au Théâtre d'Art des studios de recherche sur le jeu de l'acteur, l'Etat stalinien a délibérément confondu son « réalisme » avec le « réalisme socialiste », si bien que nombre de ses écrits et ceux de ses contemporains à son propos n'ont été publiés en Union soviétique que récemment, et que les jeunes loups des nouvelles générations s'en sont longtemps méfiés.

Aux Etats-Unis, où une partie de ses comédiens se sont exilés, ses théories ont donné naissance au « Group Theater » – la grande avant-garde anti-Broadway des années *30*, avec *Kazan*, Strasberg, Clifford Odets, Stella Adler, etc. – puis, en 1948, à l'Actor's Studio, où sont passées les superstars hollywoodiennes, les Marlon Brando, James Dean, Paul Newman, Jane Fonda, Dustin Hoffman, Shelley Winter, etc., qui s'est lui-même scindé en deux – deux adaptations différentes des théories de Stanislavski. Mais le nom même de l'Actor's Studio, lié à tous ces noms célébrissimes, est devenu une sorte de légende, comme une caverne enchantée, d'où, après une période d'initiation, l'on sortait génial.

Leur métier est si incertain, si difficile à cerner, si angoissant, que les acteurs, quels qu'ils soient, où qu'ils soient, sont toujours prêts à épouser une méthode qui leur offrira une quelconque stabilité. A travers les Américains, les émigrés russes, à travers les disciples et même les commentaires des opposants, le « stanislavskisme » a été adopté, adapté dans le monde entier. D'où une extrême confusion, que l'ensemble de manifestations organisées pour célébrer le cinquantenaire de la mort de Stanislavski veut s'efforcer de débroussailler.

« La question essentielle sera de savoir ce qu'est devenu Stanislavski, évaluer sa contribution au théâtre et au cinéma d'aujourd'hui, voire de demain. Relancer le débat dans d'autres termes, le temps s'y prête... »

Il est vrai que cet ensemble de manifestations arrive deux semaines après que le Festival d'Automne a présenté *les Trois Sœurs*, spectacle pour lequel Peter Stein s'est directement inspiré des notes de mise en scène de Stanislavski – comme il le fera pour *la Cerisaie*, qu'il doit prochainement monter. C'est peut-être le signe d'un retour à l'original...

Lionid Kheifetz (metteur en scène, directeur du Théâtre académique de l'armée soviétique) et Nathalia Zvereva (professeur au Conservatoire de Moscou), deux invités du symposium qui ne sont pas des jeunes loups de la nouvelle génération, disent élargir leur connaissance avec les essais de Mikhaïl Tchekhov, le neveu d'Anton, acteur chez Stanislavski, qui lui avait confié la direction d'un studio. Mikhaïl Tchekhov a émigré aux Etats-Unis, c'est pourquoi ses livres ont été longtemps interdits en URSS. Mais, pour Kheifetz et Zvereva, Stanislavski n'est pas le seul maître. Ils le replacent dans son temps : *« Nous lisons ses notes de mise en scène*, disent-ils, *elles nous servent de point de départ à développer, car, depuis, le monde a changé. »* Ils le voient dans sa globalité : *« On parle de sa méthode, elle n'est en aucun cas un dogme, elle peut être utilisée pour tous les types de théâtre, et même pour le théâtre de l'absurde, parce que Stanislavski se réfère à la vie, que l'absurde décrit un aspect de la vie, qu'il a sa logique, ses motivations ; donc, le théâtre doit trouver la vérité de l'absurde, et Stanislavski peut y aider. On l'assimile au naturalisme, et on oublie le reste, la poésie. Il a monté Tchekhov et Gorki, mais aussi* l'Oiseau bleu, *de Maeterlinck... Jusqu'à la fin de sa vie, il a cherché, il a évolué. »*.


Constantin Stanislavski.

« Il a constamment développé et même changé ses points de vue, dit également Robert Lewis, autre invité du symposium, américain, acteur, metteur en scène, professeur, membre fondateur du Group Theater et de l'Actor's Studio. *Quand Mikhaïl Tchekhov est venu à New-York, le Group Theater tout entier a sauté sur lui pour lui poser les questions essentielles : nous savions que Stanislavski le tenait en haute estime. Mais il nous répondait :* « Je suis désolé, je ne l'ai pas vu depuis deux ans. Il change tout le temps, je ne peux rien vous dire. »

» Quand le Théâtre d'Art est venu à New-York en 1923, le choc a été important. Beaucoup ont voulu suivre. Toute révolution a ses partisans, ses détracteurs et ses marginaux cinglés qui prennent uniquement ce qui leur convient, réduisent le tout à un seul élément, qu'ils transmettent comme s'il s'agissait du tout... C'est la même chose si, pendant un an, vous allez au conservatoire de musique pour travailler la même octave. En Californie, j'ai vu des annonces pour des cours de « mémoire affective » et de « parking valet » – Là-bas, les parkings sont loin des restaurants, vous laissez vos clefs à quelqu'un qui va garer votre voiture, et c'est généralement un acteur chômeur...

» Sérieusement, le stanislavskisme est une syntaxe qui permet aux acteurs de jouer, quelles que soient la pièce et leur personnalité. Une sorte de dictionnaire, en somme. A un moment ou à un autre, tout le monde en a besoin.

» Les écrits les plus connus de Stanislavski datent de sa jeunesse. Il n'a pas cessé de travailler, d'écrire, et les mêmes mots ne recouvrent plus les mêmes idées. Traduction et interprétation sont ardues. Par exemple, quand il emploie le terme « action », *d'abord il désigne l'action intérieure, c'est-à-dire – interprétation la plus simple – le sous-texte. Mais, plus tard, il parle de* « l'intention, de l'objectif à atteindre ». *Dans les œuvres les plus récentes, il parle d'une* « méthode de l'action physique », *il explique que si l'action physique est en accord avec la situation, elle exige une action intérieure. Il combine alors les deux éléments pour définir une* « action psycho-physique ». *Les gens discutent autour de tous ces mots, mais moi je m'intéresse à ce qu'en fait l'acteur, pas à la sémantique. »*

Antoine Vitez, en revanche, voit dans le vocabulaire de Stanislavski la cause principale de son importance : *« Il n'a pas fondé un système, voire une doctrine, une méthode infaillible pour jouer la comédie. Il a observé le fonctionnement du jeu de l'acteur et l'a décrit. Il en décrit le processus avec un langage qui mêle le jargon en usage sur la scène russe à son époque, et celui utilisé également à son époque pour la psychologie. Ça produit une forme utilisable des deux côtés de la rampe, par le directeur d'acteurs et par l'acteur dirigé, observé. A ma connaissance, sa description du processus de jeu n'a jamais encore été égalée. »*

En France, il y a eu l'influence de Brecht, la richesse du théâtre de l'absurde, un engouement – d'ailleurs souvent dévoyé – pour Artaud, autant de formes qui rejettent la recherche psychologique du personnage à quoi on a souvent réduit Stanislavski. Celui-ci a été en quelque sorte mis de côté à partir des années 50, apparaissant, mais de façon sporadique, par le biais des épigones de l'Actor's Studio. Pourtant, Antoine Vitez, quand il a enseigné au Conservatoire, a travaillé sur Stanislavski, et s'en est profondément inspiré.

« J'ai essayé de m'en inspirer, en tant que pédagogue, pas dans mes spectacles. Je distingue deux aspects de Stanislavski : le metteur en scène, dont l'œuvre est liée au temps du naturalisme, à la recherche du réalisme à l'aide d'objets vrais, et le théoricien... Il y a des invariantes dans l'histoire, des acquis historiques : le travail théorique de Stanislavski en est un. Sur le jeu de l'acteur, sur la philosophie, sur la pensée humaine, il fonde une réflexion qui nous est aussi indispensable que celle d'Aristote ou de Diderot avec le Paradoxe du comédien...

» L'acteur a besoin d'un fil conducteur, même si son rôle exige le passage brutal d'un style à un autre, même s'il joue plusieurs rôles dans une même pièce. Il ne peut pas se dédoubler, il est obligé de lier l'ensemble de son travail par ce fil conducteur, qui devient alors ce que Stanislavski nomme la « tâche suprême », *ce que l'on appelle aujourd'hui le parcours, le discours, le* « qu'est-ce-que-je-raconte ?

La « tâche suprême » est ce que Robert Lewis appelle le but, l'objectif à atteindre, le chemin qui permet, tous le disent, de jouer n'importe quel auteur, dans n'importe quelle mise en scène.

« La pensée de Stanislavski, poursuit Antoine Vitez, *est rationaliste – alors que par ailleurs il est croyant, – donc il veut l'universalité, donc il ne se satisfait pas des exceptions, cherche à les intégrer à son système. Si exceptions il y a, c'est que le système ne sait pas rendre compte de la totalité du problème, et il faut le porter plus loin... C'est ma façon de voir. Je me considère habilité, je suis moi-même pédagogue, je connais le texte russe, j'ai travaillé sur les franges, c'est-à-dire là où le système semble ne plus devoir fonctionner...*

» L'histoire pose seulement les questions qu'elle peut résoudre. Les questions que se posait Stanislavski, homme de théâtre à l'origine amateur, ont trouvé leurs solutions dans l'écriture dramatique totalement neuve de Tchekhov, écriture concertante dans laquelle les personnages se répondent rarement d'une réplique à l'autre. Quelqu'un parle et un autre répond à ce qui a été dit avant... L'acteur doit tenir la ligne de comportement de son personnage, travail que Stanislavski a identifié, mis en lumière, classé. Et Tchekhov a dû attendre de rencontrer Stanislavski pour connaître le succès. »

Si cinquante ans après sa mort, Stanislavski reste un sujet de polémiques, de recherches, de commentaires, c'est qu'il a cherché la « vérité » et que « *la vérité*, dit Antoine Vitez, *c'est Godot. On l'attend, on croit qu'elle arrive et c'est Pozzo qui entre* ».

COLETTE GODARD.

Symposium international

Au Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 6 novembre de 12 h 30 à 23 h :

– 2 novembre : prélude biographique, lexique, traductions...
– 3 novembre : Dantchenko, le Théâtre d'Art, ses studios, les disciples.
– 4 novembre : les héritiers de la première génération, dans le monde.
– 5 novembre : les héritiers de la seconde génération, l'Actor's Studio, contradictions et synthèse.
– 6 novembre : évolution de la dramaturgie. Dialogues avec les metteurs en scène.
– Les films, documents et témoignages sont projetés au Centre Georges-Pompidou.
– La conférence de Sydney Pollack réservée aux participants du Siècle Stanislavski sera partagée en trois fois deux heures, les 4, 5, 6 novembre de 10 h à 12 h au Studio Berthelot de Montreuil.
– Les séminaires et ateliers sont réservés aux professionnels.

JAZZ

Carla Bley et les siens au Festival de Paris

Le petit bois de la pianiste

La Greta Garbo du jazz a enregistré en duo avec le bassiste Steve Swallow. Elle effectue ses tournées avec une nouvelle formation acoustique. Avant son passage en vedette au Festival de Paris, nous l'avons rencontrée chez elle, près de Woodstock. Inchangée.

DANS l'album de Carla Bley intitulé *Social Studies*, une mélodie jouée au saxophone avec une orchestration de cuivres vous saisit l'âme. Il n'en existe guère dans toute la musique d'aussi émouvantes, si ce n'est, par exemple, le mouvement lent du *Concerto en sol* de Ravel. Cette mélodie nordique porte un nom énigmatique : *Utviklingssang*. C'est que Carla Bley est d'origine suédoise. Elle est née en 1938 dans une famille religieuse, presque piétiste, à Oakland, Californie. Elle est la femme la plus attirante qui soit dans le monde du jazz, où les femmes sont rares et toujours exceptionnelles par quelque côté. Elle est sexy, et drôle.

La première fois que je l'ai rencontrée, il y a douze ans, dans la maison new-yorkaise qui était celle de la Jazz Composers Orchestra Association (JCOA) qu'elle avait fondée au début des années 70 avec son mari Michael Mantler, elle aurait parfaitement pu m'allonger une claque. Paul Haines, qui avait écrit les textes dont elle a tiré son opéra-jazz *Escalator over the Hill* (ce disque est au jazz composé ce que *Sergeant Pepper's Lonely Heart Club Band* est au rock, du point de vue de la réussite esthétique), m'avait amené à cette fête. Pour amuser ses invités, Carla Bley, dont l'instrument est le piano, avait composé à cette occasion un air de fanfare, espiègle et rigoureux – deux adjectifs qui la caractérisent tout à fait ; elle l'avait joué au saxophone, avec cinq des cuivres de son orchestre. Le saxophone était sa lubie du moment. Elle en jouait beaucoup moins bien que moi, c'est-à-dire atrocement.

Alors, quand Paul Haines m'a présenté, j'ai dit à Carla, de but en blanc : « *J'aimerais vous apprendre à jouer du saxo.* » Effet de mon accent ou lueur dans l'œil, elle a dû entendre « sexe » : vous savez combien ces deux mots, et le mot et la chose, dans l'esprit se confondent. Elle m'a toisé, disons avec le regard de Kathleen Turner pour Woody Allen, puis elle a ri. Tout le monde a ri. La fête était très gaie.

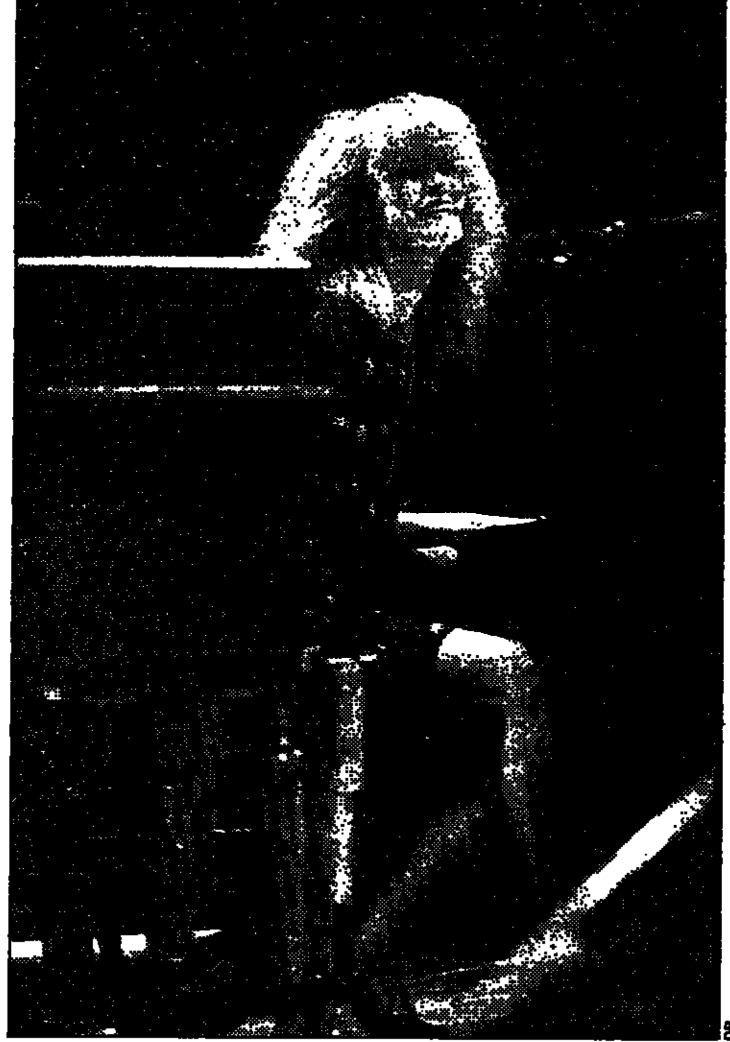
Carla est l'un des plus grands compositeurs de jazz, l'égale des Jelly Roll Morton, Duke Ellington, Billy Strayhorn, Thelonious Monk, George Russell, Charles Mingus. Même si, il y a deux ou trois ans, elle a pris un curieux tournant vers la FM Music, jolie et un peu languissante, avec son sextette électronique.

Dans le bus qui conduit de New-York à Willow, dans la vallée de l'Hudson, où elle habite, j'écoute au casque *Utviklingssang* et aussi *Sing me Softly of the Blues*, une autre de ses compositions, interprétée par Art Farmer, sans doute la plus jouée par d'autres jazzmen dans le monde, et qui fend pareillement l'âme. Le bus traverse Hackensack. *Hackensack* est le nom d'une composition de Monk, c'est là que se trouvait le studio de Rudy Van Gelder, où tant de disques des années 50 et 60 ont été enregistrés.

Carla Bley attend calmement, toute mince, à côté d'une grosse jeep, au bord d'un chemin de forêt. La maison est au beau milieu des bois, sur un terrain en déclivité. L'architecte, un ami, l'a dessinée comme Mike et Carla l'ont souhaité. Elle a sans doute été reproduite dans une revue d'architecture moderne. Une vision de la Suède dans l'Amérique des pionniers puritains.

Mike abandonne un instant l'ordinateur qui lui sert notamment à gérer les affaires du New Music Distribution Service, office de diffusion de plusieurs petites marques de disques issu de la Jazz Composers Orchestra Association, et celles du label Watt (distribué par ECM), qui publie les disques de Carla et les siens. C'est lui aussi l'organisateur des tournées. Il a le génie de l'organisation.

Mike Mantler est autrichien d'origine, trompettiste et compositeur. Son dernier album, *Many Have no Speach (Beaucoup n'ont pas la parole)*, est composé sur des textes de Samuel Beckett, Ernst Meister et Philippe Soupault, chantés-parlés par Jack Bruce, Marianne Faithful et Robert Wyatt. Il est le seul musicien de jazz à tenter ainsi la fusion de la poésie et de la musique post-moderne. Le disque est dramatique sans grandiloquence, une très estimable réussite pour *happy few*.



Carla Bley.

Mike va me copier l'épreuve du dernier disque de Carla et Steve Swallow, le bassiste ami. L'album, intitulé *Duets*, commence par une nouvelle composition de Carla, *Baby Baby*, d'un minimalisme monkien.

« *Je me suis remise au piano pour jouer avec Steve en duo*, dit Carla Bley. *Un jour d'hiver où je me sentais comme un vieux cerveau dans du formol, il a appelé. Il a dit : « C'est idiot. La musique peut être physique aussi. » Douze heures après il était là avec le Real Book, où il y a tous les morceaux du répertoire sur lesquels les jazzmen improvisent. On est descendu au studio, il m'a mise au piano, a sorti sa basse électrique, et m'a dit : «* Autumn Leaves, *tout le monde connait ça, on y va. » Je me suis lancée, c'était amusant comme tout. On a improvisé sur la moitié du Real Book. Je me suis remise alors à travailler vraiment le piano,* woodshedding *on appelle ça en argot de musicien : faire du petit bois. Les progrès ont été notables au cours de l'hiver, et l'hiver est long ici.*

» *Un jour Steve m'a dit que nous devrions commencer à chercher quelques contrats pour le duo. Nous avons joué à New-York, dans une dizaine d'autres villes, puis dans des festivals : les gens semblent aimer cette formule, et nous nous amusons tant. Nous improvisons en phrases simples, nous tenons un discours musical que les gens peuvent suivre, alors que presque tous les improvisateurs aujourd'hui semblent vouloir jouer toujours plus vite, sans prendre le temps de penser ce qu'ils jouent. Est-ce que Michael Brecker s'imagine pouvoir jouer encore plus vite que Michael Brecker?* »

Elle me montre le studio en sous-sol, avec les baies vitrées qui ouvrent sur une clairière, équipé pour enregistrer n'importe quelle formation. C'est là qu'ont été enregistrés *Duets* (sur un splendide vieux Steinway acajou) et tous les autres disques de leur label Watt. Ce studio est l'équipement de base de l'entreprise familiale et coopérative que soutient un mécène. Les dettes sont importantes, le matériel analogique dépassé : les jazzmen créatifs sont des gens qui, économiquement, marchent sur une corde raide et peuvent d'un jour à l'autre tout perdre.

« *J'ai encouragé Steve à prendre sa carrière en main. Il était* sideman *depuis trente ans, il gagnait correctement sa vie, mais il avait « sa » musique à jouer qu'il ne jouait pas, il ne composait pas assez. Il s'est jeté à l'eau. Depuis, il travaille beaucoup plus, gagne plus. On le demande un peu partout comme producteur, il fait ce travail admirablement : diriger des sessions d'enregistrement. Et il aime jouer. Moi, non, sauf avec lui, et peut-être maintenant avec ce nouveau Big Carla Bley Band où je vais tenir le piano et non plus l'orgue (où ma fille me remplace). C'est une formation que je peux monter rapidement pour des tournées en Europe. Elle comprend quatre saxophones, un hautbois, deux trompettes, un trombone, un cor, un tuba, et une section rythmique avec percussions. Les musiciens sont moitié américains, moitié européens. Nous répétons en Europe.* »

Retour aux cuivres qui ont fait le « son » de la grande Carla? Fini l'électricité? Elle rit : « *Pour cet orchestre, j'ai réécrit tous les arrangements de mon ancien répertoire. J'ai l'impression de savoir écrire seulement maintenant. Mais tourner ne m'amuse plus autant qu'avant. Je voudrais écrire, écrire, écrire, je suis faite pour cela, et que d'autres jouent ma musique, et parfois moi aussi. L'une des choses que j'ai préféré faire récemment est une composition sur un poème de Langston Hughes* (1) *pour le Harlem Boys Choir, une chorale d'enfants des écoles de Harlem : c'était une commande dont j'ai été très fière. Et puis je voudrais écrire des musiques de film. Celle du* Voyage, *de Michel Andrieu, a été faite finalement par Michel Portal, parce que le contrat n'a pu être signé avec la production. Mais un jour je travaillerai avec Michel Andrieu.* »

Propos recueillis par
MICHEL CONTAT

(1) Grand poète noir américain (1902-1967).

★ The Big Carla Bley Band, vendredi 4 novembre, Grand Rex, Paris (également le 5 à Coutances au festival « Jazz sous les pommiers »).

★ Discographie : Carla Bley-Steve Swallow, *Duets* (Watt-20, ECM, à paraître). Michael Mantler : *Many Have no Speach* (Watt-19, ECM). Steve Swallow : *Carla* (Watt-18, ECM). Distribution Polygram.

Chuck Berry fait son cinéma

Parallèlement aux Mémoires de Chuck Berry (Mon autobiographie, *à paraître chez Michel Lafon), un film de Taylor Hack Ford retrace la carrière du premier chanteur noir de rock.*

IL y a, dans le film de Taylor Ford, un moment très beau qui donne bien l'idée de ce que *Hail ! Hail Rock 'n' Roll* (quel titre...) aurait pu être. Chuck Berry, l'inventeur noir du rock, le séducteur à moustache de garçon coiffeur, le voyou céleste, chipeur, fornicateur, homme à scandales, authentique poète populaire du siècle, Chuck Berry est dans le Fox. Le Fox, c'est la plus grande salle de spectacles de Saint-Louis, Missouri. Une mixture de Babylone et de Versailles rêvée par un architecte local après la projection d'un Cecil B. De Mille.

Dans le Fox, où s'étale aujourd'hui son nom, Chuck Berry raconte qu'à onze ans, en 1937, il s'était vu refuser l'entrée. Il voulait voir un film, *le Marquis de Saint-Evremond*, que son père lui avait recommandé pour ses qualités esthétiques. Et là, au Fox, en 1937, la caissière lui dit : « *De toute façon, tu sais bien qu'on ne laissera pas entrer quelqu'un comme toi.* »

Chuck Berry n'a pas besoin de préciser que « *quelqu'un comme lui* », ça voulait dire un nègre. Il raconte l'histoire et, dans l'entrée majestueuse du Fox, pourpre, lambris, ors, colonnes et stucs, cadrée en contre-plongée, il s'abandonne à une méditation amère, amusée, drolatique, emphatique, dure, très étonnante. Une sorte d'improvisation shakespearienne sur les beaux spectacles, les belles manières, les beaux sentiments et les belles réactions dont le Fox était le théâtre. Ce n'est pas à East Saint-Louis, le quartier noir, qu'on savait faire les distingués de la sorte. Dans les théâtres et les cinoches d'East Saint-Louis, ça gueulait à tout va, on se pâmait avec les amoureux et on insultait les salauds. Ce jour du refus de l'entrée, Chuck Berry a su qu'il reviendrait au Fox, et partout dans le monde, avec le manque de tenue, la jovialité et les passions bruyantes d'East Saint-Louis. Et qu'il les communiquerait à tout le monde. Ce serait le rock and roll.

Le film aurait pu être de ce tonneau. Il est pour l'essentiel fichu comme l'as de pique, mais ça n'a pas l'air d'avoir la moindre importance. Il est monté de bric et de broc, opérateur cherchant le point, plans d'une laideur étudiée, interminables interviews de nigauds empâtés qui s'étouffent de contentement à la seule idée qu'ils ont pu faire un jour la première partie d'un spectacle de Chuck Berry (Bruce Springsteen), hagiographie bouffonne (John Lennon en médaillon simplement parce qu'il fait l'éloge de Chuck Berry), *clones* déprimant (le petit Julian Lennon : « *Il ressemble à papa, hein ?* », s'esclaffe Chuck Berry), petites bourgeoises entre *shopping* et coiffeur (Linda Ronstadt), concert longuet affectueusement monté par Keith Richards avec Eric Clapton, Etta James, Robert Cray, etc.

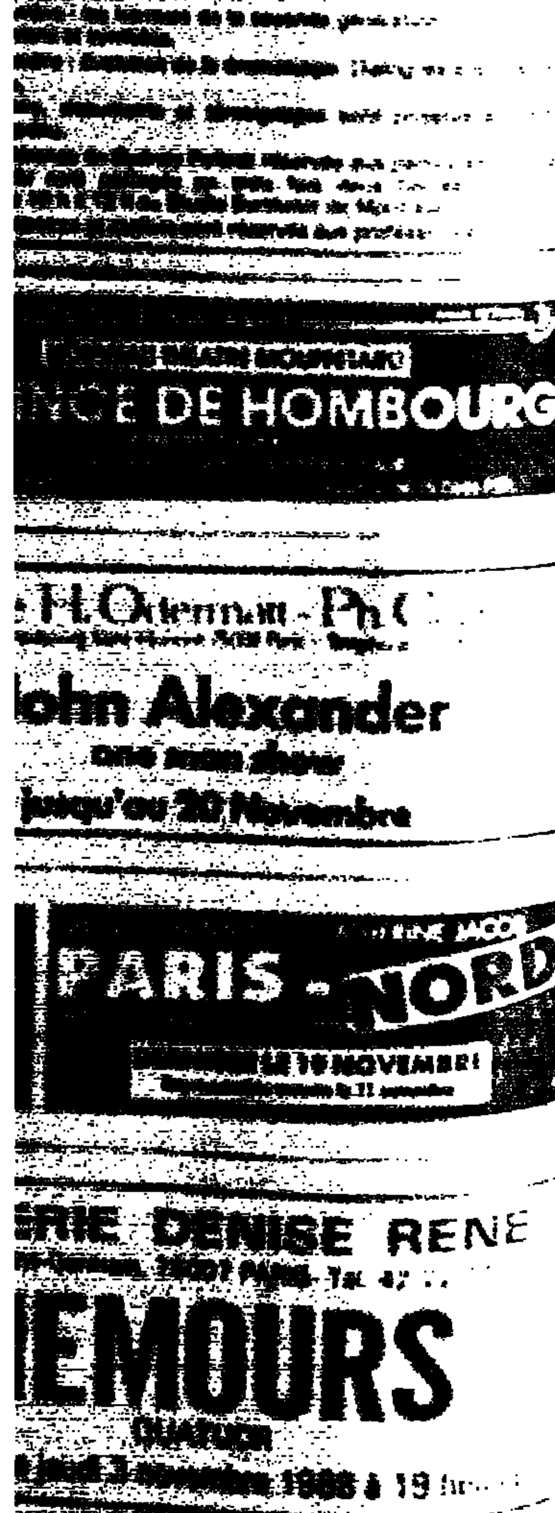
Bref : un « film-culte », une cérémonie nocturne que des générations de *kids* bien équipés et ravitaillés iront voir en rangs serrés. Quelques traits pourtant, et pas des moindres, méritent le détour sans regret. D'abord la présence, justement, de Keith Richards, sur qui tout réalisateur sensible devrait fondre. Ensuite, tout un discours sans lourdeur, comme un éclat de rire, sur le racisme, la situation réelle des musiciens, et toute sorte de nuances parfaitement éclairantes sur le rhythm 'n' blues (noir), le rock 'n' roll (blanc), le jazz (version savante des musiques populaires qui ne rapporte pas) et le rôle des marchands (conversations hirsutes entre Chuck Berry, Bo Diddley et Little Richard). Enfin, ce qui éclate, c'est l'ahurissante personnalité de Chuck Berry, charmeur cynique, dégagé, d'une intelligence aiguë, d'une violente indépendance parfaitement choisie, « idole » sans souci, c'est vrai (son allure dans les aéroports !), une figure du siècle. Et quelques chansons pour l'éternité, c'est-à-dire pour quelques décennies : *Mabyllene, Roll over Beethoven, Memphis Tennessee, Johnny B. Goode, Carol, Rock and Roll Music*, etc.

Ni le film ni l'autobiographie à paraître, aucun commentateur d'ailleurs, ne disent pourtant mot de ceci : la même année, en 1926, dans le même quartier pourri, à East Saint-Louis, dans des familles noires semblablement convenables (petite bourgeoisie cultivée), sont nés deux incroyables personnages qui ont changé, oui, changé la musique, le style et le rythme du siècle. Aussi célèbres à Saint-Louis qu'à Moscou, dans les deux Berlin ou à Rome : Chuck Berry et Miles Davis. Se sont-ils connus ? Peut-être. Ont-ils joué ensemble ? Jamais.

FRANCIS MARMANDE.

★ Action rive-gauche. Ciné Beaubourg les Halles, à Paris. Et dans les grandes villes de province.





EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ALVAR AALTO. Centre d'information Cci. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 23 janvier.

GÉRARD GAROUSTE, ERIK BOULATOV. Galeries contemporaines. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 novembre.

PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE A NEW YORK EN 1948. Galerie du forum. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 21 novembre.

SITE ET SABLE. Atelier des enfants. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

STANISLAVSKI DANS LES LIVRES. Petit foyer. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 7 novembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

L'AGE MUR DE CAMILLE CLAUDEL. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

L'ARCHITECTURE HOSPITALIÈRE AU XIXe SIÈCLE, L'EXEMPLE PARISIEN. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

CÉZANNE. Les années de jeunesse 1859-1872. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS D'ALEXANDRE HESSE. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

L'ENFANT ET L'IMAGE AU XIXe SIÈCLE. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

RUES ET CANAUX DE VENISE - LES ALBUMS PUBLIÉS PAR ONGANIA. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

PEINTRES REMBRANESQUES AU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 27 mars.

REMBRANDT ET SON ÉCOLE - DESSINS DU MUSÉE DU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 30 janvier.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

SIGMAR POLKE. A.R.C. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 décembre.

VIVA DI ROSA. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

SPLENDEURS ET MISÈRES DU CORPS. 1968-1988. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1er janvier.

ALICE SPRINGS. Portraits récents. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

Grand Palais

Av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower.

VIEIRA DA SILVA. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F (16 F le sam.). Jusqu'au 21 novembre.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

SALON D'AUTOMNE. Nef. T.l.j. de 10 h 30 à 18 h 30, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 35 F. Du 5 novembre au 27 novembre.

SEICENTO. Le siècle de Caravage dans les collections françaises. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 2 janvier.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, sam., dim. et jours fériés de 12 h à 20 h. Fermé le lun.

LE CUIR TOUJOURS. Espace Marie Curie. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 4 janvier.

LA VIGNE ET LE VIN. Espace Diderot. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 janvier.

Musées

1918... L'ANNÉE DE L'ARMISTICE. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F (gratuit dim.). Jusqu'au 31 décembre.

PAUL ABADIE. Architecte 1812-1884. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (47-27-35-74). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Entrée : 15 F. Du 5 novembre au 16 janvier.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des artistes modernes, 1929-1958. Musée des Arts décoratifs, *107, rue de Rivoli (42-60-32-14)*. T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 janvier.

BRASSAI. Paris le jour, Paris la nuit. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Du 8 novembre au 8 janvier.

CERIN, UNE LAGUNE TROPICALE AU TEMPS DES DINOSAURES. Palais de la Découverte, av. Franklin-Roosevelt (43-59-16-65). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au *26 février*.

LE CHAT NOIR. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de *14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée :* 18 F. Jusqu'au 11 novembre.

COULEURS DU TEMPS. Photographies stéréoscopiques et autochromes prises par E. Clementel. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. *Entrée : 16 F. Jusqu'au 27 février.*

CRÉATEURS DE MODE, CRÉATEURS D'IMAGES. Musée des Arts décoratifs, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

D'AXOUM A GONDAR. Momies et manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim. de 13 h à 17 h. Fermé du 30 octobre au jeu. 2 novembre inclus. Entrée : *10 F. Jusqu'au 3 décembre.*

DES GRANDS CHANTIERS... HIER, PHOTOGRAPHIES, DESSINS : Outils de l'architecte et de l'ingénieur autour de 1900. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de *11 h à 18 h. Du 3 novembre au 14 janvier.*

DESTINATION L'ORIENT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). *T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15.* Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Du 8 novembre au 16 janvier.

ERWIN EISCH. Peintures, verres, dessins ou le verre perverti. Musée des Arts décoratifs, centre du verre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf dim. et lun. matin de 10 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 novembre.

L'ÉLÉGANCE FRANÇAISE AU CINÉMA. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 8 janvier.

ELLIOTT ERWITT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 14 novembre.

FEMMES EN VUE. Splendeurs et misères du corps. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de *9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F* (comprenant l'ensemble des expositions). Du 8 novembre au 31 décembre.

RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 décembre.

LE JOUET ET LES ARTS MÉNAGERS. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. *Entrée :* 10 F. Jusqu'au 27 novembre.

CAROL MARC LAVRILLIER. Itinéraires de *1958 à 1988. Musée* Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 décembre.

HENRI MANGUIN. Le fauve du bonheur. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 8 janvier.

ROBERT MAPPLETHORPE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expsitions). Jusqu'au 14 novembre.

ISSEY MIYAKE. Musée des Arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

OMBRES DE CHAIR. Photographies de Gilles et Myriam Arnould, Pierre-Noël Doyon, E. Ruben. Bibliothèque Nationale, espace Corbert, 2, rue Vivienne - 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de *12 h à 18 h 30. Fermé du 30 octobre au 2 novembre* inclus. Jusqu'au 26 novembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE *JEAN-JACQUES HENNER. Musée* Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

RÉTROSPECTIVE IZIS. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

LE SYMBOLISME DANS LES COLLECTIONS DU PETIT PALAIS. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours *fériés* de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. *Jusqu'au 19 février.*

IKKO TANAKA, AFFICHISTE. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 28 novembre.

UNE TERRE, DES HOMMES. Palais de *la découverte, av. Franklin-Roosevelt* (43-59-16-65). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

L'UNIVERS DES COQUILLAGES. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 18 F. Du 3 novembre au 4 décembre.

VISAGES DE LA DANSE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 9 h à 19 h. Fermé du 30 octobre au jeu. 2 novembre inclus. Jusqu'au 20 novembre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim. de 13 h à 17 h. Fermé du 30 octobre au 2 novembre inclus. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 janvier.

Centres culturels

ALVAR AALTO 1898-1976. Architecture et design. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. et le 11 novembre de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 décembre.

ADO. Rétrospective. Maison de l'Unesco, salle des pas perdus, 7, place de Fontenoy (45-68-10-00). T.l.j. sf lun. de 9 h à 18 h, lun. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 11 novembre.

ALLIANCE PHOTO. Agence photographique 1934-1940. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 9 janvier.

AMSTERDAM ART - L'ABCD DE L'ART MODERNE. Peinture et sculpture des collections du Stedelijk Museum Amsterdam. Institut néerlandais, 121, rue de Lille *(47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de* 13 h à 19 h. Du 4 novembre au 18 décembre.

L'ANNIVERSAIRE DANS TOUS SES ÉTATS. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Jusqu'au 13 novembre.

KAREL APPEL. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

ART ET MYTHOLOGIE. Figures Tshokwe. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à *19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.*

LE CHIFFRE. Multiples approches dans l'art contemporain - 1960-1988. Carré des Arts, *parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes* (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 1er janvier.

CONCEPT ET IMAGINATION : ŒUVRES RÉCENTES DE LA COLLECTION. Photographique du Stedelijk Museum Amsterdam (1980-1988). Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Du 4 novembre au 18 décembre.

DE DURER A BASELITZ. Dessins allemands de la Kunsthalle de Hambourg. Ecole nationale *supérieure* des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, *rue Bonaparte* (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

JOERG HUBER. L'art du danger. Gœthe Institut, annexe Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 17 novembre.

ICONES ANCIENNES ET CONTEMPORAINES. Millénaire du baptême de la Russie. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 30 novembre.

ITINÉRAIRES A TRAVERS LA COLLECTION DE PARIS AUDIOVISUEL. Aspects de la photographie européenne *1968-1988. Mairie du XVIe, salle des fêtes*, 71, av. Henri-Martin. T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Du 4 novembre au 26 novembre.

LIEUX INSOLENTS. Scénographie suédoise contemporaine. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h, sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 novembre.

ETIENNE MARTIN. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital. T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 15 novembre.

MOIS DE LA PHOTO. Richard Baillargeon, Michael Flomen, Pierre Tremblay, Michele Waquant. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 3 décembre.

QUATRIÈME SALON DES ANTIQUAIRES DE PARIS XVIE. Jardins du Ranelagh, avenue Prudhon. T.l.j. de 11 h à 20 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Du 4 novembre au 14 novembre.

LES RÉALITÉS DES IMAGES. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 12 décembre.

LE RÊVE INTERROMPU DE MIRO. Centre Culturel espagnol, 7, rue Quentin-Bauchart (40-70-92-92). T.l.j. *sf dim. et lun.* de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 11 décembre.

ANSELM STALDER. Centre culturel *suisse, 32, rue des Francs-Bourgeois* (48-87-47-33). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 novembre.

FRITZ WINTER (1905-1976). Peintures et dessins de la Fondation Fritz Winter. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). *T.l.j. sf lun. et jours fériés* de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 novembre.

Galeries

ARTHUR AESCHBACHER. 1958-*1988. Galerie Krief, 50, rue Mazarine* (43-29-32-37). Jusqu'au 13 novembre.

MAYA ANDERSON. Peintures. Galerie *Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10).* Jusqu'au 12 novembre.

LES ANNÉES CINQUANTE *D'ODETTE BRURIAUX. Galerie Arlette* Mehl, 24, pl. des Vosges (42-78-47-75). Du 3 novembre au 24 novembre.

EDUARDO ARROYO. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 19 novembre.

ROBERTO BARNI, MARCO DEL RÉ, MIMMO GERMANA. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 30 novembre.

MEIN BERLIN. Hommage à Joachim Becker. Galerie Gismondi, 20, rue Royale (42-60-73-89). Jusqu'au 19 novembre.

JEAN-CLAUDE BIRABEN, PASCAL-HENRI POIROT. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). *Du 3 novembre au 3 décembre.*

JACQUES BOLLO. Peintures. Galerie Jean Peyrole (4, rue de Sévigné (42-77-74-59). *Du 25 octobre au 26 novembre.*

BERNARD BORGEAUD. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). *Du 5 novembre au 3 décembre.*

ANNE BRENNER. Galerie Guy Mondineu, 11, rue Neuve-Popincourt (43-38-46-81). Jusqu'au 15 novembre.

POL BURY. Horloger du ralenti. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Du 3 novembre au 26 novembre. / Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Du 3 novembre au 12 novembre.

CALDER. Gouaches, mobiles. Galerie *Wiegersma Fine Art, 75, rue du Fg Saint-*Honoré (47-42-12-02). Jusqu'au 14 novembre.

CALDER, LÉGER. Galerie *Louis Carré, 10, av. de Messine* (45-62-57-07). Jusqu'au 26 novembre.

MANUEL CAMARGO. Peintures, sculptures. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 12 novembre.

CARDENAS. Rétrospective. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 19 novembre.

SERGIO DE CASTRO. Gouaches. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 12 novembre. / Galerie des Ambassades, 4, av. Matignon (42-25-17-35). Jusqu'au 19 *novembre.*

CECCARELLI. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 26 novembre.

CHAGALL. Lithographies, affiches originales (1952-1965). Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 5 novembre.

DAVID CHAMBARD. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 5 novembre.

LES CHANTS DE MALDOROR. Galerie Durand-Dessert, 43, *rue de Montmorency* (42-78-29-66). Jusqu'au 6 décembre.

COBRA. Estampes. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Du 8 novembre au 3 décembre.

NICOLA DE MARIA, GARACHE. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 26 novembre.

GÉRARD DESCHAMPS. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 19 novembre.

THIERRY DIERS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 12 novembre.

FRANÇOIS DILASSER. Œuvres sur papier. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 5 novembre.

PIERRE DMITRIENKO. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue *Mazarine* (46-34-71-80). Jusqu'au 19 novembre.

DMITRIENKO, LAUBIES, BENRATH, *DE CAYRON, BAUDUIN. Peintures et* sculptures. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 19 novembre.

HELMUT DORNER. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Du 5 novembre au 22 décembre. / Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Du 5 novembre au 22 décembre.

MARCEL DUCHAMP. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 6 décembre.

EPREUVES D'ARTISTES. Christophe *Durand-Ruel*, Gilles Dusein, Jacques Salomon. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 5 novembre.

ESTRADA, KEIN. Galerie *Herouet*, 54, rue Vieille-du-Temple (42-78-62-60). Jusqu'au 15 novembre.

YVES FAUCHEUR. Galerie du Cobra, 5, rue Visconti (43-26-42-59). *Du 8 novembre au 26 novembre.* / Galerie Bourgoin-Pissarro, 35-37, rue de Seine (43-26-37-51). Du 8 novembre au 26 novembre.

SAM FRANCIS. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 26 novembre.

RUTH FRANCKEN. Peintures des années 50. Galerie 16, 16, rue Raymond-Losserand (43-20-98-94). Jusqu'au 30 novembre.

MONIQUE FRYDMAN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 19 novembre.

LUDGER GERDES. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon *(48-04-53-02). Du 5 novembre* au 10 décembre.

JACQUES GERMAIN. Galerie Arnoux, 27, rue Guénégaud *(46-33-04-66). Du 8 novembre* au 30 novembre.

GILLES GHEZ. Galerie Pascal Gabert, *80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Du 3 novembre* au 3 décembre.

PIERO GILARDI. Galerie Lara Vincy, *47, rue de Seine (43-26-72-51).* Jusqu'au 20 novembre.

GILLET. Peintures récentes. Galerie Ariel, 140, bd *Haussmann (45-62-13-09).* Jusqu'au 4 novembre.

FRANCIS GRUBER. Galerie Patrice Trigano, *4 bis, rue des Beaux-Arts* (46-34-15-01). Jusqu'au 10 décembre.

GUILLEMARD NEW YORK, MADRID, *VENISE.* Galerie Wally Findlay, 2, av. Matignon (42-25-70-74). Du 3 novembre au 30 novembre.

JAMES GUITET. Peintures. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 5 novembre.

STEPHANE HERBELIN. Sculptures (plâtre polychrome), peintures. Galerie Claude Hemery, 56, rue de l'Université (45-44-48-55). Du 3 novembre au 29 novembre.

HOMMAGE A LIPCHITZ. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Du 3 novembre au 30 novembre.

ANNETTE HUSTER. Galerie Muscade, 21, rue du Petit-Musc (42-72-15-80). Du 8 novembre au 26 novembre.

IVACKOVIC. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 10 décembre.

GEORGES JEANCLOS. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Du 3 novembre au 3 décembre.

JEAN-ÉMILE LABOUREUR. Galerie Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 26 novembre.

LACASSE. Œuvres abstraites (1911-1956). Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Du 3 novembre au 26 novembre.

WILFREDO LAM. Galerie K, 15, rue Guénégaud (43-26-15-41). Du 3 novembre au 3 décembre.

MARYSIA LEWANDOWSKA, LESZEK BRGOWSKI. Galerie Alain Oudin, *28 bis, bd Sébastopol (42-71-83-65). Du 5 novembre* au 26 novembre.

LION TCHE -YUANG. Galerie Liliane François, *15, rue de Seine (43-26-94-32).* Du 3 novembre au 3 décembre.

MAGRITTE. le domaine enchanté. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 7 janvier.

ARROYO MALAKOFF. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 19 novembre.

MARCEL, ANDY, JOSEPH, YVES. Marcel Duchamp, Yves Klein, Joseph Beuys, Andy Warhol. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 1er décembre.

MARGALL. Galerie Alias, 6, rue des Coutures-Saint-Gervais (48-04-00-14). Du 8 novembre au 3 décembre.

LUIS MARSANS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Du 4 novembre au 3 décembre.

FRANÇOIS MARTIN. Chemin de croix. Galerie Intersection 11-20, 38, rue des Amandiers (43-66-84-91). Jusqu'au 18 novembre.

MARYAN. Galerie Fanny Guillon-Lafaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 26 novembre.

JEAN MESSAGIER. Hommage à la fleur de pomme de terre. Galerie Pasnic, 6, rue Marcel (47-70-39-59). Jusqu'au 8 novembre.

JUDY MILNER. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 19 novembre.

JANINE MONGILLAT. Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Du 4 novembre au 30 novembre.

ROBERT MORRIS. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 16 novembre.

OLIVIER MOSSET. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Du 5 novembre au 14 décembre.

MYTHOLOGIE DU SURRÉALISME. *Max Ernst, Lam - Masson, Matta. Galerie* Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). Jusqu'au 31 décembre.

NEIMAN. Galerie Jean-Pierre Halk, Art international prestige, 22, rue du Poitou (42-77-66-37). Jusqu'au 30 novembre.

AURÉLIE NEMOURS. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Du 3 novembre au 3 décembre.

NICHOLAS NIXON. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 10 novembre.

XAVIER ORIACH. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 12 novembre.

LUC PEIRE. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Du 4 novembre au 6 décembre.

ISABELLE PLANTÉ. Galerie Katia Granoff, 13, quai Conti (43-54-41-92). Du 3 novembre au 28 novembre.

RICHARD PRINCE. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 12 novembre.

AGNÈS RACINE. Galerie 10, 10, rue des Beaux-Arts (43-25-10-72). Jusqu'au 10 novembre.

RAFOLS, CASAMADA. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université *(42-96-69-57).* Du 8 novembre au 17 décembre.

MICHEL ROGINSKY. Œuvres récentes. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Du 3 novembre au 30 novembre.

PIERRE ROUGE-PULLON, YVONNE CAROUTCH. Galerie Régine Lussan, 7, rue de l'Odéon (46-33-37-50). Du 3 novembre au 9 novembre.

JOSÉ SAN MARTIN. Galerie Anne Blanc, 158, galerie de Valois, jardins du Palais-Royal (42-86-94-85). Du 8 novembre au 3 décembre.

SAVIGNAC. Galerie Rohwedder, 6, rue du Roi-Doré (40-27-82-63). Jusqu'au 3 décembre.

MARIO SCHIFANO. Galerie Adrien Maeght, 46, *rue* du Bac (42-22-12-59). Jusqu'au 30 novembre.

SHANON. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Du 8 novembre au 3 décembre.

SMIRA, LUKASCHEWSKI. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 26 novembre.

ERIC SNELL. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Du 8 novembre au 8 décembre.

ALEXANDRE SOKOLOV. Galerie Marie-Thérèse Cochin, 49, rue Quincampoix (48-04-94-16). Du *8 novembre au 3 décembre.*

UN ART MAJEUR : LA NATURE MORTE. Fleurs et natures mortes du XVIIe flamand. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 18 novembre.

VICTOR VASARELY : LES ANNÉES CINQUANTE. Galerie éditions Lahumière, 88, *bd de Courcelles (47-63-03-95).* Jusqu'au 26 novembre.

JAN VERCRUYSSE. Tombeaux. Galerie *Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes* (42-77-63-60). Jusqu'au 19 novembre.

VILLEGLÉ. Amalgame. Galerie du Génie, 23, rue *Keller (48-06-02-93).* Jusqu'au 26 novembre.

JEAN-MARC VULBEAU. Galerie Tendances grises, *159, rue Saint-Charles* (45-57-68-27). Jusqu'au 20 novembre.

NANCY WILSON PAJIC. Galerie Michèle *Chomette, 24, rue Beaubourg* (42-78-05-62). Jusqu'au 12 novembre.

ZAO WOU-KI. Galerie Artcurial, 9, av. *Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 10* novembre.

Périphérie

AULNAY-SOUS-BOIS. Majo Coppins. Espace Jacques Prévert, 134, rue Anatole-France (4-68-00-22). Suivant les spectacles. Jusqu'au 4 décembre.

BIÈVRES. Métamorphoses de Dany Cotton. Peintre photographe. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 novembre.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Olivier Debré. Œuvres monumentales. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). T.l.j. de 10 h à *21 h,* dim. de *10 h à 12 h.* Jusqu'au *18* décembre.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE. Dix Tables d'Armand *Gatti. Théâtre des Boucles de* Marne, 54, boulevard du Château (48-80-90-90). Suivant l'ouverture du théâtre. Du *3 novembre au 29 novembre.*

COURBEVOIE. Michel Lidvac. Un regard sur la danse. Centre culturel de Courbevoie, 14 bis, *square de l'Hôtel-de-Ville* (43-33-63-52). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h, lun. jusqu'à 18 h. Du 4 novembre au 25 novembre.

CRÉTEIL. René Duvillier. Rétrospective. Maison des Arts de Créteil, place Salvador-Allende (48-99-90-50). T.l.j. sf dim. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

ISSY-LES-MOULINEAUX. A propos de la Tour aux figures de Jean Dubuffet. Musée municipal d'Issy-les-Moulineaux, 16, rue Auguste-Gervais (46-45-21-70). T.l.j. sf lun. et mar. matin de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, nocturne mer. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 31 décembre.

IVRY-SUR-SEINE. Pierre Buraglio, Eric Snell. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 janvier.

JOUY-EN-JOSAS. *Gérard Garouste : les* Indiennes. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 18 décembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Jules Leclercq, « donneur de feu ». « L'Aracine », château Guérin, 3, avenue du *Général-de-Gaulle* (43-09-62-73 et 43-08-82-35). Mardi, jeudi, de 14 h à 18 h, sam., dim. et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 janvier 1989.

PARIS-LA DÉFENSE. L'Art contemporain à La Défense. Les années 1980 vues par cinq galeries. Art 4, Patrimoine du monde, 15, pl. de La *Défense* (49-00-15-96). Jusqu'au 6 novembre.

PONTOISE. A boire et à voir. Musée de *Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier* (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de *10 h à 12 h* et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 *février.* Œuvres sur papier du Musée. Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 *février.*

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le Trésor de Rethel. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mer. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 28 novembre. Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye. *1638-1682* - de la naissance à la gloire. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 27 novembre.

SUCY-EN-BRIE. Les Peintres de Sucy. Centre culturel de Sucy, ferme de Grand Val (45-90-25-12). Suivant les spectacles du centre. Du 5 novembre au 13 novembre.

TOULON. Valère Bernard. Musée, 113, boulevard du Général-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 10 décembre.

VILLEURBANNE. Adhésifs Livres Morellet Néons. Maison du livre, de l'image et du son, 247, cours Emile-Zola (78-68-04-04). Jusqu'au 19 novembre ; Vivent les FRAC. Le Nouveau *Musée*, 11, rue du *Docteur-Dolard* (78-84-55-10). Jusqu'au 11 décembre.

VIZILLE. 1788 : enjeux culturels à la veille de la *Révolution*. Musée de la Révolution française (76-68-07-35). Jusqu'au 28 novembre.

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Le Prix d'un homme (1963, v.o.), de Lindsay Anderson, 16 h ; Tout ou rien (1963, v.o.), de Clive Donner, 19 h ; The Journey (v.o.s.t.f.), de Peter Watkins, 21 h.

JEUDI

Carambolages (1963), de Marcel Bluwal, 16 h ; le Procès d'Oscar Wilde (1960, v.o.), de Ken Hughes, 19 h ; la Cinémathèque de la danse présente : : Hommage à Tatsumi Hijikata, Paysages du vent (1976-1986, v.o.s.t.f.), de Keiya Duchida, 21 h 15.

VENDREDI

Le désir mène les hommes (1957), de Mick Roussel, 16 h ; Darling (1965, v.o.), de John Schlesinger, 19 h ; l'Homme sandwich (1983, v.o.s.t.f.), de Hou Xiaoxian, Zeng Zhuangxiang, Wan Ren, 21 h 15.

SAMEDI

Faubourg Montmartre (1931), de Raymond Bernard, 15 h ; If (1968, v.o.s.t.f.), de Lindsay Anderson, 17 h 15 ; les Chariots de feu (1981, v.o.s.t.f.), de Hugh Hudson, 19 h 30 ; les Garçons de Fengguï (1984, v.o.s.t.f.), de Hou Xiaoxian, 21 h 45.

DIMANCHE

Carmen (1943), de Christian-Jaque, 15 h ; Casanova 70 (1965, v.o.s.t.f.), de Mario Monicelli, 17 h ; Britannia Hospital (1982, v.o.), de Lindsay Anderson, 19 h 15 ; Ces merveilleux petits canards (1965, v.o.), de Li Xing, 21 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Ce soir ou jamais (1961), de Michel Deville, 16 h ; l'Education de Rita (1983, v.o.), de Lewis Gilbert, 19 h ; Au revoir mon chéri (1971, v.o.), de Bai Jingrui, 21 h 15.

CENTRE POMPIDOU GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma français des années cinquante : Boniface somnambule (1950), de Maurice Labro, 14 h 30 ; Papa, Maman, la bonne et moi (1955), de Jean-Paul Le Chanois, 17 h 30 ; Rue de l'Estrapade (1953), de Jacques Becker, 20 h 30.

JEUDI

Le Cinéma français des années cinquante : la Grande Vie (1950), de Henri Schneider, 14 h 30 ; Lucrèce Borgia (1953), de Christian-Jaque, 17 h 30 ; Porte des Lilas (1957), de René Clair, 20 h 30.

VENDREDI

Le Cinéma français des années cinquante : Retour de manivelle (1957), de Denys de La Patellière, 14 h 30 ; les Amants de Bras Mort (1950), 17 h 30 ; le Plaisir (1951), de Max Ophuls, 20 h 30.

SAMEDI

Le Cinéma français des années cinquante : le Carosse d'or (1952), de Jean Renoir, 14 h 30 ; Cela s'appelle l'aurore (1955), de Luis Bunuel, 17 h 30 ; le Beau Serge (1958), de Claude Chabrol, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma français des années cinquante : Si Paris nous était conté (1955), de Sacha Guitry, 14 h 30 ; le Testament d'Orphée (1960), de Jean Cocteau, 17 h 30 ; les Diaboliques (1954), d'Henri-Georges Clouzot, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma français des années cinquante : les Grandes Manœuvres (1955), de René Clair, 14 h 30 ; l'Ennemi public nº 1 (1953), d'Henri Verneuil, 17 h 30 ; Napoléon (1954), de Sacha Guitry, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris-Jazz à la vidéothèque de Paris : Jeune public : les Trois Mousquetaires (1953) de A. Hunebelle, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Hommage : Boris Vian : Boris Vian (1970) de Roland Bernard, le Désordre à vingt ans (1966) de Jacques Baratier, 18 h 30 ; Ciné-Jazz : Django Reinhardt (1957) de Paul Paviot, Rendez-vous de juillet (1949) de Jacques Becker, 20 h 30.

JEUDI

Paris-Jazz à la vidéothèque de Paris : Journée internationale de vidéo-jazz : Meredith d'Ambrosio (1988) d'Olivier Léguillon, Wynton Marsalis et Dizzi Gillespie (1984), A Colourful Companionship (1988) de J. Horne, M. Thomte, T. Veghiem, 14 h 30 ; le Deuxième Jour (1988) de Robert Caben, Gil Evans et l'orchestre Lumière (1987) de Frank Cassenti, 16 h 30 ; Randy à Tanger (1988) de Luc-Michel Hannaux, 17 h 30 ; The Legacy of Lester Young (1987) de Johnny Griffin, Joe Henderson, 19 h 30 ; Daniel Humair all stars (1987) de Frank Cassenti, Sept Solos (1984) de Guy Girard, Helen Merrill, Gil Evans (1987), Kirk Lightsey and Friends (1986) de György Karparti, 20 h 30.

VENDREDI

Paris-Jazz à la vidéothèque de Paris : Télé-Jazz : JATP salle Pleyel (1960) de Jean-Christophe Averty, Made in France, François Jeanneau (1985) de Frank Cassenti, 14 h 30 ; Concerts filmés : Jazz Messenger à l'Olympia (1966) de Gilbert Pineau, le Trio Grapelli (1984) de Frank Cassenti, 16 h 30 ; Carte blanche à... Bernard Lion, 18 h 30 ; Ciné-Jazz, Michel Portal (1981) de Frank Cassenti, Ecoute voir (1978) de Hugo Santiago, 20 h 30.

SAMEDI

Paris-Jazz à la vidéothèque de Paris : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Télé-Jazz : Christian Chevallier et André Hodeir (1957) de Jean-CHristophe Averty, Jazz au Blue Note (1962) de Davis Boyer, 14 h 30 ; Concerts filmés : Newport à Paris : Miles Davis (1972) de Bernard Lion, Cecil Taylor Unit (1984) de Frank Cassenti, 16 h 30 ; Bande originale : André Hodeir : André Hodeir (1972) de Marc Pavaux, Léon la Lune (1972) d'Alain Jessua, Saint-Tropez, devoir de vacances (1952) de Paul Paviot, 18 h 30 ; Ciné-Jazz : Autour d'une trompette (1958) de Pierre Neurisse, Actualités Gaumont, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris-Jazz à la vidéothèque de Paris : Télé-Jazz : Une sélection du Festival de jazz (1984) de Frank Cassenti, Dave Holland Quintet (1984) de Frank Cassenti, 14 h 30 ; Concerts filmés : Modern Jazz Quartet (1971) de Bernard Lion, Michel Portal Percussive Ensemble (1984) de Frank Cassenti, 16 h 30 ; Bande originale : Michel Portal : l'Ombre rouge (1981) de Jean-Louis Comolli, 18 h 30 ; Ciné-Jazz : Actualités Gaumont, Autour de minuit (1985-1986, v.o.) de Bertrand Tavernier, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Paris-Jazz à la vidéothèque de Paris : Télé-Jazz : C. Escondé, J.-C. Capon, R. Carter (1988) de Frank Cassenti, The Leaders (1988) de Frank Cassenti, 14 h 30 ; Concerts filmés : Michèle Rosewoman (1984) de Frank Cassenti, Dave Holland Quintet (1984) de Frank Cassenti, 16 h 30 ; Carte blanche... à Frank Cassenti, 18 h 30 ; Ciné-Jazz : Lettre à Michel Petrucciani (1983) de Frank Cassenti, Mistery Mister Ra (1984) de Frank Cassenti, 20 h 30.

Exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

ALTAZOR OU LE VOYAGE EN PARACHUTE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE COMPLOT (Fr., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DEMAIN C'ÉTAIT LA GUERRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

FRANTIC (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA GUERRE DES TUQUES (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE HASARD (Pol., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

IRONWEED (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA LECTRICE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MALAVENTURA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON AMI LE TRAITRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PETITE REVANCHE (vénézuelien, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

PRESIDIO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PRISONNIÈRES (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMI ET JULIET (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LES RUES DE MON ENFANCE (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

TERRE SACRÉE (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les films nouveaux

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL. Film américain de Taylor Hackford, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CLASSIFIED PEOPLE. Film français de Yolande Zauberman, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA COULEUR DU VENT. Film français de Pierre Granier-Deferre : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA MAISON DE JADE. Film français de Nadine Trintignant : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PELLE LE CONQUÉRANT. Film danois de Bille August, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DANSE

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Nuit blanche. 20 h, mer., jeu., ven. (dernière). Compagnie Zaza Disdier.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Ensemble de Benarès, 20 h 45, ven., sam. Madhu Mishra (danse), S. Mishra (sitar), S. Mishra Nahar (chant). Musique et danse de l'Inde du Nord.

DUNOIS (45-84-72-00). Katarina Bakatsaki, Frank van De Ven, 20 h 30, ven., deux solos.

OPÉRA DE PARIS, palais Garnier (47-42-53-71). Le Martyre de saint Sébastien, jusqu'au 10 novembre, 19 h 30, ven., lun., mar., 14 h 30, sam. 20 h 30 sam. Chor. Robert Wilson et Suzushi Hanayagi. Mise en scène Robert Wilson, musique de Debussy. Avec S. Gillem, E. Camillo, M. Denard, T. Mongne, P. Dupond, A. Bogreau.

OPERA-COMIQUE. Salle Favart (47-42-53-71), Gala de la société des artistes et amis de l'Opéra. 20 h 30, ven. Avec N. Pontois, L. Hilaire, M. Legris, V. Derevianko (danse), J.-P. Rampal (fl.), G. Bacquier, M. Command. Téléphone location : 42-98-18-21.

SALLE POLYVALENTE DE LA ROQUETTE. Compagnie Anne Dreyfus, 20 h 30, jeu. Inside Meanders, Rouge hélice, dans le cadre de la Semaine de la danse. Compagnie Chris Pages 20 h 30, ven. Soft and Pulsation. Dans le cadre de la Semaine de la danse. Compagnie Dominique Petit, 20 h 30, lun., Cueca sola. Dans le cadre de la Semaine de la danse.

THEATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Ballet du Fargistan, 21 h, merc., jeu., ven., sam., 17 h dim. Chor. Brigitte Farges. Avec D. Brunet, A. Buffard, D. Coulter, R. Mateis.

THEATRE MAURICE RAVEL (43-43-19-01). Raccords, 20 h 45, jeu., ven., sam. Chor., Isabelle Magnin.

Opéras

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne. 14 h 30, mer., jeu., sam., dim. 20 h 30, sam. Opérette viennoise, en deux actes, de Francis Lopez. Avec Mathé Altery, Tony Gama (ténor), F. Linel, J. Andrieu, A. Boulme, M. Mayou. Chor. Martine Bozzoni avec les ballets tziganes et classique et le grand orchestre de l'Eldorado, dir. Guy Motta.

MUSIQUE

Jazz

ALPHA DU LION (42-39-22-38). Claude Boisson, 22 h 30, ven. Orgue. Avec Valérie du Château, Georgina Aguerre, 22 h 30, sam. Franck Ash, 18 h, dim.

AU GRAND REX (Fnac). Orchestre national de jazz, 20 h 30, jeu. Dir. Antoine Hervé. Jack de Johnette Special Edition. Dans le cadre du XIe Festival de jazz de Paris.

Edmonton Jazz Ensemble, 20 h 30, ven.

Carla Bley Big Band. Dans le cadre du XIe Festival de jazz de Paris.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Franck Sitbon, Denis Benharosh Sextet, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière). Clav., perc.

Patrick Verbeke, 23 h, lun.

Idrissa Diop. Jusqu'au 13 novembre, 23 h mar. Avec Georges, Saïd, Tiaco, Jaco...

LE BILBOQUET. (45.48.81.84). Stéphane et Lionel Belmondo, 22 h 45, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Tromp. sax., P. Combelle (batt.), O. Hutman (piano), L. Trussardi (ctb).

Claude Guilhot Sextet. Jusqu'au 12 novembre, 22 h 45 lun., mar. Vibr., S. Belmondo (tromp.), S. Beuf (sax.), C. Roquain (piano), L. Trussardi (ctb), P. Combelle (batt.).

LE CAFÉ DE LA DANSE. (48-05-57-22). Tamia, Pierre Favre Duo, 20 h, dim., lun. Voix, perc. Dans le cadre du XIe Festival de jazz de Paris.

CAVEAU DE LA HUCHETTE. (43-26-65-05). Parodi Quartet, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim., lun. (dernière). Orgue Hammond Show. Caldonia. Jusqu'au 10 novembre, 21 h 30 mar.

CENTRE CULTUREL SUISSE. (42-71-44-50). BBFC, 20 h, sam. J.-F. Bovard (trb), D. Bourquin (sax., clar.), L. Francioli (ctb), O. Clerc (batt.). Entrée libre sur réservation.

CHAPELLE DES LOMBARDS. (43-57-24-24). Charanga Nueva, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Salsa.

LA CIGALE. (42-23-38-00). Simon Nabatov, Joachim Kuhn, Michel Camilo Trio, 20 h, sam. Dans le cadre du XIe Festival de jazz de Paris.

CITY ROCK. (43-59-52-09). Alan Adoté and the Soul Connection, 22 h 30, ven., mar.

Grand orchestre de jazz de la septième compagnie, 22 h 30, dim.

Donn'lui tonton, 22 h 30, lun. Avec François Constantin.

DUNOIS. (45-84-72-00). Zhivaro, 20 h 30, mar. Avec Didier Levallet (ctb), J.-F. Canape (tromp.), P. Villaroël (clav.), S. Kassap (sax.), J. Mahieux (batt.).

ELYSÉE-MONTMARTRE. Taj Mahal, 20 h, lun.

EXCALIBUR. (42-04-74-92). The Chance Orchestra, 23 h 30, mer.

Rido Bayonne, 23 h 30, ven. Afro jazz.

Chic rendez-vous, 23 h 30, sam. Funk.

Passing Shot, 23 h 30, lun. Vengeurs masqués of Paris, 21 h 30 mar.

Assediks, 23 h 30, mar. Blues californien.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON. (47-58-12-30). Hervé Sellin Quintet, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Piano, J. Bardy (ctb), E. Dervieu (batt.), T. Russo (tromp.), S. Beuf, (sax.).

François Rilhac Harlem Jazz, 22 h, dim.

Fats Domino. Jusqu'au 20 novembre, 22 h, lun., mar. Piano, chant, Fred Kemp (dir., sax.), C. Brown (batt.), F. Sheppard (sax.).

LE KISS. (48-87-89-64). Tropical Ambiance. 22 h, mer., lun. Avec Jimi Sax.

Toto et Martino. 22 h 30, dim., mar. Cameroun.

Pela et ses musiciens. 22 h 30, jeu., ven., sam. Zaïre.

LA LOUISIANE. (42-36-58.98). Philippe de Preissac Jazz Group. 21 h, mer., mar.

Gilbert Leroux, 21 h, jeu.

Clarinet Connection, 21 h, ven.

Bob Vatel, Michaël Silva, 21 h, sam.

Boozoos Jazz Combo, 21 h, lun.

MAGNETIC TERRACE. (42-36-26-44). Walter Davis, 22 h, mer., jeu., ven., sam. 0 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Piano, B. Mever (sax.), P. Michelot (basse), C. Bellonzi (drum). Art Taylor. Jusqu'au 12 novembre. 22 h, mar. O h mar. Drum, A. Jean-Marie (piano). L. Trussardi (basse).

MAISON DE RADIO-FRANCE. (42-30-15-16). Michel Sardaby Trio, Takashi kako, 20 h30, dim. Dans le cadre du XIe Festival de jazz de Paris. Studio 105. Entrée libre.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Franck Ash Quartet, 22 h 30, mer., jeu. Guit., basse, batt., chant.

Cartoon Quartet, 22 h 30, ven., sam. Guit., sax., ctb, batt.

LE MONTANA. (45-48-93-08). René Urtreger Trio, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Tania Maria, 22 h, jeu., ven. Brasil jazz.

Phil Woods Quintet, 22 h sam. Soul music.

David Grisman Quintet, 22 h 30. sam.

PALACE. (42-46-10-87). French Kiss. 23 h. mer. Mini concert de Roussia.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE. (43-21-56-70). Randy Weston, Guy Konquet, 21 h, mer, jeu.

Jacques Doudelle, Daniel Sidney Bechet, 21 h, ven. Hommage à Sidney Bechet.

Antoine Larcher, 21 h, sam. Avec M. Taffani, V. Legris, J.-P. Claverie.

Frédéric Sylvestre Trio. Jusqu'au 10 novembre, 21 h, mar. Reçoit Sacha Distel.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL. (43-26-28-59). Watergate Seven + One, 21 h 30, mer.

Harlem jazz de François Rilhac, 21 h 30, jeu. Hommage à Fats Waller.

Boozoos jazz Combo, 21 h 30, ven. Avec Laurence Allison.

Jazz at Five, 21 h 30, sam.

Alligator jazz band, 21 h 30, lun.

Claude Luter sextet, 21 h 30, mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Guy Lafitte, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Sax., P. Milanta (piano), P. Boussaguet (ctd).

Bobby Enriquez, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. Piano solo.

James Williams, 20 h 30, dim., lun., mar. Piano, P. Boussaguet (ctd).

REX CLUB (42-36-83-98). Daniel Cueva Night. 22 h, jeu.

Jungle. 23 h 30, mar. Soirée Londres. Funk, soul, house...

SENTIER DES HALLES. (42-36-37-27). Monica Passos. Jusqu'au 3 décembre. 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar.

SLOW-CLUB. (42-33-84-30). Tom Cat, 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., (dernière).

Irakli French All Stars, jusqu'au 11 novembre, 21 h 30, mar.

THÉATRE DE LA VILLE. (42-74-22-77). Bob Berg, Niels Lan Doky, Niels Henning, 18 h 30, mer. O. Pedersen, T. Lyne Carrington. Dans le cadre du XIe Festival de jazz de Paris.

Michel Zenino sextet, 20 h 45, mer. Vienna Art Orchestra, dir. Mathias Ruegg. Dans le cadre du XIe Festival de jazz de Paris.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Marucha Bo. Jusqu'au 19 novembre, 20 h 15, mer., jeu., ven., sam., mar. Chant.

Hernan Salinas. Jusqu'au 26 novembre. 22 h 15, mer., jeu., ven., sam., mar. Chant, C. Montironi (bandonéon), R. Tormo (ctd), O. Calo (piano).

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Transatlantic, 22 h, jeu.

Mox Gowland, 22 h, ven.

Alain Girroux, Alain Vazart, 22 h, sam.

Patrick Verbeke, 22 h, mar.

John Ratikan, 1 h, ven.

LE VILLAGE. (43-26-80-19). Stéphane Paudras, Stéphane Boutrit duo, 22 h, mer. Piano, ctb.

Trio Jimmy Gourlet, 22 h, jeu., ven., sam. Guit., D. Lemerle (ctb).

Duo Bernard Maury. 22 h, lun. Piano, Catherine Bardin (chant).

Jacques Bouniard duo, 22 h, mar. Piano.

ZENITH (42-08-60-00). Chick Corea Electric Band, 22 h 30, lun. Avec Herbie Hancock. Dans le cadre du XIe Festival de jazz de Paris.

Rock

CACTUS BLEU (43-38-30-20). Ducky Smocton, 23 h, mer.

LA CIGALE (42-23-38-00). Yargo, 20 h, mer.

CITY ROCK (43-59-52-09), soirée séciale rock'n'roll, 22 h 30, mer. Shining 22 h 30, jeu.

ELYSÉES-MONTMARTRE Malhathini & Mahotella Queens, 20 h, ven.

GIBUS (47-00-78-88). Les Enfants de l'ombre, 23 h, mer. Chronique Metropole 23 h, jeu. Amster Dame 23 h, ven., sam. Metal Nights 21 h, mar.

LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Then Jerico, 1 h, mer., jeu., Angleterre. Kokomo 1 h, ven., sam., USA. Lords of the new Church 1 h, mar., USA.

MAIRIE DU XIVe, Rap Party, 21 h, lun. Avec Dee-Nasty, Destroy Man, Johnny Go, New Generation and Cie.

NEW-MORNING (45-23-51-41). Pob Session, 19 h 30, mar.

PALACE (42-46-10-87). Dirty Dancing. 23 h 30, dim.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Red-Ted. 20 h 30, lun. Dans le cadre des lundis du rock au Sentier des Halles.

THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82). Starmania, jusqu'au mois de décembre. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar., 16 h, dim. Opéra-rock en deux actes. Mise en scène de Michel Berger et Luc Plamondon. Livret de L. Plamondon. Musique de M. Berger. Avec Martine Saint-Clair, Luc Lafitte, Norman Groulx, Richard Groulx, Wenta, Claude Maurane, Renaud Hantson, Sabrina Lory.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Vincent Absil, 22 h, mer. Johnny Bracos et les frères Brothers, 1 h, sam.

THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

MÉFIE-TOI, MA FILLE. Au Bec Fin (42-96-29-35) (lun.), 22 h, dim. 20 h 30 (2).

TITANIC CABARET. Cave du Cloître (43-25-19-92) (dim., lun.), 18 h 30 (2).

BENZO BLUES. Point Virgule (42-78-67-03) (lun.), 18 h 30, ven. à 24 h (2).

LE COMMISSAIRE EST BON ENFANT, L'ÉPREUVE. Les Déchargeurs (42-36-00-02) (dim. soir, lun.), 21 h, dim. 17 h (2).

LA TÉNÈBRE. Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80) (dim.), 20 h 30 (2).

LES ESTIVANTS. Théâtre de l'Ombre qui roule (43-26-29-61) (lun.), 20 h 30 (2).

ARMISTICE AU PONT DE GRENELLE. Théâtre du Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 19 h (2).

GEORGE DANDIN. Champigny-sur-Marne. Centre Gérard-Philipe (48-80-90-90), 21 h, jeu., sam., lun., mar. ; 16 h 30, ven., dim., mar. (3).

HERODIAS. Gennevilliers. Salle Youri-Gagarine (47-90-35-07) (mer.), 20 h 45 (3).

LE BOUC. La Courneuve. Centre Jean-Houdremont (48-36-54-10) (dim. soir, mar., mer.), 20 h 45, jeu., ven., sam., lun. ; 16 h 30, dim. (3).

TONTON ARTHUR. Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.), 22 h (3).

TEXTES A DIRE. Châtillon. Théâtre. Petite salle (46-57-22-11), ven. et sam. à 21 h (4 et 5).

LA GONFLE. Malakoff. Théâtre 71 (46-55-43-45) (dim. soir, lun., mar.), ven., sam. à 20 h 30 ; dim. à 18 h (4).

HISTOIRE DU SOLDAT. Bagneux. Théâtre Victor-Hugo (46-63-10-54) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ven., sam., mar. ; 15 h dim. et mar. (4).

K. VON G., d'après AUCUN LIEU. NULLE PART. Roseau-Théâtre (42-71-30-20) 20 h 30, dim. à 17 h (5).

LA PRÉSIDENTE. Théâtre des Variétés (42-33-09-92) (lun.) 20 h 30 ; sam. 17 h 30 et 21 h ; dim. 15 h (5).

NICOMÈDE. Comédie-Française (40-15-00-15), salle Richelieu, sam. à 20 h 30, dim. à 14 h (5).

DJEBELS. Théâtre Artistic-Athévains (48-06-36-02) (lun.) 20 h 30, dim. 16 h (7).

LE PLAISIR DE LA MUSIQUE. Palais-Royal (42-97-59-81), lun. à 2 h 30, mardi à 14 h 30 (7).

JOCK. Théâtre 13 (45-08-16-30), 20 h 30 (8).

LE FAISEUR DE THÉATRE. Théâtre de la Ville (42-74-22-77), 20 h (8).

LE PRINCE DE HOMBOURG. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 30 (8).

LE CAFÉ. Villejuif. Théâtre Romain-Rolland (47-26-15-02) (8).

KLEIST OU LA MORT D'UN POÈTE. Châtillon. Théâtre. Petite salle (46-57-22-11), 21 h (8).

HOMME POUR HOMME. Créteil. Maison des arts (48-99-18-88), 20 h 30 (8).

ÉCLATS DE RIRE AU MARTEAU. Cartoucherie. Théâtre du Soleil (43-74-24-08), 20 h 30 (8).

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Hora*

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Le Butoir : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ▷ Djebels : lun., mar. 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30 (Sam., mar.). Rel. dim., lun. ▷ Ariane ou l'Age d'or : jeu. (1ère partie) 20 h 30, ven. (2ème partie) 20 h 30. Rel. dim., lun.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). *Salle C. Bérard.* Souvenirs assassins : 20 h 30. Rel. dim., lun. Salle Louis Jouvet. Simplement compliqué, Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. Rel. dim., lun.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30, sam. 15 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ▷ Cindbad ou la nostalgie : dim. 17 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). ◇ *Trakiniai* : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h 30. ▷ Eclats de rire au marteau ! : mar. 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Le Destin de l'immortel Foumbiss O Saisons, O Congo ! : sam. 17 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ça rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. ◇ Colloque, revue parlée : le Siècle Stanislavski : 12 h 30 et 20 h 30, sam., dim. 10 h 30, jeu., ven., dim. 12 h 30. ▷ Revue parlée : les Belles Etrangères : lun. 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 14 h et 17 h 30, sam., dim. 14 h et 17 h 30, ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h. Rel. lun., jeu.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30, jeu. 15 h. Rel. dim., lun., mar. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30, mar. 14 h 30. Rel. dim., lun. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30, jeu. 14 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam. 19 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). *Salle Richelieu.* ◇ *Esther* : 14 h. ◇ *Le* Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 20 h 30 (Mar.). ▷ Fin de partie : jeu. 21 h, dim. 21 h. Nicomède : sam. 20 h 30, dim. 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Glengarry Glen Ross : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Rêve de Vienne : 14 h 30, jeu., sam., dim. 14 h 30, dim. 18 h, sam. 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Les Anciennes Odeurs : 19 h. Rel. lun. Voyance : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'Annonce de Matthiah : 21 h. Rel. dim., lun.

FONDATION DE L'ALLEMAGNE (DEUTSCH DE LA MEURTHE) (42-38-09-13). ▷ Le pupille veut être tuteur : mar. 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !.. : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : *20 h 30. Rel. dim., lun.*

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ◇ Le Naufragé : 19 h (Ven. dernière). Rel. jeu.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). ◇ La Machine infernale : 20 h (Jeu., ven., sam. dernière).

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). *Eux seuls le savent* : 18 h 45. Rel. dim., lun. Le Festival de Cuculaon : 20 h 30. Rel. dim., lun. ◇ Le Complexe de Job : 22 h 15 (Jeu., ven., sam. dernière).

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). L'Ange gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Tokyo : 21 h 30. Rel. dim.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 18 h 30. Rel. dim., lun.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). *La Face cachée d'Orion : 20 h 30.* Rel. dim.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Métamorphoses d'une mélodie : 21 h. Rel. dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15. Rel. dim.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). ◇ Aérolitos : 18 h (Jeu., ven., sam. dernière). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Mort à crédit : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. Pour un oui, pour un non : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : jeu., ven. 18 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ André Schmitz : mar. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Le Grand Invité : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. Rel. dim., lun. La Ténèbre : 20 h 30. Rel. dim. ▷ Tonton Arthur : jeu., ven., sam., mar. 22 h. Rel. *dim., lun.*

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h. Rel. dim., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). *La Femme* à contre-jour : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h, sam. 16 h. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). ◇ Le Secret : 21 h (Jeu., ven.), sam. 18 h et 21 h 15.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92) : ▷ Après-midi au Chat noir : ven., sam., dim. 17 h 30, 16 h et 14 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). ▷ Le Prince de Hombourg : mar. 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (43-25-70-32). Retours : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les Vamps : 21 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'Éléphant est tombé : 21 h. Rel. dim.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Le Plaisir de la musique Rencontres du Palais Royal : lun. 20 h 30, mar. 14 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

PAROISSE DE PORT-ROYAL (EGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE) (45-35-30-56). ▷ La Mer (Poèmes) : dim. 17 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ▷ K. von G., d'après Aucun lieu. Nulle part : sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). L'Ex-Femme de ma vie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SQUARE RÉJANE (SOUS DEUX CHAPITEAUX) (43-79-90-90). ▷ Baroque II : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). ▷ Jock : mar. 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). *Gérard Sety : 20 h 30.* Rel. dim., lun. Brassens, Brel : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Résistible Ascension d'Arturo Ui : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). *Les Estivants* : 20 h 30. Rel. lun.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Marius : 20 h 30, sam. 15 h 30, dim. 14 h. ◇ La Meute : 20 h 30 (Mar.), lun. 15 h, mar. 17 h. ◇ La Pièce montée : 22 h (Jeu., ven.). Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30 (Jeu., ven.). ▷ Fanny : jeu. 20 h 30, sam. 18 h, dim. 16 h 30. César : ven. 20 h 30, *sam. 21 h 15. L'Etranger* : lun., mar. 20 h 30, dim. 16 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). ◇ Cage, d'après Communication à une académie : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

Région parisienne

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). ◇ Les Méfaits du théâtre : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h 30.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE 93) (48-31-11-45). Petite salle. Minetti, Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). ◇ Mère Courage et ses Enfants : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar. (exceptionnellement).

CHAMPAGNE-SUR-OISE (SALLE DES FÊTES) (34-70-10-28). ▷ Madame Guillotin Festival théâtral du Val-d'Oise : sam. 21 h.

CLICHY (THÉATRE DE L'ARC) (42-70-03-18). Le Soir du bal : 20 h 30. Rel. dim., lun.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). Petite salle. ◇ Dom Juan 2000 : 20 h 30 (Ven., sam.), dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ Pomodoro osmos Festival théâtral du Val-d'Oise : ven. 21 h.

EPINAY-SUR-SEINE (ESPACE LUMIÈRE) (48-26-86-86). ◇ Le Pantalon : 20 h 30 (Jeu. dernière).

ERAGNY (THÉATRE DE L'USINE) (34-14-31-10). ▷ Woyzeck et Marie Festival théâtral du Val-d'Oise : jeu., ven., sam. 21 h. Rel. 65F, T.R. 50F.

ERMONT (THÉATRE PIERRE FRESNAY) (34-15-09-48). ▷ L'Extra : dim. 16 h.

FOSSES (GYMNASE M. MANDELA) (34-72-88-80). ▷ Les Chaussures de Madame Gilles Festival théâtral du Val-d'Oise : sam. 21 h.

LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE DE LEVALLOIS) (47-48-18-71). ▷ Le Gardien des odeurs : jeu., sam. (dernière) 20 h. Rel. mer., ven.

MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). ▷ Les Bonnes : jeu. 21 h, dim. 17 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Les Etoiles rouges : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

PALAISEAU (M.J.C.) (60-14-29-32). ▷ Quel petit vélo avec un guidon chromé au fond de la cour ? : sam. 21 h.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX) (47-32-24-42). ◇ Double Mixte : 20 h 45.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). ▷ La Taupe : sam. 21 h.

VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). ▷ Le Lieutenant Gustel : jeu., ven., sam. (dernière) 20 h 30.

VILLIERS-SUR-MARNE (SALLE *GEORGES-BRASSENS*) (43-05-42-82). ▷ La Leçon, suivi de, Jacques ou la soumission Théâtre au pluriel : jeu. 20 h 30. Hanjo Théâtre au pluriel : jeu. 22 h 30. Les Jumeaux étincelants Théâtre au pluriel : ven. 20 h 30. Le Tambourin de soie, suivi de Hanjo Théâtre au pluriel : ven. 22 h 30. Salut Raymond Théâtre au pluriel : sam. 14 h. La Conférence des oiseaux *Théâtre au pluriel* : sam. 15 h 30. Asthemnes Théâtre au pluriel : sam. 17 h. Michu et les gnoufs Théâtre au pluriel : jeu. 22 h. Omphalos Hôtel Théâtre au pluriel : sam. 20 h 30. A guichet fermé Théâtre au pluriel : dim. 14 h. Quelle heure est-elle ? Théâtre au pluriel : dim. 15 h. Lysistrata Théâtre au pluriel : dim. 16 h 30.

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). ◇ L'Avare (langue des signes Française) : 20 h (Jeu., ven., sam.). Rel. dim., lun., mar.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). La Vieille Dame indigne : 21 h, dim. 18 h. Rel. sam., dim. soir, lun., mar.

Music-Hall

GRANDE HALLE DE LA VILETTE (40-35-84-84). Jacques Higelin, 20 h 30 mar.

OLYMPIA (42-61-82-25). Gilbert Bécaud. *Jusqu'au 27 novembre. 20 h 30*, mer., jeu., ven., sam., mar., 17 h, dim.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Cirque de Moscou. Jusqu'au 8 janvier. *14 h, sam., dim., 17 h 30, sam., dim., 21 h* sam., 20 h 30, mar. Animé par Iouri Kouklatchev.

ZÉNITH (42-08-60-00). Renaud, jusqu'au *5 novembre, 20 h*, mer., jeu., ven., sam. Téléphone location, 42-00-22-24.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 2 novembre

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Jean Poiret, Rika Zaraï, Philippe Léotard. Variétés : David Koven, Herbert Léonard, Christophe Jenac, la Compagnie créole, Laurent Maltaise, Milli Vanilli, Miami Sound Machine, A-ha. **22.40 Magazine : Ex libris.** De Patrick Poivre d'Arvor. Sommaire : Expliquez-moi (*Michel Bouquet*, Alberto Moravia) ; Exercice de style (Philippe Labro) ; Tête à texte (Maurice Maschino, Pierre Chaunu) ; Exploration (Alexandre Vialatte) ; Extérieur livre (Yves Gibeau). **23.50 Journal et Météo. 0.10 Variétés : Wiz qui peut. De 0.55 à 6.27 Rediffusions. 0.55 Feuilleton : Le boomerang noir. 2.20 Feuilleton : Symphorien. 2.45 Documentaire : Le chemin des Indiens morts. 3.35 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.40 Documentaire : Le chemin des Indiens morts.**

A 2

20.35 Téléfilm : L'argent. De Jacques Rouffio d'après l'œuvre d'Emile Zola. Avec Claude Brasseur, Miou-Miou, Michel Galabru, Jean-Pierre Bisson, Jean-Paul Roussillon (3e partie). **22.10 Flash d'informations. 22.15 Bilan de l'opération Drapeau blanc. 23.30 Informations : 24 heures sur la 2.** *23.55 Magazine : Figures.* De Jacques Chancel. Invité : Jean Favier, directeur général des Archives de France.

FR 3

20.30 Danse : Spartacus. Ballet en trois actes, livret de Nicolaï Volkof, musique d'Aram Khatchatourian, chorégraphie de Youri Grigorovich, enregistré au Théâtre du Bolchoï, en *1984*. Avec Erek *Moukhamedov*, *Mikhaïl Gabovich*, Natazlia Bessmertnova, Maria Bylova, Mikhaïl Tsivin, et l'orchestre du Théâtre du Bolchoï, dirigé par Algys Zhyuraitis. **22.15 Campagne officielle pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 23.00 Journal et Météo. 23.25 Magazine : Océaniques.** 1. Cycle Glenn Gould : Concerto brandebourgeois n° 5, de Bach. 2. Soudain l'été dernier, Christian Lacroix. **0.20 Musiques, musique.** Spécial Quatuor Enesco : quatuor opus 59 n° 3 (troisième mouvement), de Beethoven.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : la Gloire des canailles □ Film italo-franco-allemand d'Alberto De Martino (1968). Avec Frederik Stafford, Curd Jurgens, John Ireland. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Travelling avant** ■ Film français de Jean-Charles Tacchella (1987). Avec Ann-Gisel Glass, Thierry Frémont, Simon de la Brosse. **0.35 Cinéma : Freddy III** □ Film américain de Chuck Russell (1987). Avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Patricia Arquette. **2.05 Les superstars du catch.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Charly Hannah. De Peter Hunt, avec Robert Conrad, Red West. *Quand un policier irréprochable tue accidentellement un innocent.* **22.30 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Supercopter** (rediff.). ***0.00 Journal de minuit.*** **0.05 Supercopter** (suite). **0.45 Boulevard Bouvard** (rediff.). **1.10 La fortune des Rougon** (rediff.). **2.00 Le temps des as** (rediff.). ***2.55 Journal de la nuit.*** **3.00 Série : Michel Vaillant.** ***3.50 Seule à Paris*** (rediff.). ***4.03 Voisin,*** voisine (rediff.). **5.00 Feuilleton : Le clan Beaulieu.**

M 6

20.35 Téléfilm : Y a-t-il un cerveau dans l'ordinateur ? De Rob Marchand. Avec Barry Otto, Anne Tenney. *Une comédie sur les effets du « tout-ordinateur ».* ▶ **22.00 Magazine : Libre et change.** Sur le thème « Affaires de bonnes femmes », sont invitées : Isabelle Huppert, Laure Adler (éditeur chez Plon et producteur à France-Culture), Benoîte Groult (écrivain), Nathalie de Saint-Phalle (journaliste, écrivain). **23.15 Journal. 23.25 Série : Le Saint. 0.15 Magazine :** ***Club 6. 1.00 Musique : Boulevard des clips.*** **2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Les Mohicans de Paris** (3e épisode). **2.45 Le dessous du ciel** (3e épisode). **3.00 Destination santé** (rediff.). **3.55 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.20 Destination santé** (rediff.). **5.15 Les Mohicans de Paris** (rediff.). ***5.25 Le dessous du ciel*** (rediff.). **5.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Brian Ferneyhough. **20.30 Antipodes.** Théâtre congolais et mises en scène françaises. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada. ***22.00 Communauté des radios publiques de langue française.*** L'histoire du blues. **22.40 Nuits magnétiques.** Personnages des années 50. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Nina Simone, soul *diva*.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 juin au Théâtre du Châtelet) : Le Messie, de Haendel, par le chœur et l'orchestre de la Fondation Gulbenkian dir. Michel Corboz ; sol. Audrey Michael (soprano), Bernarda Fink (mezzo-soprano), Nico van der Meel (ténor), Anton Sharinger (baryton). **23.07 Jazz club.**

Jeudi 3 novembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Arsène Lupin. Arsène Lupin prend des vacances. **15.30 La séquence du spectateur. 15.50 Quarté à Vincennes. 16.05 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.50 Club** *Dorothée après-midi. Les attaquantes ; Juliette ; Le jeu de* l'ABC. **17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le bébête show. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Série noire : Le funiculaire des anges.** De Roger Gillioz, d'après le roman de Verne Chute, avec Bernard Rosselli, Gabrielle Lazure. *L'histoire – un peu confuse – d'un jeune amnésique. Des scènes violentes.* **22.15 Cinéma : Archimède le clochard** □ Film français de Gilles Grangier (1958). Avec Jean Gabin, Darry Cowl, Bernard Blier, Julien Carette (N.). **23.35 Journal et Météo. 23.55 Téléfilm : L'oreille. 1.40 Feuilleton : Symphorien. 2.05 Documentaire : La pirogue. 3.00 Documentaire : Histoires naturelles. 3.50 Musique. 4.15 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Bonjour la télé. Présenté par Pierre Tchernia et Frédéric Mitterrand. Les conteurs : Berger, bergère ; En attendant leur carrosse : *Mireille et Françoise Hardy.* **16.00 Flash d'informations. 16.05 Magazine : Du côté de chez Fred.** De Frédéric Mitterrand. Spécial jeunes talents. **17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. Les petites canailles ; La petite merveille. **17.55 Série : Mac Gyver.** Le triangle d'or. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Campagne officielle pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : L'homme à tout faire. 20.00 Journal. 20.20 Météo. 20.30 INC. 20.35 Cinéma : Bons baisers de Hongkong** ■ Film français d'Yvan Chiffre (1975). Avec les Charlots. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Magazine : Edition spéciale.** Présenté par Claude Sérillon. Thème : « Le marché de la mort ». **23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Magazine : Du côté de chez Fred** rediff.).

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Regards de femme. 14.30 Feuilleton : L'île aux trente cercueils. 15.27 Flash d'informations. 15.30 Magazine : Télé-Caroline. 17.00 Flash d'informations. De 17.05 à 18.30, Amuse 3. 17.05 Dessins animés. 17.15 Série : Tom Sawyer. 17.40 The Muppets show. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Feuilleton : Guillaume Tell (dernier épisode). ***19.00 Le 19-20 de l'information.*** **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.02 Jeu : La classe. 20.25 Dessine-moi l'Europe.** ▶ **20.30 Téléfilm : Un coupable.** De Roger Hanin, avec *Michel Piccoli, Hammou Graia, Nadia Samir, Claude Piéplu.* **22.00 Campagne officielle pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. 22.15 Journal et Météo. 22.40 Magazine : Océaniques.** Cannibal tours. De Dennis O'Rourke. **23.45 Magazine : Golfimage. 0.10 Musiques, musique.** Spécial Quatuor Enesco : Quatuor opus 74 (adagio), de Beethoven. **0.25 Cinq minutes pour convaincre** (rediff.). **0.30 Magazine médical : STV** (rediff.). Emission cryptée.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : les Ailes du désir ■■■ Film franco-allemand de Wim Wenders (1987). Avec Bruno Ganz, Solveig Dommartin, Otto Sander. **15.30 Cinéma : Tant qu'il y aura des femmes** □ *Film français de Didier Kaminka* (1987). Avec Roland Giraud, Fanny Cottençon, Marianne Basler. **16.55 Courts métrages.** Copie film, de Pascal Rémy ; Harry Fields, de Jean-Pierre Janssen. **17.10 Documentaire : Les allumés du sport.** Ping-pong en Chine ; Paniers de balles à Jinan. **17.40 Cabou cadin.** Comic strip ; Collège Galaxie ; Le piaf ; Virgul. ***18.30 Dessins animés : Ça cartoon.*** Présentés par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. ***20.30 Cinéma : Down by law*** ■ *Film américain de Jim Jarmusch* (1985). Avec Tom Waits, John Lurie, Roberto Benigni. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Cinéma : les Chiens de paille** ■ Film américain de Sam Peckinpah (1971). Avec *Dustin Hoffman*, Susan George, Peter Vaughan (*v.o.*). **0.10 Cinéma : les Derniers Jours de Pompéi** □ Film italo-germano-espagnol de Mario Bonnard (1959). Avec Steve Reeves, Cristina Kauffman, Barbara Carroll. **1.40 Série : Palace.**

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 14.45 Série : Bonanza. ***15.45 Série : Capitaine Furillo. 17.00 Karine, l'aventure du*** **Nouveau Monde. 17.25 Vas-y Julie ! 17.50 Laura ou la passion du théâtre. 18.15 Olive et Tom, champions de foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique.** ***19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma :*** Tendres cousines □ Film français de David Hamilton (1980). Avec Catherine Rouvel. *Ce film érotique risque d'être déprogrammé à la dernière minute.* **22.30 Cinéma :** ***Elle voit des nains partout*** ■ Film français de Jean-Claude Sussfeld (1982). Avec Philippe Bruneau, Marilyn Canto. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Capitaine Furillo** (rediff.). **1.10 La fortune des Rougon** (rediff.). **2.10 Le temps des as** (rediff.). **3.10 Journal de la nuit. 3.15 Série : Michel Vaillant. 3.40 Seule à Paris** (rediff.). **3.53 Voisin, voisine** (rediff.). **4.50 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.45 Musique : Aria de rêve.**

M 6

13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 14.05 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 15.45 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. Flash-back. **20.35 Cinéma : Comment draguer toutes les filles** □ Film français de Michel Vocoret (1981). Avec Charlotte Walior. **22.10 Série : Le Saint. 23.00 Journal. 23.15 Magazine : Le glaive et la balance.** De Charles Villeneuve. L'affaire du massacre d'Auriol. **23.45 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. ***0.30 Musique : Boulevard des clips.*** **2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Les Mohicans de Paris.** (4e épisode). **2.45 Le dessous du ciel** (4e épisode). **3.00 Le glaive et la balance** (rediff.). **3.25 Destination santé** (rediff.). **4.15 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.40 Documentaire : Le monde sauvage. 5.05 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.20 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.35 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Brian Ferneyhough. **20.30 Dramatique.** La dernière innocence, de Jean-René Huguenin. **21.30 Profils perdus.** Lucien Herr. **22.40 Nuits magnétiques.** Personnages des années 50. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Nina Simone, soul diva.

FRANCE-CULTURE

20.30 Concert (donné le 26 mai au Grand Auditorium) : Musique classique de l'Inde du Nord, par Ustad Zia Mohiuddin Dagar et Schrikant Mishra. **22.30 Musique légère.** Nocturne en la majeur pour deux guitares, de Carulli ; Concertino pour cor et orchestre de Walberg ; Deux caprices en forme de valses, de Bonneau. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Extrait de La Passion de Gilles, de Boesmans. **0.30 Haydn et ses opéras.**

Audience TV du 1er novembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48.8	Santa-Barbara 19.9	Drapeau blanc 10.4	19-20 9.4	Top 50 3.2	Porte magique 2.0	Routes paradis 3.1
19 h 45	55.8	Roue fortune 31.0	Plaisir de rire 7.5	Patrouille... 8.3	Nulle part 3.4	Boul. Bouvard 2.6	Routes paradis 3.2
20 h 16	66.0	Journal 29.6	Journal 16.3	La classe 10.7	Nulle part 2.4	Journal 3.5	Cosby show 3.2
20 h 55	71.7	Forêt émeraude 35.1	Missing 16.7	Courrier or 8.8	Corde raide 3.6	P'tites Têtes 10.0	Coulisses... 1.3
22 h 8	63.1	Forêt émeraude 35.0	Missing 16.1	Tom et Jerry 5.1	Corde raide 3.7	P'tites Têtes 3.5	Coulisses... 1.5
22 h 44	34.2	Ciel mon mardi ! 10.4	Débat 13.3	Journal 3.6	Ailes du désir 0.6	Mike Hammer 5.0	Le Saint 1.8

Communication

Selon une étude de la SECODIP

Les recettes publicitaires de la presse progressent plus vite que celles de la télévision

Selon la SECODIP (Société d'études de la consommation, de la distribution et de la publicité), les investissements publicitaires sur les médias ont progressé au premier trimeste 1988 de 12,5 % par rapport au premier semestre de 1987. Ce chiffre cache une grande disparité entre les médias puisque les investissements sur la presse ont progressé de 20 % (21,6 % pour la presse nationale), tandis que la télévision enregistre une baisse de 0,3 %. Les investissements sur la radio progressent de 12,8 %. Le cinéma subit une chute de 16,7 %, l'affichage enregistre une hausse de 16,2 %.

Les parts du marché restent relativement stables à l'exception de celle de la presse qui passe de 48 % à 51 %, tandis que la télévision régresse de 28,4 % à 25,2 %. Cette évolution peut sembler contradictoire avec la mutiplication des chaînes commerciales. Mais les comparaisons avec le premier semestre de 1987 doivent être traitées avec prudence. La privatisation de TF 1, le démarrage en fanfare de la Cinq, le dépassement par les chaînes publiques de leurs plafonds publicitaires avaient, alors, fait « exploser » le marché de la télévision.

Depuis, la Cinq a dû baisser ses tarifs (– 47 % d'investissements publicitaires selon la SECODIP) et les annonceurs ont quelque peu nuancé leur fascination pour le petit écran. Enfin, il faut noter que l'étude ne prend pas en compte le sponsorat qui s'est largement développé sur les chaînes de télévision drainant une part de l'investissement traditionnellement concentré sur les messages publicitaires.

J.-F. L.

BIBLIOGRAPHIE

Une télévision sans chaînes

Quel objet social plus étrange que la télévision ? *« La plus chronophage de nos activités éveillées »* dévore cinquante milliards d'heures par an dans l'Hexagone, plus que les Français n'en consacrent au travail ! Et pourtant, ce *« géant social est aussi un nain financier »*, une industrie qui pèse moins que les exportations de beurre et de lait. Dans *Briser les chaînes*, un petit ouvrage clair, deux chercheurs tentent d'élucider l'énigme posée par ce *« totem des sociétés modernes »*.

Nathalie Coste Cerdan et Alain Le Diberder plongent d'abord dans les mystères de l'audience, pour en dégager les grandes tendances. Mais, au-delà de la sociologie, les auteurs explorent aussi les deux autres dimensions indissociables de la télévision, contenu culturel des programmes et économie. En osant parler de qualité sans tomber dans le moralisme, en rappelant les règles de base d'une grille de programmes *« qui ne s'adressent pas au téléspectateur dans l'absolu, comme le font les livres par exemple, mais à sa disponibilité contingente un soir donné »*.

Enfin, dans sa partie la plus novatrice, leur ouvrage défriche les nouvelles voies de la télévision. Plus que l'opposition entre chaînes publiques et privées, ou entre les différents supports d'une image (hertzien, câble, satellite), les auteurs dégagent deux modèles de télévision. Le premier, qui règne en maître à l'heure actuelle, est celui du *« broadcasting »*, c'est-à-dire une diffusion de masse, que le spectateur ne finance que très indirectement par la publicité ou la redevance.

Or ce modèle, non seulement a une rentabilité économique faible, mais maîtrise difficilement ses coûts. Loin de favoriser la diversité, la concurrence impose l'uniformité et la course à la taille, donc recrée rapidement des monopoles, au moins pour le marché des fortes audiences, le *prime time*.

Pourquoi, dès lors, ne pas renoncer à cette organisation archaïque, et *« briser les chaînes »* ? C'est-à-dire non plus donner un canal entier à une seule entreprise qui exploite intensivement les heures de forte audience et stérilise le reste, mais partarger dans le temps cette ressource rare qu'est l'espace hertzien ? Iconoclaste en France, l'idée est déjà en partie appliquée en Grande-Bretagne. Et elle favoriserait l'éclosion du second modèle que décrivent les auteurs, celui des *« vidéoservices »*.

Idées nouvelles et faits ignorés

Chaînes à péage, thématiques, paiement à l'image, services de télétexte ou de télé-achat, ne visent qu'une partie de la population prête à les payer. Restituant un vrai choix au consommateur, ces vidéoservicess amélioreraient aussi la rentabilité des entrepreneurs et la liberté des créateurs – même si le risque de discrimination financière existe.

Pour clore leur raisonnement abondamment étayé de chiffres et d'exemples internationaux, Nathalie Coste Cerdan et Alain Le Diberder dessinent le paysage audiovisuel de leurs vœux : un canal public tenant tête au privé sur le *prime time*, et jouant la carte éducative et culturelle le reste du temps ; deux canaux privés occupés par les grandes chaînes actuelles en *prime time*, et par des chaînes locales ou régionales le reste du temps ; enfin, le reste des espaces libres attribués aux vidéoservices négociant des horaires réguliers ou occasionnels.

Utopique ? Riche d'idées nouvelles et de faits ignorés, cet essai devrait s'imposer aux membres du futur Conseil supérieur de l'audiovisuel comme à ceux que les dérives actuelles de la télévision étonnent ou effraient.

M.C.I.

★ *Briser les chaînes*, par Nathalie Coste-Cerdan et Alain Le Diberder. Editions La Découverte, 175 pages. 89 F.

Associé au groupe Virgin

Vidéomusic prend le contrôle de Superchannel

La chaîne musicale italienne Vidéomusic vient de racheter 55 % du capital de la télévision britannique par satellite, Superchannel. Lancée il y a un an par l'éditeur de disques Virgin et plusieurs compagnies de télévision privée membres d'ITV, Superchannel arrose vingt-quatre heures sur vingt-quatre par satellite quatorze pays européens, et peut être captée par environ 13 millions de foyers câblés. Mais cette chaîne, comme la plupart des télévisions européennes diffusées par satellite, a quelque mal à trouver de la publicité et accumule déjà plus de 600 millions de francs de pertes.

Les compagnies d'ITV, notamment TV South, Yorkshire Television et Anglia, souhaitaient depuis quelques mois se retirer. Plusieurs repreneurs, dont M. Robert Maxwell, ont étudié le dossier sans donner suite.

Le groupe Virgin, qui possède 45 % de Superchannel, a renoncé à acquérir la totalité du capital. Vidéomusic, qui vient de prendre le contrôle de la chaîne britannique, est une télévision hertzienne italienne spécialisée dans le rock.

● **Mesure d'audience télévisée : le panel SOFRES-Nielsen agréé par le CESP.** – Le dispositif de mesure de l'audience individuelle de la télévision que met en place le GIE SOFRES-Nielsen vient d'être examiné par le comité scientifique du Centre d'études des supports de publicité (CESP). Celui-ci conclut que *« malgré les imperfections rencontrées, dues en partie au caractère nouveau de l'opération et d'ailleurs partiellement corrigées »*, ce panel est *« de nature à permettre les mesures prévues »*.

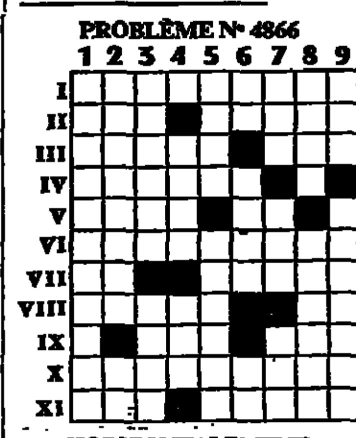
La mesure de l'audience individuelle (et non plus par foyers) est une nouvelle technique qui va voir dans les prochains mois s'affronter trois concurrents : Médiamétrie, SOFRES-Nielsen et le dernier venu, Télémétric, qui compte lancer son système en février prochain.

● **Vidéotron et Générale des eaux prennent le contrôle de Southampton Cable.** – Le principal câblo-distributeur québécois, Vidéotron, et son associé français la Générale des eaux viennent de prendre *chacun 45 % des actions du réseau* câblé de Southampton. Les fondateurs du réseau, autorisé depuis deux ans, conservent les 10 % restant de la société Southampton Cable, dont les fonds sont renforcés par un apport de plus de 300 millions de francs, par emprunt et augmentation de capital. C'est le premier investissement en Grande-Bretagne de Vidéotron, qui détient des participation *dans les filiales du câble de la* Générale des eaux. Cette dernière détient elle-même 5 % de Vidéotron.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4866



HORIZONTALEMENT

I. Peut se produire en un moment. – II. Victoria entre deux lacs. Jetée parfois. – III. Un poulet particulièrement dur. Langue ancienne. – IV. Peut donner des couleurs. – V. Clovisses quand elles sont comestibles. Une grande plaine. – VI. Pour vaincre, devait se battre mieux qu'un lion. – VII. Demi-lune. Une maison ancienne. – VIII. Tique quand on parle *familièrement*. En première ligne. – IX. Fit un assortiment de couleurs. On le prend en serrant. – X. C'est évidemment un homme qui avait semé. – XI. Qui avait donc circulé. Nègrepont autrefois.

VERTICALEMENT

1. Des gens à qui on peut demander des arrangements. – 2. Où l'on peut faire un beau tableau. A l'Est du Tréport. – 3. Comestibles quand elles sont blettes. Petite quantité. – 4. Spécialiste de l'histoire des doctrines économiques. Morceau pour deux. – 5. Le théâtre d'une chute. A laquelle on ne peut rien reprocher. – 6. Un peu de miel. Pour fermer la porte. Pas révélé. – 7. Sujet pensant. Blanche quand elle n'a pas été dessalée. Supplément pour les hommes. – 8. Moment où sortent des belles. Agit comme celui qui s'en est mis plein les poches. – 9. Sans changement. Un homme qui se croit supérieur.

Solution du problème n° 4865

Horizontalement

I. Eclusière. – II. Moutons. – III. Puces. Cet. – IV. Or. Er. – V. Irruption. – VI. G.I. Saumon. – VII. Net. Eve. – VIII. Ara. Leu. – IX. Pal. R.E.R. – X. Epinal. Os. – XI. Suse. Ion.

Verticalement

1. Empoignades. – 2. Courrier. Pu. – 3. Luc. Tapis. – 4. Utérus. Ane. – 5. S.O.S. Paella. – 6. In. Etuve. Li. – 7. Escrimeur. – 8. Oo. Eon. – 9. Entonnoirs.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 3 NOVEMBRE

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M. Pohyer).

« *Le Marais : de l'hôtel de Marle à* l'hôtel de Soubise », 14 h 30, 68, rue François-Miron.

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, square face à l'entrée de Saint-Germain-l'Auxerrois (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

« Trésors de la cathédrale russe », 14 h 20, 12, rue Daru (I. Hauller).

« La cour des Miracles et la rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Sentier (C.-A. Messer).

« Jardins et cités d'artistes du petit Montrouge », 14 h 30, RER Cité universitaire (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Appartements royaux du Louvre », 15 heures, porte Denon, face pyramide (Tourisme culturel).

« Eugénie de Montijo, impératrice inconnue », 15 heures, métro Nation, sortie côté faubourg Saint-Antoine (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Chimay et l'Ecole des beaux-arts », 15 h 30, 17, quai Malaquais (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 10 h 30 : « Le cubisme et l'abstraction » ; 19 heures : « Le jardin au dix-huitième siècle » (Arcus).

27, rue Pierre-Nicole, 15 heures : « La polarité, une technique de rééquilibrage énergétique », par Sarah Maïa (La maison du soleil. Tél. : 43-31-65-88).

30, rue Saint-Guillaume (salle A. Siegfried), 17 h 30 : « L'élection présidentielle américaine, perspectives électorales » (Rencontres du CERI).

9, rue Gutenberg, 20 h 30 : « Yoga et santé », par le docteur Coudron (Tapovan).

Portes ouvertes

Le yoga pour tous

La Fédération nationale des enseignants de yoga (FNEY) organise une journée « Portes ouvertes », le dimanche 6 novembre, à son siège parisien, afin de faire connaître au grand public ce qu'est le yoga en Occident, comment il y est pratiqué et enseigné. Le matin, de 9 h 30 à 11 heures et de 11 heures à 12 h 30, et l'après-midi, de 16 h 30 à 18 heures, des cours gratuits seront assurés par des professeurs de la FNEY qui permettront aux débutants de goûter à cette discipline de la posture et de la respiration. Il est préférable de s'inscrire par téléphone en raison du nombre limité des places disponibles. A 14 heures, une table ronde débattra de la nature de ce qui n'est ni une gymnastique, ni une thérapeutique, ni une philosophie, mais l'union retrouvée du corps, du cœur et de la tête.

★ FNEY, 3, rue Aubriot, 75004 Paris (métro Hôtel-de-Ville). Tél. : 42-78-03-05.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 1er novembre 1988 :

UN DÉCRET

● N° 88-1014 du 26 octobre 1988 *pris* en application de l'article 2 de la loi n° 88-808 du 12 juillet 1988 relative à l'administration de la Nouvelle-Calédonie.

UNE LISTE

● Par ordre alphabétique des candidats admis à subir les épreuves orales du premier concours d'accès à l'École nationale de la magistrature.

EN BREF

● **Salon-exposition.** – Le quatrième Salon des antiquaires du seizième arrondissement se tiendra aux jardins du Ranelach, de 11 heures à 20 heures, du vendredi 4 au lundi 14 novembre, et jusqu'à 23 heures, le 10 novembre. Entrée : 30 F.

Dans le cadre du Mois de la photographie, la mairie du seizième organise du 4 au 26 novembre, de 11 heures à 18 heures, une exposition sur les aspects de la photographie européenne de 1968 à 1988.

● **Colloque sur la convivialité : pour mieux vivre ensemble.** – *Le* club Echange et Projets et le Centre culturel des Fontaines se proposent d'analyser, du 11 au 13 novembre, les nombreuses pratiques de la vie *conviviale (monde rural, entreprises,* municipalités, vie alternative), les formes qui s'effondrent, celles qui naissent, en France et à l'étranger. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat, Maurice Grimaud, délégué général du médiateur, et Daniel Cohn-Bendit apporteront leur réflexions et témoignages.

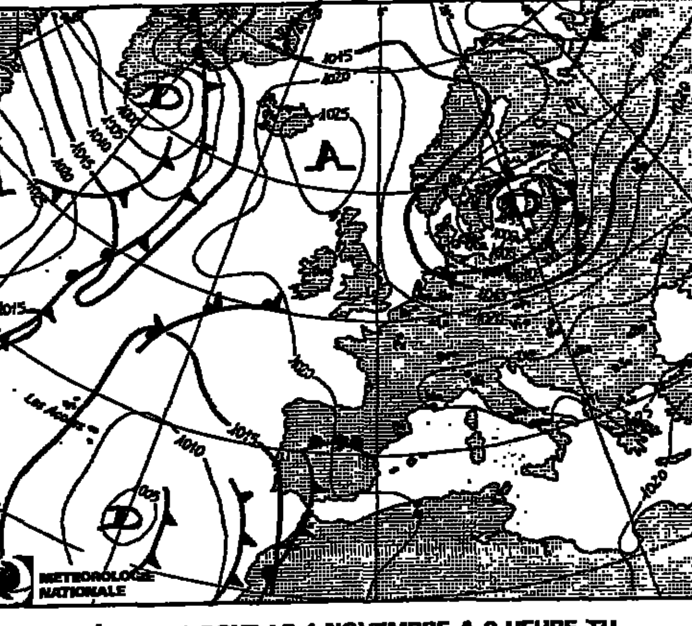
★ *Inscriptions* : Les Fontaines-Sessions, boîte postale 205, 60501 Chantilly Cedex. Tél. : (16) 44-57-24-60.

● **Pour les jeunes.** – Les musées de la Ville de Paris proposent des animations aux enfants et aux jeunes pendant l'année scolaire. Ces activités ont lieu également pendant les vacances de la Toussaint.

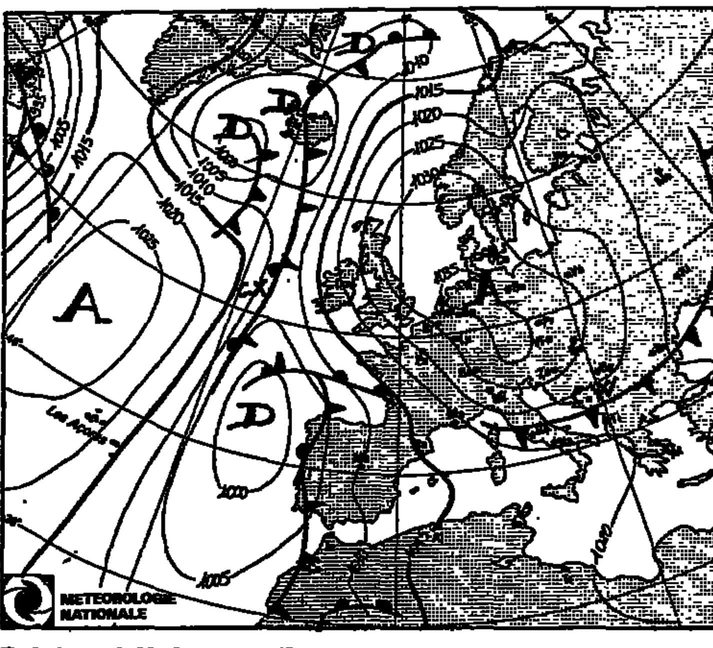
★ **Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, 75003 Paris, tél. : 42-72-21-13, « Le petit reporter à Paris » ; Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, 75008 Paris, tél. : 42-65-12-73, « Contes d'Anne de Coïncy et Isabelle Sauer », à partir des objets et des tableaux du musée ; Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris, tél. : 47-23-61-27, « Jeux de constructions, masques, machines, sculptures » ; Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie, 75116 Paris, tél. : 47-20-85-23, atelier « Jeunes créateurs en herbe » (quatre séances sur abonnement), découverte de l'histoire du costume et de ses matériaux, et création d'un modèle.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 NOVEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 2 novembre à 0 heure et le jeudi 3 novembre à 24 heures TU.

La France demeure sous l'influence d'un anticyclone centré sur la mer du Nord et l'Allemagne. Il canalise sur le pays un courant froid d'est à nord-est. Par ailleurs, le creusement d'une dépression à proximité du Portugal déclenchera sur le golfe du Lion des remontées d'air doux et humide.

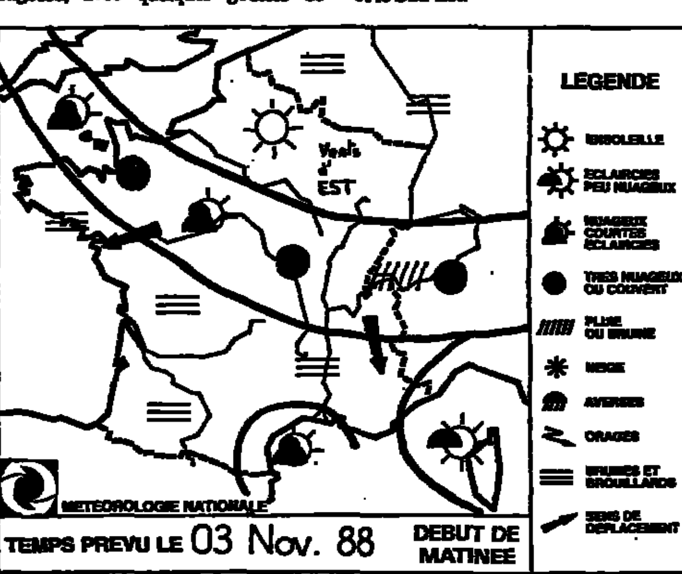
Jeudi : nuages et éclaircies.

Du Nord et de la Haute-Normandie au Bassin parisien et à l'Alsace, le soleil sera présent dès le lever du jour. De la Basse-Normandie au Centre, au nord de Rhône-Alpes, à la Franche-Comté et à la Bourgogne, la matinée s'annonce très nuageuse, avec quelques gouttes de pluie sur le relief, mais les éclaircies l'emporteront dans l'après-midi.

Sur le reste du pays, de la Bretagne au Massif Central, aux Alpes, à la Méditerranée et au Sud-Ouest, nuages et éclaircies se disputeront le ciel après dissipation des brouillards matinaux. Quelques ondées pourront se produire en fin de journée sur le Languedoc-Roussillon. Le vent d'est à sud-est sera modéré à assez fort.

Les températures minimales seront voisines de 0 à 3 degrés du Nord à l'Alsace, de 3 à 7 degrés du nord au sud sur le reste du pays, de 8 à 10 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales, généralement comprises entre 8 et 11 degrés, atteindront 13 à 15 degrés sur le Nord-Ouest, 16 à 18 degrés sur le Sud-Ouest et le Sud-Est.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 01-11-1988 à 6 heures TU et le 02-11-1988 à 6 heures TU — le 02-11-1988

FRANCE			
AJACCIO	20	9	N
BIARRITZ	20	9	D
BORDEAUX	20	4	B
BOURGES	13	5	B
BREST	14	5	D
CAEN	12	–1	D
CHERBOURG	11	2	D
CLERMONT-FERR.	16	1	D
DIJON	11	1	N
GRENOBLE St-M-H	15	5	N
LILLE	11	1	B
LIMOGES	13	8	B
LYON	14	7	D
MARSEILLE-MAR.	18	14	N
NANCY	11	–3	D
NANTES	10	0	D
NICE	16	11	D
PARIS-MONTS.	13	3	D
PAU	21	7	N
PERPIGNAN	16	8	D
RENNES	12	–2	B
ST-ÉTIENNE	13	2	D
STRASBOURG	11	–2	N
TOURS	11	–2	D
TOULOUSE	21	7	D
POINTE-A-PITRE	32	23	A

ÉTRANGER			
ALGER	26	11	N
AMSTERDAM	11	7	P
ATHÈNES	14	11	P
BANGKOK	25	24	C
BARCELONE	20	11	D
BELGRADE	8	–2	D
BERLIN	9	4	P
BRUXELLES	11	4	N
LE CAIRE	25	16	D
COPENHAGUE	8	3	A
DAKAR	30	26	D
DELHI	31	15	D
DJERBA	24	17	N
GENÈVE	10	4	P
HONGKONG	23	20	D
ISTANBUL	8	6	C
JÉRUSALEM	22	9	C
LISBONNE	22	16	P
LONDRES	12	1	B
LOS ANGELES	18	16	C
LUXEMBOURG	10	–1	N
MADRID	21	11	P
MARRAKECH	21	17	N
MEXICO	24	4	B
MILAN	14	3	D
MONTRÉAL	7	–2	C
MOSCOU	–2	–6	D
NAIROBI	27	15	N
NEW-YORK	9	2	P
OSLO	9	–2	D
PALMA-DE-MAJ.	24	11	N
PÉKIN	15	5	D
RIO-DE-JANEIRO	30	24	P
ROME	18	7	D
SINGAPOUR	33	24	C
STOCKHOLM	2	–2	*
SYDNEY	28	18	D
TOKYO	18	11	C
TUNIS	22	12	D
VARSOVIE	4	4	P
VENISE	13	1	D
VIENNE	10	0	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



Leader mondial de la construction de remontées mécaniques

POMA

recherche

jeune ingénieur études

Bilingue français/allemand

Pendant la phase d'intégration d'environ un an, il sera rattaché à la direction technique et basé à Fontaine (38). Ensuite, il sera appelé au sein de notre filiale suisse, à proximité de Berne, à renforcer l'encadrement technique et animer le bureau d'études. Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur généraliste (ENSAM, ECL, ECAM, INSA...) motivé par une carrière à l'étranger. Ecrire à notre conseil F. PHILIBERT en précisant la référence A/3101M. (PA Minitel 36.14 code PA)



78, Bd du 11 Novembre
69626 VILLEURBANNE Cedex
Tél: 78.93.90.63

Société drugstore recherche

JEUNE PATISSIER

pour travail saisonnier en Italie, prox. Turin. Tél. H.R. 46-28-92-85, 48-09-22-92.

RÉDACTEUR : La publication des Nations unies. **Afrique Relance** recherche un rédacteur expérimenté, connaissances en techniques de production et anglais : formation économie et développement de l'Afrique. Env. CV et échantil. d'articles avant le 19 nov. à l'adresse suivante : Afrique Relance, Nations unies, New-York 10017, USA.

Lycée français B.P. 35 PONDICHÉRY 605001 (Inde) recrute AU 1er AOUT 1989 : 2 certifiés de mathématiques, 1 cert. de sc. physiques, 1 cert. de sc. naturelles, 3 instituteurs, 1 documentaliste.

Société anglaise de formation en transport routier recherche responsable gérant pour aider à la création d'une succursale en France, 30 ans min., formation sup. et bonne expérience dans l'enseignement. Connaissance du transport ou gestion ou droit. Stage de formation en Angleterre. Friendberry LTD, Stogumber, Tauton, SOM, TA4, 3TP (G.-B.).

La douceur du succès: avec Zentis

Zentis produit des confitures de haute qualité et autres denrées alimentaires à tartiner, c'est aussi un spécialiste de la confiserie. Nous comptons environ 1.000 collaborateurs et avons enregistré pour l'année 1987 un chiffre d'affaires de 420 millions de DM. Nous voulons poursuivre ce développement et cherchons en conséquence pour la France

un directeur des ventes pour produits de marque.

Vous avez une formation commerciale et une longue expérience dans le domaine des produits de marque. Vous disposez de solides connaissances de la langue allemande ainsi que de toutes les qualités nécessaires à mener des entretiens commerciaux – y compris de haut niveau. Vous avez l'esprit d'équipe, vous êtes créatif et très disponible.

Nous vous offrons une grande autonomie dans le cadre de liens de longue durée et, naturellement, un salaire correspondant au poste ainsi que les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Etes-vous intéressé? Dans ce cas, écrivez-nous.

Franz Zentis GmbH & Co.
Personalabteilung
Jülicher Straße 125/157
5100 Aix-la-Chapelle
Allemagne

ZENTIS

ORGA

SOCIETE D'INGENIERIE LEADER
recherche pour son siége de Rome

EXPERT D'ENQUETES ET DE PLANNING SUR LES THEMES DE LA POLLUTION (ACOUSTIQUE, ATMOSPHERIQUE)

ON DEMANDE Maitrise en Chimie ou en Physique, experience d'au moins trois ans dans le domaine specifique, âge maximum 30 ans; tres bon niveau de culture et capacites marquées de gestion et de relations interpersonnelles: disponibilité pour deplacements et missions en Italie et a l'etranger, trés bonne connaissance de la langue italienne et bonne connaissance de la langue anglaise

Envoyer un CV détaillé portant un numero de telephone et indiquer clairement sur l'enveloppe, la reference 4859 LM. a:

Divisione Selezione del Personale dell'ORGA S.r.l.
00165 ROMA / Italie - Via Gregorio VII, 466 - Tel 1939/6/62 21 044

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

met au concours un poste de

PROFESSEUR

ORDINAIRE DE LANGUE ET LITTÉRATURE ARABE

Poste à charge complète : 6 heures hebdomadaire de cours et de séminaires ; direction de recherches.

Titre exigé : doctorat ès lettres ou titre équivalent.

Entrée en fonction : 1er octobre 1989 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 21 décembre 1988 au secrétariat de la Faculté des lettres,

Rue de Candolle 3, 1211 GENÈVE 4 (Suisse)
où peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Cherche une

GOUVERNANTE

(éducation française) d'une trentaine d'années, avec expérience, pour s'occuper d'une fille de trois ans en Arabie Séoudite. Ecrire jusqu'au 20-11 à M. H. Abuzinada, 4, ch. de la Tour de Champel, CH-1206 Genève ou P.O. Box 419, Jeddah, Arabie Saoudite.

Agents/représentants pour promouvoir école d'anglais en France en vue d'y envoyer des étudiants. Cont. : Trythall College, The Old Chapel, Shrewton Road, Chitterne Wilts. BA12 OLW. GB. 19-44-985-50927.

POSTES OUTRE-MER

Centaines de postes bien payés. Rev. exonérés d'impôts. Avantages sociaux intéressants. Occ. pour tous, métiers spécialisés, profess., administrateurs, techniciens, etc. Renseignements gratuits. Ecrire à : Services Emplois outre-mer, dépt L.M. 1255, bd Laird, chambre 208, ville Mont-Royal, Québec, Canada H3P 2T 1.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRIGEANT D'ENTREPRISE

PROFIL : resp. évolutives dans des direct. finances, ventes & marketing des sociétés de premier plan. Crée et supervise filiales à l'étranger. Trilingue français, anglais, allemand.

CHERCHE : direction générale d'une société internationale (filiale française d'un groupe étranger ou société française avec filiales à l'étranger).

Ecrire sous nº 8 771, **LE MONDE PUBLICITÉ**, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

CHARGÉ DE MISSION EXCEPTIONNELLE

**recherche P.M.E.-P.M.I. pour missions
un jour - une semaine - un an
puissance relationnelle.**

Véritable interface direction/logistique.
Etablir un diagnostic, concevoir les solutions stratégie de développement, accroître les parts du marché, cibler les actions, évaluation de la force de vente, dynamiser psychologiquement celle-ci.
Longue expérience de la gestion des hommes.
Appui opérationnel, pluridisciplinaire.

Ecrire sous nº 8 837
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JEUNE JURISTE. – Maîtrise de droit des affaires et fiscalité (1987 ASSAS). Maîtrise de carrières judiciaires en cours (ASSAS). Expérience réussie dans la fonction de conseil.

RECHERCHE : poste de collaborateur juridique dans un cabinet de conseil parisien. Dégagé des obligations militaires.
(Section BCO/MR 1255.)

F. CADRE. – Etudes supérieures, bilingue anglais. Expérience confirmée en formation adultes : conseil et direction centre.

RECHERCHE : poste à responsabilité, organisme formation ou service formation entreprise. (Section BCO/DDS 1256.)

H. 40 ans. – 19 ans expérience marketing, relations publiques et publicité pour Société internationale (base successivement en Asie, Proche-Orient, Europe).

RECHERCHE : poste à vocation commerciale, formation : degree in bachelor of commerce. Déplacements acceptés.
(Section BCO/MH 1257.)

F. RESPONSABLE COMMUNICATION. – Relations extérieures, 15 ans expérience. Compétences affirmées dans le domaine des relations publiques, communication institutionnelle, relations internes et externes, marketing social, mécénat. Diplômée centre d'études supérieures de communication d'entreprise.

ETUDIE : toute proposition motivante. (Section BCO/MH 1258.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Cuisinier expérimenté, 31 ans, sérieuses référ., cherche EXTRA. Tél. : 43-61-92-20.

---

56 ans, licenciée économique, recherche emploi gestion, prix de revient. Tél. : 48-20-78-02

J. F. 39 ans, excel. réf., secteurs bancaire et financ., angl. lu et parlé, rech. poste chargée d'aff., dir. du développ., communic., attaché de presse au serv. d'un grpe industr. Etud. ttes propos. Ecrire sous le nº 8 803 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Hme E.T.A.M. pendant 28 a. ds PMI. Divers postes : entretien, fabric., ordo., contrôle et récept.-expéd., étudie toutes propositions Paris et proche banlieue. Ecrire sous le nº 8 800 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Le Monde
CADRES

Valeo
Systèmes d'essuyage

Recherche pour une importante unité de production en grande série de moteurs et d'ensembles mécaniques (1 000 pers.)

Ingénieur Responsable Maintenance

Il définira et mettra en œuvre les actions de maintenance des moyens de production dans le cadre d'une évolution vers le prévisionnel. Sa mission comprendra également les travaux neufs et la sécurité de l'usine.

3 à 5 ans d'expérience en maintenance électronique et informatique sont indispensables. (Réf. IRM 1810 LM)

Responsable Approvisionnement et Gestion de Production

Il aura notamment la responsabilité en liaison avec les services achats et qualité des approvisionnements et de la gestion des stocks. Il sera chargé de la mise en place des flux tendus fournisseurs.

Ingénieur ou diplômé Grande Ecole de gestion, le candidat recherché possède une première expérience de la fonction et parle couramment l'anglais. (Réf. RAO 1810 LM)

Pour ces deux fonctions : l'expérience aura été impérativement acquise dans un environnement grande série.
Les 2 postes sont situés à Chatellerault (86).

Merci d'adresser votre dossier de candidature précisant la référence choisie à Valeo Systèmes d'Essuyage - Recrutement des Cadres - 21 Bd Gambetta 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

Valeo *L'Equipement Automobile*

L'avenir de la communication – profession passionnante et en pointe – appartient aux médias. INTERDECO, 1re régie de magazines avec 1,5 milliard de C.A., permet de pénétrer dans cet univers fascinant de la presse et de la publicité car elle commercialise et conseille 25 des supports français les plus prestigieux.

INTERDECO offre à des

CHEFS de PUBLICITÉ

l'opportunité de s'intégrer à des équipes de vrais professionnels qui appliquent les techniques du marketing de vente les plus sophistiquées tout en exprimant leurs vraies personnalité et compétences.

Si vous êtes fortement intéressé par la régie et le marketing de presse, si vous avez fait des études commerciales supérieures puis acquis une expérience marketing de 2 ou 3 ans en agence ou chez l'annonceur, INTERDECO peut vous proposer une vraie carrière. Vous ne serez pas étonné qu'elle vous demande rigueur et dynamisme.

*TÉLÉ 7 JOURS • ENFANTS MAGAZINE • ELLE • SCIENCE ET VIE • PARIS MATCH • VITAL • BIBA • LES ÉCHOS • SYSTÈME D • 20 ANS • PREMIÈRE • MAX • L'ACTION AUTOMOBILE • LE JOURNAL DU DIMANCHE.

Envoyez C.V. + photo à :
INTERDECO
27, rue de Berri – 75008 PARIS

Périodique spécialisé mode ch. ÉTUDIANT(ES) heures libres pour prospecter abonnements Paris. Fixe + commission. C.V., photo exigée. Ecrire FRANSYMA, 16, bd Saint-Denis, 75010 Paris.

Organisme professionnel spécialisé dans le MANAGEMENT DES ENTREPRISES

recherche

COLLABORATEUR

pour son département

GESTION PLANIFICATION et INFORMATIQUE

Expérience notamment dans le secteur des

SERVICES

- Formation supérieure :
- Pratique d'une ou plusieurs langues.

Env. CV av. photo en précis. sur l'envel. la réf. 40 288 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra.

---

capitaux propositions commerciales

CONSULTANTS COLLABORATION

Central Management Services Ltd à Londres, consultants en logistique et services aux administrations décentralisées, recherche une collaboration à double sens avec une société française similaire afin d'obtenir/échanger projets professionnels. Effectif 10 personnes, fortement informatisé, 0,5 million de livres d'honoraires annuels. Donald Moreton, CMS, 17/19 Redcross Way, London SE1 1TA, GB, 1-378-6926, Fax 1-357-7768.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Cause double emploi vds FORD SIERRA 1600 GL, modèle 85, rouge, intérieur velour gris, 1re main, 77.000 km, alarme volumétrique à télécommande. Prix 31.000 F. Parfait état. Tél. H.B. : 30-62-50-12, dom. apr. 19 h 39-18-01-00.

L'AGENDA

Galeries de peinture

KOLLER - ROCHER-RUSTIN
Dessins - Peintures
Galerie Pierre Marie Vitoux, 3, rue d'Ormesson, Paris-4e. Du 19 au 20 novembre. Tél. : 39-54-19-67.

Hi-Fi

PHOT CENTER
PHOTO HIFI MÉNAGER
CAMARA
Magnétoscope télécom grandes marques
100 % crédit 3 590 F
Téléphone sans fil 799 F
14, r. Guichard, 94230 Cachan.
Tél. : 46-46-16-92.

Jeune fille au pair

NURSES IRLANDAISES
Libres de suite.
Irish Nanny Service.
DUBLIN
T. direct 19-353-1-698-290.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

J.-J. ROUSSEAU
Bon imm. 18e, 80 m², rénové, 3,60 m sous plaf., stand. 48-04-36-55.

3e arrdt

BEAUBOURG
DBLE LIVING + 1 CHBRE
Gde cuis., salle de bains.
REFAIT NEUF.
45-26-99-04.

MARAIS. Dans très bel imm. ravalé, appt 5 pces, séjour 37 m² très clair. 2 800 000 F. Réf. 229. A. Korchia SA 43-70-69-69.

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS
2 pièces sur rue. Cuisine AMÉNAGÉE, 4e étage, très clair. 1.250.000 F. Paris-4e. Tél. : 43-25-38-40.

5e arrdt

GOBELINS
BEAU 2 PIÈCES, bains, REF. NEUF. Prix : 650 000 F. 45-26-99-04.

PLACE DE L'ESTRAPADE
Pierre de taille, 5 pces, 120 m² + service, 5e ét., asc., balcon, soleil. 43-26-73-14/45-46-26-25.

SAINT-MICHEL
Studio caractère, 30 m² + terrasse 8 m², impecc. Prix : 1 000 000 de F. réf. 099. A. Korchia SA 43-70-69-69.

CLAUDE BERNARD. P.d.t., asc., 5 p., tt cft. 150 m², travaux. 3 800 000 F. CENSIER, stdg. ét. élevé s/jard., studio cuis. séparée, bains, w.-c., 30 m². 760 000 F. 43-35-18-36.

GAY LUSSAC
Pierre de t., 3 pces, 70 m², séjour dble. 2 150 000 F. Tél. : 45-41-11-00.

6e arrdt

6e, VUE SUR JARDINS
Grand studio, ref. neuf. 46-33-44-00, préf. avant 9 h ou après 18 h.

7e arrdt

PROX. CHAMP MARS
Imm. pierre de taille, asc., 6 pces + 2 serv., à rafraîchir, bien exposé. 6 500 000 F. F. FAURE 45-67-95-17.

9e arrdt

R. CHAPTAL.
Beau studio, bar américain, salle de bains, refait neuf. Prix : 472 000 F réf. 285. A. Korchia SA 43-70-69-69.

13e arrdt

GOBELINS STUDIO, 25 m²
3e étage, poutres, refait neuf.
Prix : 651 000 F, réf. 264.
A. Korchia SA 43-70-69-69.

14e arrdt

ÉTUDE DUVERNET
EXPERTISE GRATUITEMENT
VOTRE APPARTEMENT
45-41-11-00.

ATELIER D'ARTISTE
R. SCHOELCHER, 90 m² parf. état, 2 650 000 F.

RUE DES PLANTES
rare, 3 pces, 82 m² + jouissance terr. 80 m² + box. 2 100 000 F.

ÉTUDE DUVERNET.
45-41-11-00.

MONTPARNASSE
Rue Fermat, imm. récent, 2 pces, 54 m², séj. + chbre, bonne distribut., s/rue calme et cour jardin, balc., park. F. FAURE 45-67-95-17, 11, R. ROUSSELET, PARIS-7e.

ALÉSIA EXCEPTIONNEL
MAISON R. + 2
REFAITE RÉCEMMENT
superbes volumes, terrasse, 3 ou 4 chambres.
F. FAURE 45-67-95-17.

14, R. DES PLANTES,
Sup. duplex 35 m², 4e ét., asc., 2 terr., park., clair, ref. nf. 890 000 F. Réf. 083. A. Korchia SA 43-70-69-69.

ALÉSIA COTY. Imm. 58, 3/4 p., tt cft 65 m². 1 150 000 F.
IMM. 76, lux. 2 p., tt cft, 55 m², cuis. éq., park. 1 300 000 F.
GAITÉ. Imm. 83, ét. él., 3/4 p., tt cft, 80 m², terr. 18 m², park. 2 890 000 F.
IMM. 76, 1er ét./rue et jard., 3/4 p., tt cft, 2 bns, 86 m², 1 820 000 F. 43-35-18-36.

14e MAIRIE
2 pces, 60 m², récent, balcon, box. 1 500 000 F. Tél. : 45-41-11-00.

15e arrdt

CHARLES-MICHELS
Récent, plein sud, agréable et calme, 4 pces, confort, 1 790 000 F. 45-77-96-85.

CÉVENNES-CONVENTION
Récent 1976, 2 pces, cft, vraie cuis., sud, balcons, 5e et dern. étage, 1 120 000 F. 45-77-96-85.

16e arrdt

VOUS VENDEZ ?
GROUPE DDL
45-63-11-88 +
SPÉCIALISTE DU GRAND STANDING

GEORGE V
RÉCEPT. + CH. + PARK.
PARFAIT PIED-A-TERRE, NF

NEUILLY ST-JAMES
NOYÉ DANS LA VERDURE
RÉCEPT. + CH. + JARD.

SPONTINI 330 m²
Dupl. calme, 6e et 7e ét., asc.
SEMI-INDÉPENDANT
GROUPE DDL
45-63-11-88 +

Bd Murat, pte Saint-Cloud, part. à part. vd 2 pces, cuis., sdb, asc., 9e et dern. ét., balc., tt cft. 1 000 000 F. 34-62-99-60, libre 09/89.

ÉTOILE/AV. FOCH
Campagne à Paris, 300 m², r.d.c. + 1er étage, jardin + s/sol, 3 chbres service + garage, sud. 45-02-13-43.

VICTOR-HUGO/ÉTOILE
200 m², impeccable, dble récept., 3 chbres, 2 bains. Tél. : 45-02-13-43.

AV. VICTOR-HUGO
170 m², parfait état, dble living, 3 chbres, 2 bains. Tél. : 45-02-13-43.

17e arrdt

ATELIER D'ARTISTE
RUE DES ACACIAS
97 m². PX : 2 600 000 F.
ÉTUDE DUVERNET
45-41-11-00.

PORTE CHAMPERRET
Appt. 4 pces, 75 m², 3e ss asc., dble liv., 2 ch., s. d. bns, w.-c., cave, à rénover, 1 500 000 F, réf. 035. A. Korchia SA 43-70-69-69.

19e arrdt

DANUBE
Sympathique, 2 pces, belle s. de bains, chauffage centr. individ. 440 000 F. 45-77-96-85.

78-Yvelines

S/GOLF ST-NOM
Superbe villa 390 m², dble récept., 5 chbres, 6 bains, terrain 3 200 m². Tél. : 45-02-13-43.

MAISONS-LAFFITTE
3 p. standing, 82 et 94 m². Face école, piscine, calme, bon ét. depuis 1 150 000 F C. MOULIN 39-73-26-88.

PRÈS ST-GERMAIN. Vue panoram. s/forêts, appart. 4 p. 115 m² + stud. 15 m² ind. 1 365 000 47-20-35-86.

91 - Essonne

A vendre à Grigny II, Essonne, dans résid. d'immeubles de 5 ét., appt F 4, cuis. amén. rust., salon double, moquette tissus mural, porte blind., asc., interphone, cave, park., privé, nbrx placards. 69-06-44-99, à part. 16 h.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES-MAIRIE
Rénovation de standing, sur rue et jardin,
— 3 pièces, 65 m²,
— 2 pièces, 47 m²,
balc., asc. 47-91-33-70.

ASNIÈRES/BOIS-COLOMBE
3 pces et 4 pces
10 000 F le m²
Ref. nf. 45-02-13-43.

Province

LE TOUQUET, front de mer, pptaire vd appt 60 m², 3e ét., 2 bns, 2 cuis., chf ind., dans pet. copropriété, 500 000 F. 60-84-51-53 HB ou apr. 20 h.

Immobilier de loisir
BOURG-ST-MAURICE
à 4 h 35 Paris apparts du studio au 5 p. dans résidence de standing :
— terrasse avec vue s/vallée,
— labels thermique et acoust.,
— faibles charges.
PRIX : 11.000 F/m2.
André Korchia SA 43-70-69-69.

appartements achats

Rech. 1 à 3 pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sns trav. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07, même soir.

M.G.N. (33e ANNÉE)
38, bd Batignolles, Paris-17e, 43-87-71-55,
dans le cadre du réseau ORPI, recherche pour notre clientèle locale et étrangère, APPTS, HOTELS PARTIC., PARIS-PROCHE BANLIEUE.

AGENCE
FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET
PARIS-7e
rech. appts ttes surfaces, préférence rive gauche, avec ou sans travaux pour nombreux clients. PAIEMENT COMPTANT.

locations non meublées offres

Paris

Mo MALESHERBES
Immeuble grand standing, 82 m², loyer 8 000 F + charges. 43-87-71-55.

Sup. 5 pces, 100 m² s/jard., asc., balc., cuis. équip., gardien, écoles, ccial, 7 500 F + charges. CMF 42-65-83-30.

NICE CIMIEZ : à louer dern. ét., F 4, 100 m² + 50 m² de terr., park. ferm., plac., vue magnif., mer, mont., 7 000 F m. + charges. Tél. : (16) 93-88-39-87.

CITÉ MALESHERBES 9e
30 m², au r. de c. REFAIT NEUF, calme, cour privée, cuisine américaine. 47-63-80-80.

RUE ROUSSELET
STUDIO rez-de-chaussée s/jolie cour, 2.650 F + ch. François Faure 45-67-95-17.

VILLIERS STUDIO 35 m²
Refait neuf, cuisine, s. d'eau. 3.500 ch. compr. Réf. 225. André Korchia SA 43-70-69-69.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
Tél. (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINL et DIPLOMATES, GDS APPTS de stdg, 5, 6, 7 p. Tél. : 42-80-20-42.

RÉSIDENCE CITY
rech. pour multinationales APPTS HAUT DE GAMME VIDE ET MEUBLÉS, av. min 2 ch. et VILLAS Paris O.-E.
Tél. : (1) 45-27-12-19.

locations meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, RUE BERRYER
75008 PARIS
LOCATION, VENTE
GESTION
RECHERCHE
APPARTEMENTS VIDES
OU MEUBLÉS
POUR SA CLIENTÈLE
LOYERS GARANTIS
par compagnie d'assurance
U.F.E. 42-89-12-52.

immeubles

Rech. pour invest. étrang. un immeuble bourgeois de gde qualité et stand., dans emplacement de 1er choix. Paiement comptant, discrétion garantie. Claride, 130, rue Fg-Honoré, Paris-8e. Tél. : 40-74-05-44.

hôtels particuliers

BOULOGNE
Raviss. mais. 80 m² + sous-sol + jard., charme. 2.300.000. 45-63-91-46.

pavillons

CESSON
35 KM DE PARIS
Vends pavillon 3 pièces (48 m² habit.), cheminée, coin cuisine, salle de bains, jardin 140 m². Parfait état. Prix 380.000 F. Tél. h.b. : 42-25-95-50.

A VENDRE
à VILLECRESNES (94).
Quartier résidentiel, construction de 1968. Pavillon de 6 pièces, cuisine, sur sous-sol total, tout confort, terrain clos de 515 m², véranda, terrasse, barbecue.
Prix : 1 265 000 F.
Tél. : 43-45-88-53.

propriétés

IMMO 106
33, R. DE LA MADELEINE.
28230 ÉPERNON
(16-37) 83-73-73
rech. pour sa client.
PARIS ET BANLIEUE
PPTÉS, TERR., ÉTANGS,
FORETS, ETC.
PAIEMENT COMPTANT
chez votre notaire.

41 PRÈS MONTOIRE Maison entièrement rénovée, 300 m² hab., séj. 64 m² avec cheminée, 4 chbres, s/parc paysagé clos 8.000 m². Prix 1.575.000 F. Réf. 217. André Korchia SA 43-70-69-69.

SEPTEUIL Maison 191 m², 7 p. tt cft, s/parc arboré 18.000 m². Px 3.000.000. Réf. 270. André Korchia SA 43-70-69-69.

MENNECY Dans une île au bord de l'Essonne, 30 mn Paris, ppté pl.-pied, 190 m² habit./pal. 3.000 m² + 8 ha terr. dont 4 de plan d'eau. Px 2.940.000 F. Réf. 147. André Korchia SA 43-70-69-69.

75 km Ouest Paris, Nle 12, région Houdan, Moulin, 300 m² habit. + tr. gd gren. amén. en bord. riv. av. 2 îles, vannage neuf, dépend. indép., écur., étables, four à pain + 2 granges magnif., mais. de gard., 2 ha, prés et partie boisée, conviendr. à hostell., rest. av. équitation - LA RAMBERTOISE. 2, av. Gal-de-Gaulle, Nogent-le-Roi (16-37) 51-44-34 ou M.G.N. 43-87-71-55.

50 KM DE ST-TROPEZ
sur 32 ha de forêts de châtaigniers et de chênes, maison de campagne, 4 pces et dépendances à rénover. Prix : 1 000 000 de F. Tél. : (16) 42-66-32-61.

A SAISIR CAUSE DÉPART
1 h Paris, direct aut. Sud MONTARGIS (45)
BELLE PROPRIÉTÉ
ENTIÈR. AMÉNAGÉE
sur son terr. clos 5 ha
bordé rivière.
Gd séj. rust., chem., cuis. éq., 6 ch., bns, w.-c., s. de jeux. En ret. d'équerre, mais. d'amis, amén. avec grange. Aucun trav., libre de suite.
AFFAIRE RECOMM.•••
Px tot. 790 000 F cr. 100 %
Rembours. comme un loyer.
TURPIN RELAIS MIEL
5 km au sud Montargis
Tél. : 16 38-85-22-92
et apr. 20 h :
16 38-96-22-29, 24/24 h.

terrains

44 PORNIC à 10 km et à 150 m océan 4 lots : 1) 1 200 m², fac. 22,30 m ; 2) mais. 200 m², s/ter. 950 m² ; 3) Sur 3 500 m² const. à usage habit. 3 bât. à usage collectiv. ; 4) Sur 3 000 m² bât. en U à usage collectiv., 50 pl. poss. + personnel. Ecrire. no 32 449 CENTRALE D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, Paris-2e.

viagers

F. CRUZ, 42-66-19-00
8, R. LA BOETIE, PARIS-8e
SPÉCIALISTE DU VIAGER
Garant. fin. 5.000.000 F. 49 ans expér. Estim. grat.

FONCIAL 45-55-86-18
47, AVENUE BOSQUET-7e
Spécialiste 49 ans expér. Etude grat. personnalisée. Avant. fiscal. Rente indexée.

échanges

AVENUE FOCH même
locataire échangerait APPARTEMENT GRAND LUXE 300 m² contre location ou achat appartement 4 pièces même quartier. Etude St-Fargeau, 35, rue Haxo. Tél. : 43-61-84-09.

maisons individuelles

77 LONGPERRIER
9 km Roissy-C. de Gaulle, sans aucune nuisance, maison rurale à vendre, jard., boxes, gdes dépend., car. RER, ttes commodités et soins. Pr renseign. tél. le soir : 60-03-47-18.

forêts

FORETS ET TERRES, seul tenant 250 ha NORD EURE-ET-LOIR, divis. poss. IMMO 106 ÉPERNON ou PARIS 43-87-71-55.

immobilier information

PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER
L'Annuaire
des propriétaires
des immeubles recence
28 000 propriétaires
de 38 000 immeubles.
SEESAM 46-22-99-33.

boutiques

Ventes

Bas Sacré-Cœur/Caulaincourt, bon. 18e, bout. 24 m² + ss-sol 24 m², ts cces, loyer 4 000 F cess. 240 000 F. 42-33-61-15.

PTE VERSAILLES, 15e
aff. impecc. MURS, BOUTIQUE, 30 m² + 10 m² s/sol. Prix : 550 000 F. 42-33-61-15.

fonds de commerce

Ventes

Montagne-Ste-Geneviève, 5e, bar snack + ss-sol. C.A./jour 2 000 F, petit loy. av. 180 000 F comptant. Tél. : 42-33-61-15.

Pte Versailles, 15e, cause retr., bar plats avec terr. + logt 3 pces, tenu 20 ans. CA pr jour 2 000 F, av. 200 000 F cpt. 42-33-61-15.

11e ST-MAUR.
Bar rest., licence IV, 30 couverts, refait neuf. 715 000 F. Réf. 289. A. Korchia SA 43-70-69-69.

locaux commerciaux

Ventes

MONTPARNASSE-14e
Cabinet médical, accueil salle d'attente, 34 m², ét. nf. conviendr. à ttes prof. libérales. Bail prof. Tél. : 47-81-33-70.

Locations

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
loc. à la journée ou semaine, beau local 80 m² entièrement aménagé, 43-26-00-59.

bureaux

Locations

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGES POUR VOTRE SIÈGE OU VOTRE ANTENNE A PARIS.
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
Dans nos centres d'affaires
*** AV. CHAMPS-ÉLYSÉES**
*** AV. VICTOR-HUGO**
*** R. DE PONTHIEU-8e**
***ÉTOILE-IÉNA-16e**
***PASSY-TROCADÉRO**
Burx équipés 1/2 j., secrét. tél. Services, télex, Fax, Eurosignal. DOMICILIATION, 190 à 390 F/M CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-20-41-08.

DOMICILIATION depuis 80 F Av. Ch-Élysées ou rue St-Honoré ou bd des Italiens ou Paris 9e, 12e et 15e. INTER DOM 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

CENTRE D'AFFAIRES COLOMBIA
Reste à louer environ 12 000 m² sur 38 750 m²
BUREAUX STANDING
Divis. à partir de 100 m²
COLOMBES, bordure A-86
A proximité gare SNCF et 15 minutes St-Lazare.
LOYERS de 650 à 1 100 F le m² suivant le standing.
J.-P. BRETZ
45-63-17-60.

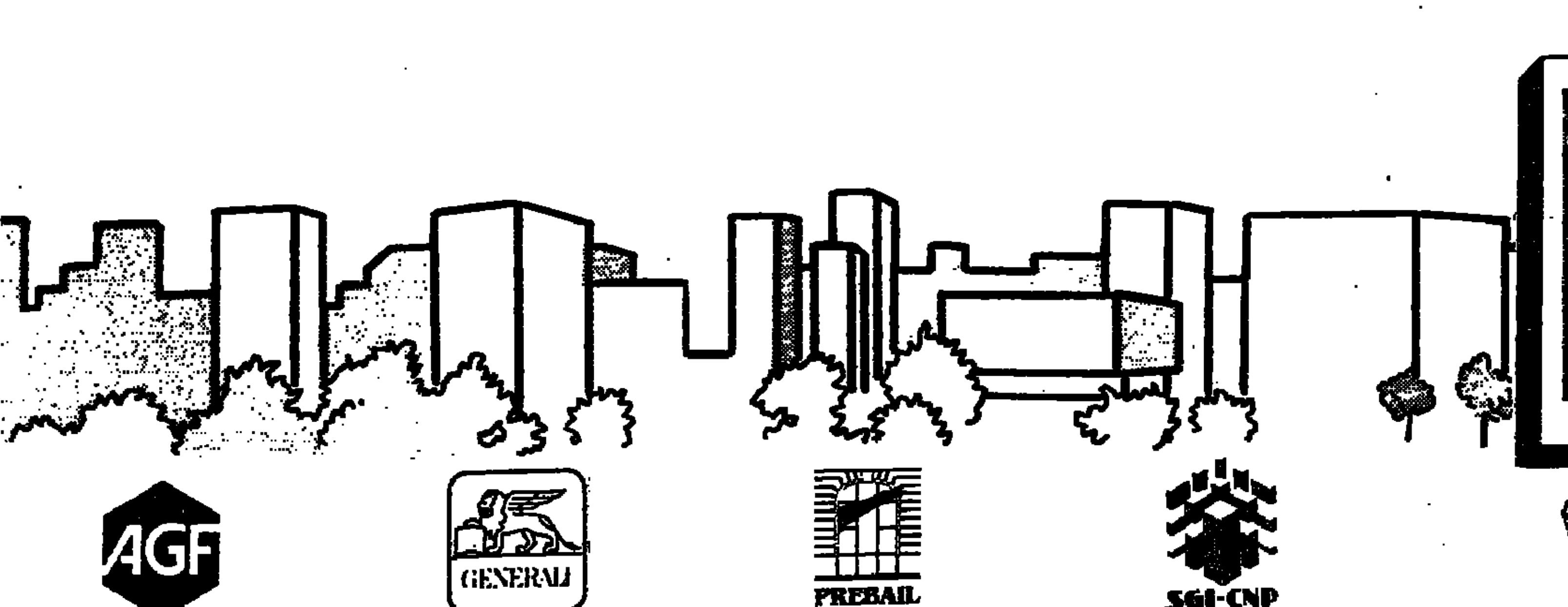
SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services, démarches R.C. – R.M.
SODEC SERVICES
CH.-ÉLYSÉES 47-23-55-47
NATION 43-41-81-81.

LOCATIONS

LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites
Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
PARIS - 8e ARRONDISSEMENT				
5 Pièces 152 m², 2e étage	14 500 910		66, bd Malesherbes GCI 40-16-28-69	Possibilité mixte hab./prof.
PARIS - 11e ARRONDISSEMENT				
5 Pièces 95 m², 1er étage	5 970 750	OUI	6-8, rue des Bluets AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 87 m², 2e étage	5 380 929	OUI	35, rue Emile-Lepeu SGI/CNP 47-42-17-61	Mº Charonne Libre de suite
4 Pièces 83 m², 1er étage	5 346 893	OUI	5, impasse Carrière-Mainguet SGI/CNP 47-42-17-61	Mº Charonne Libre de suite
4 Pièces 85 m², 1er étage	6 700 972	OUI	4, avenue de Taillebourg SAGGEL 47-42-44-44	Récent, standing Vis./r.v.
PARIS - 14e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 85 m²	6 500 800	OUI	66 *bis*, avenue Jean-Moulin PRÉBAIL 45-40-55-66	Imm. neuf, chauff. ind. électr., park. inclus
PARIS - 16e ARRONDISSEMENT				
Studio 38 m², 4e étage	4 200 500		94, boulevard Flandrin AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 185 m², 2e étage	16 000 1 500		6, rue A.-Colledebœuf AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 136 m², 3e étage	10 600 2 052	OUI	4, rue Nungesser-et-Coli SGI/CNP 47-42-17-61	Prox. Roland-Garros, Parc des Princes, Mº Pte-d'Auteuil, chauff. collect.
2 Pièces 54 m², 1er étage	6 500 776	OUI	12, avenue Boudon LOCARE 45-79-20-22	Imm. neuf, Mº Jasmin ou Eglise-d'Auteuil
3 Pièces 63 m², 7e étage	5 900 1 088		8, rue Fantin-Latour SAGGEL 47-42-44-44	Refait à neuf, balc., soleil. Vis./r.v.
4 Pièces 107 m², 4e étage	10 700 2 700	OUI	94, rue Raynouard SAGGEL 47-42-44-44	Duplex, ref. à neuf, dern. étage, terrasse Vis./r.v.
PARIS - 17e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 128 m², r.-de-ch.	9 500 1 180		95, rue Jouffroy PRÉBAIL 45-27-06-37	Possibilité professionnel, Plaine Monceau
PARIS - 18e ARRONDISSEMENT				
4 Pièces 95 m², 4e étage	7 500 1 620	OUI	110, rue Marcadet AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
PARIS - 20e ARRONDISSEMENT				
2 Pièces 57 m², r.-de-ch.	3 500 690	OUI	2, rue Tolain AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
3 Pièces 68 m², 5e étage	4 600 800	OUI	74-80, rue de Buzenval AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
78 - YVELINES				
4 Pièces 90 m², 2e étage	2 970 1 134	OUI	Guyancourt 2, rue de la Liberté SGI/CNP 47-42-17-61	A 5 mn de la gare St-Quentin et nouveau centre commercial
6 Pièces 132 m², r.-de-jard.	7 824 487	OUI	Noisy-le-Roi 3, square André-le-Nôtre SGI/CNP 47-42-17-61	Maison individuelle, balcon 3 m², jardin 132 m²
3 Pièces 71 m², 4e étage	2 700 927	OUI	Poissy 3, avenue des Ursulines SGI/CNP 47-42-17-61	SNCF, gare Saint-Lazare
2 Pièces 65 m², r.-de-ch.	3 100 756	OUI	Rocquencourt 13, rue des Erables SGI/CNP 47-42-17-61	Prox. centre comm. Parly 2, terrain de tennis, libre de suite, appart. stand.
4 Pièces 86 m², 3e étage	6 680 850	OUI	St-Germain-en-Laye 2 *bis*, rue de la Rochejacquelin AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. ind. électr.
Studio 36 m², r.-de-ch.	3 150 370	OUI	St-Germain-en-Laye 40 *bis*, rue des Ursulines AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. ind. électr.
5 Pièces 93 m²	4 992 310	OUI	Villepreux 8, avenue de la Malodrerie SGI/CNP 47-42-17-61	Mais. indiv. avec jard. privatif et cheminée, libre de suite
92 - HAUTS-DE-SEINE				
2 Pièces 46 m², 2e étage	3 000 550	OUI	Bois-Colombes 11-17, rue de Gal-Leclerc AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. ind. électr.
Studio 56 m², 3e étage	4 500 1 050	OUI	Boulogne 33-35, rue Anna-Jacquin AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. chauff. ind. électr.
3 Pièces 102 m², 2e étage	9 100 2 150	OUI	Boulogne 33-35, rue Anna-Jacquin AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 63 m², 2e étage	3 640 1 348	OUI	Boulogne 22, rue de Silly SGI/CNP 47-42-17-61	Prox. bois de Boulogne Mº Pte-de-St-Cloud
5 Pièces 103 m², 8e étage	8 750 825	OUI	Boulogne 78-82, av. de Gal-Leclerc PRÉBAIL 45-27-06-37	Imm. neuf, balcon, dernier étage
2 Pièces 55 m², 2e étage	4 250 530	OUI	Issy-les-Moulineaux 12-14, rue Diderot AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
3 Pièces 151 m², r.-de-ch.	12 080 1 880		Neuilly 5 *bis*, bd Richard-Wallace SGI/CNP 47-42-17-61	Prox. bois de Boulogne Mº Pt-Neuilly
5 Pièces 104 m², 3e étage	6 100 1 300	OUI	Puteaux Av. Georges-Pompidou SAGGEL 47-78-15-85	Immeuble neuf, standing Vis./r.v.
4 Pièces 87 m², 2e étage	5 050 996	OUI	Puteaux Av. Georges-Pompidou SAGGEL 47-78-15-85	Immeuble neuf, standing Vis./r.v.
93 - SEINE-SAINT-DENIS				
Studio 24 m², 2e étage	1 560 289		70, rue de Lagny GCI 40-16-28-70	
94 - VAL-DE-MARNE				
4 Pièces 86 m², 2e étage	4 876 727	OUI	Cachan 4, av. Cousin-de-Méricourt SAGGEL 47-42-44-44	Récent, standing Vis./r.v.
4 Pièces 90 m², 2e étage	4 300 1 107	OUI	Kremlin-Bicêtre 136, av. de Fontainebleau PRÉBAIL 43-48-74-00	Immeuble récent, prox. métro
4 Pièces 78 m², 8e étage	3 120 1 500	OUI	Thiais 1, allée de Normandie AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 52 m², 4e étage	3 750 773	OUI	Vincennes 8, rue du Lieutenant-Heitz PRÉBAIL 43-48-74-00	Immeuble récent, balcon





Économie

SOMMAIRE

■ La France est un pays vieillissant. Elle *est aussi celui où la* fécondité reste parmi les plus fortes en Europe, indique le dernier rapport de l'INED *(lire page 34)*.

■ En francs constants, l'essence ne se paie pas plus cher aujourd'hui en France qu'en 1973 *(lire ci-contre)*.

■ Le développement technologique de l'Europe est en bonne voie, mais l'effort doit être poursuivi pour se tenir au niveau des grands pays concurrents *(lire page 32)*.

■ Dans son discours d'automne, le chancelier de l'Echiquier s'engage à protéger l'économie britannique contre les effets d'une croissance ralentie *(lire page 31)*.

TRANSPORTS

Les compagnies aériennes prévoient le doublement du trafic à la fin du siècle

Les compagnies aériennes se portent bien. Elles ont pu le vérifier, le 31 octobre et le 1er novembre, à Montréal, à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association internationale du transport aérien (IATA).

Le trafic continue de se développer plus vite que prévu. Les augures tablaient sur 5 % ou 6 % de croissance. Or, en 1987, les cent soixante-douze membres de l'IATA ont transporté 12,4 % de passagers de plus qu'en 1986 et la pente des six premiers mois de l'année conserve cette inclinaison favorable. Certes, UTA (– 5,9 %) ou United Airlines (– 2,2 %) régressent, mais l'immense majorité des transporteurs annoncent des chiffres positifs : + 4,1 % pour Iberia, + 6,7 % pour Lufthansa, + 8,7 % pour Air Inter, + 13,2 % pour Air France, + 16 % pour British Airways ou American Airlines et + 20,5 % pour Cathay Pacific. Le fret évolue entre + 10 % et + 11 %.

La productivité, rendue nécessaire par la déréglementation et la concurrence acharnée qui en résulte, a encore progressé. Les avions sont mieux remplis de trois points selon l'IATA et le personnel contribue à acheminer de 3 % à 4 % de passagers ou de tonnes de fret supplémentaires. Il n'est donc pas étonnant que les bénéfices des membres de l'IATA aient enfilé de 200 millions de dollars en 1986 à 800 millions de dollars en 1987, et que M. Gunter Eser, directeur général de l'IATA, se risque à pronostiquer plus d'un milliard de dollars (6,1 milliards de francs) pour l'exercice 1988.

On retrouve dans le domaine aérien les mêmes clivages que dans les autres secteurs économiques et les compagnies des pays les moins favorisés s'épuisent à rester dans la course. En Amérique latine, en Afrique, au Moyen-Orient et dans les pays de l'Est, les déficits et les pénuries de devises perturbent la régularité et empêchent de renouveler les flottes. C'est l'allemande de l'Est Interflug et la hongroise Malev qui doivent se contenter de louer respectivement des Airbus et des Boeing. C'est Air Afrique, Air Zaïre ou Uganda Airline qui courrent après les subventions gouvernementales. Comment seront remplacés les 115 avions trop bruyants qui volent en Afrique et qui seront interdits en Europe et en Amérique du Nord après 1990 alors qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses des compagnies et des Etats ? L'Amérique latine qui privatise à tout va ses transporteurs aériens, au Mexique, en Argentine et en Uruguay, montre l'une des voies possibles.

L'autre zone d'ombre est la congestion que génère la multiplication des avions et des vols sur la planète. On a passé, en 1987, le cap du du milliard de passagers transportés et ce chiffre doublera à la fin du siècle. Les couloirs aériens sont, d'ores et déjà embouteillés, les jours de pointe comme on a pu le constater en France au cours des week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte.

Les contrôles aériens, les infrastructures aéroportuaires accueillent de plus en plus difficilement les hommes d'affaires qui veulent tous partir de New-York, Londres, Paris ou Francfort et y revenir aux mêmes heures. Les solutions passent par une informatisation totale du contrôle aérien, par une meilleure répartition du trafic grâce à des tarifs dégressifs et par l'emploi d'avions de plus en plus grands. En Europe, les transporteurs et les autorités aimeraient remettre en cause les privilèges des avions militaires et réduire les fermetures nocturnes des aéroports.

ALAIN FAUJAS.

Union des élus alsaciens en faveur du TGV-Est

STRASBOURG
de notre correspondant

Tous les parlementaires alsaciens sont enfin d'accord pour défendre d'une seule voix le projet de TGV-Est qu'ils appellent de leurs vœux. A l'issue d'une réunion autour du ministre délégué aux personnes âgées, leur compatriote Théo Braun, ils ont demandé un calendrier rapide d'études, puis de travaux.

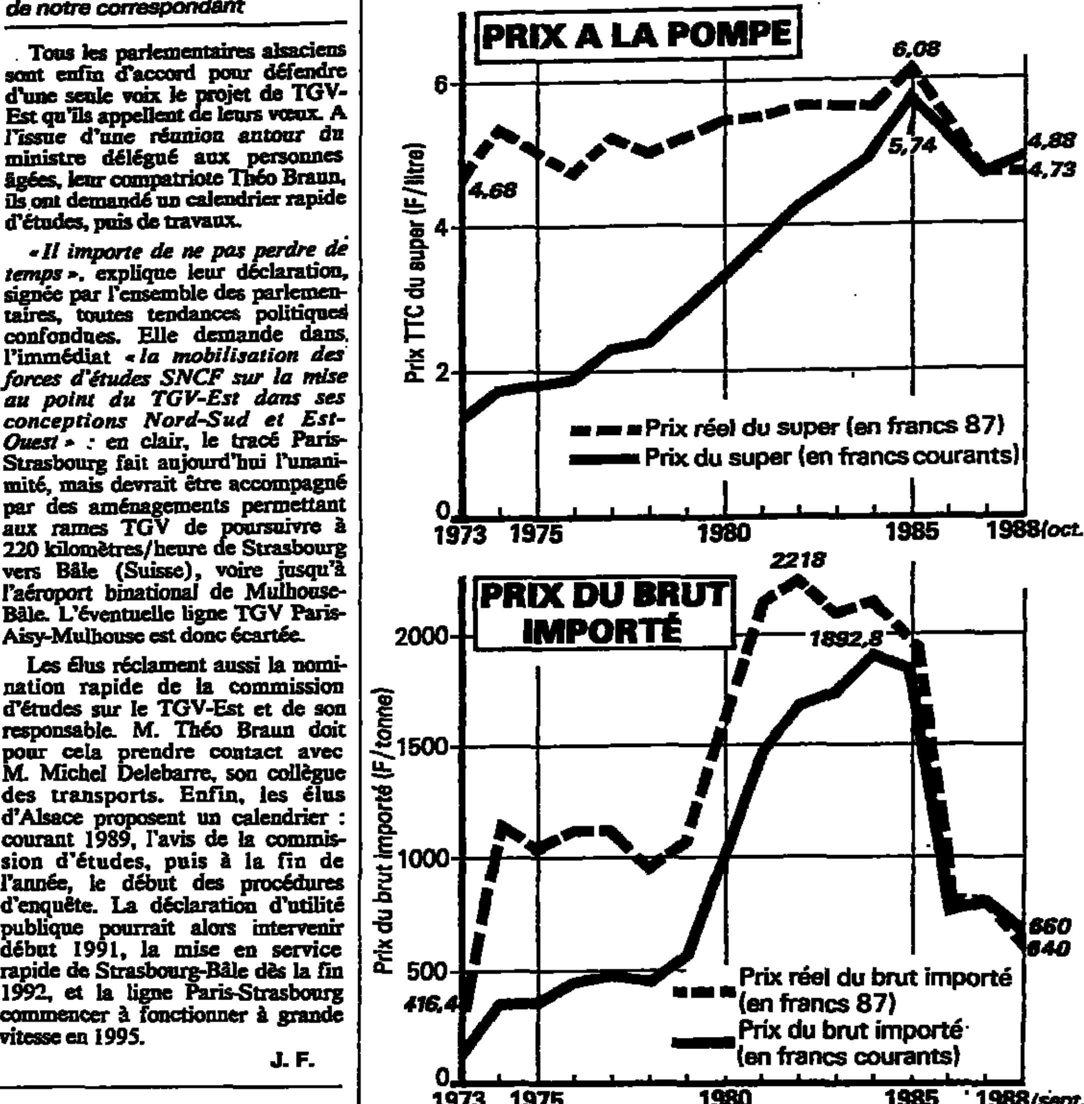
« Il importe de ne pas perdre de temps », explique leur déclaration, signée par l'ensemble des parlementaires, toutes tendances politiques confondues. Elle demande dans l'immédiat *« la mobilisation des forces d'études SNCF sur la mise au point du TGV-Est dans ses conceptions Nord-Sud et Est-Ouest »* : en clair, le tracé Paris-Strasbourg fait aujourd'hui l'unanimité, mais devrait être accompagné par des aménagements permettant aux rames TGV de poursuivre à 220 kilomètres/heure de Strasbourg vers Bâle (Suisse), voire jusqu'à l'aéroport binational de Mulhouse-Bâle. L'éventuelle ligne TGV Paris-Aisy-Mulhouse est donc écartée.

Les élus réclament aussi la nomination rapide de la commission d'études sur le TGV-Est et de son responsable. M. Théo Braun doit pour cela prendre contact avec M. Michel Delebarre, son collègue des transports. Enfin, les élus d'Alsace proposent un calendrier : courant 1989, l'avis de la commission d'études, puis à la fin de l'année, le début des procédures d'enquête. La déclaration d'utilité publique pourrait alors intervenir début 1991, la mise en service rapide de Strasbourg-Bâle dès la fin 1992, et la ligne Paris-Strasbourg commencer à fonctionner à grande vitesse en 1995.

J. F.

ÉNERGIE

L'essence n'est pas plus chère qu'il y a quinze ans



Tandis que l'OPEP, faute de consensus, semble avoir abandonné toute discipline de production, les cours du pétrole poursuivent leur chute sur les marchés internationaux, ramenant les prix de vente au consommateur quasiment au niveau de 1973, avant les deux chocs pétroliers. Mardi 1er novembre, les cours continuaient de glisser, allant de 10,40 dollars le baril pour les pétroles du Golfe (« Dubaï ») à 13,44 dollars pour les pétroles américains, un prix inférieur au coût moyen de production outre-Atlantique (13,50 dollars).

Ce nouvel accès de faiblesse s'explique par le gonflement brutal de la production saoudienne depuis l'échec de la réunion de Madrid, le 22 octobre, au cours de laquelle les principaux membres du cartel avaient tenté en vain de s'entendre sur les moyens d'arrêter la chute. la production de l'OPEP a ainsi atteint au cours de la dernière semaine d'octobre son niveau le plus haut depuis 1982 à environ 23 millions de barils/jour.

Si les consommateurs ne se sont pour la plupart encore guère aperçus de cette manne, on constate pourtant que le prix moyen du super, compte tenu de l'inflation, est retombé en octobre à un niveau proche de celui de 1973. Calculé en francs de 1987 pour prendre en compte le pouvoir d'achat réel (source INSEE), le prix du litre est revenu à 4,73 F soit 22,2 % de moins qu'en 1986 et seulement 1 % de plus *qu'il y a quinze ans !*

Cette relative stabilité du prix de vente final s'explique largement par le poids plus élevé des taxes, qui représentent plus des trois quarts de ce prix et qui ont largement amorti les varitions des cours internationaux. Exprimé en francs par tonne, le coût du brut à l'importation a fluctué beaucoup plus largement et, en termes réels (en francs de 1987), *s'est établi en moyenne en septembre* (dernier chiffre connu) à 640 F, soit 71 % de moins qu'en 1982, et 53 % de plus qu'en 1973.

Sécurité routière

Le succès relatif de l'opération « Drapeau blanc »

Les initiateurs de l'opération « Drapeau blanc » – Antenne 2, Europe 1, les AGF et la Prévention routière – annonçaient, dans la matinée du 2 novembre, que 117 personnes « seulement » *avaient été tuées* au cours du week-end de la Toussaint contre 192 pendant le week-end correspondant de 1983. Ils évaluaient à 25 % la baisse du nombre des accidents et à 33 % celle du nombre des blessés. *Ils se félicitaient de la* réussite d'une opération qui consistait à demander aux automobilistes d'accrocher à leur véhicule un morceau de tissu blanc pour exprimer leur volonté de respecter les limitations de vitesse, *le port de la ceinture de* sécurité et l'abstinence en matière d'alcool.

Un tintamarre médiatique de cette ampleur en faveur de la sécurité routière ne peut pas faire de mal, tant il est vrai que les *débuts catastrophiques* de l'année 1988 (+ 19 % de tués au premier trimestre) avaient démontré que les conducteurs relâchent leur vigilance dès qu'ils ne sont plus soumis à un rappel des risques de la route. Les résultats obtenus doivent, toutefois, être relativisés. En effet, ils sont provisoires et les statistiques officielles, qui attendent six jours pour établir définitivement le compte des morts, s'alourdiront inévitablement.

Tout rudimentaires qu'ils soient, les chiffres de la Toussaint 1988 sont dans le droit-fil des bilans qui s'amélioraient pendant les Toussaint des années précédentes. On relevait 41 morts par jour en 1983, 43 en 1984, 45 en 1985, 39 en 1986 et 33 en 1987. On aurait atteint, cette année, 29 morts par jour. La répression renforcée que le gouvernement a mise en œuvre cet été, et qu'il a confirmée au cours du comité interministériel du 27 octobre, a remis la sagesse à la mode. Mais une Toussaint ne fait pas l'année tout entière...

AL. F.

SOCIAL

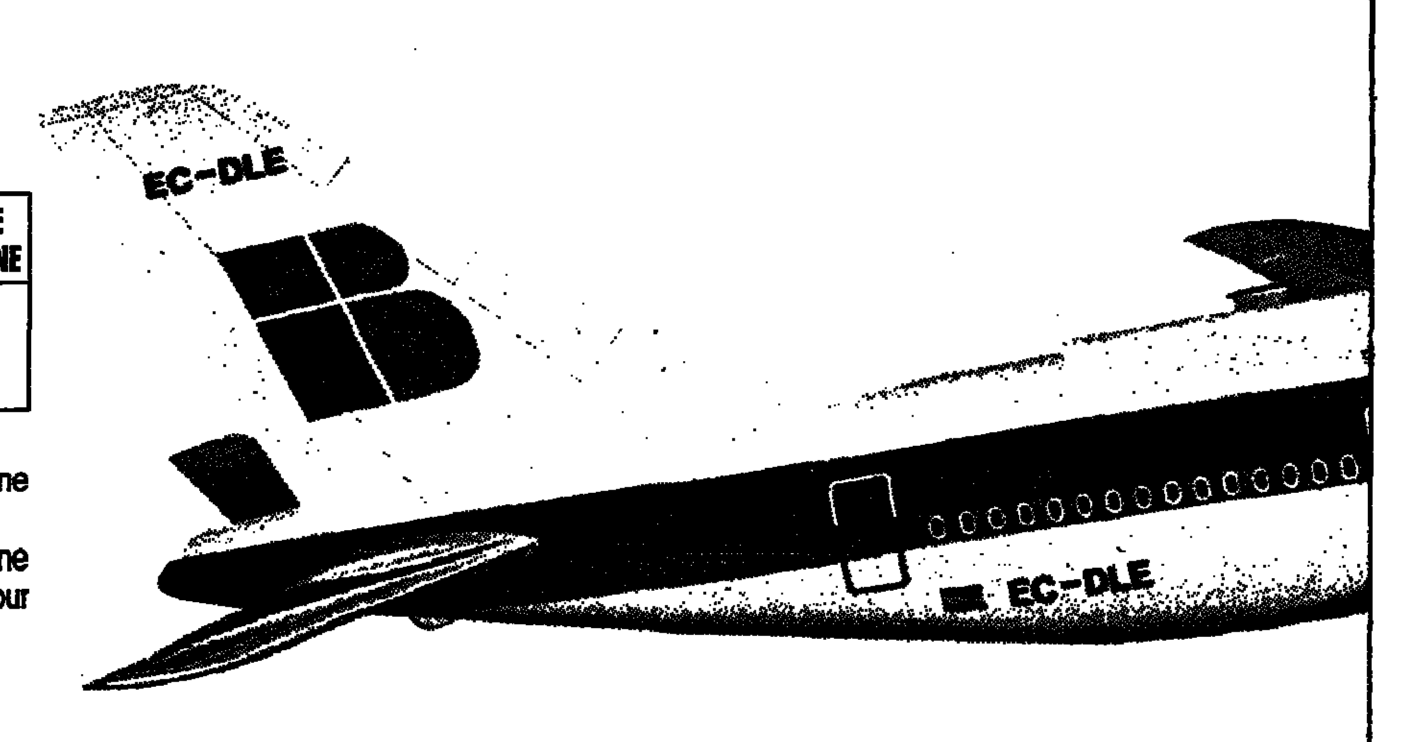
M. Pierre Guillen (CNPF) prône une augmentation globale des salaires

Dans un entretien publié par le quotidien *la Croix* daté 1er et 2 novembre, M. Pierre Guillen, président de la commission sociale du CNPF, fournit des indications sur la politique salariale que devraient adopter les chefs d'entreprise, et cela au moment où le gouvernement butte sur le même sujet, avec la fonction publique.

« La situation économique est meilleure qu'on ne le prédisait il y a quelques mois et cela doit se traduire par une amélioration en matière de gains, déclare ainsi M. Guillen. *On doit avoir une politique de rémunération globale qui assure aux salariés la contrepartie de cette amélioration. »* Pour ce faire, *« l'intéressement nous paraît primordial »*, poursuit le premier vice-président du CNPF, car *« il exploite le présent sans engager l'avenir de manière irrémédiable »*.

Dans cet esprit, le CNPF devrait adresser aux fédérations patronales des recommandations salariales qui seront des idées plutôt qu'une doctrine rigide, en veillant à l'équilibre de trois éléments : *« Les augmentations globales qui doivent s'inscrire dans le contexte économique en tenant compte de la situation de chaque entreprise ; la participation de chacun qui doit être prise en compte à travers des augmentations individuelles dont les critères doivent être clairs ; l'intéressement qui doit se développer sans se substituer au salaire. »*

« Tout cela doit être géré dans un esprit de large concertation et nous attachons du prix aux accords de salaires », souligné encore M. Guillen, qui doit songer à la situation des fonctionnaires. Par allusion à un discours sur la rigueur que le patronat trouve de plus en plus monotone, et sans rapport avec la réalité qui obligerait plutôt à lâcher du lest sans le dire, M. Guillen indique au passage qu'il a *« surtout la crainte que l'on fasse trop de discours »* au sein du gouvernement en brandissant le spectre de l'inflation.



Économie

MONNAIES

Une nouvelle phase de baisse ?

Le dollar sous la barre des 125 yens

Mercredi 2 novembre, le dollar s'affaiblissait vis-à-vis de toutes les monnaies, mais c'est surtout vis-à-vis du yen japonais qu'il perdait du terrain. A New-York, puis à Tokyo, le cours du billet vert est retombé au-dessous de 125 yens, en dépit des interventions des banques centrales, Réserve fédérale des Etats-Unis et Banque du Japon.

La remontée prévisible de l'excédent commercial nippon et la vigueur des exportations dans un pays où les industriels ont aisément absorbé la revalorisation de leur monnaie incitaient les milieux financiers internationaux à renouveler leur confiance dans la devise de l'empire du Soleil-Levant.

Vis-à-vis du mark, le dollar a modérément fléchi, revenant à 1,78 DM après avoir touché 1,7640 DM lundi. Par ailleurs, la tendance haussière qui s'était développée du printemps à l'été sur le dollar, dans l'espoir d'une amélioration de la balance commerciale des Etats-Unis, a fait place à une tendance fondamentalement baissière, alimentée par toutes les nouvelles défavorables en provenance des Etats-Unis.

Ainsi, la chute du prix du baril de pétrole au-dessous de son seuil de rentabilité à la production outre-Atlantique, estimée à 13,50 dollars, déprime la devise américaine au lieu de la doper comme cela se passait il y a deux ans. La crainte d'une diminution de la production américaine du brut et donc d'une augmentation des importations l'emporte sur la satisfaction de voir le recul des prix des hydrocarbures contribuer à la lutte contre l'inflation.

Par ailleurs, la baisse (0,1 %) de l'indice composite des principaux indicateurs, censé préfigurer la conjoncture aux Etats-Unis, indique que le ralentissement de la croissance américaine, déjà amorcé, devrait se poursuivre dans les prochains mois, au détriment du dollar.

REPÈRES

Assurance-maladie

Progression des prescriptions

Les dépenses d'assurance-maladie ont continué à progresser en septembre à mesure que s'éloignaient les effet du « plan de rationalisation ». En rythme annuel, la progression était de 5,8 % fin septembre, contre 5,3 % fin août, selon les statistiques publiées par la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Elle porte moins sur l'hospitalisation publique ou privée (+ 0,2 point au total) que sur la médecine ambulatoire, et, pour celle-ci surtout, sur les prescriptions (+ 6,7 % en rythme annuel fin septembre contre + 5,1 % fin août).

Les remboursements de consultation ont été supérieurs de 9,3 % aux prévisions des comptes de la sécurité sociale, mais ceux des visites à domicile inférieurs de 1,7 %, et ceux des actes techniques et chirurgicaux de 1,8 %. L'activité des spécialistes continue à augmenter plus vite que celle des omnipraticiens (+ 7,2 % en rythme annuel selon la CNAMTS, contre + 3,7 %). Les remboursements de médicaments dépassent les prévisions des comptes de 5,6 %, ceux d'actes d'infirmiers et de kinésithérapeutes de 7,5 %, ceux d'analyses biologiques de 3,8 %.

Inflation :

entre 0,9 % et 1,5 % par an en URSS

L'inflation se situerait entre 0,9 % et 1,5 % par an si l'on en croit M. Yuri Masliyukov, membre suppléant du bureau politique et directeur du Gosplan. M. Maliyukov a précisé qu'il ne disposait pas de chiffre exact et que l'inflation, d'une nature différente de celle existant à l'Ouest, n'est pas le fait du renchérissement des produits, mais de la disparition de marchandises bon marché des étalages. C'est la première fois qu'un haut responsable soviétique s'engage sur une estimation chiffrée de l'inflation, que les Occidentaux évaluent, pour leur part, à 8 %. Le directeur du Gosplan n'a pas caché son inquiétude face à la hausse des salaires, qui, de 7,6 % au cours des neuf derniers mois, est sensiblement supérieure à la productivité, elle-même en augmentation de 5,2 %, mais il a exclu l'idée d'un blocage des rémunérations des salariés.

Rachats d'entreprises par les salariés

Progression en Grande-Bretagne

Le nombre et la valeur des rachats d'entreprises par les salariés (RES) ont atteint un record en 1987 en Grande-Bretagne, indique une étude du Centre de recherche économique. La valeur totale des RES a presque triplé en un an pour représenter 3,1 milliards de livres (33 milliards de francs), le nombre des opérations passant de trois cent huit à trois cent dix-sept. Le krach boursier d'octobre 1987 a entraîné un ralentissement des RES durant le premier semestre 1988, cent cinquante rachats d'entreprises ayant été enregistrés contre cent soixante un an auparavant. Mais, en valeur, les transactions ont augmenté de 80 %.

ÉTRANGER

Le discours d'automne du chancelier de l'Echiquier

M. Lawson promet un atterrissage en douceur de l'économie britannique

M. Nigel Lawson a prédit un atterrissage en douceur de l'économie britannique, après l'évidente surchauffe de ces derniers mois, mais a confirmé les mauvais résultats du commerce extérieur pour l'année en cours et envisagé une inflation supérieure à 6 % en 1989. Le chancelier de l'Echiquier, qui prononçait mardi 1er novembre la traditionnelle *« déclaration d'automne »* sur les perspectives budgétaires pour l'an prochain, s'est efforcé de convaincre l'opinion que le ralentissement prévisible de la croissance ne s'accompagnerait pas de remous trop désagréables. En attendant, il a pu faire état des remarquables rentrées fiscales dues au boom actuel, qui lui permettent d'escompter un excédent de l'ordre de 10 milliards de livres pour l'année financière en cours, très supérieur à celui de 3 milliards qu'il prévoyait ce printemps.

LONDRES
de notre correspondant

L'économie britannique vit certainement dangereusement, et si l'Etat continue de pratiquer la vertu en limitant ses dépenses et en continuant à rembourser la dette, M. Lawson lui-même a perdu son image de pilote quasi infaillible. Il a dû rectifier considérablement ses prévisions, et la City est quelque peu sceptique sur les nouveaux chiffres qu'il annonce pour les deux années à venir. Le chancelier de l'Echiquier avait ainsi ironisé sur les *« plumitifs »* qui mettaient en doute au printemps dernier son pronostic d'un déficit de 3,5 milliards de livres des comptes extérieurs du pays: M. Lawson a reconnu mardi que celui-ci atteindrait probablement 13 milliards cette année.

Les consommateurs britanniques ont, en effet, été lents à réagir à la hausse des taux d'intérêt et ont continué à dépenser avec entrain. L'envolée des prix dans l'immobilier a eu un effet psychologique que M. Lawson a sous-estimé. Souvent propriétaires désormais de leur maison ou de leur appartement, même s'ils la payent à crédit, de nombreux sujets de Sa Gracieuse Majesté ont jugé que, puisqu'ils étaient plus riches, il n'était pas temps d'épargner. Il était difficile de proclamer sans relâche que la Grande-Bretagne avait un des plus forts taux de croissance des pays développés et de demander en même temps aux intéressés de se montrer raisonnables. L'Etat est certes toujours aussi vertueux, mais la population estime visiblement qu'elle a le droit de profiter amplement des fruits de la croissance de ces dernières années. Il y a donc eu un dérapage que le chancelier de l'Echiquier, plutôt euphorique par tempérament, n'avait pas prévu aussi important et qu'il s'efforce maintenant de contrôler.

M. Lawson a voulu donner le bon exemple aux particuliers en ne modifiant pas l'enveloppe des dépenses de l'Etat pour l'an prochain, qui reste fixée à 167 milliards de livres. L'excellence des rentrées fiscales, la baisse continue du chômage, qui diminue d'autant les sommes consacrées à l'aide sociale, et les revenus supplémentaires provenant des privatisations lui permettent de se montrer généreux à l'intérieur de ce cadre. Le service national de santé est le mieux loti, puisqu'il reçoit 2 milliards de livres de plus que prévu. Même compte tenu de l'inflation, cela représente une augmentation de 4,5 % en termes réels. Les infirmières et la profession médicale en général ont donc obtenu gain de cause. Le tournant est considérable par rapport à l'attitude plutôt hostile observée jusqu'ici par le cabinet conservateur à l'égard de ce système de soins entièrement gratuits. De façon symbolique, le gouvernement a fait approuver mardi 1er novembre par le Parlement la création d'un ticket modérateur pour les soins dentaires.

Un effort pour la santé

Une minorité de députés conservateurs a fait défection à cette occasion et le vote n'a été acquis que de justesse, mais le signal était clair : il n'est pas question de laisser mourir de faim le service national de santé, mais le principe de la gratuité absolue est lentement grignoté.

220 millions de livres supplémentaires sont également accordées pour l'amélioration du réseau routier, qui souffre de la comparaison avec celui d'autres pays européens comparables. 4 milliards de livres au total vont être consacrés, en trois ans, à celui-ci, ce qui constitue la plus forte augmentation jamais enregistrée dans ce domaine.

M. Lawson peut se flatter d'être fidèle à la doctrine thatchérienne de limitation du train de vie de l'Etat, puisque le total des dépenses publiques devrait être cette année inférieur à 40 % du produit national brut, ce que l'on n'avait pas vu depuis plus de vingt ans. Mais la City retient plutôt un taux d'inflation de 7 % pour l'an prochain et n'est pas convaincue que le déséquilibre considérable des comptes extérieurs pourra être réduit. La croissance, qui devrait être de l'ordre de 4,5 % cette année, un résultat qui place la Grande-Bretagne dans le peloton de tête des pays industrialisés, reviendrait enfin, selon ces prévisions, à 2,5 % en 1989. Ce chiffre, vu l'expérience des mois passés, doit d'ailleurs lui aussi être accueilli avec prudence.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Pour combler le retard européen

Bruxelles veut renforcer la protection des inventions en biotechnologie

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les inventions européennes en biotechnologie sont mal protégées par le brevet communautaire actuel. Pour combler cette lacune, la Commission européenne vient de soumettre aux Douze un projet de directive visant à instaurer un système harmonisé.

Les faiblesses de la Communauté dans ce secteur de pointe que sont les biotechnologies s'expliquent en partie par l'insuffisante protection de l'innovation. Des chercheurs émigrent aux Etats-Unis. Ceux qui restent en Europe hésitent à breveter leurs inventions par crainte qu'en raison des disparités dans les législations cette démarche ne soit pas reconnue par les Etats-membres voisins et qu'elles puissent de la sorte être allègrement pillées. Conséquence : ils préfèrent souvent garder leur découverte secrète, l'exploiter en restant attachés à une entreprise, ce qui nuit à la diffusion de l'innovation dans la Communauté et à la création d'un grand marché.

L'objectif essentiel de la directive est de garantir une protection large aussi bien aux techniques de manipulation génétique qu'aux organismes vivants obtenus grâce à elles. Son effet pratique sera de consacrer en droit la « brevetibilité » des produits créés par la génétique, et notamment des micro-organismes. Cependant, il faut éviter de figer l'innovation. Aussi la juridiction n'empêchera-t-elle pas un autre chercheur ou un industriel d'utiliser la même manipulation génétique — moyennant redevance — pour arriver à un second produit vivant, original, différent du premier, qui pourra à son tour être breveté. Ce type de situation, de découvertes en chaîne, concerne principalement la biologie végétale.

PHILIPPE LEMAITRE.

La Suisse toujours au mieux selon l'OCDE

Le dernier rapport économique de l'OCDE (1) sur la Suisse confirme le statut de très bon élève de la Confédération. Une croissance annuelle moyenne de 2,7 % entre 1984 et 1987, une inflation de 2,3 % l'an dernier, un chômage inférieur à 1 %, des rentrées *« invisibles »* (tourisme, assurances, fret...) suffisantes pour compenser le déficit commercial : la balance des paiements courants dégage un confortable excédent de 5,75 milliards de dollars. Pour couronner le tout, le budget est désormais excédentaire. Les résultats peuvent être qualifiés d'*« excellents »* par les experts du château de la Muette.

La forte reprise des investissements productifs, au cours des cinq dernières années, n'est pas étrangère à cette situation exceptionnelle, selon les standards des pays de l'OCDE. Aiguillonnés par une concurrence rendue plus vive par l'appréciation du franc suisse, les industriels helvétiques ont tiré les conséquences d'une augmentation de leurs bénéfices, de la pénurie de main-d'œuvre et de la baisse des taux d'intérêt réels pour moderniser leurs équipements. Cette évolution, qui a permis d'améliorer la productivité, ne pouvait se prolonger indéfiniment. Et les auteurs du rapport prévoient pour 1988, comme pour 1989, un ralentissement des investissements productifs comme du revenu national dont l'augmentation pourrait être limitée à 1,5 % cette année et 1,75 % l'an prochain. La fermeté de la devise suisse et une très légère accélération de l'inflation pourrait ramener à 2,5 % du PIB l'excédent de la balance des paiements courants qui avait représenté 3,4 % en 1987 et avait culminé à 6 % en 1986. Compte tenu des progrès accumulés ces dernières années, ces perspectives n'offrent rien de préoccupant.

Une amélioration étant toujours possible, l'OCDE se penche malgré tout sur les handicaps budgétaires ou structurels de la Suisse. Intervenant dans la polémique qui a lieu dans la Confédération sur la suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires frappant les biens d'équipement, ou « taxe occulte », comme sur la réduction du droit de timbre frappant les opérations sur titre, l'Organisation se prononce très nettement en faveur d'une taxe à la valeur ajoutée de portée générale. Tout en reconnaissant qu'il reviendra aux Suisses eux-mêmes, par voie de référendum, et aux cantons, de trancher. Enfin, les auteurs du rapport préconisent, une fois n'est pas coutume, une extension des activités de l'Etat, actuellement modestes dans les domaines aussi précis que les transports publics, la protection de l'environnement, la qualité de l'enseignement supérieur ou de l'enseignement professionnel. Autant de points faibles auxquels il convient d'ajouter l'insuffisance de la couverture sociale en faveur de certaines catégories de personnes âgées.

(1) Organisation de coopération et de développement économiques.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

Le conseil d'administration, réuni le 26 octobre 1988, sous la présidence de M. Roger Papaz, a examiné la situation financière de la Société et arrêté les nouveaux investissements et arbitrages.

La situation provisoire du premier semestre 1988 fait apparaître un résultat en hausse d'environ 10 % par rapport à celui du 1er semestre 1987.

Les prévisions établies pour l'exercice 1988 aboutissent à un résultat supérieur à 100 millions de francs. Celui-ci devrait permettre une amélioration sensible du dividende par action rémunérant un capital lui-même augmenté de 222 855 actions (+ 5,4 %) à la suite de la conversion des dividendes 1987.

Le produit de l'augmentation du capital consécutive à la conversion du dividende en actions et le produit des ventes en cours (programmes de Chilly-Mazarin et Argenteuil) permettent le lancement d'un nouvel investissement d'environ 100 millions de francs, constitué de locaux à usage de bureaux et commerces à Paris, rue d'Amsterdam.

Il a été également décidé la mise en vente de l'ensemble immobilier de Massy-le-Lac (140 logements).

Enfin, le Conseil a examiné une évaluation récente du patrimoine de la société à partir d'une estimation prudente des valeurs de chaque immeuble, en fonction des données du marché. L'évaluation aboutit à une valeur de l'ordre de 2,5 milliards de francs correspondant ainsi à un montant supérieur à 550 francs par action (avant prise en compte de tout autre élément d'actif).

Économie

ÉTRANGER

Si elle continue à se mobiliser

L'Europe garde ses chances dans la course au développement technologique

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Quatre ans après le lancement d'Esprit, trois ans après celui d'Eurêka, la situation de l'Europe technologique se caractérise par une *« amélioration spectaculaire »*. *L'effort de mobilisation entrepris a* été un succès, si bien que la tendance au déclin technologique de l'Europe occidentale — tant redoutée au début des années 80 — semble aujourd'hui enrayée. Mais ce succès reste partiel car *« le retard de l'Europe sur les Etats-Unis et le Japon, s'il ne s'accuse pas davantage, ne paraît pas se combler »*.

Les Américains et les Japonais ont, *eux aussi, amplifié leur effort* et d'autres concurrents redoutables, telle la Corée du Sud, arrivent sur le devant de la scène. En outre, le redressement se limite aux technologies traditionnelles. D'autres secteurs des « high tech » mériteraient d'être mieux surveillés si l'Europe ne veut pas une nouvelle fois se laisser distancer. C'est le cas en particulier des biotechnologies et des matérieux nouveaux. *« L'Europe conserve toute ses chances, mais les objectifs et les moyens doivent être en partie renouvelés. »* Telles sont les conclusions contrastées d'un rapport que viennent de rédiger les experts du Centre d'analyse et de prévision (CAP) du ministère des affaires étrangères.

« Dans les deux secteurs-clés de l'informatique et des composants électroniques, la période 1984-1987 a été étonnamment favorable aux entreprises européennes. » En trois ans, le chiffre d'affaires informatique des six grands fabricants européens (Siemens, Bull, Olivetti, Nixdorf, ICL et Philips) a doublé de 10 à 20 milliards de dollars, tandis que le chiffre d'affaires des « petits » constructeurs américains stagnait et que celui d'IBM augmentait de 6 %. L'Europe compte quatre constructeurs parmi les quinze premiers mondiaux au lieu de deux en 1984. A propos des composants, les auteurs du rapport soulignent l'association de Thomson à la SGS italienne. L'Europe, expliquent-ils, dispose de la sorte de trois entreprises puissantes — STM (SGS-Thomson microélectronique), Siemens et Philips — qui investissent plus par rapport à leur chiffre d'affaires que leurs concurrents américains.

Cette industrie européenne rénovée conçoit des produits tout à fait performants : *« Les mini-supercalculateurs de Parsys (Grande-Bretagne) et de Talmat (France) sont trois fois plus rapides que leur concurrent américain. »* Le rapport fait également référence aux points marqués par les industriels européens en matière de télévision à haute définition. Mais il constate un peu plus loin que *« peu de ces produits nouveaux ont affronté le marché »*.

Au troisième rang

Malgré ces résultats encourageants, l'industrie européenne des technologies de l'information reste au troisième rang et elle fait preuve de peu d'audace pour défricher les terres inconnues. *« Elle est pratiquement absente des marchés dont la croissance promet d'être explosive, comme les composants à l'arséniure de gallium ou les écrans plats, alors qu'elle maîtrise parfaitement les technologies correspondantes. Dans d'autres domaines, comme les fibres optiques et l'optoélectronique, elle a pris du retard alors qu'elle avait naguère de l'avance »*.

Les programmes communautaires, Esprit, Brite, Race ainsi qu'Eurêka, en incitant des entreprises ou des instituts de recherche qui jusqu'ici s'ignoraient à coopérer, ont contribué au décloisonnement de l'Europe. Celui-ci est loin d'être achevé. La démarche reste souvent trop prudente. *« La présence de champions nationaux ou de grands monopoles explique que les stratégies européennes soient cantonnées dorénavant dans le précompétitif et orientées vers le long terme. C'est ainsi que le programme Race prépare les télécommunications du siècle prochain, mais dans l'intervalle les Européens auront développé sept modèles de commutateurs différents et auront affronté en ordre dispersé la menace des Japonais sur les nouveaux terminaux et celle des Américains sur les réseaux à valeur ajoutée ou sur les satellites de communication privée. »*

Les lenteurs du processus d'intégration de l'industrie européenne sont fâcheuses car les Etats-Unis et le Japon tissent des liens de plus en plus étroits et bénéficient, plus qu'ils n'en pâtissent, du développement technologique des nouveaux pays industrialisés. L'effort de recherche européen s'est accru et a été réorienté vers l'industrie. Mais il en a été de même aux Etats-Unis et au Japon, si bien que nos concurrents conservent leur avantage initial. Ce qui est vrai sur le plan quantitatif l'est également au niveau des méthodes : les mesures visant à favoriser les collaborations entre laboratoires universitaires et industries se sont multipliées dans la Communauté mais le développement d'un tel partenariat est plus spectaculaire encore aux Etats-Unis et au Japon.

Une capacité de réaction

Malgré ces insuffisances, *« l'Europe a apporté la preuve de ses capacités de réaction »*, justifiant, *a posteriori*, la démarche volontariste adoptée par la Communauté et singulièrement par la France voilà quelques années. Mais cette démarche de redressement doit être poursuivie et élargie. La Communauté, parant au plus pressé, a concentré ses efforts sur les technologies de l'information et des télécommunications. Les crédits qui leur sont affectés dans le programme cadre 1987-1991 atteignent 2,275 milliards d'ECU contre 220 millions d'ECU pour les matériaux avancés et 120 millions d'ECU pour les biotechnologies. Les mêmes déséquilibres peuvent être observés dans les comptes d'Eurêka. Or, dans le secteur prometteur des biotechnologies, la situation évolue de façon inquiétante. Aux Etats-Unis, *« de nombreuses petites sociétés se lancent sur le marché avec quelques produits »*. Au Japon, les grands groupes *« entretiennent des équipes qui publient beaucoup et déposent un nombre élevé de brevets »*. En Corée du Sud, *« une véritable stratégie biotechnologique est à l'œuvre »*. L'Europe, pour sa part, *« ne donne pas l'impression de vouloir être la première à fabriquer et à vendre sur une grande échelle les nouveaux produits »*. Pourtant, elle dispose de cartes appréciables et, en particulier, d'une industrie pharmaceutique puissante, dotée d'un outil de recherche développé. Mais celle-ci se montre méfiante : *« Les nouvelles technologies médicales ne correspondent pas particulièrement au savoir-faire chimique des grands groupes pharmaceutiques et peuvent menacer les rentes de situation qu'ils tiennent des thérapeutiques traditionnelles. »* L'attentisme qui en résulte est d'autant plus regrettable que les Japonais, en s'appuyant sur les biotechnologies, *« préparent une percée mondiale de leur industrie pharmaceutique »*.

Des « carences stratégiques »

Les auteurs du rapport, déplorant cet exemple caractéristique des *« carences stratégiques »* de la Communauté, suggèrent aux pouvoirs publics de réagir. *« L'Europe pourrait transformer en atout l'un de ses plus formidables handicaps : la croissance de ses dépenses de protection sociale. Ses institutions de sécurité sociale lui offrent, en effet, le plus important marché solvable du monde dans ce domaine. Devenir, grâce à ce marché, le premier producteur de masse de produits nouveaux conduirait à des succès commerciaux extérieurs... »*

Les obstacles au lancement d'un Eurêka du génie génétique s'appuyant sur une action coordonnée des administrations de la santé ne manquent pas. Les Américains, prompts à dénoncer les politiques de subventions appliquées par la Communauté, verraient sans doute d'un mauvais œil celle-ci faire financer par la sécurité sociale les mises au point des tests de diagnostics ou de nouveau vaccins... Faudrait-il pour autant renoncer ? Rien n'empêche de réfléchir ensemble aux moyens de développer de façon harmonisée la demande des nouveaux produits de santé et, estiment les experts du CAP, une initiative dans ce sens pourrait être prise par la France. Le Royaume-Uni, dont l'industrie pharmaceutique est moins réticente à l'égard des biotechnologies que son homologue allemande, devrait être choisi comme partenaire privilégié pour parrainer une telle entreprise.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Publicité)

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

AVIS AU PUBLIC

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN VIADUC SUR LA CHARENTE

Le préfet de la Charente-Maritime a prescrit, par arrêté du 24 octobre 1988, les enquêtes préalables à :

- La déclaration d'utilité publique des travaux de construction d'un viaduc sur la Charente au sud de ROCHEFORT-SUR-MER, de la réalisation des voies d'accès et des échangeurs, valant pour l'enquête prévue par la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement;
- La mise en compatibilité du plan d'occupation des sols de la commune d'ECHILLAIS.

L'enquête se déroulera du 21 novembre au 20 décembre 1988 inclus.

La commission d'enquête, désignée par le Tribunal administratif de POITIERS est constituée par :

- M. Camille PLANCHOT, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, demeurant à SAINTE-FÉRÉOLE (Corrèze);
- M. Michel RAGOT, géomètre expert, demeurant à POITIERS (Vienne);
- M. Robert PIERRAS, officier en retraite, demeurant à SAINT-Hippolyte (Charente-Maritime).

Elle élira domicile à la sous-préfecture de ROCHEFORT.

Un dossier principal et un registre d'enquête seront déposés à la sous-préfecture de ROCHEFORT-SUR-MER pour être tenus à la disposition du public, qui pourra y consigner ses observations du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures pendant toute la durée de l'enquête.

Un dossier et un registre subsidiaire seront également déposés aux mêmes fins :

- A la mairie de ROCHEFORT, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures;
- A la mairie d'ECHILLAIS, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures et le samedi de 9 heures à 12 heures.

Un membre de la commission d'enquête recevra les observations du public :

- A la mairie de ROCHEFORT les :
  lundi 21 novembre 1988 de 9 heures à 12 heures,
  mercredi 7 décembre 1988 de 14 heures à 17 heures,
  mardi 20 décembre 1988 de 14 heures à 17 heures.
- A la mairie d'ECHILLAIS les :
  lundi 21 novembre 1988 de 14 heures à 17 heures,
  mercredi 7 décembre 1988 de 9 heures à 12 heures,
  mardi 20 décembre 1988 de 9 heures à 12 heures.

Ces observations pourront également être adressées directement par écrit à :

M. le Président de la Commission d'enquête
relative à la Construction d'un viaduc sur la Charente,
sous-préfecture de ROCHEFORT, 17300 ROCHEFORT

Le rapport et les conclusions de la Commission d'enquête seront déposés à la préfecture de la Charente-maritime, à la sous-préfecture de ROCHEFORT, dans les mairies de ROCHEFORT et ECHILLAIS, où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

(Publicité)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉFECTURE DE POLICE

Direction de la prévention et de la protection civile
Sous-direction de la prévention
Installations classées pour la protection de l'environnement
5e BUREAU

La compagnie de raffinage et de distribution TOTAL-FRANCE, direction régionale Nord-Ile-de-France, dont les bureaux sont à Paris (19e), 34, quai de la Loire, a présenté une demande en vue d'obtenir l'autorisation de créer une station-service, sur le terre-plein directionnel situé à l'angle de la rue Jean-Baptiste Berlier et du Quai d'Ivry à Paris (13e).

Les activités projetées relèveront de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement sous les rubriques suivantes de la nomenclature :

261 bis B : installations de remplissage ou de distribution de liquides inflammables, le débit maximum de l'installation étant, pour les liquides inflammables de la 1re catégorie, supérieur à 20 m³ par heure (29 m³ par heure) ;

261 bis C : installations de remplissage ou de distribution de liquides inflammables, le débit maximum de l'installation étant, pour les liquides inflammables de la 2e catégorie, supérieur à 3 m³ par heure mais inférieur ou égal à 60 m³ par heure (14,4 m³ par heure) ;

253 B : dépôt de liquides inflammables de la 1re catégorie, en réservoirs enterrés, représentant une capacité nominale totale supérieure à 50 m³ mais inférieure ou égale à 500 m³ (90 m³).

Les installations de distribution, exploitées en libre-service avec surveillance, seront équipées de six appareils distributeurs doubles.

Le dépôt unique de liquides inflammables de capacité totale 90 m³ en réservoirs enterrés, double enveloppe, se répartit de la façon suivante :

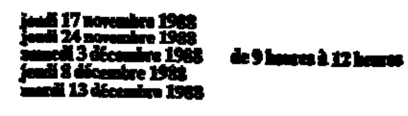
- 70 m³ de liquides inflammables de la 1re catégorie (supercarburant et essence ordinaire),
- 20 m³ de liquides inflammables de la 2e catégorie, (gazole).

INSTALLATIONS SOUMISES AU RÉGIME DE L'AUTORISATION

Conformément aux dispositions de la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, modifiée par la loi n° 83 630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation, le projet sera soumis à enquête publique du 17 novembre au 17 décembre 1988 inclus.

Le dossier sera déposé au commissariat de police judiciaire et administrative du 13e arrondissement, 144, boulevard de l'Hôpital, et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 heures.

M. Marcel Fayard, commissaire enquêteur désigné par M. le président du tribunal administratif de Paris, recevra les déclarations des personnes intéressées au commissariat précité, aux jours et heures suivantes :



jeudi 17 novembre 1988
jeudi 24 novembre 1988
samedi 3 décembre 1988 — de 9 heures à 12 heures
jeudi 8 décembre 1988
mardi 13 décembre 1988

P. LE PRÉFET DE POLICE,
LE DIRECTEUR DE LA PRÉVENTION ET DE LA PROTECTION CIVILE,

Marcel BURLOT



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Économie

DÉMOGRAPHIE

Le rapport annuel de l'INED

Le taux de fécondité en France est supérieur à la moyenne de la CEE

Relativement basse, la fécondité (c'est-à-dire le nombre d'enfants par femme en âge d'en avoir) demeure supérieure en France à ce qu'elle est dans les pays de la Communauté européenne – notamment avec l'accroissement des naissances hors mariage. En revanche, la baisse de la mortalité infantile, l'allongement de la durée moyenne de vie sont comparables à ceux de nos voisins. Le rapport annuel de l'Institut national d'études démographiques (INED) que vient de publier le ministère de la solidarité permet ainsi de replacer la situation démographique de la France, déjà connue par le bilan de l'INSEE, dans le cadre européen.

La fécondité reste basse en France (1,82 enfant par femme) et a même légèrement diminué en 1987 (*le Monde* du 2 février). Mais elle est désormais supérieure à celle de tous les autres pays de la Communauté sauf l'Irlande (2,43 en 1986 contre 3,41 en 1975) ; si la fécondité reste à 1,78 en Grande-Bretagne, elle a connu dans les pays d'Europe méridionale une baisse sensible depuis cinq ans, qui a amené la Grèce à 1,62, le Portugal à 1,61, l'Espagne à 1,53, l'Italie atteignant maintenant, avec 1,27, le « plancher » de l'Europe : en dessous de la RFA (1,38), du Danemark (1,48), de la Belgique (1,53) et des Pays-Bas (1,55) où les taux se stabilisent depuis 1986.

Un des éléments de la stabilité de la fécondité en France est la place qu'y tiennent les naissances hors mariage : 21,9 % du total en 1987 et le rapport prévoit 25 % en 1988. Le pourcentage, certes inférieur de moitié à celui du Danemark (43 %) est comparable à celui de la Grande-Bretagne (21 % en 1986). Mais ces trois pays se distinguent nettement du reste de la Communauté, où le taux va de 1,9 % (Grèce) à 12,8 % (Portugal).

Cette disparité est encore plus forte que celle du mariage. La crise du mariage touche tous les pays européens : la proportion de femmes non mariées va de 20 % au Portugal, 21 % en Grèce à 43 % au Danemark et aux Pays-Bas, à 47 % en France et au Luxembourg. Mais ces chiffres ne correspondent pas à ceux des naissances hors mariage : « *Chez les célibataires on trouve dans les différents pays des proportions variables de personnes vivant en couple* », souligne le rapport. Cohabitation, et naissances hors mariage sont plus ou moins bien acceptées. En France, le « *développement considérable de l'activité des femmes et la maîtrise quasi parfaite que celles-ci ont de leur fécondité* » exercent également une influence directe « *à la fois sur les projets de maternité et sur l'importance attachée au mariage comme moyen de vivre en couple* ».

La fréquence des avortements en France (21,4 pour 1 000 naissances vivantes) est comparable à celle de la Grande-Bretagne (20,3 %) et se situe à mi-chemin entre les Pays-Bas (10,7 %) et la RFA (14,2 %) d'un côté, le Danemark et l'Italie de l'autre (plus de 36 %), proches de la situation de la Suède et de la Norvège, malgré « *l'habitude de longue date* » de la contraception dans ces pays.

Mais le nombre tend à diminuer partout, comme en France (160 670 en 1987 pour 182 862 en 1983). Le rapport note que « *jamais des fréquences très élevées comme dans la plupart des pays de l'Est européen ne sont observées* [dans la CEE] *et une sorte de plafond est assez rapidement atteint après la mise en œuvre de la législation libérale* ».

Par ailleurs, le rapport met en évidence le faible taux de mortalité infantile dans la Communauté : il est inférieur à 10 pour 1 000 naissances vivantes dans tous les pays sauf le Portugal (15,8) et la Grèce. Ainsi, « *l'excellente situation de la France* [7,7 comme aux Pays-Bas] *apparaît moins exceptionnelle* ». Quant à la durée de vie, si elle se situe avec 80,3 ans dans le haut de la fourchette européenne pour les femmes, elle est au contraire dans la moyenne pour les hommes.

GUY HERZLICH.

La longue pente du vieillissement

La France a commencé à vieillir dès la fin du dix-huitième siècle, puisqu'une population vieillit quand augmente la proportion de personnes âgées de soixante ans et plus et que ce groupe d'âge est passé en France de 7,3 % en 1775 à 13 % en 1901, 16 % en 1946 et 18,7 % au 1er janvier 1988. Le *Rapport sur la situation démographique de la France* montre que les causes de ce vieillissement ont changé avec le temps.

Jusqu'à 1950, c'est la baisse de la fécondité qui a joué un rôle déterminant. Certes les pointes de mortalité résultant des famines ou des épidémies ont progressivement disparu ; l'espérance de vie à la naissance a augmenté, surtout à la fin du dix-neuvième siècle, passant de 35 ans (en 1805-1807) à 41,8 ans (en 1890-1892) et à 61,8 ans (en 1947-1950) pour les hommes. Mais si la fécondité n'avait pas *diminué, les 60 ans et plus* n'auraient représenté que 7,35 % de la population en 1945. L'immigration, particulièrement importante dans les *années 20*, a freiné ce vieillissement.

Entre 1950 et 1985, la fécondité, après avoir augmenté depuis 1942 et être restée forte (à 2,9 enfants par femme) jusqu'à 1964, a baissé jusqu'à 1,8 en 1976 et s'est stabilisée depuis. Mais la baisse de la mortalité a joué un rôle plus important dans le vieillissement que par le passé : si la mortalité infantile et celle des enfants de un à cinq ans ont été réduites des trois quarts depuis 1952, la mortalité par accident des 20-25 ans a augmenté, et le gain d'espérance de vie a été particulièrement fort pour les personnes âgées de 70 à 90 ans, notamment pour les femmes.

Selon les calculs de l'INSEE, un vieillissement « *sévère* » de la population française va se produire dans l'avenir, « *spécialement après 2006* », du fait de l'arrivée à 60 ans des générations nombreuses nées après la dernière guerre. Si la mortalité continuait à évoluer comme aujourd'hui et si la fécondité restait à son niveau actuel (1,8), les 60 ans et plus représenteraient 20,7 % de la population ; même si la fécondité remontait à 2,1, elles formeraient encore 20 % du total.

En 2040, la proportion varierait de 26,08 % (avec fécondité à 2,1) à 34,4 % (avec fécondité à 1,5, chiffre déjà atteint, on l'a vu plus haut, dans plusieurs pays européens), en passant par 29,9 % au taux actuel de fécondité. Ces pourcentages seraient accrus de deux points pour chaque hypothèse *de fécondité si* la baisse de la mortalité s'accentuait pour allonger la durée moyenne de vie de deux ans au lieu d'un *tous les dix ans.*

Ce vieillissement est un phénomène mondial qui commence à toucher même les pays en voie de *développement, par suite de* l'allongement de la durée de vie et, surtout dans les pays industrialisés, de la baisse de la fécondité. Les calculs du département de la population de l'ONU situent aujourd'hui la France au septième rang des pays « vieillissants » – alors qu'elle figurait au premier rang avec la RDA en 1950 – et la placent toujours dans ce rang médian en 2025. A cette date, les proportions de 60 ans et plus varieraient de *20 % à 30 %* dans les pays développés ; la proportion serait supérieure à celle de la France en RFA, aux Pays-Bas, en *Suède et en Italie, comparable en* Grande-Bretagne, en Hongrie, en RDA et au Japon, mais nettement inférieure en Espagne, aux Etats-Unis et en URSS.

LOGEMENT

La CFDT met en cause la gestion de l'Office des HLM de Paris

L'union départementale CFDT de Paris met en cause dans un communiqué la véracité des déclarations faites à la presse la semaine dernière (*le Monde* du 21 octobre) par M. Georges Perol, directeur de l'Office public des HLM de la Ville de Paris, sur l'activité de son établissement. La CFDT affirme que l'important effort de réhabilitation entrepris sur le patrimoine « *aboutit pour la plupart des locataires à un triplement des loyers (charges comprises* ». La CFDT déclare également que la mise en place de digicodes ou d'interphones, avec une augmentation annuelle des loyers de 300 F, « *s'est accompagnée de la suppression de près de 400 loges de gardiens en six ans* », mais que les vigiles ne peuvent « *en aucune manière remplir le rôle que jouent les gardiens pour les locataires* ».

La CFDT met également en cause le transfert à des entreprises privées des tâches jusqu'alors assurées par des services intégrés de l'Office (chauffage, entretien, plomberie, menuiserie, électricité...), ce qui se traduit par un « *renchérissement très important, pour une même prestation des marchés, consécutif à leur attribution croissante de gré à gré* ».

L'augmentation des loyers (de 21,6 % en cinq ans selon M. Perol) ne tient pas compte de l'augmentation des charges : + 120 % en deux ans dans certains arrondissements pour les frais de nettoyage, selon la CFDT.

Pour le syndicat, le nombre de logements vacants n'est pas de 2 000 à 2 500, mais de 4 200 à 4 300, sans tenir compte des logements en situation contentieuse, ni de ceux situés dans des opérations de réhabilitation en cours. Ces appartements attendent pour la plupart, selon la CFDT, « *une remise en état, une mise en conformité électricité ou gaz* » retardée « *par le renchérissement très important des marchés d'entretien et de travaux* ».

« *En fait*, conclut le communiqué de la CFDT, *s'il y a aujourd'hui plus de 4 000 logements vacants à l'Office, c'est essentiellement en raison d'une mauvaise gestion de M. Georges Perol.* » (...) « *Celui-ci, qui se définit comme « le plus » inconditionnel des inconditionnels » de Jacques Chirac », est tellement préoccupé de l'utilisation politique qu'il peut faire de l'Office qu'il en oublie non seulement son caractère social mais aussi toute règle de gestion concrète.* »

L'union départementale CFDT de Paris a demandé audience au préfet de Paris et au maire de Paris.



L'élan Transpac,
c'est 17,5% de baisse sur vos coûts
de transmission de données.
Et la sécurité en plus.

TRANSPAC. 1er RÉSEAU MONDIAL DE TRANSMISSION DE DONNÉES.

En cinq ans, TRANSPAC a multiplié par 6 le nombre de ses abonnés, par 10 le volume des caractères transmis.
Les délais de raccordement sont trois fois plus courts, les performances améliorées, la sécurité renforcée, le service perfectionné.
Tout ceci sans augmentation des coûts de transmission.
Bien au contraire ils sont en baisse : 12% au 1er janvier dernier et 6,25% au 1er janvier prochain, soit une baisse cumulée de 17,5%.
1988 : 50 commutateurs supplémentaires implantés dans toute la France, ouverture de nouveaux modes d'accès indirects sécurisés (cartes à mémoire X32, modems asynchrones à correction d'erreur).
A l'horizon 90 : un nouveau mode d'accès à TRANSPAC : le RNIS.
C'est cela, l'élan TRANSPAC.

TRANSPAC est une filiale de COGECOM (Groupe FRANCE TELECOM). TRANSPAC. Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine. 75755 Paris cedex 15. Tél. : (1) 45.38.52.11.

Prenez l'Elan Transpac.

TRANSPAC

Marchés financiers

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,08 F ↑

Le dollar est tombé, mercredi 2 novembre, sur le marché des changes de Tokyo à son plus bas niveau depuis cinq mois, à 124,40 yens. Il a, toutefois, clôturé à 124,68 yens, contre 125,30 yens la veille, alors que les interventions de la Banque centrale japonaise se poursuivaient. A Paris, le dollar remontait à 6,08 F, contre 6,0625 F à la clôture des échanges interbancaires vendredi et 6,0810 F au fixing du même jour.

FRANCFORT	1er nov.	2 nov.
Dollar (en DM) ..	1,7730	1,7820
TOKYO	**1er nov.**	**2 nov.**
Dollar (en yens) ...	125,30	124,68

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (2 nov.).	7 5/8-7 3/4 %
New-York (1er nov.). ..	8 1/4-8 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	31 oct.	1er nov.
Valeurs françaises ..	Clos	138,8
Valeurs étrangères .	Clos	117,6
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC .	Clos	Clos
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40 ..	Clos	Clos
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50 ..	Clos	Clos

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 148,65	2 150,96

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 501,7	1 507,7
Mines d'or	168,9	169,1
Fonds d'Etat	89,31	89,33

TOKYO

	1er nov.	2 nov.
Nikkei Dow Jones	28 013,67	27 985,26
Indice général ...	2 155,62	2 150,29

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0815	6,0835	– 40	– 25	– 90	– 65	– 190	– 110
$ can.	4,9520	4,9570	– 125	– 92	– 246	– 209	– 588	– 499
Yen (100) ...	4,8685	4,8715	+ 133	+ 157	+ 259	+ 315	+ 822	+ 919
DM	3,4125	3,4150	+ 73	+ 93	+ 163	+ 189	+ 498	+ 564
Florin	3,0250	3,0280	+ 56	+ 70	+ 126	+ 147	+ 388	+ 442
FB (100)	16,2725	16,2795	+ 37	+ 143	+ 135	+ 334	+ 529	+ 967
FS	4,0565	4,0600	+ 132	+ 150	+ 274	+ 303	+ 805	+ 884
L (1 000) ...	4,5930	4,5970	– 137	– 105	– 273	– 234	– 719	– 634
£	10,7600	10,7710	– 383	– 327	– 772	– 692	– 1983	– 1778

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/4	8 1/2	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16	8 1/2	8 5/8
DM	4 5/8	4 7/8	4 11/16	4 13/16	4 3/4	4 7/8	4 13/16	4 15/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16
F.B. (100) ..	7	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2
F.S.	4 1/8	4 3/8	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000) ..	11 1/2	13 1/2	11	11 1/2	11	11 1/2	11 1/8	11 1/2
£	11 3/4	12	11 7/8	12	12	12 1/8	12	12 1/8
F. franç. .	7 3/8	7 7/8	7 3/4	7 7/8	7 13/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE INTERTECHNIQUE

ACTIVITÉS COMMERCIALES AU 30 SEPTEMBRE 1988

Pour l'ensemble du groupe IN2 :

- le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 688,3 MF contre 579,9 MF (+ 18,7 %) ;
- le montant hors taxes, consolidé, des commandes reçues s'est élevé à 769,4 MF contre 623,7 MF (+ 23,4 %).

Rappelons que les périmètres de 1988 et 1987 sont comparables.

McDonald's®

EXCELLENTES PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 1988

Résultats du troisième trimestre

	1988	1987	Variation 88/87
Total des ventes M$*	4 197	3 880	8 %
Chiffre d'affaires M$	1 461	1 314	11 %
Bénéfice net M$	191	164	17 %
Bénéfice net par action $	1,02	0,86	19 %

* *Ventes réalisées sous l'enseigne McDonald's.*

Pour les neuf premiers mois, McDonald's a enregistré un chiffre d'affaires de 4,115 millions de dollars et un bénéfice net de 494 millions de dollars soit respectivement une augmentation de 13 % et 18 % par rapport à la même période en 1987.

« Nos prévisions se confirment, l'exercice 1988 sera excellent pour McDonald's. Comme prévu, nous ouvrirons à travers le monde entre 550 à 600 restaurants cette année. Tous les éléments sont réunis pour nous permettre de maintenir ce rythme au cours des prochaines années », a souligné le président Fred Turner.

En France, le titre McDonald's est coté au Règlement mensuel depuis le 23 juin 1988.



Le conseil d'administration de la société MMB, présidé par M. Philippe CAMUS, a examiné les comptes du premier semestre de l'exercice 1988.

Les résultats sociaux sont les suivants :

(en MF)	Premier semestre de l'exercice 1988	Premier semestre de l'exercice 1987
Résultat d'exploitation	(5,9)	(5,8)
Résultat financier	15,9	7,7
Résultat courant avant impôts	10,0	1,9
Résultat exceptionnel	29,9	–
Impôt sur les bénéfices	(2,3)	–
Bénéfice net	37,6	1,9

Le résultat exceptionnel enregistré correspond à une plus-value réalisée sur la cession de la participation de *14,5 % antérieurement détenue dans DNS (Société éditrice du quotidien* ***les Dernières Nouvelles d'Alsace****)* à la Société QUILLET, devenue filiales du Groupe Hachette, mais où MMB conserve une participation de 46 %.

En termes consolidés, le résultat net, part du Groupe, est de 62 MF pour le semestre, dont 12 MF au titre des plus-values, alors qu'il était de 37 MF pour la même période de l'exercice précédent. Cette évolution favorable s'explique entre autres, outre les plus-values ci-dessus évoquées, par la contribution du Groupe MATRA, dont MMB est devenue le premier actionnaire à l'occasion de la privatisation de celui-ci.

La valeur patrimoniale de la Société, mesurée d'après les cours de Bourse de ses participations, directes ou indirectes, s'établit, à la date du conseil, à un niveau d'environ 880 F par action.

NEW-YORK, 1er novembre ↑

Irrégulier

La tendance est restée étroitement irrégulière mardi à Wall Street. Durant toute la séance, les cours ont, en effet, fluctué de droite et de gauche, mais sans s'éloigner beaucoup de leurs niveaux précédents. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 150,96 (+ 2,31 points).

Selon les professionnels, la Bourse new-yorkaise ne devrait, désormais, plus varier de façon significative jusqu'à l'élection présidentielle. Les investisseurs, face aux OPA géantes, restent généralement l'arme au pied, comme en témoigne la relative faiblesse de l'activité. Environ 150,5 millions de titres ont changé de mains, contre 143,5 millions la veille.

Dans une ambiance terne, la Communauté a pris connaissance du fléchissement du principal indicateur économique pour septembre (– 0,1 %). Elle attend, d'autre part, la publication, vendredi, des chiffres du chômage pour octobre.

VALEURS	Cours du 31 oct.	Cours du 1er nov.
Alcoa	55 5/8	54 1/4
A.T.T.	28 5/8	28 5/8
Boeing	64 7/8	64 7/8
Chase Manhattan Bank	29	29 1/8
Du Pont de Nemours ..	81	81 7/8
Eastman Kodak	48 3/8	47 1/2
Exxon	44 3/4	45
Ford	51 1/2	51 1/2
General Electric	43 5/8	43 3/4
General Motors	83 3/8	84
Goodyear	51 7/8	51 7/8
I.B.M.	122 7/8	123 5/8
I.T.T.	51 3/8	52 5/8
Mobil Oil	44 3/8	43 7/8
Pfizer	57 1/8	57 3/8
Schlumberger	33 7/8	33 7/8
Texaco	46 1/8	46 3/4
UAL Corp. ex-Allegis ..	98 3/4	97 3/8
Union Carbide	25 3/4	25
U.S.X.	27 3/4	28 3/8
Westinghouse	52 3/8	52 1/2
Xerox Corp.	58 1/4	58 1/4

LONDRES, 1er novembre ↑

Légère hausse

Les cours des valeurs ont terminé, mardi, en légère hausse, l'indice Footsie clôturant en progrès de 5,4 points (+ 0,29 %). Toutefois, l'activité est demeurée calme, avec 471,4 millions de titres échangés. La Bourse a consolidé ses gains à la suite du discours prononcé par M. Nigel Lawson, chancelier de l'Echiquier, qui a rassuré les investisseurs.

D'autre part, l'ouverture ferme de Wall Street a contribué au mouvement. Les rumeurs d'OPA ont également soutenu la tendance. Ainsi le groupe Reckitt and Colman a vu ses cours s'enflammer à la suite d'achats spéculatifs, de même que la firme Lucas. La société d'ingénierie NEI a progressé à la suite de rumeurs d'OPA que lancerait Rolls Royce, qui a pris 4,7 % de son capital récemment. Les cours de Consolidated Gold Fields ont continué de progresser. La plupart des secteurs ont terminé en hausse, tandis que les pétrolières se sont montrées irrégulières. Le groupe Carlton Communications (service de production photographique et télévisuelles, vidéo) a indiqué que son augmentation de capital de 364 millions de livres (3,5 milliards de francs) a été entièrement souscrite.

Les fonds d'Etat se sont, pour la plupart, affaiblis, et les mines d'or sont demeurées inchangées.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE *ET DES ETUDES ECONOMIQUES)*

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1987	21 oct.	28 oct.
Valeurs franç. à rev. variable .	138,7	137,2
Valeurs industrielles	142,8	143,4
Valeurs étrangères	120,1	117,1
Pétroles-Energie	121,9	125,8
Chimie	129,8	131,8
Métallurgie, mécanique	147,2	150,2
Electricité, électronique	158,6	158,7
Bâtiment et matériaux	133,1	130,3
Ind. de consommat. non alim. .	140,5	140,3
Agro-alimentaire	158,5	157,4
Distribution	133,9	133,8
Transports, loisirs, services ..	158,6	160,1
Assurances	138	144,3
Crédit banque	133	133,6
Sicomi	96	96,2
Immobilier et foncier	83,7	84,4
Investissement et portefeuille .	140,6	139
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe ..	104,9	105,6
Emprunts d'Etat	106,7	108,8
Emprunts garantis et assimilés	104,5	105
Sociétés	105	105,3
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable .	3349,2	3361,4
Valeurs étrangères	4000,5	3900,6
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable .	483,4	485,1
Valeurs étrangères	541,2	527,5
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	123,2	121,9
Emprunt d'Etat	119,4	120,7
Emprunts garantis et assimilés	121,2	121,8
Sociétés	122,3	122,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	380,1	382,3
Produits de base	243,1	246,9
Construction	414,7	415,4
Biens d'équipement	283	287
Biens de consom. durables ...	488	495,3
Biens de consom. non durables	533,1	532,9
Biens de consom. alimentaires	580,6	587,3
Services	358,6	362,1
Sociétés financières	473,4	478,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	380,8	385,3
Valeurs industrielles	381,2	383,9
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	281,7	277,9

TOKYO, 2 novembre ↓

Effritement

La Bourse japonaise n'a pas réussi à se maintenir, mercredi, au-dessus de la barre des 28 000 points, atteinte la veille pour la première fois depuis le 22 août dernier. Après avoir bien résisté dans la matinée, le marché a été gagné dans l'après-midi par l'effritement. En clôture, l'indice Nikkei s'établissait à 27 985,26, en baisse de 28,41 points (– 0,1 %). Dans la matinée, des achats s'étaient concentrés sur Nippon Steel et Ishikawajima Harima avant que des prises de bénéfices ne soient enregistrées sur ces valeurs.

Pâtissant de la baisse du dollar, le secteur de la haute technologie s'est alourdi.

L'activité a encore diminué, et 900 millions de titres ont changé de mains, contre 1,4 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 1er nov.	Cours du 2 nov.
Akai	605	600
Bridgestone	1 230	1 230
Canon	1 280	1 250
Fuji Bank	3 080	3 070
Honda Motors	1 970	1 900
Matsushita Electric ...	2 210	2 190
Mitsubishi Heavy	1 080	1 020
Sony Corp.	5 890	5 890
Toyota Motors	2 440	2 400

FAITS ET RÉSULTATS

● **ICI : bénéfice record pour *les neuf premiers mois.*** – ICI, le quatrième chimiste mondial, a annoncé un bénéfice imposable record de 1,13 milliard de livres (11,4 milliards de francs) pour les neuf premiers mois de 1988. ICI avait déjà enregistré un bénéfice de 1 milliard de livres (10 milliards de francs) pour les trois premiers trimestres de 1987. Ce résultat a été réalisé sur un chiffre d'affaires de 8,7 milliards de livres (88 milliards de francs), contre 8,2 milliards de livres précédemment. Le géant britannique ICI a expliqué ses résultats records par la performance de la plupart de ses opérations dans le secteur industriel et agro-chimique, où l'intégration des activités de Stauffer aux Etats-Unis, rachetées au groupe français Rhône-Poulenc pour 1,9 milliard de dollars en 1987, lui a permis de consolider sa position de leader sur ce marché.

● **Odyssey Partners achète le groupe textile Forstmann.** – La firme d'investissements Odyssey Partners a annoncé, mardi 1er novembre, qu'elle allait racheter, pour 185 millions de dollars (1,2 milliard de francs), le fabricant textile Forstmann and Co. Selon un accord conclu entre les deux parties, Odyssey va lancer une OPA de 65 millions de dollars (400 millions de francs) sur la totalité du capital de Forstmann, en offrant 11,75 dollars par action. Elle reprendra également à sa charge 120 millions de dettes de cette société. Forstmann, dont le siège se trouve à Dublin (Georgie), prévoit de réaliser, cette année, un chiffre d'affaires de 250 millions de dollars (1,6 milliard de francs), contre 220 millions en 1987. Odyssey a acquis récemment plusieurs participations dans le secteur textile. Cette firme a notamment acheté, il y a quelques mois, pour 530 millions de dollars (3,4 milliards de francs), une partie des activités du groupe J.P. Stevens and Co. après le rachat de ce dernier par West Point-Pepperell Inc.

● **Alsthom achète une société allemande de transports urbains.** – Alsthom vient d'acheter la société allemande Kiepe Elektrik, filiale de la société belge des ACEC (Ateliers de constructions électriques de Charleroi), qui exerce l'essentiel de son activité dans la fabrication d'équipements électriques des matériels de transport urbain. Elle réalise un chiffre d'affaires supérieur à 150 millions de francs et emploie quatre cents personnes. Cette opération concerne également la filiale viennoise de la société.

● **Nippon Shinpan à la Bourse de Paris le 9 novembre prochain.** – Les actions de Nippon Shinpan, un des plus importants groupes de crédit au Japon, vont être cotées à partir du 9 novembre prochain à la Bourse de Paris. Nippon Shinpan, fondée en 1951, est le leader des sociétés indépendantes de services financiers aux particuliers au Japon (cartes de crédit, prêts à la consommation, garanties, crédit-bail...). Sa part de marché est d'environ 9 % des crédits à la consommation et de 16 % des cartes bancaires au Japon. Le groupe, qui doit faire face à une vive concurrence sur un marché où la croissance est de l'ordre de 15 % par an, dégageait à la fin mars 1988 (fin de l'exercice) un bénéfice net consolidé de 12,6 milliards de yens, soit 591 millions de francs, pour une production de 3 412 milliards de yens, soit 160 milliards de francs. Nippon Shinpan emploie près de sept mille personnes.

Le Monde

ÉTRANGER
3 Les religieux grands vainqueurs des élections en Israël.
4 Soudan : M. Perez de Cuellar lance un appel d'urgence à l'aide internationale.
9 Sri-Lanka : drôle de guerre à Jaffna.
10 Washington dénonce l'installation de SS-1 à Kaboul.

POLITIQUE
12 La campagne pour le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie :
– Le « oui » de M. Durafour.
– La polémique entre le PS et la Cinq.
13 Le Sénat et le revenu minimum d'insertion.

SOCIÉTÉ
14 Michel Platini à la tête de l'équipe de France de football.
15 Le congrès du Syndicat des avocats de France.
– Après le refus de révision de l'affaire Mis et Thiennot.
16 Drogue au Pays-Bas : une politique de répression plus sévère.

ARTS ET SPECTACLES
19 *Pelle le Conquérant*, un film de Bille August : un entretien avec Max von Sydow.
20 Le siècle Stanislavski.
21 Le Festival de jazz de Paris.

ÉCONOMIE
30 L'essence n'est pas plus chère qu'il y a quinze ans.
31 Le discours d'automne du chancelier de l'Echiquier.
32 Le développement technologique de l'Europe.
34 Le rapport de l'Institut national d'études démographiques.
36-37 Marchés financiers.

SERVICES
Abonnements 2
Annonces classées .. 27 à 29
Carnet 16
Météorologie 26
Mots croisés 26
Radio-Télévision 24
Expositions 22
Spectacles 23-24

TÉLÉMATIQUE
● *Israël : la guerre ou la paix ?* .... JOUR
● *Le mini-journal de la rédaction* .... JOUR
● *Gardez un œil sur votre portefeuille* .... BOURSE
● *Jouez avec le Monde* . JEUX
● *Une semaine à travers le Monde* .... REP
36-15 tapez LEMONDE

La bataille autour de la Société générale

« Conditions suspensives » à l'attaque de M. Pébereau

Nouveau rebondissement, mercredi 2 novembre, dans la bataille autour de la Société générale. La cotation du titre a été suspendue mercredi dans la matinée et jusqu'à midi sur décision de la Société des Bourses françaises.

Dans un communiqué, la SBF explique qu'« *elle a été informée de la décision en date du 28 octobre 1988 par laquelle le comité des établissements de crédit a autorisé la Société immobilière de gestion et de participation* [la SIGP, la société pivot de M. Georges Pébereau, l'attaquant de la Générale] *à acquérir, conjointement avec la société Marceau Investissements, une participation au moins égale au dixième et inférieure au cinquième des droits de vote de la Société générale* ».

La SBF révèle que cette décision est en fait soumise « *à la condition suspensive de la vérification de la constitution de la SIGP, de la composition de son conseil d'administration, de la régularité de la désignation de ses mandataires sociaux et de la libération intégrale de son capital social* ».

Le Comité avait donc pris sa décision sans avoir vérifié tous ces éléments (*le Monde* daté 30-31 octobre), ce qui est en cours. La SIGP ne pourra franchir le seuil des 10 % que lorsque le comité « *lui aura donné acte de la réalisation de la condition suspensive définie comme ci-dessus* ».

A nos abonnés

Des perturbations dans certains services postaux peuvent empêcher une distribution normale du journal aux abonnés. Que ceux-ci veuillent bien nous excuser pour ces difficultés.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 2 novembre

Calme

Reprise dans le calme à la Bourse après quatre jours de fermeture en raison des fêtes de la Toussaint. L'indicateur instantané gagnait 0,26 %.

En raison des fêtes de la Toussaint, **la Bourse de Paris a été fermée lundi 31 octobre et mardi 1er novembre. Les cours de la séance du vendredi 28 octobre ont été publiés dans notre édition datée du mardi 1er novembre. Cette première édition ne comporte aucune cotation, mais les cours du mercredi 2 novembre seront publiés dans nos dernières éditions, Bourse de ce jour, datées 3 novembre.**

POLOGNE : après l'annonce de la fermeture des chantiers Lénine de Gdansk

M. Lech Walesa appelle les Polonais à « prendre la défense du berceau de Solidarité »

M. Lech Walesa était attendu mercredi matin 2 novembre aux chantiers navals Lénine de Gdansk, où les ouvriers devaient tenir un meeting sur la décision gouvernementale, annoncée pendant le week-end prolongé de la Toussaint, de fermer définitivement les chantiers le 1er décembre.

Le président de Solidarité, confronté ici à un nouveau défi personnel, a vivement réagi à cette décision, considérée par les responsables du syndicat interdit comme une pure provocation. Dans une déclaration à la presse mardi soir, il a laissé prévoir des actions de protestation à l'échelle nationale, sans exclure des mouvements spontanés aux chantiers Lénine.

« *Le pays doit prendre la défense du berceau de Solidarité. Je suis convaincu qu'on peut sauver les chantiers* », a affirmé M. Walesa, lui-même l'un des onze mille employés menacés de licenciement. Selon lui, les autorités savent déjà « *qu'elles ont commis une erreur terrible. Les fermetures d'entreprise doivent être le fruit de décisions économiques et non de pulsions politiques. Les chantiers Lénine ne sont pas au premier rang des entreprises non rentables* ».

Reconnaissant l'habileté de la manœuvre à la veille de l'arrivée de Mme Margaret Thatcher, elle-même grande adepte de la fermeture d'unités non rentables, M. Lech Walesa, qui a rendez-vous avec le premier ministre britannique jeudi, a cependant souligné que le fonctionnement des syndicats n'était pas le même en Grande-Bretagne et en Pologne...

De son côté, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a déclaré s'attendre sereinement à des remous sociaux. « *Il nous faut nous habituer au fait qu'en période de profondes et rapides mutations les grèves, bien qu'on ne les souhaite pas et qu'elles portent préjudice à l'économie, font partie des choses normales*, a-t-il dit à la télévision. *Peut-être y aura-t-il des grèves à Gdansk. Nous nous y attendons avec un calme absolu. Des grèves contre les réformes sont un élément probable* » (de la restructuration économique).

S. K.

Sur le vif

Impériale bévue

Vous les avez vus, hier à la télé, ils étaient trop trognons, l'Helmut et le Mimi, sacrés Charlemagne, c'est un prix pour je ne sais plus quoi, l'unité européenne, je crois, à Aix-la-Chapelle. Sa médaille, à Mitterrand, il a fallu la refaire en catastrophe. Ils s'étaient plantés, les Allemands. Ils avaient mal orthographié son nom. Manquait un « r ». Heureusement qu'ils s'en sont aperçus, dites donc ! Sa Majesté aurait froncé son impérial sourcil, obligeant Kohl à planquer ses cent vingt kilos dans un trou de souris.

Pauvre Kohl, pauvre Gribouille, il s'est laissé couillonné par Gorby comme c'est pas permis, lui qui était si fier et si content de pouvoir annoncer à son retour de Moscou que tous les prisonniers politiques seraient libérés avant la fin de l'année.

Tu parles d'une promesse ! Vous devinerez jamais combien il en reste dans les taules et les hôpitaux psychiatriques, sans compter, bien entendu, les dissidents et les croyants accusés d'être alcolos, hooligans ou pédés ? Il en reste deux. Si, si : *j'ai la dépêche de l'agence Tass* sous les yeux. Ah non, pardon, j'avais mal lu. Il y en a un qui vient de sortir. Ça en fait plus qu'un !

Alors, de quoi il se plaint, Sakharov ? C'est vraiment le roi des emmerdeurs. Toujours à chercher la petite bête. Aujourd'hui, il pousse des hauts cris. Il est fâché après Gorby. Le nouveau «Petit Père des Peuples» s'est octroyé tous les pouvoirs, y compris celui de tabasser de sales cons venus manifester pacifiquement en Ukraine et en Biélorussie en souvenir des victimes de Staline.

Ça leur fera les pieds. En Tchéco, pareil ! Ils avaient qu'à pas réclamer plus de liberté – non mais, ils se croient tout permis !, – les cent cinquante mecs coffrés à Prague, vendredi dernier.

Et en Pologne ! Si Jaruzelski a envie de bazarder les chantiers navals de Gdansk, libre à lui. Il nous bassine, Walesa, avec Solidarnosc. Où il prend que c'est une provoc ? C'est pour faire des économies et remettre au pas les syndicats, hein, Maggie ? Elle y va, à Varsovie. En revanche, elle ira pas à la Conférence des droits de l'homme en 1991, à Moscou. On se demande bien pourquoi. Tout le monde y sera.

CLAUDE SARRAUTE.

Les conflits sociaux après le week-end de la Toussaint

Reprise du travail aux Houillères de Lorraine

Quelques conflits sociaux se poursuivent, après le 1er novembre, principalement dans les PTT et les transports urbains de province.

● **Aux PTT.** – La situation est toujours bloquée au centre de tri de Lille-Lezennes où le courrier est en souffrance. En revanche, le courrier récent qui ne rentre pas dans le centre de tri est acheminé vers une « *organisation parallèle* », qui fonctionnerait normalement, dit-on à la direction des PTT. Des négociations sont en cours.

A Paris, les difficultés proviennent toujours de la grève des chauffeurs de camions, un service qui emploie 1 200 personnes et utilise 600 poids lourds. Depuis le vote en faveur de la grève intervenu dans les deux garages d'Aubervilliers, le 1er novembre, six garages sur sept ne fonctionnent plus en région parisienne, entraînant des perturbations sérieuses dans l'acheminement du courrier. Environ la moitié des effectifs aurait cessé le travail et 35 camions « baladeurs » circuleraient dans Paris, bloquant pendant quelques heures un centre de tri ou un bureau central. Les centres de tri d'Austerlitz ou de la gare de Lyon sont partiellement empêchés de fonctionner et, le 1er novembre, la police est intervenue. Ce mouvement est soutenu par la CGT, la CFDT et FO qui revendiquent « *l'arrêt des privatisations* » du service transports, une revalorisation des salaires et de la profession de chauffeur. Là encore, des négociations sont en cours.

● **Dans les transports urbains.** – La situation est inchangée à Lyon et à Saint-Etienne. A Nantes, où la circulation des bus et des tramways est interrompue depuis quatorze jours, les négociations devaient reprendre le 2 novembre au matin. Lundi, les grévistes avaient massivement voté la poursuite du mouvement jusqu'à mercredi matin. La CFDT propose un protocole d'accord prévoyant une augmentation mensuelle de 250 francs nets, une prime de reprise de 2 000 francs, l'abandon des poursuites et le versement intégral du treisième mois. La CGT réclame 600 francs d'augmentation par mois.

● **A Air France.** – Une manifestation est prévue pour le 2 novembre à midi pour le personnel de l'aéroport de Roissy, à l'appel de l'union locale CGT Roissy-aéroport. Depuis quinze jours, des arrêts de travail se produisent à Orly et à Roissy parmi le personnel d'entretien au sol, avec le soutien de la CGT, de la CFDT et du Syndicat des mécaniciens au sol (autonomes).

● **Dans les Houillères de Lorraine.** – Le travail a repris le 2 novembre, les syndicats CGT, CFDT et autonomes ayant appelé à la « *suspension du mouvement* ». A la suite de négociations, le 28 octobre, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), la direction des Charbonnages de France avait proposé de payer les deux jours de grève de jeudi et de vendredi derniers si la reprise du travail était effective *après le « pont » de la Toussaint.* Les syndicats ont toutefois appelé à la poursuite de l'action, sous des formes diverses, et maintiennent leurs revendications salariales. La direction a, pour l'instant, accordé deux points hiérarchiques d'une valeur globale de 50 francs.

Le numéro du « Monde » daté 2 novembre 1988 a été tiré à 390 582 exemplaires

Le différend franco-canadien

L'Uruguayen Enrique Iglesias, médiateur pour régler le conflit sur la pêche

Paris et Ottawa se sont mis d'accord sur le nom du médiateur chargé de proposer une solution au conflit sur la pêche au large de Terre-Neuve et de Saint-Pierre-et-Miquelon, conflit qui envenime, depuis plusieurs années, les relations entre la France et le Canada.

Il s'agit de M. Enrique Iglesias, de nationalité uruguayenne, qui est actuellement président de la Banque interaméricaine de développement.

M. Iglesias aura trois mois pour écouter les parties et proposer les termes d'un accord sur les quotas de morue que les chalutiers français pourront pêcher au large des côtes canadiennes et de l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon. Mais ses conclusions n'auront, à l'égard des deux gouvernements, aucun caractère obligatoire.

[Né dans les Asturies, en Espagne, en 1930, M. Enrique Iglesias, naturalisé Uruguayen, a fait ses études d'économie et d'administration des affaires à Montevideo, puis aux Etats-Unis et en France. Il commença sa carrière dans le secteur privé en 1954, à l'Union des banques de l'Uruguay, puis fut délégué de son pays à plusieurs conférences internationales. De 1966 à 1968, il a présidé la *Banque centrale d'Uruguay*. De 1972 à 1985, il est secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui dépend de l'ONU, puis est nommé ministre des affaires étrangères de son pays. A ce titre, il avait joué un rôle marquant à la conférence du GATT à Punta-del-Este, en 1986. Il était président de la Banque interaméricaine de développement depuis le 1er avril 1988.]

Une campagne publicitaire à grande échelle

Les deniers de l'Eglise

« Baptisés, l'Eglise a besoin de vous » : tel est le principal slogan d'une campagne publicitaire, d'une ampleur sans précédent, que l'épiscopat catholique de France a confiée à l'agence Garnier-Parisot pour améliorer le rendement de son annuel denier du culte, appelé aujourd'hui officiellement denier de l'Eglise, déductible depuis 1987 du revenu imposable.

En 1982 déjà, une campagne limitée à quelques organes de presse avait permis une augmentation de 14 % du denier du culte par rapport à l'année précédente. Depuis, cette avance n'a cessé de fondre. En 1987, l'argent versé aux diocèses par les catholiques n'a progressé que de 4 % par rapport à 1986. Cette nouvelle campagne, qui doit démarrer le 4 novembre, va toucher une quarantaine de titres, des grands quotidiens nationaux et hebdomadaires féminins ou de télévision. En revanche, la CNCL n'a pas autorisé la diffusion de spots sur le petit écran. Signe des temps : en 1982, c'est un mannequin, vêtu en clerc, qui figurait sur l'affiche. Cette fois, on a choisi le Père Jean-Michel di Fallo, porte-parole de l'épiscopat.

En visant les « baptisés », l'objectif est de mettre en face de leurs responsabilités le grand nombre de ceux qui se déclarent catholiques, mais ne fréquentent jamais d'église. Si certains diocèses comme Paris (58 millions de francs) ou Lyon (20 millions) sont d'un bon rapport, d'autres se défendent beaucoup moins bien, comme Mende (2 millions) ou Saint-Denis (6,7 millions pour une population supérieure à 1 million d'habitants).

La collecte a, au total, rapporté 750 millions de francs en 1987. C'est pour l'Eglise la principale source de revenu, à laquelle il faut ajouter les honoraires et les quêtes de la messe. Le salaire du prêtre varie selon les diocèses de France de 3 500 francs à 4 800 francs par mois.

Selon un sondage SOFRES publié dans *la Croix* du 3 novembre, la plupart des Français ont une perception erronée de la situation financière de l'Eglise de France. 48 % d'entre eux estiment que l'Eglise vit avec *« des moyens suffisants »*, contre 32 % qui pensent l'inverse. 20 % sont sans opinion. Plus on est pratiquant, plus on sait la *« pauvreté »* des moyens de l'Eglise. 44 % des Français ne s'estiment *« pas prêts à aider financièrement l'Eglise catholique »*, et un sur deux se dit tout à fait hostile à l'idée d'une aide financière de l'Etat.